

Vermot & Associés

HISTOIRE & RÉGIONS DE FRANCE

Documents de collections : Affiches & Placards,

Parchemins, Archives, Autographes,

Cartes géographiques, Gravures

DEPOT. Passage Verdeau N° 17.

PROTESTATION

DE

LOUIS PHILIPPE (alors) DUC DORLEANS

CONTRE LA LEGITIMITEE de la NAISSANCE du COMTE de CHAMPELAIN LENFANT DU MIRACLE, HENRI V

MGR LE DUC DE GUISE

DVOST DE LAUNAY

SEILLER MUNICIPAL DE PARIS

MANIFESTE du DUC DE

FRANÇAIS !

la terre étrangère OU ME
ET CRUELLEMENT LA
EXIL, je m'incline avec une
saine émotion devant LES
ET LES BLESSÉS qui,

NACH FRANÇAIS ILLUSTRÉ N° 7.

Vendredi 24 mai à 13h30

La salle

DROUOT
DIGITAL
Live

HISTOIRE & RÉGIONS DE FRANCE.

Documents de collections : Affiches & Placards, Parchemins, Archives, Autographes. Cartes géographiques, Gravures.

1 - NIVERNAIS. 1302 - CHARTE en latin de Mars 1302 concernant la succession de Hugon TABOUT. Pièce signée DRACO notaire à NEVERS (58) – Texte à étudier.
250/ 300 €

2 - FLANDRE. ARTOIS. 4 CHARTES, 1311, 1356, 1358, 1383, quelques défauts et manques de texte :
1311 Dialecte picard. Chirographe de 1311. Charte (6 x 19 cm)
1356. Charte-partie de 1356. Charte en français (13 x 39)
1358. Gilles de Baudrimont Ecuyer donne et octroie une pièce de terre à rente à cens. Charte en français (17 x 27)
1383. Flandre. Tournay. Charte en français (11,5 x 24)
350/ 400 €

3 - (LOIRE-ATLANTIQUE. 1434.). 5 Documents concernant la Seigneurie de BLANCHE-COURONNE. L'ABBAYE NOTRE-DAME DE BLANCHE-COURONNE est située à LA CHAPELLE-LAUNAY en LOIRE-ATLANTIQUE. (Quelques défauts du temps.)
Chartes du 28 Juillet 1434 (30 x 30) et du 9 octobre 1481 (18 x 33) concernant BLANCHE-COURONNE.
Registre d'audiences de la Justice de la Juridiction Seigneuriale de BLANCHE-COURONNE. 1760 ; 94pp in-4° + Aveu de l'Abbaye de BLANCHE-COURONNE présenté par la Supérieure de ladite Abbaye en l'audience du Duché de COISLIN le 11 Avril 1676 ; Parchemin 3pp (30 x 23) + Actes de Dons faits à l'Abbaye, collationnées le 14 mai 1746 : 6pp in-4° + Acte du 15 Janvier 1777, de la Juridiction de la Seigneurie de Blanche-Couronne, en l'audience de Savenay, timbré de la Généralité de Bretagne ; 8pp in-folio.
450/ 500 €

4 - HARFLEUR (76) 1504. Pièce signée sur vélin par Nicolas CONINGHAM, Lieutenant de HARFLEUR sous la charge de M. d'AUBIGNY Capitaine dudit Harfleur ; 24 Août 1504, (36 x 12). Cachet de l'Ordre de Malte – Ordre de payer 4 livres, 19 sous, 10 deniers à six maçons de HARFLEUR pour leur peine et salaire d'avoir taillé les pierres posées à la Porte de ROUEN dudit HARFLEUR et aux fortifications depuis le pont du boulevard en allant vers la tour aux serfs. Le travail a duré 28 jours et demi au prix de 3 sous 6 deniers par jour pour les six maçons ensemble. »
250/ 300 €

5 - COMTÉ D'ARTOIS. CAMBRÉSIS. 1518. CAMBRAI, DOUAI – 11 PARCHEMINS :
Parchemin (39 x 50), de 1518, à propos de Noble Homme **Godefroy de BOURGOGNE Seigneur de Herlaër, Seigneur de Monstrecourt et Pair du Cambrésis (1452-1536)** et 5 Parchemins dont un grand de (67 x 36), du mois de Janvier 1520 concernant la requête de Noble Godefroy de BOURGOGNE, Héritage, rente, région de CAMBRAY (Artois), + 5 Parchemins 1527 à 1536 dont un grand parchemin (41 x 47) à l'entête de Jacques de LUXEMBOURG Gouverneur de la Ville et château de la ville de DOUAY (Douai).
350/ 400 €

6 - (LOIRE-ATLANTIQUE. 1557.) 10 Parchemins et papiers concernant la Seigneurie de LA COUDRAIS (ou Coudray) paroisse de VERTOU (44) et BRETINEAU Seigneur du PLESSIS GAUTROT (Nantes) -
Parchemin (61 x 60 cm) de 1557. Aveu de la Haute Coudray portant autres choses le droit d'avoir garenne. Lettre de partage de Noble homme René JAMMEAU Seigneur de la Coudray relevant roturièrement de la prévôté de Vertou + Parchemin 1655 : Vente de terre dépendant de la Maison noble du PLESSIS GAUTROT sise et située paroisse de CHANTENAY-SUR-LOIRE (Ancienne ville annexé par NANTES.) + Extrait de la Cour Royale de Nantes et de la Juridiction de la Prévôté de VERTOU. 1740 + Extrait des registres du greffe du Présidial de NANTES de 1751, appropriation de la terre du PLESSIS GAUTROT et des maisons situées à l'Hermitage + Parchemin (29 x 45). Lettre des Terres des Blois 1593 + Décret de mariage au siège présidial de NANTES. 1787 + Contrat d'aquest 1784.
300/ 400 €

7 - (HAUTE-MARNE). 1568. DE LODINE Seigneur de FLAMMERÉCOURT. Vénerie et Fauconnerie du Roi.
Parchemin (11,5 x 37 cm).
Devant Ferry CARRE Licencié en Lois, Procureur fiscal de la Principauté de JOINVILLE et Garde du Scel du tabellionage des lieux, Robert de LODINE Ecuyer, Seigneur de FLAMMERÉCOURT, Valet de Service de la Vénerie du Roi, demeurant audit Flammerécourt, a fait constituer son procureur général Henry de Cornouailles pour recevoir de Messire Claude Le Febvre Trésorier général de la Maison du Roi et Payeur de ladite Vénerie et Fauconnerie la somme de 57 Livres et 10 Sols Tournois pour le service qu'il a fait. Le 29 Juin 1568.
250/ 300 €

8 - 1569. (MARGUERITE DE FRANCE dite aussi de Valois, puis Reine Margot) St-Germain-en-Laye 1553-1615 - Fille cadette d'Henri II et de Catherine de Médicis, soeur de Charles IX et d'Henri III, épouse d'Henri IV) -
Pièce signée **Charlotte de VIENNE Dame de CURTON Gouvernante de Madame MARGUERITE Soeur du Roi** - Reçu du trésorier de son épargne 50 Livres tournois pour Joelle Delmois et Gabriel de Chabannes (ses petits enfants) en considération des services qu'il lui fait en ses guerres en son camp et armée près Monseigneur le Duc d'ANJOU et pour lui donner meilleur moyen de continuer. Petit sceau aux armes sous papier. Vélin (30 x 15).
300/ 350 €

<p>9 - VICOMTÉ DE ROUEN (76). 1572. Grand parchemin (54 x 50) – Pardevant Gustave MARIE Garde du Scel des obligations de la Vicomté de ROUEN. Contrat de Bail à rente et fieffe à fin d'héritage à Nicolas BILLARD Huissier Sergent en la Juridiction des Eaux et Forêts de la Table de marbre du Palais à ROUEN d'une maison assise en la Paroisse de Saint Victor dudit Rouen – Fait et passé à ROUEN le 12 Février 1572 – Etat B. 120/ 180 €</p>
<p>10 - 1606. SAVOIE. CHARLES EMMANUEL 1^{er}, Duc de SAVOIE, Prince de PIÉMONT (En-tête, Grande Vignette à ses armes). Impr. à TURIN (Torino), le 15 février 1606. Texte en italien – Les Marchands et Voituriers demandent de déplacer la Foire d'ASTI à la 8^{ème} de Pâques, à cause des intempéries de l'hiver. Placard (43 x 31) État A. 350/ 400 €</p>
<p>11 - LOIRET . GIEN. SEIGNEURS DE NANÇAY. 2 Expéditions en parchemins 1611 et 1640. Devant Henry de LA CHASTRE (La Châtre), chevalier, Comte de NANÇAY et du BOUCHAIGE, Bailli et Gouverneur de la Ville et Comté de GIEN et Capitaine du Chastel de ladite Ville. Bail à titre de rente foncière annuelle à un Vigneron de Gien 1611. Cahier en parchemin de 11pp in-folio + Devant Séraphin LE BOSSU Seigneur de NANÇAY de, Bailli et Gouverneur de la Ville et Comté de GIEN et Capitaine du Château dudit lieu et Garde du Scel Royal, En 1640, Louis DUBOIS Vigneron baille à titre de rente foncière à son Gendre habitant Gien, aussi Vigneron, une Maison et héritages, à tenir en censive de Messieurs du Chapitre de St Étienne de GIEN. Cahier en parchemin de 11pp in-folio Cahier en parchemin de 5pp in-folio 150/ 200 €</p>
<p>12 - BRETAGNE. 1613. COTE-D'ARMOR. PLOUÉZEC (22). Déclaration par Aveu, tenue et dénombrement des Maisons terres et Héritages que Guillaume LE BOSSEC et sa femme, demeurant paroisse de Plouézec, lesquelles reconnaissent tenir en fief par Messire Pierre de ROHAN Prince de Guéméné, Comte de Montauban, seigneur des terres et Châtellenie de pour sa terre de PLOUHA (22). Parchemin de 3 pages (31 x 26,5) 100/ 150 €</p>
<p>13 - DEUX-SÈVRES. DUCS DE TRÉMOILLE ET DE THOUARS. 9 Documents (1620 - 1670) Pièce signée Gilbert de LA TREMOILLE, Conseiller du Roi, Capitaine de Cent Gentilshommes de sa Maison Sénéchal du POITOU, Marquis de Royan, Comte d'Olonne, baron d'Aspremont, du 2 may 1620. Quittance de 200 écus de Jehan GOGUET pour raison de sa Ferme. Parchemin du 8 Déc. 1627, signée Henry Duc de LA TRÉMOILLE et de THOUARS, Pair de France, Prince de TALMOND, Comte de LAVAL, Montfort, quintin, Taillebourg et Guînes, Vicomte de Rennes, Baron de Vitré, L'île bouchard, Mauléon, Montaigu... Il nomme de Pierre LE MOYNE demeurant à MONFORT pour l'employer à la réformation de la Châtellenie de MONTFORT. Parchemin signée Henry Duc de LA TRÉMOILLE et de THOUARS, Pair de France, Prince de Talmont, Comte de Laval, Montfort, Guines, Benon, et Taillebourg, Vicomte de Rennes, Baron de Vitré, Mauléon, Berrie et Didonne, Marquis d'Espinay, etc. Mandement de Mr de La Tremouille pour M. Eustache LE MOYNE à la Charge de Procureur Fiscal de notre Comté de MONTFORT. Fait en notre Château de VITRÉ le 22 Novembre 1646. Quittance du 8 Juillet 1658, de rente signée Louis de LA TRÉMOILLE, Duc & Pair de France, Marquis de NOIRMOUTIER (1612-1666) 2 pièces de 1663 et 1664 signées Louis de LA TRÉMOILLE, 2^{ème} du nom, Duc et pair de France, Marquis de NOIRMOUTIERS (1612-1666), lieutenant général, Gouverneur de Charleville, Seigneur Baron de Montmirail. Procuration de M. le Marquis de ROYAN pour la levée du scellé de feu M. le Marquis de ROSTAING, du 25 Avril 1679. Pièce signée François de TRÉMOILLE Marquis de Royan, Comte d'Olonne. (1637-1690) Procuration de M. l'Abbé de la TREMOILLE pour la levée du scellé de feu M. le Marquis de ROSTAING, du 25 Avril 1679. Pièce signée Paul Augustin de LA TREMOILLE, Seigneur de Hanches (1635-1688) Procuration de M. le Comte d'OLONNE pour la levée du scellé de feu M. le Marquis de ROSTAING, du 25 Avril 1679. Pièce signée Louis de LA TRÉMOILLE, Comte d'Olonne. Parchemin signée Henry Duc de LA TREMOILLE de THOUARS et de LOUDUN, Pair de France, Prince de Talmont, Comte de Laval, Montfort, Guines, Benon, et Taillebourg, Vicomte de Rennes, Baron de Vitré, Mauléon, Berrie et Didonne, Marquis d'Espinay, etc. Commission de Maistre Guillaume LE MOYNE, avocat en Parlement, pour exercer la Charge de Sénéchal de notre Comté de MONTFORT, en l'absence du Sieur de BEAUCHESNE détenu depuis deux ans prisonnier dans les prisons de la Ville de RENNES. Donné en notre Château de THOUARS le 27 Novembre 1670. L'ensemble : 600/ 800 €</p>
<p>14 - Henry de BOURBON, légitimé de FRANCE, duc de VERNEUIL. Fils naturel d'Henri IV. Evêque de METZ en 1612 (sans jamais venir dans son diocèse), puis se maria en 1668 (Château de VINCENNES 1601 – Château de VERNEUIL 1682 et inhumé à PONTOISE (95) - Pièce signée « HENRY » Fait à Paris le 5 Février 1624. Quittance pour le trésorier de son Evêché de METZ (57), des deniers de sa recette de la demi année de la St Jean, la somme de 3000 Livres, par les mains de Guillaume BAILLON et du sieur DUPRE Marchands de METZ. 1p in-folio. 250/ 300 €</p>
<p>15 - BARBIERS CHIRURGIENS de PARIS. 1634. "ARTICLES pour la Communauté des Maîtres BARBIERS CHIRURGIENS de PARIS." faits et accordés par les Maîtres de la Communauté le 10 Juin 1634 - Imprimé à PARIS chez la veuve I.</p>

GUILLEMOT rue des Marmousets, devant la petite porte de Sainte Magdeleine., 1649, 8pp in-4° ; (Disciples, Maîtres de Chef d'Oeuvre, apprentissage..)

100/ 150 €

16 - Willem BLAEU Cartographe. « **LE COMTÉ DE LA BRIE** » (Château-Thierry, Meaux, Provins) & les villes de Melun, Nangis, Brie-Comte-Robert, Coulommiers, Corbeil, Lagny... -

Carte (48 x 57,5) éditée vers 1635, coloris anciens. Etat B

200/ 250 €

17 - 1638. LANGUEDOC (GARD). « **DESPARTEMENT (répartition) de la somme de 34428 livres 16 sols imposée & régale sur les Villes & Lieux du Corps du Diocèse d'UZÈS (30), pour la subsistance et entretenement des Régiments des Sieurs Comte DU ROURE & SAINT ANDRÉ**, savoir 8143 livres 4 sols pour l'entretien des Régiments de 12 Compagnies dudit Régiment de Saint-André... pour l'entretien de l'Etat-Major...pour 20 Capitaines, ... pour l'entretien de 9 Compagnies du Régiment logés dans le Diocèse... Etc. ». « Le Lieu de **SAINTE ALEXANDRE (30)** pour sa part & portion & cotisé la somme de 217 Livres 2 sols 3 Deniers... ». Signé (impr.) **SCHOMBERG**. Donné à **MONTPELLIER (34)** le 3 May 1638 - Vignette & Lettrine - Placard (50 x 38) État A - 250/ 300 €

18 - GUYENNE, LANGUEDOC. 1639. - « **Le Prince de CONDÉ, Premier Prince de Sang**, Premier Pair de France, Duc d'Anguien (Enghien), Châteauroux, Montmorency, Gouverneur et Lieutenant Général pour le Roy en Bourgogne Bresse & Berry, Commandant pour Sa Majesté en ses provinces & armées de Guyenne, Languedoc, Navarre, Béarn & Foix. ». **Il convoque son ban et arrière ban (hiérarchie médiévale de la grande et petite noblesse)** : tous les Gentilshommes & autres vivants noblement, à peine de privation de leurs charges, **pour venir servir dans l'Armée du Roy en Languedoc**. Fait à **NARBONNE (AUDE)** le 21 Septembre 1639.

Suit l'ordonnance de Pons Charles de **LAUZIÈRES THÉMINES CARDALHAC** Seigneur & Baron desdits lieux Labourriane, Gourdon, Sayras, Pumisson & autres lieux, Capitaines de 50 hommes d'armes, sénéchal et Gouverneur de **QUERCY**. Fait à **CAHORS (LOT)** le 3 Octobre 1639.

Placard (40 X 29) - État B - 300/ 400 €

19 - (LOIRE ATLANTIQUE) BRETAGNE - CHATELLENIE DE LA BOUESSIÈRE près de Nantes (La Boissière du Doré 44) - 39 AVEUX rendu au Seigneur de GENNES à cause de son Duché de Bretagne - Différents aveux rendu à la Bouessière (La Boissière du Doré 44) à Messire de GENNES (de 1640 à 1680). 39 Belles pièces en parchemin, certaines sont avec un petit sceau sous papier, et timbrées de la Généralité de Bretagne.

"De Vous Messire RENÉ DE GENNES Chevalier & de Dame Renée de la Cour votre compagne, Seigneur et Dame de la Chastellenie et Juridiction de la Bouessière..." « Aveu par Jean Arondineau Boucher au bourg à René de Gennes.. pour un quartier de vignes au clos des Coteaux tenu à quart avec un chapon.. au clos du cheneaux.. au clos de la petite Giraudière.. » (Extrait du Parchemin du 7 Juillet 1640.)

450/ 500 €

20 - 1641. DAUPHINÉ. DRÔME. Ordonnance de **Jean DELAUSON** Conseiller du Roy, Intendant en Dauphiné, aux Châtelains, consuls & Péréquateurs de la Communauté de **ROMANS (DRÔME)**. . Levée de la somme de Cent mil livres employée au paiement des **Étapes pour le passage des Troupes du Roi** dans la Province de Dauphiné. Fait à **VIENNE (38)** le 3 Avril 1641. Vignette aux armes du DAUPHINÉ . Signature manus. - Placard (40 x 28) État B.

200/ 250 €

21 - (ILLE-ET-VILAINE). CHAVAGNE (35). BARONNIE DE CICÉ ET FIEF DE BEAUMONT - au sujet des propriétés des Seigneurs de FONTENELLES relevant des Seigneuries d'Artois et de Cicé - (22 pièces sur papier, en maj. entre 1642 et 1788) -

Aveu, Rolle de l'ancien Bailliage de CHAVAGNE dépendant de la Baronnie de CICÉ. (1758, 1777, 1788), papiers divers, expéditions, etc.

200/ 250 €

22 - (INDRE). 4 Pièces manuscrites XVIIIe S., XVIIIe S -

2 Cahiers manuscrits papier et parchemin concernant la **Châtellenie et Marquisat de VATAN** :

1) VATAN 30 Juin 1643 - Contrat passé pardevant Pierre Bertrand notaire juré sous le scel de la Châtellenie de VATAN - Reconnaissance par Jean et Louis COUSINS de **la Métairie dépendant de l'Hôtel Dieu de VATAN** de 2 muids de blé et avoine, trois chapons et un porc d'une valeur de 30 francs. Manuscrit 42 pp in-4° (expédition papier) -

2) 29 Avril 1663, Bail de la Métairie de l'Hôtel Dieu, **située paroisse de LIGNIERS**, pardevant Alexandre PETIT Garde du scel et Contrats de la Terre et Justice du Marquisat de VATAN, pour Messire Alexandre de **FAUTEREAU Chevalier, marquis de Meinières et Vatan (Vastan) par moitié**. Manus. 39 pp in-4° parchemins

+ (**Duché de CHÂTEAURoux**) - Devant les Notaires de Paris, François D'AUSSIGNY Bourgeois de Paris, y demeurant, rue des Petits Champs, rend Foy et Hommage et Serment de fidélité à Mgr **Louis Henri de BOURBON** pour raison de la Terre et de la **Seigneurie d'HARTON** située au bourg et paroisse d'**ARTON en BERRY**. (ARTHON 36) - Enregistré au Duché de CHÂTEAURoux le 22 août 1720 - Expédition en parchemin 3pp in-folio.

+ Mémoire de défenses d'une Sentence rendue dans la **JUSTICE DE BUXEUIL (36) le 30 août 1790 V.S. (vieux style)** contre Jean DANET et Sulpice PIAT tous deux beaux-frères concernant des arbres de la Métairie de GUILLY à **GUILLY (36)** - Manuscrit 12 pp in-4°.

l'ensemble : 250/ 300 €

23 - SOMME. Liasse de 7 pièces manuscrites concernant une affaire de justice entre des Laboureurs de **NESLE (80)** et

<p>l'Intendant de SOISSONS de 1647 à 1662 au sujet des baux de la Terre d'HOMBLEUX (80) et à la redevance de 24 setiers de blé, mesure de PÉRONNE. L'ensemble : 180/ 230 €</p>
<p>24 - (SOMME. AMIENS 1649). 2 INVENTAIRES pour la vente des meubles et titres délaissés par défunte Damoiselle Agnès DE HET Femme de Jacques LECOUVREUR Seigneur de RENENCOURT – Inventaire fait en la Ville d'Amiens le 11 Janvier 1649, manuscrit 108 pages in-folio et Vente faite en la ville d'Amiens le 23 Novembre 1649, manuscrit 14 pages in-folio –<i>Belle liste d'objets : Cafetière d'or, argenterie, une rose de Diamant garnie de 14 diamants, une bague d'or dans laquelle est enchâssé un diamant, deux petits colliers de perles, une petite montre d'argent mais aussi une table ronde en bois, des nappes, des serviettes, un miroir, une cotte de satin blanc garni de dentelles, etc.</i> - Les deux : 250/ 300 €</p>
<p>25 - MAZARINADE. 2 Pamphlets contre MAZARIN, imprimés sous la Régence de LOUIS XIV (1643-1654) : " La JOYE publique sur le retour de la Paix " - signé votre &&& D.P. - St Germain en Laye, le 2 Avril 1649 - 8pp in-4° - (réf: Moreau T2 p 82 N° 1739) + "Lettre burlesque à MAZARIN" (en vers) - Imprimé 8pp in-4° - 1649 - (réf: Moreau T2 p 107 N° 1816). 120/ 150 €</p>
<p>26 - (LOIRE ATLANTIQUE) DUCHÉ DE RAIS (de RETZ). Ensemble de 14 PARCHEMINS in-folio, in-4°, de 1652 à 1747, concernant la Seigneurie des HUCQUETIÈRES dépendant du Duché de Retz (Expéditions) - Quelques Sceaux sous papier et différents cachets de Généralités de Bretagne – Divers Aveux rendus aux Seigneurs de RETZ demeurant au Château de MACHECOUL (44); "Aveu rendu à Henry de GONDY Duc de Rais (RETZ) Pair de France, Capitaine de Cent hommes d'armes, Marquis de Belle Isle à cause de Sa Châtellenie et Seigneurie des HUCQUETIÈRES dépendant du Duché de RETZ" (Extrait.) 350/ 400 €</p>
<p>27 - MAZARINADE. 1652. « Relation véritable de ce qui s'est passé entre l'Armée de Messieurs les Princes & les Troupes Mazarines commandées par le Maréchal d'HAUQUINCOURT, apportée à Son A.R. par Monsieur le Comte de GAUCOURT. » Imprimé à Paris, chez Nicolas Vivenay, Imprimeur ordinaire de Monseigneur le Prince. 1652. 100/ 150 €</p>
<p>28 - QUINCARNON SEIGNEUR DE MORAINVILLE (MORAINVILLE-JOUVEAUX dans l'EURE). Archive de 35 Documents parchemins et papiers de 1653 à 1775, relatifs à cette ancienne famille de Normandie qui remonte à l'An 1180. Pièces concernant Robert de Quincarnon Seigneur de Morainville (Mort en 1681), Son fils Mathurin de Quincarnon Seigneur de Morainville (mort en 1716) & Son petit-Fils Alexandre Antoine de Quincarnon Seigneur de la Haye. Expéditions notariées de la Vicomté d'Evreux (27), du Duché et Pairie de Damville (27), , du Bailliage de la Vicomté de Breteuil (27), de Vicomté de Nonancourt (27), du Bailliage et Baronnie d'Illiers (27), de la Vicomté de Couches (27),... certificat militaire 1746, lettre. Cachets de la Généralité de Rouen, d'Alençon, et Paris... 250/ 300 €</p>
<p>29 - DRÔME. 1654. "Le Duc de LESDIGUIÈRES Pair de France Gouverneur et Lieutenant Général pour le ROY en DAUPHINÉ" (En-tête). Vignette aux Armes & Lettrine. Fait à GRENOBLE (38) 7 mars 1654. Nous Ordonnons aux Consuls & Habitants de la Ville de VALENCE (DRÔME), ensemble à ceux des Communautés mentionnées., de payer pour la subsistance du Régiment du sieur PRESLON logé en quartier d'Hiver. Souscription manuscrite. Placard (41 x 31) État B. 200/ 250 €</p>
<p>30 - ILLE-ET-VILAINE. 1655. RENNES – Arrêt du Conseil, au nom du Roi LOUIS XIV Roy de France et de Navarre (En-tête) au sujet du Sieur Olivier LAUNAY Sieur de La HOUSSONNIERE qui expose le désir de contredire " la sentence rendue par les juges de la juridiction de VAL VIEUX-VILLE du 20 décembre 1653... et qu'il appelle à conduire et les exposer devant les juges de CHATEAUNEUF... " - Donné à RENNES le 2 juin 1655 – Parchemin (13 x 27 cm) avec morceaux de sceau de cire Royal (fleur de lys) sur queue. 150/ 200 €</p>
<p>31 - (SEINE-ET-MARNE. MONTEREAU-FAULT-YONNE - GRAVURE de MERIAN, vers 1656 représentant la ville de MONTEREAU-FAULT-YONNE et ses remparts - Format (26,2 x 30,8 cm) + les marges - État B. 100/ 150 €</p>
<p>32 - (PESTE EN PROVENCE. 1656) – «Extrait des Registres du Parlement» de Provence, fait à AIX (13) le 7 Juillet 1656. « <i>La Chambre a ordonné durant les vacations pourvoyant sur la réquisition verbalement faite par le Procureur du Roy, & à la conservation de la Santé publique de la Province, a fait défense aux Supérieurs des Ordres & des Couvents des Religieux de cette Province, de recevoir aucuns religieux venants de NAPLES, & autres villes & lieux affligés de la maladie contagieuse du côté d'Italie, qu'il ne leur apparaisse des certificats des consuls des villes & lieux limitrophes par lesquelles ils seront entrés dans la Province, & sans au préalable en avoir averti les Consuls des villes...</i> » Placard (31 x 24) État A. 200/ 250 €</p>
<p>33 - 1657. PROVENCE – « LOUIS DE VENDÔME, Duc de Mercœur, Pair de France, Gouverneur & Lieutenant</p>

général pour le Roy en ses pays de Provence » (Entête, **Vignette à ses armes**). Fait à AIX (13) le 17 Avril 1657. Ordonnance à tous Consuls au sujet des Troupes qui sont logés dans la Province : « savoir pour chaque Compagnie de Cavalerie 20 livres par jours, pour ustancile outre & par dessus les 45 livres, & les 40 rations de fourrages portés par l'état du Roy, & pour chaque Compagnie d'Infanterie 26 livres par jour... ». Placard (38 x 26) Etat C.
180/ 230 €

34 - VENDÔME (Louis de BOURBON, 5° Duc-pair de VENDÔME, 4° Duc-Pair de MERCOEUR) Paris 1612 - Aix-en-Provence 1669. Il servit en Savoie, au Siègè d'Arras 1640, **Vice-Roi en Catalogne 1649/51, Commandant en Provence 1652**, puis en Italie 1656. Nommé **CARDINAL en 1667**, Il fut Lègat de France, **Petit-fils naturel d'Henri IV. Lettre Signée "Louis de VENDÔME", à LYON (69) 30 May 1658** - adressée à M. le Marquis VILLE Lieutenant Général des Armées du Roy, à TURIN (adresse + fermeture au fil de soie) - *"Monsieur. À mon Arrivée en cette Ville, j'ai trouvé deux des vôtres des 18 et 25 du courant, par lesquelles je remarque toujours la continuation de vos bontés et de votre souvenir. Ainsi vous puis je assurer que j'en ai beaucoup de ressentiment et que je rechercherai les occasions de vous le témoigner. Je resterai ici encore quelques jours, après lesquels je prendrai la route de Provence et ensuite celle de Catalogne, où j'aurai le bien de vous informer de toutes choses ..."*
200/ 250 €

35 - CHARLES-EMMANUEL II, Duc de SAVOIE, Chablais, Aouste, Genevois et Monferrat, Prince de Piémont, Roi de Chypre et c. (En-tête manuscrite). (1634-1675) Pièce signée pour une nomination d'un Sénateur de SAVOIE, donné à Turin (Italie) le 1^{er} Septembre 1659. « ...Constituons, établissons et députons Noble Claude de BLANCHEVILLE, Baron de Montaille, Notre Conseiller & Sénateur au Sénat de SAVOIE pour en exercer la charge première qui viendra à vaquer, et cependant j'aurai dès à présent des honneurs, dignités, autorités, et autres droits qui en dépendent... ». Diplôme (60 x 46,5), Sceau sous papier, traces de mouillures.
180/ 250 €

36 - TRAITÉ AVEC LA LORRAINE. 1662. « Déclaration du Roy pour l'enregistrement du Traité fait par Sa Majesté avec le Duc de Lorraine. » Du 8 Février 1662. À Paris, par les Imprimeurs & Libraires ordinaires du Roy, 1662. (10pp in-4°, en feuilles séparées.)
6 Février 1662. Traité franco-lorrain de Montmartre par lequel le duc Charles IV cède au Roi Louis XIV, ses duchés de Lorraine et de Bar mais en conserve l'usufruit.
120/ 150 €

37 - BRETAGNE. (ILLE-ET-VILAINE) RENNES, SAINT MALÔ. - 36 Arrêts de la Cour du Parlement de BRETAGNE imprimés chez VATAR à RENNES (35), (principalement), de 1663 à 1775, (Grand in-8°, déreliés.) savoir :
« Arrest de la Cour de Parlement touchant les Dîmes. (sur la requête de François de Villemonté Evêque de Saint Malo.) 1663. » + « Arrest de nosseigneurs de la Cour de Parlement de Bretagne. En forme de règlement, concernant les salaires des recteurs & administrateurs des Fabriques. 1663 » + « Extrait des registres du Conseil d'Etat du 9 Sept. 1673. Sur la requête de Balthazar Emery Me Chirurgien à S. Malo... » + « Commission à MM. de COETLOGON et Chamillart pour porter les Édits au Parlement de Rennes. 1673 » + « Extrait des registres du Conseil d'État, en faveur des Cordeurs, Priseurs & Arpenteurs. » + « Extrait des registres du Conseil d'État, sur la requête de Jean Fauconnet Fermier Général des Fermes unis & Domaines de sa Majesté. » + « Arrest de la Cour qui confirme aux Curés la somme de 300 livres, & à leurs Vicaires 150 livres, suivant la Déclaration du Roy du 29 Janvier 1686. » + « Extrait du Conseil d'Etat du Roy. Portant qu'à l'avenir il sera levé & perçu sur les chardons à Drapiers & Bonnetiers, sortants du Royaume, dix livres de la Balle pesant 150 livres. 1689 » + « Arrest de la Cour, rendu sur la remontrance de M. le Procureur général du Roy, concernant les Assemblées & Délibérations des Paroisses de cette Province. » 1689 + Arrest... du 23 Janvier 1691, concernant les Droits de Glandages, Pacages, chauffages & tous autres Droits d'Usages. » + Arrest... du 12 Février 1692 qui ordonne l'exécution de l'arrest du parlement de Bretagne du 18 déc. 1682, & que les Faux-sauniers de la Province de Bretagne poursuivis & arrêtés ès Provinces d'Anjou et du Maine, seront conduits ès prisons de ladite Province, pour estre leur procès instruit... » + « Arrest du Conseil d'État du Roy, concernant les Aveux des Saisies féodales. Du 12 May 1693 » + « Ordonnance du Roy,... concernant la vente des Bleds (Blés) des 9 & 12 Sept. 1693 » + « Arrest de la Cour, rendu sur les Conclusions du Procureur général du Roy, qui sursoit toutes les instances & Procès Civils des Gentils hommes servant actuellement Sa Majesté. Du 6 May 1695 » + « Arrest de la Cour rendu sur les conclusions de Mr le Procureur Général du Roy, qui fait défenses aux Recteurs ou Curés d'interroger les Témoins qui se présentent à eux, pour mettre leurs noms aux Monitoires qui auront été publiés. 1696 » + « Nouveau Tarif... portant règlement des Droits, Salaires et Vacations des Greffiers des Présidiaux & autres juridictions Royales, de la Province de Bretagne. Du 13 May 1698 » + « Règlement de la Cour, rendu sur les Remontrances du Substitut de Monsieur le Procureur Général du Roy, concernant la Police générale. Du 17 nov. 1698 » + « Règlement de la Cour, rendu sur les conclusions de Mr le Procureur général du Roy, enjoignant au Sénéchal & Substitut du Procureur général de RENNES de faire la visite des Maisons de cette Ville qui menacent de ruine, pour y pourvoir. » du 31 Déc. 1698 + « Arrest de la Cour... enjoignant à toutes personnes qui ont des grains en bernés de les faire battre incessamment... » 1699 + « Arrest de la Cour... qui règle les Droits qui doivent être perçus par les Greffiers, Notaires & Huissiers qui travailleront à la Réformation du Duché de Penthievre. Du 31 Août 1699 » + « Commission à Mr le Maréchal d'Estrées pour commander en Bretagne. » 1701 + « Arrest de la Cour concernant les Délibérations des Paroisses de la Provinces de Bretagne. » du 9 Déc. 1702 + « Arrest de la Cour qui juge les receveurs et administrateurs des Hôpitaux de RENNES, sont exempts de tutelle, curatelle, & nomination à icelles, & C. » du 30 Octobre 1711 + « Arrest de la Cour... qui ordonne que les Arrests & Règlements d'icelle concernant les délibérations & assemblées de Paroisses, l'administration des Biens de l'Église,... seront bien & dûment exécutés dans la Paroisse de Vallet, & C. » - du 28 May 1718 + « Arrest de la Cour du Parlement de Bretagne,... qui supprime un Décret de l'Inquisition, daté du 16 Février & publié à Rome le 8 Mars 1718. » + « Arrest de la Cour... qui fait défenses à toutes personnes de faire des Magasins de Blés, à peine de cinq cents livres d'amende. 18 mars 1720 + « Lettres patentes du

Roy, pour accorder à ceux qui feront rebâtir leurs Maisons dans la Ville de RENNES (incendiée) la faculté d'Emprunter au Denier vingt. 1722 + (Incendie de RENNES) « Arrest du conseil d'Etat du Roy, qui oblige les particuliers de RENNES de faire leurs Soumissions pour rebâtir, faute de quoi, sera procédé à la vente des emplacements. » du 12 Avril 1723 + « Arrêts et Règlements de la Police générale tenue au Palais du 3 mars 1724. » + « Arrest de la Cour... qui fait défenses à tous Juges de la Province de décerner aucune Commission rogatoire aux recteurs des Paroisses d'entendre les témoins... » 1727 + « Lettres patentes du Roy, sur Bulle, touchant le Concours des Cures de Bretagne. » 1741 + « Lettres patentes du Roi, portant continuation du Parlement de Bretagne, par les Officiers de ladite Cour. Du 9 Janvier 1766 » + « ... Délibération prise le 3 nov. 1762 par les Gens des Trois États de la Province de Bretagne, convoqués à RENNES,... d'emprunter... » + « Arrest portant suppression d'un Imprimé intitulé, Procédure de Bretagne ou Procès extraordinaire instruit & jugé, & c. du 11 mars 1770 » + « Lettres patentes du Roi, pour l'exception du Droit d'aubaine aux Danois, adressées au parlement de RENNES. » 6 Juin 1772 + « Lettres patentes du Roi, portant établissement d'une caisse d'amortissement pour l'extinction des dettes de la Province de Bretagne. » du 11 Février 1775. » -
L'ensemble : 450/ 500 €

38 - CANAL DU MIDI. CANAL DU LEZ (Hérault). 6 Imprimés in-folio de 1667 à 1739. (Quelques défauts du temps)/
« Avis à Messieurs Les Capitouls de la Ville de TOULOSE (TOULOUSE) pour faire en sorte que le Canal Royal de la communication des Deux Mers, Océane & Méditerranée soit fait dans les fossés de la Ville, le port & havre des bateaux au dessous du moulin du Bazacle entre les deux portes de la Ville, & qu'il soit fait un Canal depuis la rivière de Garonne au dessus du moulin du Château d'environ deux cents toises pour joindre le Canal Royal. » (vers 1667). Impr. 18pp in-folio.
+ **Arrest rendu le 17 janvier 1702** « sur la requête de Thomas Templier, Fermier Général des Gabelles tendante à ce qu'il plut à Sa Majesté, ordonner la navigation de la Rivière du LEZ, tant pour le transport des Sels du Pécais (Peccais), que pour toutes sortes de marchandises... » Impr. 2pp in-folio
+ « **Transaction de l'année 1657**, passée entre le chapitre St Sauveur de MONTPELLIER & les Propriétaires des Prés de LATTES. » Impr. 2pp in-folio
+ « **Transaction de l'année 1658**, passée entre le chapitre St Sauveur de Montpellier & les Propriétaires des Prés de Lattes. » Impr. 2pp ¼ in-folio
+ **Lettres Patentes d'érection de la Baronnie de LATTES**, Baronnie de SOLAS et PART-ANTIQUÉ, en Marquisat, sous le nom et appellation de SOLAS. Du mois de Décembre 1675. » Impr. 6pp in-folio
+ « **Arrêt du Roy, du 26 Octobre 1739**, qui déclare les Ports de Villeneuve, Pérols et Manguio, obliques et prohibés. » 8pp in-folio.
180/ 230 €

39 - (AISNE.) TERRE ET SEIGNEURIE DE NOGENTEL (02) ET DE PAIERIE DU FIEF ET SEIGNEURIE DE NESLES-LA-MONTAGNE (02) leurs appartenances et dépendances, le tout situé proche CHATEAU THIERRY -
Liasse de trois pièces : Quittance de Dame VALENTIN épouse BOUZITAT Seigneur de CHANAY demeurant au Cloître des Bernardins paroisse Saint Nicolas du Chardonnet, de 4623 Livres payée par Mr François Michel LE TELLIER Marquis de LOUVOIS sur le prix de la terre de NOGENTEL de NESLES, 22 août 1685, papier 6pp in-folio - Opposition du Sr Vincent de BOUZITAT au décret de la terre de Nogentel. 13 Sept 1684, Parchemin 1p in-4° - 27 avril 1665 Constitution de 222 L. par Salomon DE LA MOTHE à Vincent de BOUZITAT, Parchemin 11 pp in-folio - Cachets Généralité de Paris - On joint : Décharge de Marie Françoise DAGNEAUX demeurante à LAON (02), Laon 1702.
150/ 200 €

40 - MARNE. 1666. SEIGNEURIE DE BEZANNES. 2 Manuscrits :
Bailliage de VERMANDOIS, Contrat d'acquisition de la Terre de BEZANNES en ce qui concerne la Roture. Messire REGNAULT DE BEZANNES vend à Pierre GARGANT Sieur de Soudron Conseiller du Roy et Commissaire Ordinaire de Sa Cavalerie Légère, la terre de BEZANNES, passé à REIMS (51) le 17 mars 1666 - Manuscrit de 11 pages grand in-folio + Copie du Contrat de l'Acquisition de BEZANNES faite par Mr de GARGANT, passé à REIMS, en 1666. Manuscrit de 19 pages in-folio.
200/ 250 €

41 - BEAUFORT (François de Vendôme, duc de) Petit-Fils d'Henri IV. Cousin germain de Louis XIV. *Pendant la Fronde, il prit la tête des ennemis de Mazarin. Il fut surnommé « le Roi des Halles. ». Gouverneur de Paris. Grand-maître et Surintendant général de la navigation en 1658. Il fut chargé en 1664 d'une expédition contre les Barbaresques. (Paris 1616 - Tué en 1669).*
Pièce signée à son entête en tant que « **Surintendant général de la navigation et commerce de France, Généralissime des Armées navales de Sa Majesté.** » - **Commission de Lieutenant de Vaisseau Garde Côte** au Sieur HERPIN, fait à Paris le 24 Décembre 1667, « pour servir à la **garde des côtes maritimes de Ponant et à l'escorte et conservation des navires marchands** appartenants à ses sujets, sous l'autorité et les ordres du sieur LANGUILLET Capitaine commandant le **Vaisseau du Roy nommé ST JEAN DE BAYONNE.** ». Parchemin (19 x 48).
450/ 500 €

42 - PROVENCE. 1667. PÉAGES. DOUANE - Arrêt du Conseil d'État du ROY LOUIS XIV, Comte de Provence, Forcalquier et terres adjacentes, pour la vérification des Titres et Pancartes des Péages qui se lèvent par terre dans le Pays de Provence. Et Ordonnance des Commissaires députés par Le Roi en Provence : OPPEDE Premier Président au Parlement de Provence, T. de FORBIN DE JANSON Evêque de Digne, Louis de FORBIN D'OPPEDE Evêque de Toulon, TUBEUF, GUIDY. Fait à Aix (13) le 20 Juin 1667. Vignette et lettrine.
Placard (51 x 37) État B.
200/ 250 €

43 - (NORD) LA PESTE À LILLE, à BAILLEUL et à WERVICQ. 2 Placards Imprimés à LILLE, chez Nicolas RACHE, à la Bible d'or, 1670.

"Les Messieurs les Echevins, Conseil, et 8 Hommes, commis à la Chambre de Santé établie en la Ville de LILLE » (Entête, Lettrine) "Étant informés que **le mal contagieux commence à prendre pied en la ville de WERVY**, & que la continuation du commerce avec ladite ville pourrait porter quelques mauvais effets... Ont interdit..." du 12 Août 1670. (32 x 19 cm). -

+ "Les Messieurs les Echevins, Conseil, et 8 Hommes, commis à la Chambre de Santé établie en la Ville de LILLE » « Informés que **la maladie contagieuse a commencé de prendre en la Ville de BAILLEUL** & au voisinage d'icelle, ont défendu... de venir de Bailleul en cette Ville, ou d'y faire entrer aucunes denrées ou marchandises venants dudit lieu... du 5 Septembre 1670. » (32,5 x 20,5 cm)
120/ 180 €

44 - 1672. TOULOUSE (31). DROIT DE CANAL. Extrait des registres du Conseil d'État **qui défend aux Capitouls et Consuls de TOULOUSE,.. de lever les droits** de subvention, commutation & tous autres droits qu'ils lèvent en ladite ville, sur les denrées & **marchandises qui passent dans le terroir & Gardiage de ladite ville, soit par le Canal de communication des Mers**,... pour gagner la Garonne ou par terre, pour être embarqués icelui, à peine de concussion. Versailles 7 mars 1672. Collationné près le Parlement de Toulouse, Signature manus. Vignette et lettrine - Placard (44 x 32). Etat B.
180/ 230 €

45 - L'ITALIE par P. DU-VAL Géographe ordinaire du Roy. 1675. 2 Cartes géographiques. (44,5 x 59 cm) « Ile de SARDAIGNE » + « Carte du ROYAUME DE NAPLES où sont les DEUX SICILES. » Brûlures, et quelques manques. On joint « LA DALMATIE » (Importante brûlure et manque de papier.). à voir.
80/ 100 €

46 - BOURGOGNE. COLLECTION DE 19 PARCHEMINS et un papier ancien sur la Bourgogne ou l'actuel CÔTE D'OR - BEAUNE, MAGNY ST MÉDARD, AUXONNE, ÉTAIS (21) :

Acquest pour Claude LARDILLON Procureurs notaire royal à Beaune sur Vignerons demeurants à Gamay et Chassagne Montrachet. 1678.

+ Extrait des registres du Conseil d'Etat du 22 mars 1735, qui confirme le privilège de ne pas payer le Droit de Foraine pour les habitants d'Auxonne, sur les vins, eaux de vies et tous autres denrées.

+ Relief donnée à Dijon en 1753 + Contrat d'acquisition du domaine situé à Magny St Médard 1685. Constitution de rente 1657

+ Acquisition de la Terre et Seigneurie d'ÉTAIS (21), pour le Chevalier de SAINT BALIN contre M. JOBERT secrétaire du Roy, du 5 Déc. 1774 . Expédition sur parchemin timbrée de la Généralité de DIJON, 19 pages in-4° -
350/ 400 €

47 - (DOUBS.) ARCHIVE FAMILIALE. 32 Papiers de 1679 à 1783, concernant la Famille GUIGNET de MOUTHIERS HAUTE PIERRE (25) et autres familles. Il est question, entre autre, d'une rente au profit la **Confrérie de la Croix d'ORNANS (25)**, d'assignation, de partage, grosse d'achat, double d'un contrat de mariage, échange, donation.
250/ 300 €

48 - ANGLETERRE. 2 Imprimés 1680 et 1683. à TOULOUSE, chez Jean BOUDE, Imprimeur du Roy, des Etats-généraux de la Province de Languedoc,
« **HARANGUE DU ROY D'ANGLETERRE** prononcée à l'ouverture du Parlement. » du 31 Octobre 1680 - Impr. à TOULOSE (Toulouse), chez Jean BOUDE, Imprimeur du Roy, des Etats-généraux de la Province de Languedoc, de l'Université, de la Cour, près le Collège de Foix ; 4pp in-4°.

« **L'ADRESSE qui a été présentée au Roy de LA GRANDE BRETAGNE**, à Windsor, par le Maire & les Aldermans de Londres, sur le sujet des privilèges de la Ville. Le Discours que le Garde des Sceaux leur a fait au nom de Sa Majesté Britanique. Et les réglemens qui leur ont été proposés sur le même sujet. » Impr. à Toulouse chez Jean BOUDE, 1683.
100/ 150 €

49 - (ALLIER) CLERGÉ. 1683. 80 Pièces manuscrites. Liasse de documents sur MOULINS et diverses localités de l'Allier (CHANTELLE, VOUSSAT, CHIRAT), et la famille BRISSON de La MOTHE, XVIII^e S.- XVIII^e S., dont : Reçu pour la Visitation de MOULINS (Signature de Sœur L.H. de SOURDEILLES, Supérieure, 1683) + Reçus pour le Couvent des Minimes de MOULINS (1693-1706) + une vingtaine de reçus signés de la Prieure d'YZEURE (1695-1706) + Extraits des nouvelles appartenant au Prieur de VOUSSAC, à CHIRAT.
250/ 300 €

50 - FÉMINISME. 1686. « Édit du Roy concernant les contraintes par Corps contre les Femmes et les Filles. » Registré en la Cour des Aydes le 23 février 1686. Impr. à Paris chez Muguet imprimeur du roy & de son Parlement, rue de la Harpe, aux trois Rois. 1686 ; 4pp in-4°
80/ 100 €

51 - PRINCES DE MONACO. 2 Lettres : LOUIS 1^{ER} Prince de Monaco et HONORÉ V, Prince de Monaco
1) LOUIS 1^{ER} PRINCE DE MONACO, né Lodovico GRIMALDI (Monaco 1642 - Rome 1701) *Il était le fils d'Hercule de Grimaldi, marquis des Baux. Petit-fils du prince Honoré II de Monaco qui, en 1641, avait choisi le parti de la France contre*

l'Espagne, le prince Louis, né en 1642 est le filleul du roi de France dont il porte le prénom. Il succéda à son grand-père en 1662. Devenu prince souverain à l'âge de 20 ans, il remet en vigueur le droit de péage sur les bateaux de commerce. Louis 1^{er} fut envoyé en 1699 par Louis XIV comme ambassadeur du Roi auprès du Saint-Siège.

Lettre autographe signée « Lodovico GRIMALDI » de CALAIS le 9 Mai 1687, adressée à un banquier. Texte en italien. 1p (19 x 17)

2) HONORÉ V, PRINCE DE MONACO, Duc de VALENTINOIS (Paris 1778 – 1841) Prince souverain de Monaco de 1819 à sa mort. Baron de Monaco et de l'Empire, Pair de France. Il s'occupe de son État depuis Paris, il siège à la Chambre des Pairs comme Duc de Valentinois.

Lettre autographe signée « Prince de MONACO, Duc de VALENTINOIS », Paris le 30 Avril 1819, 1p in-8° - « Je vous renouvelle, Monsieur, mes remerciements pour le Congé que vous avez accordé à Mr Bannet. Une indisposition ayant retardé mon retour, il n'a pas cru pouvoir le devancer, ni le quitter dans cette circonstance. J'espère que cette nouvelle preuve de son attachement ne lui nuira pas dans votre esprit et que vous voudrez bien lui accorder votre bienveillance comme par le passé... »

Traces de montage au verso, un angle déchiré hors texte, restauré.

350/ 400 €

52 - (RÉGIMENT DE LOUIS XIV). "CONGÉ pour un soldat du RÉGIMENT DE CHAMPAGNE" - 1 page (44 x 34) gravée rempli à l'encre, **Décoratif** - délivré à Jean ROUDT, dit Laducat, servant en qualité de soldat depuis 20 ans dans la Compagnie de VILLEZAN, où il a été estropié d'une main. Fait à CHARLEMONT (08) le 5 février 1687 - Pièce signée COTIGNON - (petites consolidations).

120/ 150 €

53 - 1689. LILLE (59). BATELLERIE. COMMERCE. Ordonnance concernant les "abus et désordres des Bateliers navigants en tour et chargeants marchandises pour les conduire de LILLE vers Warneston, Commines, Wervik, Menin, Courtrai, Gand..." - Fait en Conclave le 10 octobre 1689 - Vignette & lettrine -

Placard (41 x 33) État B.

180/ 230 €

54 - LILLE (59). 3 PLACARDS LOUIS XIV, de « Nous Reward, Mayeur, Échevins, Conseil, et Huit-hommes de la Ville de LILLE. » (Entête, vignette et lettrine, Impr. 31 x 20) -

Ordonnance qui défend de boire pendant les Fêtes et Dimanches dans les cabarets & chez les vendeurs de Chocolat et autres liqueurs, & aussi de jouer au Billard pendant l'Office divin, avons de plus défendu et défendons d'aller chez les Ménestriers & Joueurs d'instruments pour y danser et jouer pendant les mêmes heures, sous les peines et amendes... touchant les Cabarets. Fait en conclave le 19 août 1690. (trous de vers) -

+ **Défense aux Maîtres & Suppôts du Corps des Fripiers d'étaler les marchandises** qu'ils exposeront en vente hors de chez eux à l'endroit de leurs Maisons, au delà de la première saillie de leur dites maisons. (Ils empêchent le passage des carrosses et charriots et des habitants.) Fait en Conclave le 28 novembre 1705.

+ **Défenses aux Marchands de Plantes, de Fleurs et Bouquets**, de se placer à l'avenir sur la petite place, leur ordonnant de se ranger dans la rue du Curé, entre celles de Prêtres & Esquermoise, devant le grand Cimetière de S. Estienne... fait en Conclave le 24 septembre 1706.

150/ 200 €

55 - ROUSSILLON. 1691. Parchemin signé Germain Michel CAMUS DE BEAULIEU Chevalier, Conseiller du Roi, et son Procureur général en son Conseil Souverain du ROUSSILLON - Commission de M. Raphael Ortega et Clausel, pour faire en notre absence, l'administration de la Justice en la cour du Conseil souverain de Roussillon au Tribunal du domaine de sa Majesté, et en celui des Gabelles... Fait à Paris au petit Arsenal le 5 février 1691.

Parchemin (37 x 52) État B.

120/ 150 €

56 - (LOUIS XIV. CALVADOS.) Parchemin signé LOUIS XIV (Secrétaire), contresignée PHELYPEAUX - Nomination de Me Jean LARIVIERE Prêtre du Diocèse de BAYEUX à la Cure de BRÉVILLE (14) « qui vaque par le décès de Me Guillaume de LA PORTE dernier titulaire et paisible possesseur de ladite Cure, dont la nomination et présentation nous appartient à cause de la garde noble des enfants mineurs du feu sieur Marquis de MAILLOC auquel le patronage de ladite Cure appartenait à cause de sa Terre de BRÉVILLE... » - Donné à VERSAILLES le 20 Avril 1691. - Parchemin (32 X 47) à l'entête « LOUIS par la Grâce de Dieu Roy de France et de Navarre... »

150/ 200 €

57 - 1693. LANGUEDOC. RIZ, POIS, FÈVES, & autres LÉGUMES. "Arrest du Conseil du Roy, portant que le Ris, les Pois, Fèves, & autres Légumes & Grains qui seront apportez dans le Royaume, & transportez d'une Province dans une autre, seront exempts de tous droits. 22 décembre 1693. signature. Fait au Conseil du Roy, à Versailles. publié à NARBONNE (11), par DE LAMOIGNON Intendant de Languedoc.

Placard (34 x 25) État C. quelques manques.

80/ 100 €

58 - 1697. (AUDE). « Sommaire bref des **INDULGENCES et Grâces** concédées par plusieurs Pontifes, confirmées par le **Saint Père le Pape URBAIN VII**, aux Confrères et Confrèresses qui se sont enrôler de nouveau à la **Confrérie de Notre Dame d'Espérance**, fondée en l'Église de l'Hôpital général de la Ville de PERPIGNAN (66), comme apert de l'Original de la Bulle donnée aux Calandes de Janvier de l'Année 1633. Nous permettons la publication des présentes indulgences, dans la Ville & Diocèse. **Donné à NARBONNE (11) le 19 Août 1697 - 3 Vignettes** : Royale, du Clergé & Christ en Croix.

Placard (39 x 29) Etat B.
180/ 230 €

59 - 1701. LANGUEDOC. CANAL DU LEZ. "TARIF des Droits qui doivent être perçus sur le Canal du LEZ." pour le transport des marchandises & denrées qui seront Voiturées sur iceluy, suivant les articles & conventions passés avec les Consuls de MER, & Corps de Marchands Bourgeois de la ville de MONTPELLIER. Permission de Mgr DE LAMOIGNON, à la Marquise de SOLAS, veuve de GRAVES, de faire procéder à nouvelle publication & affiche. MONTPELLIER 16 Juin 1701.

Placard (48 x 36) État A.
180/ 230 €

60 - Henry Jules de BOURBON-CONDÉ (Paris 1709-1709)

Pièce signée "HENRY JULES DE BOURBON" Prince de CONDÉ, Premier Prince de Sang, Premier Pair et Grand Maître de France, Gouverneur et Lieutenant Général pour le Roy en ses Provinces de BOURGOGNE ET BRESSE - Certificat pour le Sieur "Hermant de Varignolle, Gentilhomme servant du Roy, a bien et fidèlement servy Sa Majesté en ladite qualité,... fait à PARIS le 30 Septembre 1701. » 1p grand in-folio.

150/ 200 €

61 - 1702. COMTÉS D'AGENOIS & CONDOMOIS. "De par le Roy, On fait savoir qu'en conséquence de l'Édit d'avril 1702...; il sera procédé à la **Vente & adjudication à titre d'Inféodation & Propriété incommutable à perpétuité**, de la Justice haute, moyenne & basse **des Paroisses qui dépendent du Comtés d'Agenois & Condomois**, au profit des plus offrants; ensemble des Droits de Chasse & Pêche, des droits honorifiques, & du **droit de Ban Vin...** s'adresser chez Arnaud en son Bureau à Bordeaux. Vignette royale.

Placard (40 x 26) État B.
100/ 120 €

62 - VENDÔME (Louis Joseph, Duc de PENTHIÈVRE, puis Duc de) 1654 - 1712 - **Célèbre Général, Duc de Mercoeur et d'Étampes, Prince d'Anette et de Martigues, Pair et Général des Galères 1694, Gouverneur en Provence, Capitaine Général en Catalogne, Général des armées de Sa Majesté en Italie.**

Lettre autographe signée "Louis de VENDÔME" à l'entête imprimée de ses Nom et Titres. Il est ordonné au sieur de LAVAL de se rendre à MANTOUE pour y faire les fonctions d'Aide Major de ladite Place ... Donné à **GUASTALLA (Italie)** le 9 Février 1703. 1p in-4°.

220/ 280 €

63 - 1706 (BOURGOGNE & BRESSE). "Ordonnance du Roy, portant **AMNISTIE en faveur des CAVALIERS, DRAGONS & SOLDATS Français** qui ont déserté les troupes de Sa Majesté, à condition que dans le premier Septembre prochain ils prendront party dans celles qui sont employées dans ses Armées, & serviront pendant quatre années consécutives." Fait à **MARLY (78)** le 1er Juillet 1706 signé **LOUIS XIV**, et plus bas, CHAMILLART. du 1 Juillet 1706. suivi de l'Ordonnance d'**Henry Jules de BOURBON, Le Prince de CONDÉ**, Premier Prince de sang, Premier Pair et Grand-Maître de France, Gouverneur & Lieutenant Général pour le Roy en ses Provinces de BOURGOGNE & BRESSE. Fait à PARIS le 8 Juillet 1706. Vignette & lettrine.

Placard (45 x 35) État A.
250/ 300 €

64 - 1706. Jean Duc et Comte de MARLBOROUGH, Prince du Saint Empire, Marquis de BLANDFORD, Baron de CHURCHILL D'AYMOUTH & de SANDRIDGE,... Grand Maître de l'Artillerie, Colonel du 1er régiment des Gardes, **Capitaine Général de ses Armées, & Commandant en Chef l'Armée Confédérée;** (En-tête). Fait au Camp de Beaulieu ce 16 mai 1706. "Comme le bon Dieu a béni les justes Armes des Hauts Alliés par la **défaite de l'Armée de France**, & que là-dessus **Nous sommes entrés dans le Pays-Bas Espagnol**, que Nous reconnaissons appartenir légitimement à **sa Majesté Catholique le Roy CHARLES III**, & que nous voulons protéger ledit pays & tous les Habitants de tous leurs biens et effets comme bons Sujets de sa dite Majesté. Nous défendons par la présente à tous les Officiers & Soldats de Notre Armée de faire le moindre tort audits habitants..., déclarons en outre que **les soldats qui seront trouvés au pillage... seront sur le champ punis de mort.**" -

Placard (41 x 32) État A.
200/ 250 €

65 - Maréchal de CHAULNES (Louis Auguste d'Albert d'Ailly, duc de) Maréchal de France en 1741. Connu d'abord sous le nom de Vidame d'Amiens (1675 - 1744) .

Pièce signée Louis Auguste d'ALBERT D'ALLY Vidame d'AMIENS, Brigadier des Armées du Roy, Capitaine Lieutenant de la Compagnie des 200 Chevaux-légers de la Garde Ordinaire du Roy (En-tête imp.) - Congé absolu pour Fauste de MARZAT Ecuyer sieur de CHABROÛILLIE l'un des 200 Chevaux-Légers de la Compagnie pour aller se remettre de ses **blessures qu'il a reçu à la Bataille de RAMILLY**. Donné à **VALENCIENNES (59)** 1er Août 1706 - Cachet de cire à ses armes. 1 p (36 x 26) Belle pièce. *BATAILLE DE RAMILLIES (Belgique) Défaite de Villeroy par Marlborough le 23 mai 1706.*

120/ 180 €

66 - PROVENCE. 1706. DRÔME. "Ordonnance du Roy, portant **AMNISTIE en faveur des SOLDATS DE MILICE** qui n'ont pas joint les Recrues des Paroisses où ils ont été nommés, & de ceux qui ont déserté des Régiments où ils devaient servir, à condition qu'ils prendront parti dans les **Troupes de l'Armée de Flandres.**" (*Clémence de LOUIS XIV envers la*

peine des Galères des Déserteurs) du 5 Juin 1706 - Ordonnance du **Comte de GRIGNAN** Chancelier des Ordres du Roy, Commandant & Lieutenant Général de Sa Majesté en PROVENCE - Fait à **GRIGNAN (26)**, le 17 Juin 1706 - Vignette et Lettrine.

Placard (47 x 35) État A.
220/ 280 €

67 - 1707. (AUDE. ESPAGNE) PRISE DE LÉRIDA (Ville d'Espagne). Lettre du Roy à Mgr l'Archevêque et Primat de NARBONNE, pour faire chanter un TE DEUM; en action de grâces de la Prise de Lerida. à **NARBONNE** dans le Palais Archiépiscopal le 7 décembre 1707 - « les Troupes des deux Couronnes commandées par un prince de l'Auguste sang de LOUIS LE GRAND, & animées par sa valeur, viennent de réduire à l'obéissance de Philippe V Roi d'Espagne, une Place que nos ennemis croyaient imprenable par son heureuse situation, & par la force de ses remparts... ».

Placard (47 x 38) État A.
200/ 250 €

68 - (HAUTE-SAVOIE. SAÔNE-ET-LOIRE). Plus de 65 Documents et quelques lettres, de 1710 à 1786, relatives à Noble famille de MOLAND Baron de SAINT MARCEL et concernant la Seigneurie de CHILLY D'ESTAUX (74) et la Seigneurie de la SAUGÉRÉE (à Étrigny 71) - (qq. défauts) -

Affaires seigneuriales du XVIIIe s. ; Transaction entre Noble Philibert ESCHAQUET de CHILLY D'ESTAUX, seigneur de la Rente de CHILLY et Jacques PICHOLLET de la Paroisse de CHILLY 1722 ; Mémoire des sommes que Melle l'Evêque doit à M. le Comte d'ANGEVILLE pour 6 années de bail sur la terre de SAUGÉRÉE, 1722 ; Mémoire pour les créanciers de Dame Éléonor Scholastique D'ANGEVILLE Veuve de Coesar DE MOLAN Seigneur de la terre et fief de LA SAUGÉRÉE 1727 ; État de la Succession de M. Jean François DE MOLAN décédé au Château de la SAUGÉRÉE en Bourgogne, 1763 ; Pièces de procès du Seigneur de la SAUGÉRÉE contre le Marquis de DIGOINE; Pièces de MARIGNY ST MARCEL (74) timbrées de la Généralité de SAVOIE ; Eléments de Généalogie... -

320/ 380 €

69 - 1713. ANJOU. (PRISE DE FRIBOURG, Ville Suisse). "LETTRE DU ROY, à Monsieur D'AUTICHAMP Lieutenant de Roy en ANJOU." (En-tête, grande vignette & lettrine) Écrite à Versailles le 26 Novembre 1713, signé LOUIS XIV, et plus bas, PHELYPEAUX & ordonnance **DE BEAUMONT D'AUTICHAMP**, de faire des Feux de joye dans toutes les Villes qui sont sous notre Commandement, pour la **Prise de la Ville de FRIBOURG (par le Maréchal de VILLARS)**, Nous vous enjoignons d'en faire faire un pour marque de réjouissance publique."- à **ANGERS (49)** ce 16 Décembre 1713. Placard (48 x 39). État A.

280/ 350 €

70 - 1716. ROUEN (76). BILLETS DE CHANGE - "Déclaration du Roy, concernant les **LETTRES & BILLETS DE CHANGE, & autre Billets payables au Porteur.**" - Données à Paris le 20 juin 1716 - suivi de l'Ordonnance de Jean Prosper GOUJON, Chevalier, Seigneur de GASVILLE et de COUTTE, Intendant dans la Généralité de ROUEN - Impr. chez Jean-Baptiste BESONGNE, Imprimeur de Monseigneur l'Intendant, rue Ecuycere. Vignette & Lettrine.

Placard (45 x 36) État B.
200/ 250 €

71 - PARIS. 1717. LOTERIE - « Arrest du Conseil d'Etat du Roi concernant la Loterie de l'Hôtel de Ville de PARIS » signé PHELYPEAUX - Fait à Paris le 16 Octobre 1717 - « *Sur la somme de Cent mille livres qui sera reçue, il sera prélevé Dix mille Livres pour composer 68 Lots d'argent comptant, pareils à ceux des Loteries ordinaires...* » - Vignette & Lettrine.

Placard (40 x 32) État A.
180/ 250 €

72 - AISNE. SEIGNEURIE DE SOUPPIR. GLENNES (02) & BASLIEUX-LES-FISMES (02) -

10 Papiers et parchemins concernant Charles Fabio BROCHETON, Conseiller du Roi, Avocat à SOISSONS, Receveur de la Terre et Seigneurie de SOUPPIR, lieutenant en l'Élection de SOISSONS :

Arpentage et partage pour le Sieur Nicolas DURIEZ et sa femme des héritages à eux appartenants au terroir de Glanne (Glennes 02), fait par LETOFFÉ arpenteur à Fismes 1718 + Copie des partages de terres appartenant à Mr BROCHETON + Arpentage des terres de GLENNES les BAYEUX fait en 1777. (Dessins des terres) + Bail à Ferme pour 9 ans par M. BROCHETON avocat à Soissons au profit du sieur DELAISTRE Laboureur à GLENNES près BEAURIEUX 1787 + Acquisition pour Charles BROCHETON Avocat et receveur de la Terre de SOUPPIR. (1726- 1727) + Arpentage sur le Terroir de Glanne (Glennes) et lieux voisins à la requête de Charles BROCHETON 1730 + Bail 1786.

250/ 300 €

73 - AUVERGNE. HAUTE-LOIRE. ST-ILPIZE. Correspondances familiale. 30 Lettres adressées à la Famille FABRE Notaire Royal à St Ilpize de 1739 à 1769 et à la Famille BELMONT, Avocat en Parlement, Bailli de St-Ilpize de 1720 à 1813.

250/ 300 €

74 - (HAUTE-GARONNE) VILLEMUR-SUR-TARN. FOUCQUET DUC DE BELLE-ISLE Maréchal de France - Pièce signée du Comte de BELLEISLE, Vicomte de VILLEMUR, fait à Paris 1^{er} Juillet 1720. Provisions de l'Office de Procureur fiscal des Eaux et Forêts de la Maîtrise de la Vicomté de VILLEMUR accordées au Sieur Jean COULOM par Mr le Comte de BELLEISLE, Vicomte de VILLEMUR. Parchemin timbré (34 x 50), à l'entête de « Charles Louis auguste FOUCQUET DE BELLEISLE, Chevalier, Comte de Gisors, Vernon, Andelys, Lyons, Vicomte d'Auvillars et Villemur, Baron de Castelnau de Brassac... et autres lieux, Maréchal des Camps des Armées du Roy, Mestre de Camp général des Dragons de France,

<p>Gouverneur pour Sa Majesté (Louis XV) des Ville et Fort d'Huningue. » <i>Le Comte de BELLE-ISLE est né à Villefranche de Rouergue en 1684, et meurt à Versailles en 1761 est fait Maréchal de France en 1740, Ministre, Diplomate, et Gouverneur des Trois Evêchés.</i> 200/ 250 €</p>
<p>75 - CARTE PARTICULIÈRE D'ANJOU ET DE TOURAINE (1720) ou de la Partie méridionale de la Généralité de TOURS par Guillaume DELISLE Premier Géographe du Roy, de l'Académie Royale des Sciences. (50 x 68) Etat B. 200/ 250 €</p>
<p>76 - 1721. MONNAIES D'OR & D'ARGENT. Arrest du Conseil d'Etat du Roy, concernant les anciennes Espèces & Matières d'OR & d'ARGENT. 16 septembre 1721. suivi de l'ordonnance de BERNAGE Seigneur de St Maurice Intendant de MONTAUBAN (82). Placard (48 x 38) État A. 180/ 230 €</p>
<p>77 - VENDÉE. 85 DOCUMENTS DE LA BARONNIE DE SAINTE HERMINE (1721-1790) - Papiers timbrés de la Généralité de POITIERS, de 1721 à 1791 - Format in-4° - 72 Actes Seigneuriaux de la justice, Haute et Basse, relevant de la Baronnie de SAINTE HERMINE. Supplique au Sénéchal de la Ville et Baronnie de Sainte-Hermine : (Promesse et contrats de mariages, inventaire après décès, testaments,... concernant des habitants de la Vendée.) + 12 petits documents in-8° concernant la Baronnie de Sainte-Hermine. + 1 Expédition de 1774 de la Baronnie de MOUCHAMPS (85). 450/ 500 €</p>
<p>78 - ANDREY DE FONTENAI en NORMANDIE ; Preuves de 5 degrés de Noblesse, vu et vérifié par d'Hozier, Juge d'Armes de France. (après 1721). Document imprimé du cabinet d'Hozier, 2pp grand folio. + Document généalogique XVIIIe s. de cette famille, commençant en 1560. Manuscrit 2pp in-folio. « François César ANDREY DE FONTENAI, écuyer, Seigneur de Fontenai & de Baudienville dans la Paroisse de SAINTE-MÈRE-ÉGLISE, Election de CARENTAN en Basse-Normandie... » 100/ 150 €</p>
<p>79 - MENON MARQUIS de TURBILLY. PARIS et ANJOU - Plus de 60 Lettres et documents, de 1722 à 1772, concernant Louis François Henry de MENON, Chevalier, Seigneur, Marquis de TURBILLY, Seigneur de Chaloux, le Grand Boislenfray, Fontenailles, Parcay et autres lieux, ancien Lieutenant Colonel de Cavalerie et Chevalier de l'Ordre Royal Militaire de St Louis, demeurant ordinairement en son Château de TURBILLY, Paroisse de VAULANDRY près LA FLÈCHE en Anjou, étant de présent à PARIS, logé à l'Hôtel de CHATEAUVIEUX rue et paroisse St André des Arcs. Correspondance, Expéditions notariées, papiers de familles le concernant, Mémoire à consulter ; Succession de sa tante Mme de KERNEOUER, morte chez les Dames religieuses de LANDERNAU (Finistère), etc. 400/ 500 €</p>
<p>80 - (VAL DE MARNE. FRESNES 94). Famille SAULNIER Vignerons à FRESNES LES RUNGIS - 24 Papiers et Parchemins de 1726 à 1795. (qq. défauts) Expéditions de Villejuif (94). Expédition du notaire du Bailliage de Fresne les Rungis. Expéditions timbrées de la Généralité de Paris. Succession, Partages, vente de biens. Rentes faites pardevant le garde notes de la Châtellenie de Bellême, province du grand Perche. 200/ 250 €</p>
<p>81 - VICTOR-AMÉDÉE II (Turin 1666 - Rivoli 1732) Duc de SAVOIE 1675/1730, Roi de Sicile 1713, puis de Sardaigne 1720/30 - en 1701 il s'allie avec Louis XIV au début de la guerre de la succession d'Espagne P.S. "V. AMEDE" à son entête « Roy de Sardaigne, de Chypre et de Jérusalem, Duc de Savoie, de Montferrat & Prince de Piémont. » TURIN (Italie) le 23 Mars 1727. 1p (44 x 56) 200/ 300 €</p>
<p>82 - 1727. ALSACE. « Ordonnance du Roy, contre les DÉSERTEURS & contre ceux qui séduisent les soldats pour les engager à désertter. ». du 30 Mars 1727 – suivi de l'Ordonnance de DE HARLAY Comte de Cely, Intendant en Alsace. Fait à STRASBOURG (67) le 10 Avril 1727. Vignette Royale. Affiche bilingue (62 x 41) Etat B. 180/ 230 €</p>
<p>83 - 1727. BOURGOGNE & BRESSE. EFFETS DUS À SA MAJESTÉ. Arrest du Conseil d'État du Roy qui permet d'acquérir les maîtrises restantes à vendre, partie en Effets dus par Sa Majesté. du 10 juin 1727. " Le Roy ayant chargé le Sr Hermant du recouvrement du Droit de Confirmation dû à Sa Majesté à cause de son avènement à la Couronne et de la vente des Maîtrises ... ayant par le même Arrêt permis, aux Officiers, Marchands et Négociants et aux Arts et Métiers ... d'en payer partie en Effets...". Ordonnance de DE LA BRIFFE Intendant en Bourgogne & Bresse, DIJON (21) 23 juin 1727. Vignette & Lettrine royales. Impr. à DIJON. Placard (48 x 36) État A. 180/ 230 €</p>

84 - YONNE. 3 Imprimés XVIIIe S.

« **Mandement de Monseigneur l'Évêque d'AUXERRE** qui défend de réciter l'Office imprimé sur une feuille volante qui commence par ces mots : Die XXV. MA. In Festo S. Gregorii VII Papae et confessoris. 24 Juillet 1729. »

« **Lettre de Monseigneur l'Évêque d'AUXERRE** à Monsieur... dans laquelle il donne une idée de l'Écrit intitulé : Réfutation des Anecdotes, adressée à leur Auteur par Messire Pierre Lafiteau Evêque de Sisteron, ci-devant chargé des affaires du Roi auprès du Saint Siège. A Gray chez François Couaud Imprimeur du Roi. 1734. Auxerre 1^{er} Février 1734. »

« **Lettre d'un Ecclésiastique du Diocèse de SENS**, à un Abbé & Grand-Vicaire d'un autre Diocèse : Sur la Mission de Sens, commencée le 12 du mois de Mars, & Conclue le 6 Avril 1741. Sens 26 Avril 1741. »

120/ 150 €

85 - 10 MÉMOIRES DE PROCÈS de 1734 à 1791 (Majorité XVIII^e s.):

« Mémoire signifié, pour le sieur Louis DE VAUFLY Bourgeois de Paris, appelant & demandeur. Contre Me Alexandre Baudry Procureur au Châtelet de Paris, intimé et défenseur. » De l'Imprimerie de Claude Simon, Rue des Massons, 1734 ; 7pp in-4°

« Mémoire signifié pour Messire Jacques augustin LE COUSTELIER DE BONNEBOZ, chevalier, ancien Capitaine d'Infanterie dans le Régiment de Vivarais, Appelant d'une procédure extraordinaire contre lui faite au châtelet de Paris. Contre Messire Henry-Pierre de TOURMONT ci devant Conseiller au grand Conseil, & maintenant Président en la Cour des Monnaies, intimé. » De l'imprimerie de MONTALANT, Quai des Augustins, 1743 ; 11pp in-folio

+ « Mémoire pour N. LASSERE, Marchand Distillateur, demeurant dans l'Enclos de l'Abbaye de Saint Germain des Prés, rue Gildebert, appelant ; contre N. Gambes, aussi Marchand Distillateur, demeurant même Enclos, rue Saint Marc, intimé. » Impr. à Paris, chez Simon, rue de la Harpe, 1765 ; 11pp in-4°

+ « Mémoire pour le Sieur de GRAFFTON, Prêtre, Intimé. Contre le nommé Val, dit Flamant, Laboureur au lieu d'Avernes. » Impr. chez Knapen, au bas du Pont St Michel, 1761 ; 51pp in-4°

+ « Plaidoyer pour le Sieurs CLEMENT & ANTOINE, Marchands ; & pour Louis DARLY, leur Domestique ; Contre Jean-Jacques Presvost, adjudicataire-Général des Fermes. » Impr. à Paris, chez Simon, 1766 ; 51pp in-4°

+ « Mémoire pour le Sieur DUVAL, Marchand Epicier, Appelant. Contre le Sieur BLET, aussi Marchand Epicier. Fait. – Impr. à Paris chez Simon, 1766.

+ « Mémoire pour le Sieur BOUHON ; contre le Fermier Général du Roi. » Impr. à Paris, chez Simon, 1768 ; 44pp in-4°

+ « Précis pour le Sieur Gaspard LEMOINE, ci-devant Caissier de la Compagnie pour l'Entreprise & Fourniture des lits militaires du sous-Traité expiré le dernier décembre 1742, connue sous la dénomination de BRION & Compagnie... » Impr ; chez G. DESPREZ, Imprimeur du Roi, rue St Jacques, 1776 ; 24pp in-4°

+ « Mémoire pour le Sieur CLEMENT-CHAZEL, Aubergiste à la Guillotière ; ... Et encore contre Jean-Pierre LE BOUCHER. » De l'Imprimerie de D'HOURY, 1784 ; 24pp in-4°

+ « Mémoire à Consulter pour la Dame Veuve CRISTAL contre le Sieur LEBRUN, Mâçon. » De l'Imprimerie de Berthomier, rue Notre-Dame de Nazareth, N°7, (1791)

120/ 180 €

86 - 1734. FLANDRES. « **Ordonnances pour les PASSEPORTS DE GUERRE**, des 12 Mai & 1^{er} Août 1734 – « De par le ROI – Sa Majesté a jugé à propos, suivant ce qui s'est pratiqué dans les dernières Guerres, de faciliter tant à ces sujets qu'à ceux de l'Empereur & de l'Empire, les moyens de vaquer à leurs affaires particulières et de voyager librement... ». signé LOUIS XV & BAUYN – Vignette – Impr. à **LILLE (59)** chez Crame. Placard (95 x 45) Etat B.

200/ 250 €

87 - (TARN ET GARONNE). 1735. TOILES PEINTES DES INDES, DE LA CHINE & DU LEVANT.

« Arrêt du Conseil d'Etat du Roy, qui réitère les défenses de faire Commerce, Port & Usage des Étoffes & Toiles peintes des Indes, de la Chine & du Levant, du 18 Octobre 1726. Arrêt qui renouvelle les défenses de l'introduction, Port & Usage des Toiles peintes ou teintes, Écorces d'arbre ou Etoffes de la Chine, des Indes & du Levant. Du 128 nov 1730. Ordonnance de Pierre PAJOT Intendant en la Généralité de MONTAUBAN 1^{er} Janvier 1735. » Placard (58 x 44)

180/ 230 €

88 - ALLIER. BOURBONNAIS. Archive de 49 Expéditions timbrées de la Généralité de MOULINS, en majorité du XVIII^e s. (de 1736 à 1807) concernant des Habitants de l'ALLIER. (Quelques parchemins.) : La Famille FAGOT marchand demeurant à MONCOMBROUX (03) ; Famille POLISSARD Veuve GOBBET Marchand du bourg de DONJON (03) et en seconde noce de MOREL Employé aux affaires du Roy.

il est question de la Châtellenie de MONTOLDRE, de la Châtellenie Royale de CHAVEROCHES, du Sénéchal de BOURBONNAIS ; de la Paroisse de BERT, LA PALISSE, LE DONJON, BÉE, MONÉTAY-SUR-LOIRE, MOULINS, MONESTIER, VARENNES, ST-PIERRE-LAVAL...

L'ensemble : 350/ 400 €

89 - ESCLAVAGE. DROITS DE L'HOMME. 1738.

« **Mémoire (de procès) pour Jean BOUCAUX, Nègre, demandeur, contre le sieur VERDELIN, Défenseur.** » Maître MAILLET, Avocat. De l'Imprimerie de Claude SIMON, Père, rue des Massons, 1738 ; 16pp grand-folio. Bandeau & Lettrine.

« *Quel spectacle pour la France !... Tous les Hommes naissent libres... il n'y a point d'esclaves en France ; le christianisme a scellé cette maxime du Droit Français : depuis plus de 500 ans l'esclavage est proscrit & inconnu parmi nous. Si des motifs particuliers ont déterminé le Souverain à se relâcher de cette Maxime & à autoriser l'esclavage dans les Colonies, c'est une loi spéciale pour ces pays-là, qui doit être restreinte dans ses justes bornes ; l'effet de cette loi n'excede pas le territoire pour lequel elle a été faite, l'esclave qui le quitte n'est plus sujet à cette loi, l'exception cesse, il rentre dans le droit commun... Boucaux paraît sous d'heureux auspices, favorisé du préjugé de la voix publique ; tout s'intéresse à sa défense... »*

200/ 250 €
<p>90 - 1739. BELGIQUE. ÉCHANGE DE PRISONNIERS DÉSERTEURS. "CONVENTION entre la ROY, et son Altesse l'Évêque Prince de LIÈGE, pour la restitution réciproque des Déserteurs.". Avril 1739. Affiche Bilingue. Vignette Royale. Placard (67 x 42) État A. 200/ 250 €</p>
<p>91 - METZ (Moselle). 3 Affichettes XVIIIe s. concernant le Bailliage de METZ. 2) « MAISON, grange, écurie, mazures, jardin et chènevières situés au Village, Ban & finage de Saint Marcel, à vendre. » en vertu d'une Sentence rendue du Bailliage de Metz le 29 Novembre 1741. (33 x 20) 1) « MAISON et un jardin situés à COIN LÈS CUVRY, à vendre sur simple affiche, à la Barre du Bailliage. » en vertu de deux Sentences de 1782 et 1784. Impr. à METZ, chez J.B. Collignon, Imprimeur-Libraire à la Bible d'Or. (35 x 21) 3) Grosses DIXMES (dîmes) en grains de Cheuby, & Gras, dépendant du Domaine des ci-devant Religieuses Célestins de Metz, à laisser pour 9 années, à commencer au premier janvier 1788. – Impr. à METZ, chez la Veuve Antoine & Fils, Imprimeur du Roi. (33 x 23) 120/ 180 €</p>
<p>92 - ESSONNE. CHATEAU DE BÉLESBAT (ou BELLEBAT) A COURDIMANCHE-SUR-ESSONNE (91). Intéressante correspondance concernant la Gestion de la Seigneurie et du Château. 56 Lettres signées, en majorité par ROQUILLARD Concierge du Château de Bellebat (Belesbat) de 1742 à 1746, adressée à Dame de BELLEBAT à Paris. (Veuve de Michel BÉGON DE MONTFERMEIL, Seigneur de Belesbat), et une adressée à Mr de BELESBAT Officier des Gardes à Fontainebleau en 1739. Une lettre est écrite par sa Cousine BERTHELOT DE BELESBAT. <i>(Voltaire a séjourné au Château de Bélesbat.)</i> 600/ 800 €</p>
<p>93 - 1744. (NORD). "De par le Roy, Jean MOREAU Seigneur de Séchelle, Intendant en FLANDRES & des Armées du Roy." (En-tête). Défense aux Marchands et Commerçants de LIN de détremper des Lins dans la Rivière de LA LYS, dans la haute et basse DEUSLE... dont ils infectent les eaux – LILLE (59) 8 Août 1744. Vignette & lettrine – De L'Imprimerie de la Veuve de C. M. CRAME, Imprimeur ordinaire du Roy. Placard (33 x 42) État B. 120/ 150 €</p>
<p>94 - SEINE-ET-MARNE. 1745. PROCÈS. « Mémoire signifié pour Pierre THIERRY, Bourgeois de Paris, Appelant & Demandeur, contre la Dame CHARRUËL et Consorts, intimés et défendeurs. » 1745. <i>Le Sieur THIERRY Héritier de la terre de MARDILLY, située paroisse de LISSY (près COUBERT) est attaqué par les autres héritiers du Testateur. Faits.</i> De l'Imprimerie de J. LAMESLE, Pont St Michel, au Livre Royal, 1745 ; 82 grand-folio. 120/ 180 €</p>
<p>95 - 1745. DIJON (CÔTE D'OR). LEVÉE DE LA MILICE. "Jean Pierre BURTEUR Conseiller Honoraire au Parlement de Bourgogne, Vicomte-Mayeur, Prévôt, Lieutenant Général de Police, Colonel des Armes de la Ville & Commune de DIJON, Commissaire nommé pour la levée de la Milice..." La Ville de DIJON fournira 20 hommes... Défense à tous les Garçons... de s'absenter avant que la Milice soit tirée (Tirage au sort)..." DIJON 11 Janvier 1745. Vignette aux armes et Lettrine – Placard (43 x 33) État A. 180/ 230 €</p>
<p>95bis - RÉGIMENT DE LOUIS XV. 1743. CAVALERIE. BREVET DE CORNETTE de la 3^{ème} Compagnie ordinaire du Régiment de Cavalerie de Saint Simon, pour le Sieur de la PORTE ; « Aujourd'hui, 22^{ème} du mois de Janvier 1743, le Roy étant à Versailles... » Pièce signée du Roi LOUIS XV (Secrétaire), contresignée DE VOYER PAULMY D'ARGENSON. Vélin 1p in-folio oblong. 120/ 180 €</p>
<p>96 - PROVENCE. 1745. « Arrest du Conseil d'Etat du Roy (Louis XV), qui attribue à Mr de LA TOUR DE GLÉNÉ, Intendant de Provence, la connaissance des procès & contestations, nés & à naître, pour raison des fournitures faites aux Troupes, tant Françaises qu'Espagnoles. » du 27 Octobre 1745. Vignette. Impr. à AIX (13), chez la Veuve DAVID & Esprit DAVID, Imprimeurs du Roy & de Mr l'Intendant, 1745. Placard (50 x 42) Etat B. 120/ 150 €</p>
<p>97 - INVENTAIRES. PAPIERS XVIIIe S. de la Famille GUIMONT (ou GUYMONT), à Paris et Bordeaux. (9 Pièces dont gros inventaires mobiliers.) : Papiers de Paul Jacques GUYMONT Ecuyer Receveur général des 5 grosses Fermes (à Bordeaux), demeurant à Paris et à Bordeaux : Testament du 3 août 1748 + Inventaire des biens de Messire Paul Pierre DE GUYMONT, Chevalier, Ministre du Roi auprès de la République de Gênes de 1749, Inventaire de biens meubles fait à Bordeaux en 1749, à la requête de Dame Veuve GUIMONT + Constitution viagère de M. le Duc et Mme la Duchesse d'AIGUILLON à M. De. GUIMONT, 1766 + « Scellé après le décès de Dame Françoise Charlotte de GUIMONT, veuve de Charles Bernard BARRET DE TURPEAUX, Ecuyer, Receveur général des Fermes du Roi, Inventaire de 1779 d'une maison rue de Bourbon, faubourg Saint Germain. + INVENTAIRE après le Décès de M. Paul Pierre De GUIMONT Chevalier, Ministre du Roy et son envoyé plénipotentiaire auprès la République de Gênes, demeurant à Paris en un des Pavillons des Thuileries, Place du Carrousel, Paroisse Saint Germain l'Auxerrois le 26 Novembre 1779. M. Bontemps Notaire (Gros inventaire d'environ</p>

200 pages in-folio, avec description de ses biens : Cabriolet, bouteilles de vins, berline peinte en vert, Fusils, tableau, armoire, linges, habit, chevaux, etc...)

250/ 300 €

98 - ARDÈCHE. BARONNIE D'AUBENAS. Famille LADET Ouvrier en Soie à FO, DUCROS Marchand d'Aubenas et autres, Villeneuve de Berg (07), etc. – **Plus de 120 documents** manuscrits de 1748 à 1831 : (Expéditions notariés, extraits des registres de la Cour de la Baronnie d'Aubenas, divers papiers). Cachets de la généralité de Montpellier.

230/ 280 €

99 - HÉRAULT. DOUANE. 1748. Pièce signée de l'Inspecteur des Manufactures de la Province de LANGUEDOC, établi en la ville de MONTPELLIER pour **la visite des Draps destinés pour les Échelles du LEVANT**, par Arrêt du Conseil du Roi du 16 mai 1714. **MONTPELLIER (34)** le 10 Juillet 1748. *Certifions avoir vu, visité, et fait marquer la Balle plombée et numérotée, contenant 10 demi-pièces de Londrines (Draps)... pour être envoyée en levant par le port de MARSEILLE.* 2 Vignettes (Royale et Languedoc). 1p (24 x 35), Imprimé rempli à l'encre.

120/ 150 €

100 - 1748. DOUBS. BOURGOGNE. ARMÉE DE PROVENCE – « Ordonnance du Roy, contre les Fugitifs et Déserteurs de la Milice. » Du 1^{er} Janvier 1748. & Ordonnance de **Jean MALUS**, Commissaire ordinaire des Guerres, **Subdélégué Général de l'Intendance du Comté de BOURGOGNE**, Commis par le Roi pour l'Absence de M. de SERILLY, Intendant audit Pays, & de l'Armée de Provence – Fait à **BESANÇON** le 8 Février 1748 – De l'Imprimerie de C. Jos. Daclin, Imprimeur du Roi. – Vignette et Lettrine. Placard (52 x 38) État B.

150/ 200 €

101 - 1748. PROVENCE. "Édit du Roy, portant établissement de **Droits sur la POUDRE À POUDRER & sur la Cire**, & rétablissement des droits anciennement imposés **sur les Suifs & sur les Papiers & Cartons**: comme aussi une augmentation des droits sur les **Papiers & Parchemins timbrés**. Février 1748. Ordonnance de **DES GALOIS** Intendant en Provence. **TARIFS. État des Villes.** Grande vignette. Impr. à AIX (13). (mouillures claires). Placard (82 x 58) État B.

200/ 250 €

102 - ARMÉES ROYALES. CAVALIERS, DRAGONS & SOLDATS. 7 Imprimés in-folio. (1749 / 1792) :

« Ordonnance du Roy, concernant **les Crimes et les Délits militaires**. » Du 1^{er} Juillet 1727. Impr. à PARIS, de l'Imprimerie Royale, 1749 ; 18pp in-folio.

+ « Ordonnance du Roi, concernant **les Recrues & les Congés des Soldats des Régiments d'Infanterie Allemande, Italienne & Irlandaise**, qui sont au Service de Sa Majesté. » du 1^{er} Février 1763. Impr. à PARIS, de l'Imprimerie Royale, 1763 ; 18pp in-folio.

+ Extrait de l'Ordonnance du Roi, pour régler **le service dans les Places & dans les quartiers**. » du 1^{er} Mars 1768. Impr. 57pp in-folio

+ « Extrait de l'Ordonnance du Roi, concernant **les Régiments Provinciaux** » Impr à AIX (13), chez Esprit David, Imprimeur du roi & de M. l'Intendant, 1775 ; 26pp in-folio.

+ « Ordonnance du Roi, portant **Amnistie générale en faveur des Cavaliers, Dragons & Soldats qui ont déserté des troupes de Sa Majesté** jusqu'au premier du présent mois : Qui règle entr'autres choses, ce qui sera observé dorénavant pour les Enrôlements, la forme des Congés absolus ou pour un temps limité : Et qui impose **la peine de mort aux déserteurs**. Du 2 Juillet 1716. » Impr. à PARIS, de l'Imprimerie Royale, 1769 ; 19pp in-folio.

+ « Supplément interprétatif à l'Ordonnance du 20 Juillet dernier, portant Règlement sur la constitution & l'administration générale des **Hôpitaux militaires**. » du 12 Décembre 1788. Impr. à VERSAILLES, de l'Imprimerie Royale, 1788 ; 14pp in-folio.

+ « Règlement concernant **le service intérieur, la police et la discipline des TROUPES À CHEVAL**, en vertu de la Loi des 14 et 15 septembre 1791, sanctionnée le 29 Octobre suivant, & de celle du 4 Mars 1792, sanctionnée le 9 dudit mois. » du 24 Juin 1792. Impr. à PARIS, de l'Imprimerie Royale, 1792 ; 72pp in-folio.

180/ 230 €

103 - 1750. LANGUEDOC. NAVIGATION & RIVIÈRE DU LEZ. "Ordonnance de Monseigneur **LE NAIN**, Conseiller d'État, Intendant de la Province du Languedoc, Juge de tous les cas concernant la Navigation & Rivière du LEZ. du 17 août 1750. au sujets des **Francs-bords de la Rivière du LEZ**. "Vu les requêtes respectives de Mr le **Marquis de GRAVE, & les Consuls de LATTES...**". Vignette et Lettrine. Impr. à **MONTPELLIER (34)** – Placard (48 x 36) État A.

200/ 250 €

104 - MOUSQUETAIRE À CHEVAL DE LA GARDE DU ROY. 1752 - Commission au sieur Robert François BIGOT DE ST SIMON Mousquetaire de la seconde Compagnie des Mousquetaires du Roy pour tenir rang de Capitaine de Cavalerie – Pièce signée LOUIS XV (Secrétaire) contresignée par Marc Pierre de VOYER D'ARGENSON – Parchemin (46 x 30) – Entête gravé « LOUIS, par la grâce de Dieu, Roy de France et de Navarre. » Car tel est notre plaisir, donné à VERSAILLES le 22 May 1752.

250/ 300 €

105 - CHAMPAGNE. MEUSE. 6 Pièces signées « Mgr TELLES D'ACOSTA, Chevalier, Intendant de Madame la Dauphine, Conseiller du Roi en ses Conseils, Grand Maître Enquêteur et Général réformateur des Eaux et Forêts de France au Département de CHAMPAGNE, Duché de LUXEMBOURG et Comté de CHIGNY. » – de 1754 à 1783 :

Permission de vendre sans frais par adjudication 5 à 6 arpents de taillis par les habitants de LEMÉVILLE, pour payer les intérêts d'un contrat au Duc de Choiseul-Beaupré, leur seigneur. Paris 1754 + Permission de vendre des bois à

DAINVILLE AUX FORGES (55), Chaumont 1755 ; (pour paiement de la construction du Pont de VAUCOULEURS (55) + un Garde de la réserve de CHASSEY lui demande protection contre les habitants de CHASSEY (55), 1764.
+ Permission aux suppliants de DAINVILLE AUX FORGES (55) des parties de CHAMPAGNE et de BARROIS, de vendre du bois faisant partie de l'ordinaire 1766 à charge par l'adjudicataire d'y réserver 30 baliveaux par arpent. Chaumont 1765
+ Il ordonne une coupe de bois du Roy, pour les deniers en provenants, être employé aux ouvrages et réparations de l'Église et aux fontaines publique de BONNET, ainsi que la refonte d'une cloche. Paris 1766. + Ordonne que par les Officiers de la maîtrise particulière de CHAUMONT-EN-BASSIGNY (51), il sera procédé à une coupe de bois dépendant de la Communauté de LEMÉVILLE (Laneuville-St-Joire 55), Paris 1783.
L'ensemble : 250/ 300 €

**106 - BORDEAUX (33). DOUANES des Manufactures durant la Guerre « Arrest du conseil d'Etat du Roy, qui permet pendant la Guerre la Sortie et le transport des Manufactures & matières servant à la Fabrication d'icelles, de la Flandre Française par les Ports y désignés. » Du 5 Juin 1744 - « Que pour l'entrée des matières servant à leur fabrication , par les Ports de CALAIS, PERONNE, BAYONNE, SEPTEMES, LANGRES & PONT DE BEAUVOISIN. Et pour faciliter davantage le Commerce desdites manufactures durant la présente Guerre, Sa Majesté a en outre permis le transit , tant pour la sortie des Manufactures, que pour l'entrée des matières servant à icelles, par les Ports de BORDEAUX, LA ROCHELLE, NANTES, SAINT-MALO & LE HAVRE DE GRACE, à la charge par les Marchands de faire déclaration des marchandises desdites Manufactures, au Bureau des Fermes... » Vignette & lettrine - suivi de l'Ordonnance du Marquis de TOURNY, Baron de Selongey, Intendant en la Généralité de BORDEAUX. Fait à Bordeaux le 12 Juillet 1744 - Imp. De Pierre Brun, Imprimeur de Mgr l'Intendant.
Affiche (42 x 33) État B.
180/ 230 €**

107 - LILLE (59). 1756. Titre de rente de la Ville de LILLE accordée à Bernard LOMBARD. Cette Rente sera employée à la construction des Casernes de Saint Maurice et autres ouvrages. Pièce signée DU CHATEAU DE WILLERMONT. 4 Nov. 1756.
Parchemin imprimé rempli à l'encre (29 x 47). Cachet du cabinet d'Hozier.
150/ 200 €

108 - HAUTE-LOIRE. Archive de la famille MAURIN Marchand de la Ville d'YSSINGEAUX, XVIIIe S.-XIXe s. (de 1756 à 1852) - (Généalogie, correspondance, actes notariés, procès verbal d'aveu.) Une soixantaine de pièces de papier.
200/ 250 €

109 - NAISSANCE DU ROI CHARLES X, en 1757. Gravure commémorative de la « Naissance de Monseigneur le Comte d'ARTOIS. 1757. » papier (28 x 19) entoillée. Coloris anciens.
CHARLES X (Versailles 1757 - 1836) Roi de France 1824 à 1830 - Charles Philippe de France, MONSIEUR, Comte d'Artois, Colonel Général des Gardes Nationales du Royaume. Frère de Roi LOUIS XVI.
100/ 120 €

110 - BAYONNE (64). PORT LOUIS (ILE MAURICE). PROCÈS :
"MÉMOIRE pour le Sieur De BRUIX, ancien Maire & Échevin de la Ville de BAYONNE, défenseur. Contre le Sieur Pierre De LABATTE aussi ancien Échevin de BAYONNE, au nom & comme tuteur des enfants mineurs du Sieur DULIVIER Demandeur". 3 Juin 1757 - Impr. de Charles OSMONT, Rue Saint Jacques, 8pp gd in-folio - « FAIT : Le 24 Août 1702. le Sieur DULIVIER a contracté un premier mariage avec Demoiselle Françoise MOISY. Le Contrat a été passé aux INDES devant le Secrétaire de la Compagnie de France, au Comptoir principal d'ONGLY, lieu soumis à la domination Française, & il est régi par la Coutume de PARIS; il y a eu stipulation de Communauté. Le 11 Novembre 1709. La Dame DULIVIER est décédée en la Ville de PONDICHÉRY, & a laissé deux enfants mineurs; lors de son décès le sieur DULIVIER son mari était en CHINE ... » - Procès concernant le contrat de vente de deux Maisons sises à BAYONNE, l'une rue du Pont-majour, l'autre rue des Cordeliers. des pierreries, de plusieurs Actions et Intérêts de commerce sur plusieurs Bateaux -
On joint tout un Dossier de 7 pièces manuscrites concernant M. de BRUIX. (Cautionnement de Madame de BRUIX du PORT LOUIS (ILE MAURICE) pour son Mari, envers BOCQUILLON, 1754. - État des Récépissés de M. Les Fermiers Généraux qui m'ont été remis pour ma décharge de la somme de 40000 Livres dont j'étais caution pour le Sieur de BRUIX, Receveur au PORT LOUIS. 4 Pièces Signées à l'Hôtel des Fermes de PARIS, pour copies de pièces du Bureau de PORTLOUIS. 1757. - Expédition d'une Vente de Deux MAISONS par les Sieurs et Dame de BRUIX en faveur de M. DELABORDE. Fait à BAYONNE (64) le 3 Juin 1757 - Manus. 22 pp in-folio - (Sont cités: Jean Louis DE BRUIX Ecuyer demeurant à Paris, Pierre Étienne DE BRUIX Écuyer, Pierre DE BRUIX Écuyer Capitaine d'Infanterie au CAP FRANÇAIS, Isle et Côte ST DOMINGUE, Trois Frères.)
200/ 250 €

111 - STRASBOURG (BAS-RHIN). ARCHIVE FAMILIALE D'ALSACE. 32 belles pièces de 1760 à 1927 : Charles Joseph DUFEUTREL Capitaine d'artillerie, Chevalier de l'Ordre Royal de la Légion d'Honneur, demeurant à STRASBOURG. Et Henriette GRIMM son épouse, fille de Henri GRIMM Notaire et Greffier - en allemand et en français - Nombreux cachets.
L'ensemble : 250/ 300 €

112 - ARDÈCHE. BARONNIE DE LARGENTIÈRE. 14 pièces de 1760 à 1836 - Supplique aux Officiers ordinaires de la Baronnie de Largentièrre, de la Cour ordinaire de la Baronnie de Largentièrre. Inventaire de production, Extrait sommaire d'acte de vente à Largentièrre. Extrait des minutes du greffe du tribunal civil de 1^{ère} instance séant à Largentièrre, département de l'Ardèche. Lettres, Mémoires de comptes -

L'ensemble : 100/ 150 €

113 - CHAZET-SUR-AIN (01). 87 Papiers de 1760 à 1899 concernant la famille de François BRISON Marchand demeurant au lieu de l'hôpital paroisse de CHAZET. (Alliance Famille VOITURIER.) – Il est question dans un papier de Messire Charles Emmanuel de CREMEAUX Marquis d'Entragues, Chevalier Baron de CHAZET Chevalier de Saint Louis, Maréchal de Camp des Armées du Roy, résident en son château de CHASEY et de terres qui dépendent du fief du Château de LAGNIEU (01) –Expéditions timbrées de CHASEY et de LAGNIEU, Ventes, Mariage, Adjudications, Extrait du Tribunal de 1^{ère} Instance de BELLEY. Extrait d'acte civil de VAUX, Certificat médical, et divers.
200/ 250 €

114 - DERNIER GOUVERNEUR D'ANJOU à 10 ANS.

LAMBESC (Charles-Eugène de LORRAINE, 6^e Duc-Pair d'ELBEUF, Comte de Brionne, Prince de) Versailles 1751 - Vienne (Autriche) 1825 - Grand Ecuyer 1761, dernier Gouverneur d'ANJOU 1761, Colonel du Régiment de Cavalerie Royal-Allemand, chargé, le 12 juillet 1789, de disperser les rassemblements qui s'étaient formés sur la Place Louis-XV. Émigra avec son Régiment - Le Roi Louis XV donne au jeune Charles-Eugène de LORRAINE, Fils de Mme de Brionne et du Prince Louis Charles de LORRAINE décédé, les charges de son père, le 1 août 1761.

« Provisions de l'Office de **GOUVERNEUR et Lieutenant-Général au pays D'ANJOU** en faveur de Charles-Eugène de LORRAINE, Prince de LAMBESC" - Grand Parchemin (73 X 45) donné à **VERSAILLES** le 1er Août 1761 - Pièce signée LOUIS XV (Secrétaire) Contresignée PHELYPEAUX - *"la satisfaction particulière que nous avons des grands et importants Services que ses ancêtres nous ont rendus dans toutes les occasions..., persuadés que notre dit Cousin le Prince de LAMBESC marchera sur leurs traces, et nous donnera comme eux des preuves de son zèle, de sa valeur, et de sa fidélité à notre Service..."*

500/ 600 €

115 - PUY-DE-DÔME. AUVERGNE. District de CLERMONT-FERRAND. 9 Documents timbrés ou liasses 1762-1809 ; in-4° ou in-folio.

Pièces de procédure concernant des habitants de NÉBOUZAT ; blâmes et débats devant le Bailli d'AURIÈRES ; Achats de Biens Nationaux à Nébouzat ; contrats de mariages ; inscriptions hypothécaires etc. quelques documents joints.

100/ 150 €

116 - BELGIQUE. Famille des Comtes de MONCEAU à BERCHEUX. 4 Documents. *BERCHEUX est un village de la commune belge de Vaux-sur-Sûre située en Région wallonne dans la province de Luxembourg.*

1) Tableau généalogique de la famille de MONCEAU au XVIII^e S. Grand feuillet imprimé recto-verso et complété à l'encre.

2) Acte de partage des biens de feu Robert Joseph Comte de MONCEAU et de son épouse. Manuscrit signé des 7 parties en présence avec sept sceaux aux armes de cire rouge. (en triples exemplaires). VAUX, 1763.

3) Testament de Robert-Joseph-Erasme-Boniface Comte de MONCEAU. Deux documents manuscrits, signés, avec sceaux aux armes de cire rouge, 1789 et 1793.

4) Testament de Ferdinand-Joseph-André Comte de Monceau. Manuscrit signé avec sceau aux armes de cire rouge. Bercheux 1792.

200/ 250 €

117 - 1764. LUNÉVILLE (54). « RUE DES TROIS PUCELLES ». « Belle MAISON située à Lunéville à vendre à la Barre de la Cour sur simples affiches et publications. 10 Avril 1764 (date manus. au verso) – «Publication... à la requête du Sieur Fiacre LIQUIADER DE LAUNAY, traiteur aux Armes d'Angleterre... & adjudication d'une Maison située à Lunéville, donnant sur la Rue d'Allemagne, consistant en trois Corps de Logis... Au troisième de Logis, qui a son issue sur la Rue des trois Pucelles... ». Placard (44 x 36) Etat A.

100/ 150 €

118 - Louis Antoine de Gontaut, Duc de BIRON, Maréchal de France en 1757.

Congé militaire du RÉGIMENT DES GARDES FRANÇAISES. Pièce signée « Le M^{al} Duc de BIRON » (Colonel du Régiment des Gardes Françaises), Fait à PARIS le 24 Mars 1764 – Congé absolu de Réforme pour FRANÇOIS Chasseur dit Belleroze Soldat de la Compagnie de CHASTULÉ natif de COURTESSON, Province d'ALSACE – Cachet de cire du régiment. Diplôme gravé, rempli à l'encre, (22 x 28).

180/ 230 €

119 - (RHÔNE) Châtellenie de THIZY - ARCHIVE familiale de Charles BAUDET Marchand et CABARETIER à THIZY - 16 actes manuscrits de 1764 à l'An 11 + 1 pièce de son Fils à **CUBLIZE (69)** (Concession de banc d'église, Traité, ventes, assignations, etc.). Maj. papiers, 1 parchemin. Marques de la généralité de Lyon.

120/ 150 €

120 - 1765. BRETAGNE. FERME GÉNÉRALE de NANTES. "Arrest du Conseil d'état du Roi du 20 avril 1765". "Le Roy étant informé qu'il s'est élevé des difficultés touchant la perception des deux sols pour livre en sus des Droits de Prévôté, de Domaine d'Occident compris dans le Bail de ses Fermes générales, et **qui se perçoivent en sa Ville de NANTES (44), à l'Entrée et à la Sortie des marchandises...**" – & Ordonnance de RAUDIN Commissaire des Guerres en Bretagne, fait à RENNES le 24 Avril 1765. Vignette Royale.

Placard (36 x 46 x 63) État B.

150/ 200 €

121 - 1765. ROUSSILLON. ORDRE DE MALTE. « Lettres patentes du Roi en forme d'Edit portant **que les Habitants des ILES sous la domination de l'Ordre de Malte seront tenus de regnicoles dans le Royaume de France** ; qu'ils pourront s'y établir & acquérir des biens meubles & immeubles, rentes, & en disposer, tant entre vifs, que par testament » Signé **LOUIS XV & le Duc de CHOISEUL** – Extrait des registres du Conseil Souverain du ROUSSILLON, Juin 1765 – Vignette. Placard (62 x 49) – Etat B – 200/ 250 €

122 - AUVERGNE. 1765. BALLAINVILLIERS (Simon Charles Sébastien BERNARD De) Lieutenant-Général des Armées 1748, **Intendant d'Auvergne** de 1757 à 1767 – (1712 – 1767) - *C'est lui qui rapporte dans une lettre le détail de la fin de la Bête du GEVAUDAN.* - **Lettre Signée "BALAINVILLIERS", à CLERMONT (Puy-de-Dôme)** le 28 Septembre 1765 - à M. le **Duc d'AYEN** à ST GERMAIN - 1p in-4°. *"J'ai reçu avec la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 20 de ce mois, la requête des habitants de la Paroisse de CROS (63), qui se plaignent des tristes effets que la grêle du 1er Septembre a causé dans leur paroisse. Je me ferai rendre compte de leurs représentations à mon prochain Département, et je leur accorderai tous les soulagements qui dépendront de moi."*
150/ 200 €

123 - LA ROCHELLE (17). MONACO. Parchemin signée LOUIS XV (Secrétaire), contresignée PHÉLYPEAUX - donnée à VERSAILLES le 15 Janvier 1766 - Commission à Mr Alexandre **ROUGIER Notre Procureur en la Sénéchaussée et Siège Présidial de la Ville et gouvernement de la ROCHELLE**, pour connaître en première instance les procès et différents concernant le **Comté de RASSE cy devant le Fief de ST LOUIS sis à LA ROCHELLE.** - *"Marie Christine Chrétienne de ST SIMON DE RUFFEC Grande d'Espagne, Comtesse et propriétaire du Comté de RASSE, épouse Charles Maurice GRIMALDY DE MONACO Comte de VALENTINOIS Grand d'Espagne, Gouverneur et Lieutenant Général en Basse Normandie..."*
200/ 250 €

124 - GARDES SUISSES. GRACIEN Vicomte de FLAVIGNY Lieutenant-Colonel. 5 belles pièces - 1766, Mis en possession et Investiture des Biens et Effets délaissés par Mr David HUGUENIN Conseiller d'État & Chancelier de sa Majesté dans ce pays, en faveur de Mr Antoine Casimir HUGUENIN **Lieutenant de Grenadiers dans le Régiment des GARDES SUISSES au Service de la France** - 5pp in-folio.
+ **1797, Lettre de Naturalité** en faveur de Sophie Elisabeth HUGUENIN Veuve de GRACIEN Vicomte de Flavigny, Chevalier de St Louis et **Lieutenant Colonel** au Service de la France et en faveur de ses enfants. Donnée au **Château de NEUCHÂTEL en SUISSE** - Parchemin (54 x 35) - Grand sceau sous papier.
+ **1797, Lettre de Réception** à BOURGEOIS en faveur de Mme Sophie Elisabeth HUGUENIN Veuve de Mr GRACIEN Jean Baptiste Louis Vicomte de FLAVIGNY, de Craone & de Mr Alexandre Victor François de Flavigny son fils. (41 x 43) - Sceau sous papier.
+ **1797** - Certificat pour Sophie Elisabeth HUGUENIN Veuve Flavigny, née à Paris, naturalisée, non émigrée, fait au Château de NEUCHÂTEL en Suisse - Cachet de cire.
+ **1820 Bail à ferme** de sa Terre de MORTIER Commune de **MONNAIE (INDRE ET LOIRE)**, 10pp in-folio.
250/ 300 €

125 - AVEYRON. 1768. VILLEFRANCHE DE ROUERGUE.
Provisions de l'Office de Lieutenant de Roy de la ville de VILLEFRANCHE DE ROUERGUE en faveur du Sieur de ROQUIÈRE. **Pièce signée du Roi LOUIS XV (Secrétaire) contresignée L. PHELYPEAUX Secrétaire d'État**, Fait à Versailles le 9 Janvier 1768. Brevet en parchemin (36 x 52). Entête gravé « LOUIS, par la grâce de Dieu, Roy de France et de Navarre. »
250/ 300 €

126 - INDRE. 1769. Abbaye Cistercienne Notre-Dame du LANDAIS à FRÉDILLE, dans l'Indre.
Convention et transaction entre l'Abbé de MÉNÉTRÉOLS (36) et l'Abbé et les Religieux du LANDAIS portant 200 Livres de supplément de portion congrue. Pièce signée des parties : L'Evêque de LUÇON, Abbé Commendataire de Notre-Dame du Landais, Ordre de Cîteaux, diocèse de Bourges, du Prieur de l'Abbaye du Landais, du Frère de St Martin et du Curé de Ménétréols. « Fait double, sous nos seings en l'Abbaye du Landais paroisse dudit Ménétréols le 18 Juillet 1769. » Papier (38 x 25)
(Le haut clergé recevait une taxe dont il redistribuait au bas clergé une toute petite partie qui s'appelait la portion congrue.)
150/ 200 €

127 - CONDÉ (Louis Joseph de BOURBON, Prince de) Chef de l'Armée des Émigrés (1736-1818).
Certificat signée **"Louis Joseph de BOURBON"** en tant que **"LE PRINCE DE CONDÉ Prince de Sang, Pair et Grand Maître de France, Gouverneur et Lieutenant Général pour le Roy en ses Provinces de Bourgogne et Bresse"** (En-tête manuscrit).
Certificat de bons services pour Me Antoine François Clovis ROUSSEAU **Aumônier de la Maison du Roy au titre de Saint Roch.** Fait à **VERSAILLES (78)** le 31 décembre 1769 - 1p in-folio.
180/ 230 €

128 - STRASBOURG (BAS-RHIN) le 21 Juillet 1770. Pièce signée « Charles Frédéric **DE LORT DE SAINT-VICTOR, Maréchal des Camps** et armées du Roi, Commandeur de l'ordre Royal et Militaire de SAINT-LOUIS, et Lieutenant pour sa Majesté au Gouvernement de STRASBOURG (En-tête impr., 2 Vignettes). « *Certifions que conformément à l'ordre du Roy... Nous avons reçu le 20 de ce mois M. De VERTEUIL Ancien Capitaine dans les Troupes nationales de CAYENNE,*

Chevalier de l'Ordre Royal Militaire de ST LOUIS... » -

1 page (36 x 24)

120/ 180 €

129 - (ISÈRE) HÔPITAL GÉNÉRAL DE GRENOBLE. Rare ensemble de 13 PLACARDS de 1770 à l'an 14 (1806) .

Divers Avis au public, Avis aux Citoyens, etc., concernant cet Hôpital. – Impr. à GRENOBLE, chez la Veuve GIROUD, Chez ALLIER, Imprimeur, Cour de Chaulnes ; chez CUCHET Imprimeur – Formats divers : in-folio, in-plano ;

(Avis au public pour vendre de la Viande dans GRENOBLE & bail à loyer d'Étaux & de débit de viande. 1770 + Baux à fermes de Biens appartenants à l'Hôpital-Général de Grenoble, situés à Polienas, dépendants de la Marcousse... Ils consistent en plusieurs Domaines, Terriers & Moulins... + On fera dans l'Eglise dudit Hôpital l'ouverture d'une petite Retraite, qui finira au dimanche de la Pentecôte. 1779 + L'Hôpital a le Droit exclusif de débiter & de vendre à son profit de la viande, Bœuf, Mouton, Veau, Volaille & gibier pendant le Carême. Les animaux seront mattés à la matterie générale de GRENOBLE. 1784 + Vente de Fruits : Récolte en blé froment et en truffes,... appartenant à l'Hôpital Général de Grenoble. 1793 + Avis aux Citoyens. Domaine à affermer situé à Poliennas. + Avis aux Citoyens. Domaine à affermer situé à CLAIX ; 1793. + À louer, une boutique (avec une petite Chambre Jacobine) dépendant d'une des Maisons des ci-devant Religieuses de la Charité. 1794 + Adjudication du vidage des fosses d'aisances de l'Hôpital. 1794 + Avis aux créanciers des Hôpitaux et Hospices de Bienfaisance. An 2 + Avis au public. Hôpital civil de Grenoble. Domaine à affermer pour l'An XI + Achat, pour l'Hospice, de linges nécessaires au Service Chirurgical, prodigieusement accrue par l'influence des Militaires malades. + Boutique à louer occupée par le sieur FAURE, Marchand de Tabac, jouissance en l'An 14.)

L'ensemble : 280/ 350 €

130 - VAR. MARINE. 21 Documents de la Carrière d'Honoré Bruno GUÉRIN Lieutenant de Vaisseau, Capitaine de frégate, né à SAINT-TROPEZ le 3 Juin 1770, attaché au PORT DE TOULON :

Toulon 16 brumaire An 7 (6 Nov. 1798). Ordre de visiter et inspecter les postes de vigies de signaux de la Côte. Vignette, et son duplicata ; Toulon 2 Brumaire An 8. Ordre de s'embarquer sur le Vaisseau « Le Généreux. ». Vignette et entête du Contre-Amiral VENCE ; Toulon 26 frimaire An 11. Ordre de prendre le commandement du transport « L'Ami de la Vertu. » signée Jean Anne CHRISTY-PALLIÈRE Chef Militaire de la Marine à Toulon (Entête, vignette "Marine Française") ; Toulon 28 messidor an 12. Ordre de s'embarquer sur le vaisseau « L'indomptable. » ; Toulon 5 Fructidor an 13. Ordre de s'embarquer sur le Vaisseau de S.M.I. et R. « Le Borée. » ; Toulon 31 Déc. 1806. Services de M. Guérin Lieutenant de Vaisseau sur le Borée ; Toulon 11 Fév. 1815. Tableau de ses services, avec le nom et la nature des Vaisseaux. Autre état de ses services « Marine Royale. Port de Toulon. Lettre de nomination de Lieutenant de Vaisseau signée du Bouchage Ministre de la Marine. 9 déc. 1815. (2) ; Etat de services, « armements et désarmements. » ; Brevet de Capitaine au long cours. Paris 1817. P.S. Comte MOLÉ Ministre ; P.S. Baron PORTALIS Ministre et de l'amiral HALGAN. & autres pièces.

320/ 380 €

131 - FRANCHE-COMTÉ. GRAINS. SEL. BACS ; 3 Imprimées fin XVIIIe s. (qq. défauts)

Arrêt du conseil d'Etat du Roi, contenant règlement sur les péages & bacs dans l'étendue de la Généralité de BESANÇON. Tableau « Etat des Péages de cette généralité... » Fait à Besançon (25) le 15 Décembre 1771.. – Impr. 4pp gd -folio.

+ De par le Roi, Ordonnance de LACORÉ Intendant du Comté de BOURGOGNE. Sur l'avis qu'il se fait un versement de grains à l'étranger par JOUGNE (25) & lieux circonvoisins, qui a occasionné une affaire sanglante entre les employés des Fermes postés au lieu de JOUGNE & des particuliers SUISSE, nous avons cru nécessaire, quoique le grains diminue chaque jour..., d'arrêter et de prévenir ces abus... » - De l'imprimerie de CL. Jos. DACLIN. Fait le 6 mai 1774. 3pp grand folio.

+ Lettres-patentes sur arrêt du conseil, servant de règlement pour la répartition du SEL d'ordinaire en Franche-Comté. » du 14 mai 1775. De l'imprimerie de CL. Jos. DACLIN. 8pp grand folio.

100/ 150 €

132 - Gaspard, Duc de CLERMONT-TONNERRE, Maréchal de France en 1747 -

(ILLE-ET-VILAINE) - Pièce signée « le Maréchal de TONNERRE ». Nomination de Lieutenant des MARÉCHAUX DE FRANCE au Département de RENNES (35) et environs pour le Sieur de QUERMADEUC DE CARGOÛET - Fait à Paris le 2 avril 1773 - Brevet sur papier (40 x 26), imp. rempli à l'encre. Sceau sous papier.

180/ 230 €

133 - CAVALERIE ET DRAGONS. 2 RÈGLEMENTS imprimés in-folio -

« RÈGLEMENT concernant la CAVALERIE. Du 10 avril 1773. » Impr. 14 pages in-folio ; à VERSAILLES, de l'Imprimerie du département de la Guerre ; 1773 (en 49 articles ; Complet de sa planche dépliant : « Formation d'un Régiment de Cavalerie en Bataille. ») + « RÈGLEMENT concernant les DRAGONS. Du 10 avril 1773 » Impr. 15 pages in-folio ; à VERSAILLES, de l'Imprimerie du département de la Guerre ; 1773. (en 56 articles ; Complet de sa planche dépliant : « Formation à cheval d'un régiment de Dragons en Bataille. » « Formation à Pied d'un Régiment de Dragons en Bataille. »).

120/ 180 €

134 - TURGOT (Anne Robert Jacques, Baron de l'Eaulne) 1727-1781 - Homme politique et Économiste français -

Lettre Signée « TURGOT » au Duc de FITZ-JAMES, à Paris le 28 Septembre 1774. 1p in-folio. « Les Domaines de Bretagne, Monsieur, dans lesquels était employé le Sieur LE BOULOING, retournent à la Ferme générale au 1^{er} Janvier prochain ; ce sera à cette Compagnie à se faire rendre compte des services et des talents de cet Employé, et s'il a ceux qui lui seront nécessaires pour remplir les vues de la compagnie, je ne doute pas qu'il ne soit placé... » 1p (30 x 21).

250/ 300 €

135 - MARÉCHAL COMTE DE ROCHAMBEAU (J. B. Donatien de Vimeur) Vendôme 1725 - Thoré 1807 - *Maréchal de France; Commandant les troupes Royales pendant la Guerre d'Amérique, Il fut placé à la tête de l'Armée du Nord en 1790, mais fut arrêté pendant la Terreur.*

Certificat de services signée "le Cte de ROCHAMBEAU" Le Maréchal de Camp des Armées du Roy, Inspecteur Général d'Infanterie - Régiment DAUPHIN INFANTERIE – en faveur de " Pierre DUQUAY .., Lieutenant-Colonel ayant servi fidèlement le Roy pendant l'espace de vingt six ans, dont 12 .. dans le Régiment Dauphin Infanterie..." - Fait à **CAEN (14)**, le 1 août 1774 - "... Désire se retirer à CAEN en Normandie.. a été habillé et coiffé de neuf au moment de son départ. » (petite coupure marginale à cette mention) - cachet de cire aux armes du Régiment - 5 signatures - 1p 1/2 in-folio (consolidation)
250/ 300 €

136 - DAUPHINÉ. ISÈRE. GRENOBLE. 11 Imprimés :

« Parlement de GRENOBLE », Impr. à Grenoble, chez la Veuve Giroud, 1775 ; 25pp in-4° + Consultation (juridique) entre le sieur Marchand, habitant de l'Albenc et le curé de Poliénas, délibéré à Grenoble le 29 août 1782 ; 15pp in-4°

+ « Délibération de la Ville de GRENOBLE du samedi 14 juin 1788... » (*Le Conseil-Général de la ville de Grenoble, convoqué & assemblé aux formes ordinaires ... , avec liste des membres des Trois Ordres avec demande au Roi de « vouloir bien retirer les nouveaux Edits. Rendre à la Province ses Magistrats & les réintégrer dans la plénitude de leurs fonctions. Permettre la convocation des Etats particuliers de la Province, en y appelant les membres du Tiers Etat, en nombre égal à celui des membres du Clergé et de la Noblesse réunis & par voie d'élection libre. Convoquer les Etats-Généraux du Royaume à l'effet de remédier aux maux de la Nation »* etc...- 7pp in-8°

+ « Très-respectueuses supplications que présentent au Roi les notables Citoyens de la Ville de Grenoble. *SIRE, la nouvelle des désastres qui ont arrêté l'exécution de vos ordres dans votre ville de Grenoble, a dû porter la douleur dans le sein de Votre Majesté. Affreuse journée ! Nous avons vu le sang des François versé par la main de leurs frères, & des milliers d'hommes prêts à mourir..* » Impr. 8pp in-8°

+ « Précis des Motifs qui ont porté une partie du Clergé & et de la Noblesse du Dauphiné, à réclamer contre ce qui s'est passé dans cette Province. *Une partie du Clergé & de la Noblesse du Dauphiné, réclame contre la constitution des États de cette Province, & contre l'élection de ses Députés aux États-généraux....* » Impr. 26pp in-4°

+ « Réponse des Députés de la Province de Dauphiné aux États Généraux, au nouveau Mémoire intitulé : *Mémoire pour une partie du Clergé & de la Noblesse de Dauphiné.* » 7 avril 1789. De L'imprimerie de la Veuve d'Houry & Debure ; 50pp in-4°

+ Adresse au Roi, à l'Assemblée Nationale et aux Citoyens de la Ville de Paris ; par les Citoyens de la Ville de GRENOBLE, 25 Juillet 1789 ; 15pp in-8° (rousseurs)

+ « *Papiers relatifs aux difficultés élevées par une cabale de la Noblesse contre la constitution des états particuliers du Dauphiné en 1789* », inscrit sur la page de garde d'un imprimé qui semble n'avoir rien à voir avec ce sujet : « Résumé Général du compte des dépenses faites au Dépôt de mendicité...par M. Pâques ..." à Grenoble an 4 ; impr. 33p in-4° (déchirure dernière page)

+ « Procès verbal de l'élection des Juges du District de Grenoble, 4 octobre 1790. » Impr à Grenoble, chez Cuchet Imprimeur du Département de l'Isère, 1790 ; 16pp in-4° (manque la dernière page)

+ « Liste des deux cents Citoyens qui doivent former le Juré de Jugement dans le Département de l'Isère, pendant le trimestre d'octobre, novembre & décembre 1792. » Impr. à Grenoble, chez Cuchet, in-4°.

+ « Tableau alphabétique des Électeurs nommés en l'an VI, par les Assemblées Primaires du Département de l'Isère. » (*avec correctifs manuscrits*) Impr. 8pp grand in-folio.

200/ 250 €

137 - PARIS. HISTOIRE. 3 Imprimés

Procès-verbal de ce qui s'est passé au lit de justice tenu par le Roi à Versailles, le mardi 12 Mars 1776. A Paris de l'Imprimerie Royale, 1776 ; 95pp in-4°

+ Pétitions des Citoyens domiciliés à PARIS, du 8 Décembre 1788. « Le Roi assemble la Nation...Quel sera la forme des Etats-Généraux ?.. » Impr. à Paris, chez Clousier, Imprimeur du Roi, & des Six-Corps, rue de Sorbonne, 1788.

+ Proclamation de la Convention Nationale, sur la Conspiration découverte, au peuple Français, présentée par le Comité de Salut Public, 2 Germinal An 2 (1794) – Impr. 8pp in-4°.

100/ 150 €

138 - 1777. PICARDIE – « Edit du roi portant **Suppression des Communautés D'ARTS & MÉTIERS ci-devant établies dans la Ville du ressort du Parlement de PARIS**, et création de nouvelles Communautés dans celles desdites Villes.... Données à VERSAILLES, au mois d'Avril 1777. « *Maréchaux-ferrants & grossiers, serruriers, taillandiers, ferblantiers, éperonniers, cloutiers, fondeurs, épingliers, balanciers, potiers d'étain, tapissiers, tanneurs, corroyeurs, hongroyeurs, peaussiers, etc.* » signé **LOUIS XVI & AMELOT** – Vignette – Impr. à **AMIENS (80)**, chez Beauconsin.

Placard (121 x 53) Etat B.

200/ 250 €

139 - 1778. HARAS DE SAVOIE. en 9 articles. "Les Royales Finances se chargent d'entretenir un nombre déterminé d'étalons par tout où l'on pourra espérer de les multiplier avec succès et l'inspection supérieure en est confiée à M. le **Marquis de BRÉZÉ**, Lieutenant Colonel et l'Adjudant général du département de Cavalerie et Dragons..." saillies avec les juments des étrangers, élevage des poulains, vente de ceux-ci, production de mulets etc. ..". Turin le 20 janvier 1778. Marque pour les Haras de Savoie. de la Lumelline d'Ordre de l'Office général de la Solde. Grande vignette & lettrine. (mouillures & consolidations). Impr. à **TURIN**.

Placard (77 x 35) État B.

120/ 180 €

140 - LOUIS XVI et MARIE-ANTOINETTE. 3 Documents :

« **MADRIGAUX sur la naissance de MADAME, Fille du ROI. Au Roi (Louis XVI), à la Reine (Marie-Antoinette)** « Digne épouse d'un Roi que tout Paris adore.. », à la jeune Princesse, Madame, Fille du Roi, Sur le Baptême de la jeune Princesse, à mes vers adressés à M. de LASSONNE premier Médecin de la Reine... par l'Abbé L.M. TOURNEFORT, Curé de Villes, achevés le jour des Rois 1779. » - Impr. 4pp (25 x 20)

+ **Quittance de souscription de l'Ouvrage intitulé : « LE RÈGNE DE LOUIS XVI ».** Fait à PARIS le 2 Mars 1790. Impr. rempli à l'encre (13 x 21)

+ « **Souscription pour le grand portrait en pied de la Reine MARIE-ANTOINETTE.** » (Second prospectus). Impr. 3pp (20 x 12)

180/ 230 €

141 - GUERRE D'AMÉRIQUE (1775-1783). Nouvelles à la main de BREST (29) le 15 Mars 1779. Lettre adressée au Marquis de BARBANTANE (Barbantane) au « Palais Royal ».

Hilarion P.F.B. DU PUJET DE BARBANTANE (1754-1828) Député aux Etats-Généraux en 1789, Général en 1791. Il était Mestre de Camp en second du Régiment Royal Marine en 1780. De 1779 à 1782, ce Régiment Royal Marine participe à des Expéditions aux Antilles.

Le Château de Barbantane surnommé « Le petit Trianon de la Provence » est situé sur la Commune de Barbantane (13).

« *Il est maintenant certain que la destination de l'escadre de l'INDE est changée ; Cette escadre est rentrée dans l'armée sous les ordres de Mr le Comte d'ORVILLIERS. Il est seulement question d'envoyer le Vaisseau Le Sévère qui vient d'arriver de Lorient avec deux autres bâtiments frétés aux isles de France pour y porter des provisions nécessaires ; et encore cela est-il incertain ; L'on a débarqué les 3 Millions de piastres dont cette escadre était chargée ; On ignore si ces vaisseaux auront qu'autre mission ; on pense qu'ils iront en Amérique ; On leur a laissé six mois de vivres et autant d'avance aux équipages et aux troupes. Les trois Légions de LAUZUN dont la dernière vient d'arriver de Lorient par le Vaisseau le Sévère sont toujours sur ce Vaisseau ; et l'on ne croit pas qu'elles débarquent. Elles sont composées de 14 à 1500 hommes. Les deux Frégates l'Amazone et la Gentille qui était de l'Escadre de l'inde sont déjà partis pour croisière dans la Manche et l'on dit même pour semblable mission qu'elle ont faite la Campagne dernière dans e Nord de la Manche. Il sort et rentre de temps en temps des Vaisseaux et Frégates pour croisières. De la Flotte de 37 Bâtiments partis de St Domingue sous le convoi de la Concorde et qui avait été divisés par un coup de vent, l'on en compte déjà 34 arrivés dans différents ports, dont six ici. Il est entré ici ces jours derniers environ 60 Bâtiments partie venant de la Côte de St Malo et Tréguier chargés de grains ; partie de Bordeaux chargés de vin, et de Nantes chargés d'autres provisions. La Flotte de près de 300 Bâtiments a été destinés à aller d'ici à Bordeaux chercher des provisions n'a pu sortir à cause des vents jusqu'à ce moment contraires. Il entre ici à la fin d'avril 12 Bataillons de troupes d'infanterie de plus dans cette province. En sorte qu'il y aura 39 Bataillons d'Infanterie, un régiment de Cavalerie et un régiment de Dragons. Il est arrivé hier une reprise d'un bâtiment de la Flotte de St Domingue de 400 tonneaux chargé de sucre, café, & c. faite par une de nos frégates. On dit que le Corsaire qui avait pris premièrement ce bâtiment est près aussi.* » - 2pp in-4°.

180/ 230 €

142 - HAUTE-SAÔNE. GRAY. 1779. Louis-Joseph PERRENEY, Seigneur de BALEURE, Conseiller au Parlement de DIJON. Sa fille épousa en 1773 Charles Emmanuel BENOIT, Marquis de SAINT- VANDELIN.

« État estimatif des Biens appartenant à Monsieur de BALEURE dans le Bailliage de GRAY. » « Pour M. le Marquis de SAINT-VANDELIN. » Manuscrit 7pp in-folio.

200/ 250 €

143 - EURE-ET-LOIR. 1779. COUTUME DE CHARTRES. ILLIERS-COMBRAY (28).

« CORPS DE FERME et MAISON BOURGEOISE en la Paroisse des CHÂTELLIERS-NOTRE-DAME, près ILLERS EN BEAUCE, Coutume de CHARTRES, à Vendre, au plus offrant et dernier enchérisseur... La Ferme consiste en bâtiments, granges, écurie & bergeries... S'adresser à Paris, à Me GUESPEREAU Notaire, rue de la Harpe. Et à Chartres, à Me CHAMPION, Notaire. Permis d'imprimer et afficher, ce 20 mars 1779. LENOIR. Impr. de MOUTARD, Imprimeur-Libraire de la Reine, rue des mathurins, Hôtel de Cluny. »

Affiche (42 x 54). État B.

150/ 200 €

144 - (MARNE). ABBAYE D'ORBAIS. 1779. Lettre autographe signée DUBOURG Abbé d'ORBAIS à l'ABBAYE D'ORBAIS par CHÂTEAU-THIERRY le 21 avril 1779 ; 2pp-in-4° - « Monsieur le Duc. J'ai l'honneur d'être, en qualité d'Abbé d'ORBAIS, voisin de vos terres du Duché de CHÂTEAU THIERRY et notamment de la Forêt de VASSY : plusieurs parties de bois dépendants de l'Abbaye sont contigus à cette forêt, entre autre une pièce appelée le bois de Champrenault appartenant à MM. de LALEAU et de FLOSSAC, l'un Secrétaire du Roy, l'autre Trésorier de France résidants à Paris, la ferme du nom de Champrenault et les bois qui en dépendent sont une ancienne **aliénation de l'Abbaye**. Les propriétaires de cette ferme en ont toujours payé **les Cens** aux abbés. Ils y ont de tous temps exercée **les droits de justice de Seigneurie et de Chasse**. Cependant les gardes de la forêt de VASSY ont le 31 mars dernier dressé un procès verbal contre les miens pour avoir chassé dans les bois de Champrenault et en conséquence ils ont été assigné par devant votre maîtrise à CHATILLON. Quoique nous ayons **des Titres suffisants pour prouver notre possession depuis plus de 300 ans** et que je sois dans le cas de prendre fait et cause pour mes gardes. Je serais fâché de soutenir contre vos Officiers quelque difficulté sans avoir eu l'honneur de vous en prévenir... »

200/ 250 €

145 - SAINT DOMINGUE - Pièce signée « **Jean-Baptiste DE TASTES DE LILANCOUR, brigadier d'Infanterie des Troupes des Colonies, Chevalier de l'Ordre Royal et Militaire de Saint-Louis, & Commandant en Chef des Iles Françaises de l'Amérique sous le Vent & dépendances.** » (En-tête impr., petite vignette Royale.) - il est ordonné au sieur Nicolas Barthélemy **GÉRARD Capitaine en second de la Compagnie de DALEU au régiment de Cambrésis, de**

passer en ladite qualité à la **Compagnie des GRENADIERS** dudit régiment. **Donné au CAP**, le 21 Juin 1781. Sceau de cire rouge de nos armes – 1p in-folio en partie imprimée.

180/ 230 €

146 - CARTE DE LA PRÉVÔTÉ DE LA VICOMTÉ DE PARIS dressée sur un grand nombre de mémoires particuliers assujettis aux observations de l'Académie royale des Sciences par G. DELISLE Premier Géographe du Roy, à Paris, chez l'auteur, rue des Noyers près celle des Anglois (corrigée et considérablement augmentée en 1782. Impr. Ph. BUACHE, Gendre de l'auteur, avec privilège du Roy (Louis XVI), 1782. Comprenant le Vexin normand, le Vexin François, le Baillage de Dammartin, la Brie, le Gâtinais, la Beauce, le Pays Chartrain, le Perche et l'Hurepoix.

Carte (55 x 76 cm) Etat B.

100/ 150 €

147 - MIRABEAU (Honoré-Gabriel RIQUETI, Comte de) Le grand Tribun. Député du TIERS aux États-Généraux par la Sénéchaussée d'AIX. (Le Bignon, LOIRET 1749 - Paris 1791).

Lettre autographe signée « MIRABEAU », écrite de NYONS (DRÔME), 12 octobre 1782. Une page in-4° - Belle lettre élogieuse, adressée à un ami «*S'il est vrai mon cher Ami, que la plus grande paix de l'esprit, le plus grand contentement de l'âme, les plus sensations les plus douces, soient le prix intérieur de la vertu, vous devez être heureux ...ah ! mon cher ami ! que le sort, que les apparences du moins ne détruisent plus cette douce illusion et qu'une vénérable et longue vieillesse succède à votre vigoureux automne !...Me voilà donc au nombre des hommes comblés de vos bienfaits ! qu'il me serait doux de vous devoir de la reconnaissance...peut être avais-je besoin d'un devoir aussi sacré pour me soutenir dans la carrière raboteuse où j'ai résolu de marcher. Oui mon cher Robert, il faut reconquérir ma famille et ma femme* (la même année elle demande la séparation et l'obtient en 1783), parce que c'est le moyen presque unique de m'acquitter envers vous que dis-je d'acquitter ? Les dettes pécuniaires se liquident, mais il est des dettes inacquittables; ...et tout ce qui vous appartient a désormais des droits illimités sur mes services... Je ne vous écrirais plus que de Provence à moins d'évènements, Mon cher Maître, vous voudrez bien m'y mander en détail en quoi et comment je pourrais être utile à vos vues et à vos découvertes...».

1000/ 1200 €

148 - MIRABEAU-TONNEAU (André-Boniface-Louis RIQUETTI, Vicomte de MIRABEAU dit) Législateur, Frère de MIRABEAU. Servit pendant la Guerre d'Amérique, Le Roi lui donna le Régiment de Touraine Infanterie, à la tête duquel il combattit jusqu'en 1782. Élu en 1789, Député de la Noblesse aux États-Généraux par la Sénéchaussée de LIMOGES; Il fut un des plus ardents royalistes de la Constituante, émigra. (Paris 1754 - Fribourg 1795) -

COMMISSION DE MESTRE DE CAMP en Second du RÉGIMENT D'INFANTERIE DE TOURAINE pour le Sieur André Boniface Louis de RIQUETY Chevalier de MIRABEAU - Donné à VERSAILLES le 24 Avril 1782 – Pièce signée LOUIS XVI (Secrétaire), contresignée de SÉGUR (Philippe-Henri, Maréchal de France en 1783) et Grande Apostille S. **Louis Joseph de BOURBON Prince de CONDÉ** Prince de sang, Lieutenant Gal des armées du Roi.

Grand Parchemin (48 x 33).

350/ 400 €

149 - 1783. BAILLIAGES DE MEAUX (77), CRÉCY LA CHAPELLE. (77) – Ordonnance de nous Philippe-Toussaint DUMOULIN DULYS, écuyer, Conseiller du Roy, Maîtres particulier de la Maîtrise des Eaux et Forêts des Bailliages de MEAUX, CRÉCY, & partie de CHÂTEAU-THIERRY, qui enjoint à tous les Propriétaires riverains du Brasset d'eau régnant le long des Promenades & au nord de la Ville de Crécy, ou autres chargés du curement de ce Brasset, de curer, vider & enlever les boues qui se trouvent dans icelui, chacun en droit-soi. » (« il y aurait lieu de craindre que ce défaut d'écoulement n'occasionât un mauvais air qui ne pourrait être que très funeste au Habitants de ladite Ville... ») . du 22 Octobre 1783 – Impr. à MEAUX, de l'imprimerie d'Augustin-Ponce COURTOIS, Imprimeur du Roi.

Placard (45 x 35) État A.

200/ 250 €

150 - VAL D'OISE. OISE. 1783. « Contrat de vente de L'ISLE-ADAM et autres Terres, par S.A.S. Mgr le Prince de CONTY à MONSIEUR (Stanislas-Xavier.) Frère du Roi (Louis XVI) le 7 Octobre 1783. » Imprimé 19 pages in-folio – (note manus. de 1793, en couverture.): « ... *Premièrement la Baronnie et Châtellenie de L'ISLE-ADAM, située dans le Beauvoisis. La Terre et Châtellenie de MERU, la Terre & Marquisat de MOUY, situées en Beauvoisis. La Terre, Seigneurie & Châtellenie de TRY-CHÂTEAU, située dans le Vexin-Français. Les terres, Fiefs & Seigneuries de NOGENT-SUR-OISE, VALMONDOIS ... Deuxièmement, le Comté, terre et Seigneurie de BEAUMONT-SUR-OISE. Le Comté, terre et Seigneurie de Chaumont, en Vexin-Français. La terre et Seigneurie de CHAMBLY, la terre et Seigneurie du Mesnil-Sainte-Honorine, la terre et Seigneurie d'Angy, La Châtellenie, terre et seigneurie de Pontoise. Les terres & Seigneuries de MANTES & MEULAN... »*

200/ 300 €

151 - TOURAINE. INDRE-ET-LOIRE. CHÂTEAU DE LA LOUÈRE à MARCAY (Marcé-sur-Esves 37) – 25 Pièces de 1783 à 1812, concernant le Marquis Charles de CHARENTE, Seigneur, Capitaine de Vaisseau, chevalier de l'Ordre R.M. de Saint-Louis et sa Famille CHASTENAY-PUYSÉGUR, savoir :

Contrat de mariage entre le Comte de CHARRETTE et Mademoiselle de LA LOUERE. 1784, 1810 + Grands mémoires de Sellerie de 1784 et de Tailleur de 1783 + Inventaire d'une maison à Tours en 1807 + Lettre + États de services avec noms des vaisseaux (1786) + Succession 1812 – il est question aussi du **Château de LA LOUERE paroisse de MARÇAIS** sous la Haye en Touraine, et de Messire René **De BERLAND** chevalier, Seigneur de la Louère. Expédition 1720 et divers actes, quittances, etc.

L'ensemble : 300/ 400 €

152 - GARD. FAMILLE APTEL NÉGOCIANTS. 125 Lettres commerciales, de 1783 à 1828, adressées à **APTEL Négociant de BOIS à BEUCAIRE** (Lettres de 1783 à 1788), puis **APTEL Aîné Négociant de VINS à SAINT-GILLES du GARD** (à partir de 1789.) Toutes sont lettres sont écrites par des **Négociants de MARSEILLE (13)**.

Embarquement de bois sur les Navires, les MERRAINS (Bois de Chêne débité en planches) et les DOUELLES (Pièces de bois de chêne qui forme avec d'autres la paroi des Tonneau) par BOUTADE (Mesure de bois) pour NOLISER (Affréter un Navire).

Extraits de lettres : *Marseille 1782... Les bois de France sont fort rares à Marseille. Il arrive beaucoup de bois de la Roumanie, de bois de Suède... » Marseille 1787 « Nous avons reçu aujourd'hui de bonnes nouvelles et on vient d'afficher, comme l'Armement de Toulon n'a pas lieu, il est donc certain que nous aurons la continuation de la Paix, et s'il plait à dieu les affaires iront mieux qu'auparavant. Soyez persuadé que je ne perds pas de vue vos barriques Bordelaises quand aux deux trois Bateaux que vous avez chargés de merrains Bois de France, vous pouvez m'en expédier un seul pour le présent et serait d'avis de donner une intervalle aux deux autres, voilà le seul moyen pour en tirer le meilleur parti... » Marseille 1788, Nouvelles d'un jeune perroquet venu du Cap « Il siffle, il fait le chat et Jacot ». Marseille 1807 « Les Eaux de vie ont beaucoup de mouvement sur notre place. La demande pour l'Italie ne se ralentit point et les Américains ont encore des besoins. Nous ne pouvons absolument point compter sur les renforts de la Provence ou les Génois ont enlevés la majeure partie des vins... Marseille An 8. « Nous venons de vendre une partie des douelles 45 pouces à 64# & une partie de Bois blanc à 62#... Nous en aurions vendu davantage si nous en avions eu ; il paraît que cet article aura du débouché cette Campagne puisque les Génois ont commencé déjà à tirer beaucoup de vins & qu'il s'en fera des expéditions conséquentes. Si vous aviez quelque partie de douelles dans le moment nous vous engagerions de nous l'expédier... » Marseille An 11 «... On trouve ici du bois de châtaignier de Naples de 5 pans, il se vend à boutade... en raison des Armements que fait faire le Gouvernement pour nos Colonies... » « Prospectus d'un Armement au Port de Marseille, d'un Brigantin (Grand-Voilier) d'environ 150 tonneaux destiné pour les îles Canaries, & au Sénégal... »*

350/ 400 €

153 - MARINE. FINISTÈRE. 1784. Pièce signée du Roi LOUIS XVI (Secrétaire), contresignée du Maréchal de CASTRIES, fait à Versailles le 31 Janvier 1784. « Sa Majesté ayant fait le choix du Sieur ROGON DE CARCARADEC Enseigne de Vaisseau du Département de BREST pour à la place du Sieur Du PARC De LOCMARIA, remplir les fonctions de Sous brigadier de la Compagnie des Gardes de la Marine à BREST. Elle mande au Commandant de ladite Compagnie de le recevoir et de le faire reconnaître en sa dite qualité... » - Enregistré au Contrôle de la Marine à BREST (29) le 6 Mars 1784. 1page (37 x 25).

Charles Eugène Gabriel de la Croix, Marquis de CASTRIES est Maréchal de France en 1783.

120/ 180 €

154 - ORLÉANS (45). MÉMORAS : 4 Affiches mortuaires (1784 à 1821) :

Affiche mortuaire (23 x 36) pour **Demoiselle BIGOT, Bourgeoise D'ORLÉANS**. Convoi, service et enterrement le 28 Avril 1784 dans l'Eglise Saint-Paul. Grande lettrine macabre.

+ Affiche mortuaire (27 x 42) pour **CURAULT Écuyer, ancien Conseiller du Roi, Lieutenant-Général au Châtelet d'ORLÉANS**. 9 Fév. 1815. Grande lettrine et vignette Ville d'Orléans. Imprimerie de JACOB.

+ Affiche mortuaire (27 x 43) pour **François REGNARD, ancien Curé de PITHIVIERS, Chanoine honoraire de l'Église cathédrale & paroissiale d'Orléans**. 24 déc. 1815. Grande lettrine et vignette Ville d'Orléans. Imprimerie de JACOB.

+ Affiche mortuaire (27 x 42) pour **SÉJOURNÉ Ancien Curé de VITRY AUX LOGES (45), & Chanoine honoraire de Sainte-Croix**. 16 Janvier 1821. Grande lettrine et vignette Ville d'Orléans. Imprimerie de JACOB.

Les quatre : 180/ 230 €

155 - PHILIPPE ÉGALITÉ (Louis Philippe Joseph de BOURBON, Duc d'ORLÉANS, dit) Saint Cloud 1747 - Guillotiné 1793 - Duc d'Orléans en 1785, Prince de Sang, Conventionnel de PARIS, sous le nom de PHILIPPE ÉGALITÉ, il vota la mort de Louis XVI (1793). Il fut le Père de Louis-Philippe -

RÉGIMENT DE "CHARTRES INFANTERIE" 30 Août 1785 - Pension sur SAINT LOUIS pour le Sr de BOSREDON Lieutenant-colonel. "C'est la première grâce pécuniaire demandée pour cet officier depuis qu'il sert. Il est Chevalier de ST LOUIS depuis 1763" - **Pièce signée "L.P.J. d'ORLÉANS"** - 1/2p in-folio (à partir de 1782, Il porte le Titre de **Duc de CHARTRES**, et à le grade de Colonel-Général)

300/ 350 €

156 - RHONE. VAUCLUSE. 1785. DOUANE « VERRERIE ROYALE DE GIVORS (69), le 26 Avril 1785 - Lettre de voiture avec les Droits sur les Douanes de Douze cents bouteilles pour Mr TERRASSE notaire royal et Agent de la Terre de ROCHEGUDE, au **Château de ROCHEGUDE près d'ORANGE (84)**. Texte entête : « *Décision du Conseil, du 7 Mai 1784, qui réduit à 2% de la valeur, la perception de tous les Droits de Traités & de Péages, appartenants au Roi, sur les Marchandises destinées pour l'Étranger ; en outre, une modération de Droits sur les Douanes de Lyon, celle de Valence, et sur les Foraines et les péages royaux* » -

1 Page imprimée remplie à l'encre (24 x 37).

120/ 150 €

157 - LOT. HAUTE-GARONNE. 1785. Licence de Théologie de l'Université de TOULOUSE pour M. BESSONIES Prêtre de FIGEAC, Diocèse de CAHORS (Cadurcien). Brevet sur parchemin (44 x 61), calligraphié. Pièce signée et à l'entête de Jean Baptiste Auguste de VILLAUTRAYS DE FAYE (ou VILLOUTREIX DE LA FAYE) chancelier, Vicair général de l'Archevêque de TOULOUSE. Fait à TOULOUSE (Tolose) le 6 Août 1778. Contrôlé à MOISSAC le 14 Avril 1785. Insinué au Diocèse de CAHORS (46) le 18 May 1785. Texte en latin.

150/ 200 €

<p>158 - 1786. MARQUE DES ÉTOFFES EN BOURGOGNE – « Arrêt du Conseil d'Etat du Roi, du 14 Juillet 1786 » « Le Roi étant en son conseil, a ordonné, qu'à compter du 1^{er} Août, il sera établi, si fait n'a été, des Bureaux pour la Visite & la Marque des Etoffes de laine, soie, poil, fil & coton, ou mélangées desdites matières, dans les Ville & lieux d'Auxonne, Chalons-sur-Saône, Seurre, Tournus, Bar-sur-Seine, Issurtille, Nantua & Vitteaux... » . Vignette Royale. & Ordonnance d'AMELOT DE CHAILLOU, Intendant dans les Provinces de Bourgogne, Bresse, & Dombes, Bugey, Valromey & Gex.... Impr. à DIJON (21) chez Jean-Baptiste Capel, imprimeur de Mgr l'Evêque, du Commandement de l'Intendance, 1786. Placard (61 x 45) Etat A. 180/ 230 €</p>
<p>159 - « GARDE DE PARIS. » de LOUIS XVI – Congé absolu au nommé Louis LE BRUN Caporal de la Garde de Paris, Division de LA THUILLIÈRE. Fait à PARIS le 7 Avril 1786 – P.S. des Officiers - 1 page gravée rempli à l'encre, (21 x 29), illustrés d'un Cavalier et d'un Fusilier, doublée de parchemin – Sceau de cire du Régiment. 120/ 180 €</p>
<p>160 - (HAUTE GARONNE). RIEUX. MONTESQUIOU. Famille noble de CASTET (Alliance CASTEL AUGERES) – 13 Lettres et documents de 1786 à 1789, concernant Joseph Amable de CASTET Seigneur de LA BARBERE, Ecuyer de RIEUX ; Capitaine d'Infanterie, Habitant à LA BARBERE ; Pierre Louis de CASTET, Garde du Roi, Chevalier de Saint Louis ; De CASTET Vicair à Montesquieu et les Dames Religieuses Seigneures de LONGAGES (31). L'ensemble : 250/ 300 €</p>
<p>161 - SARTHE (72). 1786. « Arrest de la Cour de PARLEMENT (de PARIS), en la Tournelle criminelle, qui fait défenses à Me Alexandre-Augustin DROUET D'AUBIGNÉ, Substitut de M. le Procureur Général en la Sénéchaussée de CHÂTEAU-DU-LOIR (72), de plus à l'avenir injurier, maltraiter, ni attenter à la vie de Julien DE LA ROCHE, Journalier en la Paroisse de PONTVALLAIN (72), sous peine de punition corporelle ; le condamne envers ledit LA ROCHE, en 2000 Livres de dommages & intérêts, & aux dépens. » du 29 Mars 1786. Impr. à PARIS, chez P. G. Simon & N. H. Nyon, Imprimeurs du Parlement, rue Mignon, 1786. Vignette Royale. Placard (54 x 42) Etat A. 150/ 200 €</p>
<p>162 - 1786. BRETAGNE. COMPAGNIE DES INDES. "Arrêt du Conseil d'État du Roi, qui déclare de nul effet, après un délai de trois mois, les Passeports expédiés par la Compagnie des Indes, pour L'ENTRÉE DES TOILES DE COTON BLANCHES & PEINTES." du 13 octobre 1786. suivi l'ordonnance de DE BERTRAND DE MOLLEVILLE Conseiller du Roi,... Intendant & Commissaire départi par Sa Majesté pour l'exécution de ses ordres en la Province de BRETAGNE. Impr. à RENNES, chez la Veuve de François VATAR & de BRUTÉ DE REMUR, 1786. Placard (45 x 35) État A. 200/ 250 €</p>
<p>163 - PROVENCE. COMMERCE MARITIME. MARSEILLE (13). 281 Lettres et pièces de 1787 à 1844 - 251 Lettres Commerciales de MARSEILLE (13), adressées à Messieurs BOUSQUET Fils & Cie Négociants à AGDE (34) sur le Commerce par terre et par eau, le transport de diverses Marchandises, les blés, de l'avoine, de l'huile, du café, etc., avec indications des variations des cours des changes, les escortes des bateaux, la fermeture et l'ouverture du Canal du midi, les ventes de denrées, l'arrivée des convois, les spéculateurs, les importations du levant, de la Barbarie, de la mer noire et de toute l'Italie, les corsaires, une coalition de tous les capitaines faisant le cabotage d'Agde, les avaries et les vents contraires au Commerce. 26 Connaissements (vignette au voilier). 4 Prix-Courants. L'ensemble : 600/ 800 €</p>
<p>164 - 1787. TROYES (10). « Lettres Patentes du Roi, qui transfèrent en la Ville de TROYES le Siège du PARLEMENT. ». Données à Versailles le 15 Août 1787 – Registré en Parlement à Troyes le 22 Août 1787 – Registré au Parlement d'Auvergne, à Clermont-Ferrand le 30 Août 1787 – Impr. à Clermont-Ferrand, chez Delcros – Vignette – Placard (50 x 39) Etat B. 200/ 250 €</p>
<p>165 - (INDRE) SEIGNEURIE D'ECUEILLÉ (36) - 54 Pièces concernant la Famille DE PRÉAULX, Chevalier, Comte et Marquis, Seigneur d'ECUEILLÉ en 1780 - Ensemble de Mémoires, quittances, factures, reçus, concernant la mode, le luthier, l'épicerie, la cordonnerie, les réparations de l'Église, frais de Messageries, de Gazettes, etc.. - de 1787 à 1791. De PARIS, et dans leur Terre d'ECUEILLÉ (36) - Tous formats. 450/ 500 €</p>
<p>166 - GIRONDE. 1787. VENTE DE LA TERRE ET BARONNIE DE LANGON. DURFORT DE CIVRAC. CLERMONT-TONNERRE. ECQUIVILLY. TRACY. PARDAILLAN DE GONDRIN. « De par le Roi (Louis XVI), Mr le Lieutenant Civil et Messieurs tenant le siège du Parc civil au Châtelet de Paris. On fait savoir, qu'en exécution d'une Sentence du 16 Janvier 1787, ... il sera procédé à la Vente & adjudication par Licitacion de la Terre et Baronnie de LANGON, située sur les bords de la Garonne. Suit la teneur de ladite Terre, & des charges de l'enchères « La Ville de LANGON composée de près de 3000 habitants, est le Chef lieu de la Baronnie dont dépendent les paroisses de Langon, de Tontaine & de Saint-Pierre de Mont ; le port de Langon est très-commerçant par sa situation. Cette Terre relève immédiatement en toute foi & hommage du Roi, à cause de son Duché de Guyenne, elle a haute, moyenne et basse Justice.... Les droits & revenus de ladite Terre, consistent tant en Domaines que Fiefs, Cens, Rentes, Agrières, Lods & Vente, droits de péages qui se perçoivent à Langon & à Céron... droits de bacs et passage sur la Garonne... Cette Terre appartient librement auxdits Seigneurs & Dames Comte de Civrac, Marquise de Clermont-Tonnerre, Comtesse d'Ecquevilli, & Comtesse de Tracy, en qualité d'héritiers. Ladite Terre avait</p>

appartenu à ladite Dame Marquise de Civrac, dans la succession des Pardaillan de Gondrin.

Impr. à Paris, chez Prault, Imprimeur du Roi, Quai des augustins. 1787.

Placard (60 x 46) Etat A.

350/ 400 €

167 - BOURGOGNE. 1789. ÉTATS-GÉNÉRAUX. CAHIERS DE DOLÉANCES. DIJON. 20 Imprimés.

+ Lettre du Roi pour la Convocation des Etats-Généraux, à Versailles, le 27 Avril 1787. Règlement fait pour la Province de Bourgogne. 7pp in-8°

+ Avis au Tiers-État de BOURGOGNE par la noblesse de la même province. Impr 8pp in-8°

+ « Extrait des registres du Parlement de DIJON, du mardi 30 Décembre 1788. Vu par la Cour, toutes les Chambres assemblées, l'extrait signé, Le Comte de MANDELOT & e Marquis de DIGOINE du Palais, Secrétaires de assemblée de la Noblesse, d'un discours prononcé le 27 de ce mois... » Impr. de Causse, 1788. 3pp in-8°

+ « Observations sur le résumé des articles proposés par quelques membres de la Noblesse de BOURGOGNE. » - Impr. 13pp in-8°

+ « Déclaration de la Noblesse de BOURGOGNE au Peuple des Villes de des Campagnes. »

+ « Résumé des articles proposés par la Noblesse de Bourgogne assemblé de DIJON, aux Députés des Corps du Clergé de DIJON, & des Corps & Communautés du Tiers-Etat de la même Ville, pour parvenir à l'union générale... »

+ « Discours prononcé par l'un de MM. Les Secrétaires de la Noblesse, au nom de son Ordre, à l'Assemblée des Députés du Clergé de la Ste Chapelle de DIJON, & de ceux des Corps & Communautés du tiers-Etat de cette Ville, qu'elle y avait invités, le 27 Décembre 1788. Impr. 12pp in-8°

+ Dissertation sur la forme des Etats-Généraux, pour faire suite aux observations d'un Membre du Tiers-Etat, imprimés à DIJON, en Décembre 1788. Impr. 6pp in-8°

+ Observations d'un membre du Tiers-Etat, à tous ceux de son Ordre. Impr. à Dijon en Décembre 1788.

+ « Observations sur les Projets de Mandats & de Cahiers pour les Députés du Tiers Etat, distribués aux différentes Corporations de la Ville de DIJON, pour y délibérer chacune séparément... » Impr. 4pp in-8°

+ Adresse en réponse aux protestations de la NOBLESSE en Bourgogne. 1789. Impr 8pp in-4, avec un grand Tableau des cotes d'office faites sur les habitants de BEAUNE, par MM. Les Elus de Bourgogne, en 1786, 1787, & 1788.

+ « À Messieurs du Tiers-Etat de DIJON, sue ce que a avancé l'Abbé de DILLON, Député de l'Ordre Ecclésiastique, à l'Assemblée des trois Ordres réunis. Impr. 4pp in-8°

+ Ordonnance à rendre par les Bailis & Sénéchaux de la première classe, ou en leur absence, par leurs Lieutenants-Généraux, lorsque ds Bailleurs ou Sénéchaussées de la Seconde classe devront concourir avec eux à la Convocation pour les Etats-Généraux. » Impr. à Dijon, de l'Imprimerie du Roi, 28pp in-8°

+ « Quelques idées sur les Cahiers (de doléances), rapidement proposés aux sages et discrètes personnes qui s'en occupent. » Dijon 1789, Impr. 15pp in-8°

+ Cejourd'hui 11 Janvier 1789, en la Maison de Mr MORIN Avocat au Parlement de Dijon... Ensemble MM. Les Députés des Corporations notables de la Ville... Lecture faite de la Délibération de l'Ordre des Avocats... Il sera rédigé, le plutôt possible, au nom du Tiers-Etat de la Ville de DIJON, une requête au Roi... » - Impr. à Dijon, chez Causse Fils, 1789. - Impr. 4pp in-4°

+ « Protestation de la Noblesse de Bourgogne, assemblée à Dijon. 1789. » Impr. 8pp in-8°

+ Lettre circulaire aux curés, DIJON le 8 Février 1789. « Lorsqu'un Roi juste et bienfaisant, monsieur, donne à ses Peuples des preuves authentiques de sa sollicitude... » Impr. 2pp in-4°

+ « Délibération cejourd'hui Dimanche 22 Février 1789, en la grande salle de l'Université de DIJON, se sont réunies, par leurs Députés, les Corporations du tiers-Etat de la même Ville, sans ordre de rang, ni de préséance, pour entendre le rapport de ce que les Député »s & les commissaires par elles nommés... ont fait en exécution... » Impr à DIJON, chez CAUSSE, 1789.

+ Extrait des délibérations de 'Hôtel-de-Ville de NUIITS, en Bourgogne. Du 31 Décembre 1788. Impr. à Dijon chez Capel, 1789. 15pp in-8°

+ « Discours prononcé par M. François SIROP, Citoyen de Mandelot au Canton de Bouze, Doyen d'âge de Mrs les Electeurs, à l'Assemblée électorale du Département de la Côte d'Or, tenue le 25 Juin 1791... » - Impr. à Dijon, chez Defay, 3pp in-8°.

300/ 350 €

168 - PARIS - 2 MÉMORAS (1783, 1788) :

Placard mortuaire (39 x 55) de « M. François HERIOT, Seigneur de BETTANCOURT, Vroïl & autres, décédé dans sa maison rue du Fauconnier. » Convoi, service et enterrement le 2 Mai 1788 en l'Église royale de Saint Paul. De la Part de Madame sa veuve, de M. HERIOT, Secrétaire du Roi ; & de M. HERIOT DE VROIL, Correcteur des Comtes ses fils. (Lettrine macabre)

+ **Placard mortuaire (44 x 55) de « M. Bernard BONNEMAIN, Marchand Tapissier, ancien Syndic Garde-Comptable de sa Communauté, décédé dans sa maison, Cloître Saint Jacques-de-Hôpital » ;** Convoi, service et enterrement le 29 Septembre 1783 en l'Église Collégiale de Saint Jacques-de-l'Hôpital. (Lettrine macabre).

150/ 200 €

169 - GENDARMES DE LA GARDE DU ROI LOUIS XVI. Pièce Signée **Henri-Louis-Marie PRINCE DE ROHAN GUÉMÉNÉ** Capitaine Lieutenant des Gendarmes de la Garde ordinaire du Roi. (Son en-tête imp.) - Certificat de services dans la Compagnie des Gendarmes de la Garde pour François DUROYER DE BOURNONVILLE - Donné à Paris 24 juin 1788 - Vignette et sceau aux armes (imp.) - 1p in-folio imp. rempli à l'encre, Décoratif.

150/ 200 €

170 - PICARDIE. 1788. « CHARGE DE PRÉSIDENT À L'ÉLECTION DE NOYON (60), et différents Héritages sis au terroir de LA FERTÉ-MILON (02), à VENDRE sur trois publications, en l'étude de M^e LAROCHE, notaire au Châtelet

de PARIS, rue Neuve-des-Petits-Champs. La troisième publication se fera le 24 Avril 1788. Suit la teneur desdits office et héritages. **L'Office de Conseiller du Roi, Président en l'Élection de la Ville de NOYON, fruits, profits & émoluments** qui y sont attachés... S'adresser à Me LAROCHE, Notaire, rue neuve des petits champs, vis-à-vis l'Hôtel de la Compagnie des Indes, et Me BLONDAT rue de Savoie. - Impr. à PARIS, chez N.H.NYON, Imprimeur du Parlement, rue Mignon Saint-André-des-Arcs. 1788 - Affiche timbrée à l'extraordinaire de la Généralité de Paris (53 x 42).
180/ 230 €

171 - BREVET DE RÉCOMPENSE MILITAIRE. 1788 - « RÉGIMENT DE METZ ARTILLERIE. District D'ARNAY SUR ARROUX. » Brevet signée "Louis-Marie-Athanase de LOMÉNIE, Comte de Brienne Lieutenant Général des Armées du Roi et Secrétaire d'Etat ayant le Département de la Guerre. (Entête)" - Récompense militaire avec pension de 86 Livres, pour le nommé **Hilaire PARUCHE, natif d'ÉPINAC (71)**, 25 ans, ayant servi 8 ans en qualité de 2° canonnier. Fait à Versailles le 23 février 1788.
Brevet (24 x 31), vélin gravé rempli à l'encre, décoratif.
120/ 150 €

172 - CANAL DU MIDI. 149 DOCUMENTS de 1789 à 1844 traversant les Départements de la Haute-Garonne, de l'Aude, de l'Hérault, et le Gard. Lettres et pièces commerciales adressées à Messieurs BOUSQUET Fils & Cie Négociants à AGDE (34), passant par le Canal du Midi :
Lettres et pièces de **TOULOUSE (31)** : 78 Lettres 1795 à 1826, 2 Connaissements de 1803 à 1807 et 11 Prix Courants 1805 à 1826.
+ 2 Lettres de **MONFERRAN (31)** de 1811 + 13 Lettres de **NARBONNE (11)** de 1796 à 1828 + 16 Lettres de **CASTELNAUDARY (11)** de 1789 à 1827 + 1 Prix-courant de **CARCASSONNE** 11 de 1810 + 19 Lettres de **PEZENAS (34)** de 1805 à 1821 + 1 Connaissance de **CETTE (SETE 34)** de 1823 + 6 Lettres **NIMES (30)** de 1797 a 1824.
400/ 500 €

173 - (NORD) TIERS-ÉTAT & CLERGÉ DE DOUAI. 1789. 2 Imprimés :
« **CAHIER DE DOLÉANCES DU CLERGÉ DE DOUAI & ORCHIES (3 Avril 1789)** - « Cahier des Plaintes, Doléances, et remontrances de l'Ordre du Clergé de la Gouvernance du souverain Bailliage de DOUAY & ORCHIES, arrêté le 3 avril 1789. » - Impr. à DOUAY, de l'imprimerie de DERBAIX, rue des Ecoles, au Compas d'Or. 1789 ; 8pp in-4°.
+ **CAHIER DE DOLÉANCES DU TIERS-ÉTAT DE DOUAI (Avril 1789)**. « Cahier additionnel d'instructions, Doléances Plaintes, Remontrances et demandes, pour les Députés du Tiers-Etat de la Commune et de la ville de DOUAY, aux ÉTATS-GÉNÉRAUX du royaume. » - Impr. 8pp in-4°.
120/ 150 €

174 - ARRAS (PAS-DE-CALAIS). RÉVOLUTION. 5 Arrêtés de la Municipalité d'ARRAS. 1789 à 1791. Imp. à ARRAS, de l'Imprimerie de GUY DELASABLONNIÈRE :
1) 27 août 1789 "MAINTIEN DU BON ORDRE & Tranquillité publique." De la part de Mr le Lieutenant-Général; et de MM. les Mayor & Échevins de la Ville & Cité d'ARRAS. - Impr. 4pp in-4° - Bandeau.
2) 30 juillet 1789 - les Mayor & Échevins de la Ville & Cité d'ARRAS croyant ne devoir rien négliger de tout ce qui peut contribuer à rétablir le calme, ont statué de faire afficher l'Arrêté pris par l'Assemblée Nationale du 24 JUILLET 1789, & d'inviter MM. les Curés de cette Ville & Banlieue, d'en faire lecture aux Prônes de leurs messes paroissiales. - 1p. 4pp in-4° - Bandeau -
3) 12 Janvier 1790 - Proclamation des Mayor et Échevins des Ville et Cité d'ARRAS, concernant l'Élection des Officiers municipaux. - Imp. 4pp in-4° - Bandeau - **4) 16 avril 1790** - Proclamation des Maire et Officiers Municipaux d'ARRAS. **LISTE DES CITOYENS ACTIFS.** "... La Liste des Citoyens Actifs qui doivent concourir à la Formation des Assemblées Primaires, est formée.." - imp. 1p in-4° - Bandeau -
5) 2 Novembre 1791 - ÉLECTION des Officiers Municipaux & des Notables. Proclamation des Maire et Officiers Municipaux d'ARRAS. - Imp. 3pp in-4° - Bandeau -
180/ 230 €

175 - RÉGIMENT SUISSE DE STEINER, INFANTERIE - Beau Congé militaire impr., rempli à l'encre (21 x 28), illustré de soldats, avec cachet de cire du Régiment Suisse - Pièce signée **LUSSAY Lieutenant pour le Roi, et Commandant à GRENOBLE (38), du Comte de OTTERZEL de St GRATIEN**, du Commissaire des guerres PAUIN DE FONTENAC. Fait à GRENOBLE le 24 Septembre 1789. Congé absolu pour Pierre MERMOND, **Musicien** de la Compagnie de Gysling au Régiment de STEINER.
120/ 180 €

176 - 1789. AVEYRON. ÉTATS-GÉNÉRAUX - « Règlement fait par le Roi, concernant les Mandats des députés aux Etats-Généraux. du 27 Juin 1789. Vu à RODEZ le 15 Juillet 1789. Vignette. Impr. à RODEZ, chez Marin DEVIC, Maître-ès-Arts, Imprimeur du Roi.
Placard (48 x 41) Etat B.
200/ 250 €

177 - 1789. TARN. AVEYRON. ABOLITION DES PRIVILÈGES : « Mandement de Monsieur l'Evêque et Comte de VABRES, qui ordonne que le TE DEUM sera chanté dans toutes les églises de son Diocèse, à l'occasion des délibérations prises dans l'Assemblée Nationale le 4 Août 1789 ». Donné à VABRES (**Vabres l'Abbaye 12**) le 26 Août 1789 - signé + JEAN, l'Evêque de VABRES - Impr. à ALBI (**81**) chez A. D. Baurens, Imprimeur du Roi, & de Monseigneur l'Évêque et Comte de Vabres. Vignette. Placard (54 x 43) Etat B.
230/ 280 €

<p>178 - SOMME. CONTRIBUTION PATRIOTIQUE de 1789 : « Lettres Patentes du Roi (LOUIS XVI), sur un Décret de l'Assemblée Nationale, du 26 décembre 1789, portant qu'il sera accordé un délai de deux mois pour faire les déclarations prescrites par le décret du 6 Octobre dernier, concernant la Contribution Patriotique, & que la Liste des noms des CONTRIBUABLES PATRIOTES, & des sommes qu'ils se seront soumis à payer, sera imprimée. ». Données à Paris le 20 Décembre 1789 – Impr. à AMIENS (80), chez J.B. CARON l'Ainé, l'Imprimeur du Roi, Place du Périgord. 1790. Placard (49 x 39) État A. 120/ 180 €</p>
<p>179 - (RÉVOLUTION. PARIS). « AGENCE PROVISOIRE DES SUBSISTANCES DE PARIS ; 4^{ème} commission. Organisation des bureaux de la Commission de « Commerce et Approvisionnements de la République, Maison ci-devant Brissac, rue de Grenelle, Faubourg Germain ». (vers 1790) – « Des subsistances générales, Maison Conti, rue de Grenelle, Faubourg Germain ; Des Subsistances Militaires, Maison de Panthemont, rue de grenelle, Faubourg Germain ; Du Commerce Extérieur, Maisons de Guignes, rue de Varennes ; Des Matières générales, Maison de Brienne, rue Dominique ; de l'Habillement, Équipement, Campement, maison Joseph, rue Dominique ; Du Commerce Extérieur et du Maximum, Maison (ci-devant) la Trémouille, rue Dominique, etc. ... »). Affiche d'intérieur (58 x 87) État A. 120/ 180 €</p>
<p>180 - 1790. MEURTHE-ET-MOSELLE. AGRICULTURE. Lettres patentes du Roi, sur Décrets de l'Assemblée Nationale , qui ABOLISSENT le Droit de RAVAGE, FAUTRAGE, PRÉAGE, COISOLAGE, PARCOURS ou PÂTURAGE sur les prés avant la fauchaison de la première herbe... Avril 1790. Impr. à NANCY (54), chez BARBIER, Imprimeur de la Chambre des Comptes, rue Saint-Jean, N°375. Placard (42 x 34) État A. 120/ 180 €</p>
<p>181 - 1790. BOUCHES-DU-RHÔNE. MAÎTRES DE POSTE. « Lettres patentes du Roi, sur le décret de l'Assemblée Nationale, du 15 Avril 1790, concernant le service des Maîtres de Poste, & l'indemnité des Privilèges dont ils jouissaient précédemment. » Données à Paris le 5 Mai 1790 – Vignette. Fait à AIX (13), Impr. chez Gibelin-David & Emeric-David, imprimeurs du roi & de M. l'Intendant, 1790 – Placard (46 x 35) Etat A. 200/ 250 €</p>
<p>182 - 1790. SAÔNE-ET-LOIRE – Arrêté du Conseil du Département de Saône et Loire du 12 Juin 1790 au sujet de la liquidation des Dîmes inféodées – Vignette Royale. Imprimé à MACON (71) chez J.P. Goery, Imprimeur du Roi – Placard (55 x 42) Etat A. 180/ 230 €</p>
<p>183 - 1790. MENDIANTS. PARIS. BOUCHES-DU-RHÔNE. Lettres patentes du 13 juin 1790 concernant les mendiants dans PARIS ou dans les départements voisins. Impr. à AIX (13). Placard (36 x 46) État A. 150/ 200 €</p>
<p>184 - 1790. CUIRS & PEAUX. "Lettres patentes du Roi, qui subrogent, à compter du 1er octobre prochain, Jean-Baptiste MAGER, à Jean-François KALANDRIN, dans la perception des Droits sur les Cuirs Tannés & apprêtés, & sur les Ouvrages de Cuir apportés de l'Étranger; sur les Cuirs & Peaux en verd (Vair) à leur sortie du Royaume, & sur l'Amidon & la poudre à laver venant de l'Étranger.". Données à ST-CLOUD (92) le 1er Sept 1790. Publié par le Directoire du Département des BASSES-ALPES, à Digne. vignette - Placard (47 x 37) État B. 120/ 150 €</p>
<p>185 - 1790. MARINE – « Loi relative à la fourniture du TABAC aux MATELOTS. ». Donnée à Paris le 17 novembre 1790 ; Vignette Royale. Impr. à BLOIS, de l'Imprimerie MASSON – Placard (46 x 35) État A. 150/ 200 €</p>
<p>186 - 1790. TRAITEMENT DES RELIGIEUX. Lettres patentes du Roi, sur Décrets de l'Assemblée Nationale , qui fixent le traitement des Religieux qui sortiront de leurs maisons. – Données à Paris le 26 Février 1790. Impr. à NANCY (54), chez H. Haener, Imprimeur du Roi, de Nos Seigneurs de Parlement, &. Placard (48 x 37) État A. 150/ 200 €</p>
<p>187 - 1790. BOUCHES-DU-RHÔNE. COCARDE TRICOLERE ou BLANCHE – « Proclamation du Roi, pour le rétablissement de la tranquillité & du bon ordre » ... faisons défense à tous nos fidèles sujets, & dans toute l'étendue de notre Royaume, de faire usage d'aucune autre cocarde que de LA COCARDE NATIONALE. donnée à Paris le 28 Mai 1790 – signé LOUIS XVI & de Saint-Priest – Vignette – Impr. à AIX (13) chez David. Placard (46 x 36) Etat B. 180/ 230 €</p>
<p>188 - 1790. PARIS. RÉGIMENT ROYAL CHAMPAGNE – « LOI qui déclare nulles & comme non-avenues, les Cartouches</p>

(Certificats) **délivrées aux Cavaliers & Sous-officiers du Régiment Royal-Champagne**. ». Données à Paris, le 15 décembre 1790. **suite aux évènements arrivés à HESDIN (62)**, dans le courant d'août dernier... ». LOUIS XVI & DUPORT. Vignette Royale & fleurs de lys - N° 238 - Impr. à PARIS, de l'Imprimerie Royale, 1791. Placard (46 x 35) Etat A.

150/ 200 €

189 - GARD. 1790. "De la part du Directoire du DISTRICT DE BEAUCAIRE - DOMAINES NATIONAUX À VENDRE. En exécution des Décrets de l'Assemblée Nationale des 14 Mai, 25, 26, 29 Juin & 3 Novembre 1790, sanctionnés par le Roi." (dans les Municipalités de **BEAUCAIRE** (*Maison appartenant ci-devant aux cordeliers de Beaucaire, Domaine appartenant ci-devant aux Ursulines de Beaucaire*), **SERNHAC, SAINT-BONNET, VALLABREGUES & COMPS, VILLENEUVE, ROCHEFORT** (*Terres appartenant aux Bénédictins de Rochefort*), **FOURQUES, PUJALT, MEYNES.**) - Impr. à BEAUCAIRE, Chez J.M. GARRIGAN, Imprimeur du Roi et du district ; 1791. Vignette Royale.

Placard (54 x 43) État A.

180/ 230 €

190 - MARINE. RÉVOLUTION - Collection de 18 LOIS in-4° sur la Marine, chacune avec bandeau décoratif.

Proclamation du Roi (Louis XVI), sur un Décret de l'Assemblée Nationale, relatif aux demandes que les Municipalités, pourraient faire des armes destinées pour l'armement des Vaisseaux. Du 20 Août 1790 + Proclamation du Roi (Louis XVI), du 21 Septembre 1790... sur les actes d'insubordination commis à bord de deux vaisseaux de l'escadre de Brest, depuis l'arrivée du Léopard. + Loi relative aux Soldats tenant garnison sur les Vaisseaux. Du 31 Octobre 1790 + Loi qui modifie le Code pénal de la marine. 2 Nov. 1790 + Loi concernant la liquidation des Offices des Amirautés. 10 Nov. 1790 + Loi relative aux dépenses du Département de la Marine & des Colonies, pour l'année 1791. + Loi sur les classes des Gens de mer. 7 Janvier 1791. + Loi portant qu'il sera délivré au Ministre de la Marine une somme de 4 millions 347878 Livres, le tout provisoirement, et à la charge par lui d'en rendre compte. Du 21 Janvier 1791 + Loi relative à la Décoration militaire pour les Officiers attachés à la Marine. Du 1 Février 1791. + Loi relative à la solde des Gens de mer, employés sur les vaisseaux de l'État & au service des Ports. 11 février 1791. + Loi relative aux indemnités accordées aux Commandants des Bâtiments de l'État, lorsqu'ils passeront à leur bord des personnes en vertu d'ordres du Roi. » du 11 février 1791 + Loi relative aux matelots et autres agents de mer qui, au désarmement des vaisseaux de l'État, voyageront pour retourner dans leur quartiers. Du 11 Fév.1791 + Loi relative aux erreurs qui se trouvent dans le Décret du 21 Septembre dernier, concernant l'administration de la marine. + Loi relative à l'adjudication des fournitures des vivres pour la Marine, et au compte à rendre par les anciens Régisseurs. Du 20 mars 1791 + Loi relative aux Écoles de Mathématiques & d'Hydrographie, & aux examens pour l'admission au grade d'Enseigne non entretenu. Du 25 nov. 1791 + Loi relative à la nomination des Contre-Amiraux. 27 Juin 1792 + Loi du 15 août 1792 (sur le rapport de son comité de Marine.) + Loi relative à l'approvisionnement des différents Ports de l'État.

180/ 250 €

191 - CRÉATION DES 83 DÉPARTEMENTS. 1790. « Lettres Patentes du Roi, sur Décrets de l'Assemblée Nationale, des 15 Janvier, 16 & 26 Février 1790, qui ordonnent la Division de la France en 83 Départements. » Données à PARIS le 4 Mars 1790 - Impr. à **AIX (13)**, des Imprimeries de B. Gibelin-David & T. Emeric-David, avocats, Imprimeurs du Roi & de l'Intendant. 1790 ; 34 pp in-4° - Bandeau (Détails par Département)

120/ 150 €

192 - (CHARENTE MARITIME). CHARENTE INFÉRIEURE. PREMIÈRES ASSEMBLÉES À SAINTES, JUIN 1790. Recueil imprimé de 186 pages in-4° : « Procès-Verbal des délibérations de la Première Assemblée Électorale du Département de la Charente Inférieure, tenue en la Ville de SAINTES. » Impr. à SAINTES, de l'imprimerie de Pierre TOUSSAINTS, Imprimeur du Roi & de l'Assemblée Nationale. 1790.

120/ 150 €

193 - CALVADOS. RÉVOLUTION. 1790. « BREVET DE CITOYEN DE LA VILLE DE BAYEUX » en faveur de Louis François De PONNAT GILLON Capitaine Commandant au Régiment de LORRAINE Infanterie - Fait à l'Hôtel de la Commune le 6 août 1790 - Pièce signée des Officiers Municipaux de la Ville de BAYEUX, en exécution de la délibération du Conseil Général du 14 Juillet 1790, qui, en mémoire & reconnaissance des services importants rendus à la Cité par le Régiment de LORRAINE infanterie,... pour le succès de la Révolution, pour le maintien de la constitution,... a reconnu le Régiment Citoyen de la Ville... » - Sceau de cire de la ville (en partie effacé). 1p (28 x 38)

150/ 200 €

194 - 1790. DISTRICT D'ORANGE (84). "Proclamation du Roi, sur l'Union du District d'ORANGE au Département des **BOUCHES-DU-RHÔNE**". Décret du 12 Octobre 1790. L'Assemblée Nationale, après avoir entendu le rapport du Comité de Constitution, confirme les délibérations des Districts d'ORANGE, ainsi que de la **Commune de MONDRAGON (84)**, & décrète que le District d'ORANGE demeure définitivement uni au Département des Bouches-du-Rhône, & que le Bourg de MONDRAGON fait partie de ce District." signé LOUIS XVI, et plus Bas GUIGNARD. Vignette Royale. Impr. à **AIX (13)**, chez GIBELIN-DAVID, Imprimeurs du Roi & du Département, 1790. Placard (45 x 35) État A.

180/ 230 €

195 - (MARINE 1791. CHARENTE MARITIME). 4 PLACARDS Imprimés à SAINTES, chez P. TOUSSAINTS, Imprimeur du Département de la Charente Inférieure, 1791 -

« **LOI relative aux soldats tenant GARNISON SUR LES VAISSEAUX.**» Donnée à Paris, le 31 Octobre 1790. Signé (impr.) LOUIS XVI. Vignette Royale. (41 x 32)

+ « **LOI relative à la fourniture du TABAC AUX MATELOTS.**» Donnée à Paris, le 9 Novembre 1790 - signé (impr.)

LOUIS XVI. Vignette Royale (41 x 34)
+ « **LOI qui fait défenses de renouveler les billets d'emprunt faits par les régisseurs généraux des VIVRES DE LA MARINE, & qui fixe la manière dont ces billets seront remboursés.** » Donnée à Paris, le 10 décembre 1790 - signé (impr.) LOUIS XVI - Vignette Royale - (38,5 x 32)
+ « **LOI concernant la liquidation des OFFICES DES AMIRAUTÉS.** » Donnée à Paris, le 10 Novembre 1790 - signé (impr.) LOUIS XVI. Vignette Royale. (41 x 34) -
Les quatre Placards. État A.
200/ 300 €

196 - « GARDE NATIONALE PARISIENNE SOLDÉE. » 1791.
Congé absolu pour Louis HOLZMAN Chasseur natif de Meneick en Bavière, de la Compagnie de HULIN, lequel doit recevoir une gratification au District du Gros Caillou à Paris en considération de ses fidèles services rendus à l'État. **Pièce signée DE BELAIR Commandant de la Garde Nationale de PARIS, du Comte Pierre-Auguste HULIN Capitaine de la Compagnie** (Paris 1758-1841 - Futur Général, héros de la prise de la Bastille) , **Griffe de Jérôme PÉTION DE VILLENEUVE Maire de PARIS.** Fait à PARIS le 31 Décembre 1791. Cachet de cire. 1page gravée aux armes de Paris (31 x 23)
180/ 230 €

197 - HAUT-RHIN - (Alsace). Collection de 25 IMPRIMÉS sur le HAUT-RHIN, sur la Révolution et l'Empire, imprimées à COLMAR, chez DECKER, imprimeur de la Préfecture du Haut-Rhin de 1791 à 1822 (Nombreux textes bilingues : français/ Alsacien.)
Extrait des délibérations du Haut-Rhin du 29 Novembre 1791, sur la fausse nouvelle de la Fuite du Roi (Louis XVI). (impr. 4pp in-4°) + « Lettre du Ministre de la Guerre, adressée au Directoire du Département du Haut-Rhin. (Impr. 4pp in-4°) + Extrait COLMAR 24 Août 1792 (Impr. 4pp in-4°) + Adresse de l'agent National de COLMAR (Impr. 8pp in-8°) + «Extrait du 20 avril 1793 qui concerne l'arrestation de Étrangers Russes (Impr. 4pp in-4°) + 3^{ème} Liste contenant les Noms de 200 citoyens du Haut-Rhin pour former le Juré de l'année 1792 (Impr. 4pp in-4°) + Les Représentants du Peuple Français, membres du Comité de Salut Public, aux Autorités constituées. 28 Nivôse An 2 (Impr. 4pp in-4°) + Extrait des arrêtés du Comité de Salut Public du 9 Prairial An 2 (Impr. 4pp in-4°) et du 25 Thermidor An 3 (impr. 7pp in-4°) + « Instruction pour la Fabrication du Salin », donnée par les Membres du Comité de Salut Public, dont Robespierre (1794) Impr. 8pp in-4°) + « Département du Haut-Rhin. Liste des Électeurs de l'An 7, arrêtée par l'Assemblée Électorale le 23 Germinal An 7 » (Impr. 10pp in-4°) + Liste des Citoyens du Haut-Rhin qui doivent remplir les fonctions de Jurés de l'An 7 (Impr. 12pp in-4°) - Discours prononcé par METZGER (du Haut Rhin), séance du 27 Vendémiaire An 8 (5pp in-8°) + Réquisition de 600 chevaux de trait pour les équipages militaires 1813 (7pp in-4°) + Services des Subsistances de l'armée. Strasbourg 1813 (Impr. 8pp in-4°) + Au nom des Hautes Puissances Alliées, Colmar 13 Mars 1814 (impr. 4pp in-4°) + « Récit de ce qui s'est passé à Paris, Colmar 9 Avril 1814. » (Impr. 8pp in-4°) + Reprise de l'administration par les autorités Françaises. 14 Mai 1814 (Impr. 12pp in-4°) + Ordonnance du Roi portant dissolution de la Chambre des Députés 13 juillet 1815 (Impr. 4pp in-4°) + Discours du Lieutenant-Général Baron de PUTHOD, Président du Collège Electoral du Haut-Rhin du 16 Mai 1822 (3pp in-4°) + etc.
280/ 350 €

198 - CÔTE-D'ARMOR. JACOBINS DE DINAN. 1791 . « Adresse de la **SOCIÉTÉ DES AMIS DE LA CONSTITUTION du District, séante aux JACOBINS de DINAN**, Département des Côtes du Nord, à l'Assemblée Nationale. » Imprimé 2pp in-4°, **Vignette de la Société. DINAN 1791 - sur la fuite des Capitaux à l'étranger par les Emigrés.** « *Citoyens d'une Ville frontière de l'Empire Français, instruits et souvent témoins des émigrations qui se renouvellent et deviennent chaque jour plus fréquentes... L'émigration des anciens privilégiés entraîne avec elle la sortie du numéraire, et tarit par conséquent toutes les sources de la prospérité publique...* » Il sollicite une Loi qui « **interdira aux émigrants l'exportation du numéraire chez l'étranger, qui les obligera de l'échanger aux frontières avec des ASSIGNATS ou des effets commercables ; une Loi qui ordonnera le séquestre de leurs revenus fonciers...** »
120/ 180 €

199 - PYRÉNÉES ATLANTIQUES. 1791. - Lettre imprimée avec Signatures autographes des membres de la « **SOCIÉTÉ DE LA CONSTITUTION DE BAYONNE** » (Vignette de la Société). aux Amis de la Constitution de POITIERS (adresse) - BAYONNE (64) 7 Décembre 1791.
"Nous devons, à la vérité, à l'amitié qui nous unit à nos frères du **Quatre-Vingtième Régiment, ci-devant Angoumois** (accusé d'avoir lâchement déserté, ayant à leurs têtes deux Capitaines, Chevaliers de St-Louis.) ... & dans les circonstances ou des rebelles menacent de porter un fer homicide dans le sein de la Patrie, non seulement il n'en est aucun qui ait abandonné ses Drapeaux, mais tous, **fermes à leur poste, attendent le moment de combattre & de mourir, s'il le faut, pour la Liberté.**" - (petit cachet de collection)
180/ 230 €

200 - 1791. GARDE NATIONALE. Loi du 5 janvier 1791 relative au **BOUTON des Gardes Nationales de France.** Vu les Administrateurs composant le Directoire du **LOIR-ET-CHER.** Impr. à ORLÉANS -
Placard (54 x 42) État A.
180/ 230 €

201 - 1791. LOIR-ET-CHER (Vignette du département « La Loi et le Roi »). "Loi relative aux **CUEILLOIRS & CUEILLERETS**, ci-devant tenus pour la perception des **ci-devant DROITS SEIGNEURIAUX**, ou Rentes foncières." Donnée à Paris, le 19 janvier 1791. Vu au Directoire du Département de LOIR-ET-CHER. Bandeau. Impr. à ORLÉANS, chez JACOB l'Aîné, Imprimerie du Département, rue de l'Ecrivinerie, près Ste-Croix, n° 1. (*Abolition des Droits Seigneuriaux*)
Placard (55 x 42) État A.

200/ 250 €
<p>202 - 1790. LOIR-ET-CHER. "Loi qui assujettit à la Contribution foncière les DROITS DE PÉAGE et autres non supprimés par le décret du 24 mars 1790 (Droits féodaux), les revenus des CANAUX, etc.". Donnée à Paris le 25 Février 1791. (Évaluation du revenu des Canaux qui traversent plusieurs départements; Ouvrages d'arts; Réserves d'eau; Chemin de halage et les berges et fremgbords qui ne produisent aucun fruits; Les moulins ou autres usines construits sur les canaux...). Vignette. Vu au Directoire du Département de LOIR-ET-CHER. Impr. à ORLÉANS, chez Jacob l'ainé. Placard (53 x 42) État A. 200/ 250 €</p>
<p>203 - 1791. GIRONDE. "LOI relative à la circonscription des Paroisses de BORDEAUX". « Il y aura 10 Paroisses dans la Ville & faubourg de Bordeaux, savoir : La Paroisse Cathédrale et métropolitaine de Saint-André ; Sainte-Eulalie, Sainte-Croix, Saint-Michel, Saint-Paul, Saint-Pierre, Saint-Dominique, Saint-Severin, Saint-Louis, et Saint-Martial de Bacalau... » LOUIS XVI & Duport. Données à Paris le 6 mars 1791. Vignette royale. Impr. à PAU (64), chez Daumon, imprimeur du Département des Basses-Pyrénées . Placard (43 x 31) État A. 180/ 230 €</p>
<p>204 - 1791. PARIS. TROUBLES DE TOULOUSE (31) – « Loi relative aux troubles qui ont eu lieu dans la ville de Toulouse, les 16, 17 & 18 Mars » Donnée à Paris le 6 Avril 1791 – <i>La seconde légion, dite de Saint-Barthelemi, commandée par le Sieur Daspe, est et demeure supprimée. Le Roi est prié de donner des ordres pour que l'ACCUSATEUR PUBLIC donne un jugement définitif aux fauteurs des troubles.</i> LOUIS XVI & DUPORT – Vignette – à Paris de l'Imprimerie royale, 1791. Placard (52 x 38) État A. 200/ 250 €</p>
<p>205 - 1791. LOIR-ET-CHER. PHARMACIE – « Loi relative à l'exercice de la PHARMACIE, & à la vente & distribution des DROGUES & MÉDICAMENTS. » Donnée à Paris le 17 Avril 1791. LOUIS XVI & Duport « L'Assemblée Nationale, après avoir entendu son Comité de Salubrité, sur un abus qui s'introduit dans l'exercice de la Pharmacie, considérant l'objet & l'utilité de cette profession décrète... ». Belle vignette du Département de LOIR-ET-CHER – Impr. à BLOIS, de l'Imprimerie de J.P. J. MASSON, 1791 – Placard (45 x 36) État A. 230/ 280 €</p>
<p>206 - 1791. (SEINE MARITIME). " Loi relative aux TRAVAUX DU HAVRE". donnée à Paris le 4 mars 1791. "L'Assemblée Nationale décrète qu'il sera fourni par le Trésor Public, une somme de 650 mille Livres pour les travaux du Havre, en dix payment., dont le premier commencera au mois de mars..". Vignette – Impr. à AIX (13), chez Pierre Joseph Calmen, Imprimeur du roi & du Département, 1791. Placard (39 x 29) État A. 130/ 180 €</p>
<p>207 - (LA FUITE DE VARENNES 21 JUIN 1791). Collection des 28 Décrets authentiques sur l'Affaire de Varennes et « l'enlèvement du Roi et de la Famille Royale le 21 Juin 1791. » <i>Pendant l'absence du Roi, l'Assemblée Nationale prend le pouvoir, décrète des Lois et ferme les frontières. Au retour du Roi Louis XVI, de la Reine Marie-Antoinette et ses enfants (Louis XVII et Marie-Thérèse) ils sont entendus par l'Assemblée Nationale et seront juger.</i> 28 Décrets du 21 au 28 juin 1791. Extraits de 5 Décrets : 21 juin 1791 - "1°) Les Décrets de l'Assemblée Nationale déjà rendus qui n'auraient été ni sanctionnés ni acceptés par le Roi, ainsi que les Décrets à rendre..., à raison de l'absence du Roi, porteront néanmoins le nom et auront, dans toute l'étendue du Royaume, la force de Lois, et la formule ordinaire continuera d'y être employée. - Bandeau - Impr. à CHARTRES, 2pp in-folio. + 21 juin 1791- Décret : Une députation du Département de PARIS s'est présentée à la Barre, & a rendu compte de l'arrêté qu'il venait de prendre, conçu en ces termes : DÉPARTEMENT DE PARIS. "Sur la proposition d'un de ses membres, le Département, attendu le départ du Roi & de toute la famille royale, a arrêté que la Municipalité de Paris fera apposer sur le champ les scellés sur les appartements des Tuileries & du Luxembourg; qu'elle fera faire les perquisitions nécessaires pour connaitre par quelles issues la famille royale a été enlevée; qu'elle tiendra aux arrêts tous ceux qui demeurent dans l'intérieur du Château des Tuileries, & quelle les fera interroger..." - Impr. à CHARTRES, 3pp in-4° + PROCLAMATION décrétée dans la Séance du 22 Juin 1791. l'Assemblée Nationale aux Français. - "Un grand attentat vient de se commettre. L'Assemblée touchait au terme de ses longs travaux; la constitution était finie; les orages de la révolution allaient cesser; & l'ennemi du bien public ont voulu, par un seul forfait, immoler la Nation entière à leur vengeance. Le Roi & la Famille royale ont été enlevés dans la nuit du 20 au 21 de ce mois. Vos Représentants triompheront de cet obstacle; Ils mesurent l'étendue des devoirs qui leur sont imposés. La Liberté publique sera maintenue..." - Bandeau - Impr. 8pp in-4°. + 23 juin 1791 - L'Assemblée Nationale, ouï la lecture de lettres et autres pièces à elle adressées par la Municipalité de VARENNES, SAINTE-MENEHOULD et CHÂLONS, le Directoire du District de CLERMONT, et les Administrateurs de la MARNE, décrète que les mesures les plus puissantes et les plus actives seront prises pour protéger la sûreté de la personne du Roi, de l'Héritier présomptif de la Couronne et des autres personnes de la Famille royale dont le Roi est accompagné, et assurer leur retour sur Paris : ordonne que pour l'exécution de ces dispositions, MM. de Latour-Maubourg, Pétion et Barnave se rendront à VARENNES... Leur recommande spécialement de veiller à ce que le respect dû à la dignité Royale soit maintenu..." - Impr. à CHARTRES, 3pp in-4°. + 25 juin 1791 - "L'Assemblée Nationale décrète.. Aussitôt que le Roi sera arrivé au Château des Tuileries, il lui sera donné provisoirement une garde qui, sous les ordres d'un Commandant général de la Garde nationale parisienne,</p>

veillera à sa sûreté et répondra de sa personne. Il sera provisoirement donné à l'Héritier présomptif de la Couronne, une garde particulière, de même sous les ordres du Commandant général... Tous ceux qui ont accompagné la famille royale, seront mis en état d'arrestation et interrogés; le Roi et la Reine seront entendus dans leurs déclarations, le tout sans délai... Il sera provisoirement donné une garde particulière à la Reine..." (Texte complet sur demande) -
L'ensemble : 450/ 500 €

208 - 1791. ARRESTATION DU ROI LOUIS XVI, A VARENNES - « Décret de l'Assemblée Nationale concernant les mesures prises relativement A L'ENLÈVEMENT DE LA FAMILLE ROYALE ». du 21 Juin 1791 - « L'Assemblée Nationale déclare aux citoyens de PARIS, & à tous les habitants de l'Empire, que la même fermeté qu'elle a portée, au milieu de toutes les difficultés qui ont accompagné ses travaux, va diriger sa délibération, à l'occasion de l'enlèvement du Roi & de la Famille Royale, avertit tous les Citoyens que le maintien de la Constitution, que le Salut de l'Empire n'ont jamais exigé plus impérieusement le bon ordre & la tranquillité publique ; que l'Assemblée Nationale a pris les mesures les plus actives pour suivre la trace de ceux qui se sont rendus coupables de l'enlèvement du Roi & de la Famille Royale ; qu'elle va, sans aucune interruption dans ses séances, employer les moyens pour que la chose publique ne souffre pas de cet événement ; ... ». Vignette Royale. Impr. à AIX (13), chez Gibelin-David & Emeric-David, imprimeurs du Roi et du Département, 1791. Affiche (39 x 29) Etat A.
500/ 600 €

209 - 1791 (AFFAIRE DE VARENNES). AVEYRON. « Décrets de l'Assemblée Nationale, du 21 JUIN 1791 ». Vignette « Département de l'AVEYRON; La Loi & Le Roi ». « L'ASSEMBLÉE NATIONALE, LE ROI ABSENT, ordonne que le Ministre des affaires Étrangères fera connaître aux Ambassadeurs et Ministres des Puissances, résidents actuellement à Paris, ainsi qu'aux Ambassadeurs de France auprès des États et Royaumes étrangers ; la volonté de la Nation française de continuer avec les dits États et Royaumes, la correspondance d'amitié et de bonne intelligence qui a existé jusqu'à présent... »... Serment du 22 Juin 1791 « Je Jure d'employer les armes remises en mes mains à la défense de la Patrie, et à maintenir contre tous les ennemis du dedans et du dehors, LA CONSTITUTION décrétée par l'Assemblée Nationale ; de mourir plutôt que de souffrir l'invasion du territoire Français par des Troupes étrangères... » Imprimé à RODEZ (12) de l'Imprimerie de Marin Devic, Imprimeur du Roi et du département de l'AVEYRON.
Placard (45 x 37) État A.
350/ 400 €

210 - 1791. RETOUR DU ROI LOUIS XVI, DE VARENNES - « Décret de l'Assemblée Nationale du 25 Juin 1791 ». « 1° Aussitôt que le Roi sera arrivé au Château des Tuileries, il lui sera donné provisoirement une garde, qui, sous les ordres du Commandant général de la Garde Nationale Parisienne (Général LA FAYETTE), veillera à sa sûreté et répondra de sa personne. 2° Il sera provisoirement donné à l'héritier présomptif de la Couronne (LOUIS XVII) une Garde particulière. 3° Tous ceux qui ont accompagné la famille royale, seront mis en état d'arrestation et interrogés ; le Roi et la Reine seront entendus dans leur déclarations, le tout sans délai...4° Il sera donné une garde particulière à la Reine (MARIE-ANTOINETTE)... ». Vignette Royale. Impr. à CHAUMONT, chez Bouchard, Imprimeur du Département de la HAUTE-MARNE. Placard (39 x 29) Etat A.
800/ 1000 €

211 - 1791. Suite de l'Affaire de VARENNES - « Loi qui indique les formalités à observer POUR POUVOIR SORTIR DU ROYAUME ». Donnée à Paris le 29 juin 1791 - « ... la sortie des armes, munitions, chevaux (autres que ceux qui servent aux Courriers, aux Etrangers, aux Négociants & conducteurs de Voitures) & celle des matières & espèces d'or et d'argent, notamment par tous les Ports de mer, restent prohibée... ». signé DUPORT - Vignette - Impr. à PAU (PYRÉNÉES-ATLANTIQUES), chez Daumon. Placard (43 x 31) Etat B.
200/ 250 €

212 - 1791. LOIR-ET-CHER. ASSIGNATS. « LOI relative aux 800 Millions d'Assignats décrétée le 29 Novembre 1790, & à divers objets de recette publique. ». Donnée à Paris le 20 Juillet 1791 - Petite Vignette & Fleurs de lys - Impr. à Blois, chez Durie-Masson.
Placard (46 x 35) Etat B.
200/ 250 €

213 - 1791. LOIR-ET-CHER. DROITS D'AUTEURS. Loi relative aux SPECTACLES. Donnée à Paris le 6 août 1791. "... les ouvrages des auteurs vivants, même ceux qui étaient représentés avant cette époque, soient qu'ils fussent ou non gravés ou imprimés, ne pourront être représentés sur aucun théâtre public, dans toute l'étendue du Royaume, sans le consentement formel et par écrit des auteurs, ou sans celui de leurs héritiers ou cessionnaires... La Convention entre les auteurs et les entrepreneurs des spectacles sera parfaitement libre...". Impr. à BLOIS (41)chez Jean-Baptiste DURIE-MASSON, imprimeurs du Département de Loir & Cher, des Districts, Tribunal du district & Municipalité de Blois, 1791.
Placard (48 x 37) État A.
250/ 300 €

214 - MEURTHE-ET-MOSELLE. 1792. « TERRE DE BEAUPRÉ, à une lieue de Lunéville ; à Vendre »... Pièce de 856 Arpents, on peut la diviser en dix parties. Le CHÂTEAU a été bâti au commencement de ce siècle (1700). Il a 17 ouvertures sur chaque face. Liste des Bâtiments. Des prés. « L'air y est sain, le site est beau, Les Domaines sont tous de première qualité ; il y a droit de pêche sur la rive gauche de la rivière de la Meurthe... Cette Terre rapporte, annuellement, aux environs de 18 à 19000 Livres. Impr. à Paris, chez Ph. D. Pierres, Premier Imprimeur du Roi, rue St-Jacques, 1792.

Affiche (45 x 59) Etat B.
150/ 200 €

215 - LOT ET GARONNE. BIENS NATIONAUX. District d'AGEN. LAPLUME.

2 Affiches imprimées remplies à l'encre. Impr. à AGEN, chez la V. Noubel & Fils Ainé, Imprimeurs du Département.
Bail à Ferme d'une Maison à Papon, métairie du même nom, celle de Laroc, Vigneau, Ficatel... avec un moulin à vent. le tout dans la Municipalité de LAPLUME appartenant au **Citoyen NARBONNE Émigré**. (24 x 38)
+ Bail à Ferme d'une Maison de Maître, pigeonnier, clos de vignes, terres labourables, Corps de Fermes... le tout dans la Municipalité de LAPLUME appartenant à **LAGRANGE DU TUCO Émigré**. (24 x 38)
120/ 150 €

216 - LOT ET GARONNE. BIENS NATIONAUX. District d'AGEN. Monastère SAINT CLAIRE D'ASTAFFORT.

Affiche imprimée remplie à l'encre. Impr. à AGEN, chez la V. Noubel & Fils Ainé, Imprimeurs du Département 1792.
Adjudication du Bail à Ferme du Domaine de MONBRAN & dépendances, de la Maison des Grands-Carmes, des Petits-Pères, celle du ci-devant chanoine Molimart., des Biens dépendants des Chapelles de Fatigue, celle de Roux, du St Nom de Jesus, & de St François, et d'un Jardin dépendant du Monastère SAINT CLAIRE D'ASTAFFORT. Placard (26 x 42)
100/ 120 €

217 - PARIS . Collection de 41 LETTRES DE VOITURES & ROULAGES de PARIS de 1792 à 1853 :

« **ROULAGE DE France** », Paris 1^{er} Mai 1792 + « **ROULAGE GÉNÉRAL, rue des Deux-Écus-Honoré, an 4** » + « **ROULAGE, rue des deux-Écus, section de la Halle au Blé. An 3** » + « **À L'ANCIEN GRAND-CERF, rue de St-Denis**, près celle du petit Lion, GLOT ET DUPUIS. Paris An 10 + « **ROULAGE DE FRANCE**. À la Garde de Dieu, rue Beaurepaire, Paris 1793 + Lettre de roulage à l'Enseigne "**A LA VILLE DE LILLE**" Rue du Ponceau, N°25, à PARIS; **BRICARD & Cie** Commissaires de roulage – Fait à PARIS, le 23 juin **1808** – 1p in-4° oblong en partie impr. - Transport de deux balles de laine à Messieurs BERTHINS & Fils à HAUDIMONT près VERVIERS + Lettre de roulage à l'enseigne "**À LA VILLE DE LORIENT**", Roulage GUILLARD, BOBE et BONNET, ci-devant Rue d'Orléans St Honoré, N°13, à Paris, Actuellement Rue Thévenot N°12." Fait à PARIS, le 14 novembre 1812 - pour le transport d'une caisse cirée contenant effets et outils à Monsieur SEILLAN Négociant Place des Capucins Maison germain à MONTPELLIER + "Cul-de-sac de la Planchette N°1 rue et près la Porte St Martin. **P. LEVAINVILLE & FASCIE Commissionnaires de Roulage,...**" Paris 20 mai **1824** . Transport de deux bascules portatives pour Bordeaux
+ « **À LA VILLE DU HAVRE**. » Roulage général ordinaire et accéléré JOSSE fils et Cie + « **À LA CROIX DE LORRAINE** » Roulage Durand + « Maison de roulage et de Transit G. BEZIAT ET CIE. » + « **AUX VILLES D'AMIENS ET DE DUNKERQUE**. » Chèze & cie + « **À LA VILLE DE BRUXELLES**. » Moreau-Buisson. Écuries pour 80 chevaux. + « Fourgons accélérés de Dupré Frères et Lambert. » + Roulage Général « **A LA VILLE DE LYON** » Faure Beaulieu + « Bricard & Cie. Roulage accéléré + « **AUX VILLES DE LYON ET D'ANVERS**. Faure Beaulieu rue du Ponceau + Dupuy, Commissionnaire de Roulage Bld Bonne nouvelle + Roulage Maronnier et Cie. + « **DARLU** rue des Blancs-Manteaux, N°27 à Paris 1808 « + « **À LA VILLE DE BORDEAUX**. Bureau de roulage An 7 + « Au Compas d'or, rue Montorgueil. Bonjour. Paris 1835 + etc.
350/ 400 €

218 - MONTESQUIOU-FEZENSAC (Anne Pierre Marquis de) 1741-1798 - Député de la Noblesse à la Constituante pour la Ville de PARIS - Il fut l'un des premiers à se rallier au Tiers-État. Maréchal de Camp en 1780 -

Pièce signée en tant que **Lieutenant-Général des Armées Françaises, Commandant en Chef l'Armée du MIDI**.
LAISSEZ-PASSER Monsieur François ROYER, employé à l'Armée du Midi en qualité de **Lieutenant de la GENDARMERIE NATIONALE**, qui se rend à Grenoble. Fait à **BOURGOIN (38)** le 19 Juillet 1792, l'an 4 de la Liberté – Vignette et sceau de cire. (36 x 23)
150/ 200 €

219 - LOT-ET-GARONNE. 1792. INVENTAIRE DU CHÂTEAU DE CALONGES (Callonges) - "Copie informée de l'Inventaire qui a été fait, par ordre du Directoire du District de TONNEINS, des meubles et effets, qui étaient dans le

Château de CALONGES du 26 juin 1792 ; l'original ayant été envoyé au District" - Manuscrit 19pp in-folio. Pièce signée du Commissaire, Fait à TONNEINS le 7 Juillet 1792.
200/ 250 €

220 - 1792. « DÉPARTEMENT du NORD. Avis aux Municipalités & Gardes Nationales. Du 8 Mai 1792 » (suite à l'Abolition du Clergé).

Le Directoire du Département du NORD, informé que quelques Municipalités & Gardes Nationales confondent la disposition de l'article 7,... **disposition relative à tous les prêtres non-sermentés de ce Département**, avec celles des autres articles, **qui n'ordonnent la réunion à CAMBRAI que des Curés, Vicaires & desserviteurs, qui se trouvent hors de fonctions par défaut de prestation de Serment...** ». Impr. à DOUAI, de l'Imprimerie des Associés, rue au Cerf – Frise de Fleurs de Lys.
Placard (46 x 36) État B.
150/ 200 €

221 - GENDARMERIE. 1792. ILLE-ET-VILAINE. « LOI relative aux moyens d'organiser définitivement la Gendarmerie Nationale. »

Donnée à Paris, le 8 Janvier 1792. Publié par le Département de l'Ille –et-Vilaine. Rennes le 3 Février 1792.
« *L'Assemblée Nationale... considérant que le besoin indispensable du service dans les circonstances présentes, nécessite une augmentation provisoire de Brigades, & que rien n'est plus instant que de faire cesser les obstacles qui, jusqu'ici, ont empêché la formation définitive de ce corps, décrète qu'il y a urgence...* »
Impr. à RENNES, chez J. Robiquet, rue Royale.
Placard (52 x 42). Entoilée. Etat A.

180/ 230 €
<p>222 - ASSIGNAT. ILLE-ET-VILAINE. 1792. DIDOT. « LOI relative à la fabrication des nouveaux ASSIGNATS de 25 Livres. » Donnée à Paris le 8 Février 1792. Publié par le Département d'ille-et-vilaine. A RENNES (35), chez J. Robiquet, Imprimeur, rue royale, 1792. (<i>Papier : Filigrane La Loi & Le Roi ; Description de la bordure de l'Assignat. Caractères de l'impression de l'Assignat, gravés par Firmin DIDOT...</i>) Vignette. Placard (52 x 40) État B. 200/ 250 €</p>
<p>223 - 1792. YONNE. BOUCHERIE. "Délibération du Corps Municipal et de la Commune d'AUXERRE, qui ordonne que les Bouchers de cette Ville seront tenus de continuer provisoirement à livrer les Viandes au prix de six sols la livre etc.". du 20 février 1792. <i>Intéressant texte sur la Viande de Carême mis à l'adjudication. "... leur fait défenses de couper les Viandes de manière qu'ils fassent passer les plus bas morceaux avant les meilleurs... d'exposer des viandes non faites et de tuer aucune Bête attaquée ou suspectée de maladie..."</i> Placard (40 x 36) État A. 150/ 200 €</p>
<p>224 - 1792. AIN. « LOI relative aux PASSEPORTS ». Donnée à Paris le 28 Mars 1792 - « L'Assemblée Nationale considérant que dans les circonstances actuelles le salut de l'Empire exige la surveillance la plus active, & qu'il est nécessaire de prendre toutes les mesures qui peuvent concourir à la sûreté de l'Etat, décrète qu'il y a urgence... Toute personne qui voudra voyager dans le royaume, sera tenue... de se munir d'un passeport. » suit le Formulaire de Passeport : La Nation, la Loi et le Roi. ». signé LOUIS XVI & ROLAND - Lue au Département de l'AIN, à BOURG le 10 Avril 1792. Impr. à BOURG, de l'Imprimerie de Bottier-Legrand, 1792, An 4 de la Liberté. Placard (53 x 43) État D (déchirures) 60/ 80 €</p>
<p>225 - 1792. BAS-RHIN. District de BENFELD. Vente de DOMAINES NATIONAUX provenant de l'Évêché de STRASBOURG. Affiche Bilingue (Français, Alsacien). Arrêté au directoire du district de BENFELD 29 mars 1792 - Vignette typographique " La Loi et le Roi." et Fleurs de lys - N°79. Placard (52 x 46) État B. 180/ 230 €</p>
<p>226 - LOT ET GARONNE. Districts de LAUZUN, de VILLENEUVE, et d'AGEN. Supplément aux Listes des BIENS D'ÉMIGRES séquestrés qui doivent être administrés conformément à la Loi du 8 Avril 1792. <i>Les Émigrés SANSAC : Un Château avec tous les édifices à ALLEMANS, GRAMMONT, ALLARY. PONTAJON à TOURNON ; BECHON-CAUSSADE à Casseneuil. BRONS à Tournon. BAZON à Layrac.</i> Placard (37,5 x 46) Impr. à AGEN, chez la V. Noubel & Fils Ainé, Imprimeurs du Département. 150/ 200 €</p>
<p>227 - 1792. AIN. « LOI portant DÉCLARATION DE GUERRE contre le Roi de HONGRIE et de BOHÈME. » Donnée à Paris le 20 Avril 1792. « L'Assemblée Nationale délibérant sur une proposition formelle du Roi, considérant que la Cour de Vienne, au mépris des Traités, n'a cessé d'accorder une protection ouverte aux Français rebelles, qu'elle a provoqué & formé un concert avec plusieurs Puissances de l'Europe, contre l'indépendance & la sûreté de la Nation Française... ». Vignette « Assemblée Nationale. ». Impr. à BOURG (01), chez Philippon. Placard (47 x 38) État C. 180/ 230 €</p>
<p>228 - 1792. TROUBLES D'AVIGNON. "Acte du corps Législatif, non sujet à la sanction du Roi. relatif aux nouveaux Troubles d'AVIGNON". REBEQUI & BERTIN nommés par les administrateurs des Bouches du Rhône, pour l'organisation définitive de VAUCLUSE & de LOUVÈZE, comparaitront à la barre de l'Assemblée Nationale, pour y rendre compte de leur conduite... » LOUIS XVI & DURANTHON - Données à Paris, le 14 mai 1792, l'An 4 de la Liberté. Vignette royale - N° 54. Impr. à PARIS, de l'Imprimerie Royale, 1792. Placard (44 x 35) État B. 200/ 250 €</p>
<p>229 - 1792. MARINE. COMMERCE. « Loi relative aux dépenses d'un Armement proposé par le Roi pour faire respecter le Pavillon Français, & assurer la Liberté du Commerce national. ». Donnée à Paris le 26 juin 1792 - « ... <i>considérant que dans une guerre entreprise pour le maintien de la liberté Française, il est de dignité nationale de faire concourir toutes les parties de la force publique à la défense d'une si belle cause...</i> » - Impr. chez Guichard, Imprimeur du Département des Basses-Alpes, à DIGNE 1792. Placard (50 x 33) État A. 250/ 300 €</p>
<p>230 - 1792. DIGNE (04). « Loi relative à LA FÉDÉRATION (Fête du 14 JUILLET 1789) ». Donnée à PARIS le 12 juillet 1792. « L'Assemblée Nationale se rendra en corps au champ de la FEDERATION pour prêter serment... Le président prononcera la formule du serment ; les membres de l'Assemblée Nationale, debout & la main levée, répondront : JE JURE - Le Roi prêtera ensuite le serment ... ». Vignette. Impr. chez Guichard, Imprimeur du Département des Basses-alpes, à DIGNE 1792. Placard (50 x 33) Etat A.</p>

200/ 250 €
<p>231 - 1792. ORNE – « Extrait du Procès-Verbal de la Séance publique tenue par le Conseil du Département de l'ORNE, sous la Présidence de M. de Saint-Martin. La 3 Août 1792 – « Tant que la Patrie sera en danger, Les Municipalités continueront de veiller attentivement au maintien du bon ordre, et seront tenues, sous leur responsabilité, aux termes de la loi, de rédiger procès-verbal des attroupements, émotions populaires, et généralement tout ce qui pourrait porter atteinte à la Constitution, à l'ordre public, à la sûreté des personnes et des propriétés, dans l'étendue de leur territoire... ». Impr. à ALENÇON, chez Malassis le jeune, Place du Cours. 1792. Placard (54 x 42) Etat A. 200/ 250 €</p>
<p>232 - 1792. « ADRESSE de SERVAN Ministre de la Guerre (en 1792), à ses Concitoyens » – à Paris, de l'Imprimerie Nationale (Après le 10 Août 1792) – « Lorsque le Corps Législatif a appelé au secours de LA PATRIE EN DANGER les citoyens en état de porter les armes, il n'a pas demandé que les Campagnes ou les Villes envoyassent à l'armée tous les habitants (Les boulangers, les bouchers, tous les ouvriers en fer et en bois)... Je vous engage à ne violenter aucun citoyen pour le contraindre à se rendre dans les Camps... ». Placard (53 x 41) Etat B. 180/ 230 €</p>
<p>233 - 1792. CHARENTE. « Loi relative à la formation de la prochaine CONVENTION NATIONALE. » Donnée à Paris le 21 Août 1792 – N° 2156. Vignette – Impr. à Angoulême, chez P. BROQUISSE et L.M. MARVAUD , rue St-François. Placard (38 x 31) Etat A. 180/ 230 €</p>
<p>234 - 1792. ARMÉE DE LUCKNER. ILLE-ET-VILAINE.. Loi du 26 août 1792 portant réquisitions aux Gardes nationales de Paris de fournir 30 000 hommes armés pour renforcer l'Armée de Luckner – Belle vignette rayonnante aux cornes d'abondance signé Godard <i>«Liberté, Egalité»</i>. Impr. à RENNES (35), chez Robiquet. Placard (44 x 35) État A. 200/ 250 €</p>
<p>235 - 1792. PARIS. BOIS & FORÊTS. LOI relative aux Échangistes des biens ci-devant domaniaux. Paris 27 août 1792 – N° 2387. signée CLAVIÈRE, contresignée DANTON. Impr. du LOUVRE. Placard (45 x 35) État A. 120/ 150 €</p>
<p>236 - 1792. JUSTICE. DANTON. Loi du 27 août 1792 relative à l'élection des JUGES et suppléants. Signée (impr.) CLAVIÈRE, contresignée (impr.) DANTON. Imprimé au LOUVRE (Paris). Placard (44 x 35) État A. 150/ 200 €</p>
<p>237 - 1792. ILLE-ET-VILAINE. DANTON. « LOI qui porte la peine de 6 années de FERS contre ceux qui garderont le silence sur les dépôts militaires qui leur ont été confiés. » signé (impr.) DANTON. du 10 Septembre 1792, l'an 4 de la Liberté. Vignette « Département de L'ILLE-ET-VILAINE. ». Impr. à RENNES (35), chez R. VATAR, Fils, Imprimeur, Rue de l'Hermine, N°792. Placard (43 x 36) État A. 150/ 200 €</p>
<p>238 - 1792. PUY-DE-DÔME. BILLETS DE CONFIANCE – « Décret du 8 nov. 1792, an 1er, concernant les Billets au porteur, BILLETS de confiance, patriotiques & de secours. » – N° 125 – Impr. à CLERMONT (63), chez la Veuve Delcros, Imprimeur du Département du Puy-de-Dôme, 1792. Placard (58 x 43) Etat B. 180/ 250 €</p>
<p>239 - LOT ET GARONNE. ABBAYE DE CLAIRAC VENTE DE BIENS NATIONAUX. District de TONNEINS, 10 Décembre 1792. N° 18. Placard (43,5 x 53) – Impr. à AGEN, chez la V. Noubel & Fils Ainé, Imprimeurs du Département. (Biens dépendant de la ci-devant Abbaye de CLAIRAC dans les Municipalités de Saint-Vincent, Clairac, Lafite, Le Mas, Puch, Aiguillon, Verteuil. 150/ 200 €</p>
<p>240 - LOT ET GARONNE. VENTE DE BIENS NATIONAUX. District d'AGEN, le 10 Décembre 1792. N° 72. Désignation des objets et des biens à AGEN et PREYSSAS. Anciens possesseurs : La Congrégation de l'Oratoire d'AGEN, la ci-devant Cure Sainte-Foy de Jérusalem, le ci-devant Chapitre de Saint-Etienne d'Agén, les ci-devant Hermites d'Agén, la Cure de Preyssas. Impr. à AGEN, chez la V. Noubel & Fils Ainé, Imprimeurs du Département. Placard (32,5 x 52) État B. Petits manques. 100/ 150 €</p>
<p>241 - (ARDENNES). Papiers militaires des citoyens GUYON demeurant à VERPEL (08) . 15 Pièces de 1793 à l'An 9 Henry GUYON Maréchal des Logis, Urbain GUYON Dépensier de l'Hôpital d'Ostende, à Gand, commis aux écritures à la suite des hôpitaux d'ambulance de l'Armée du Nord – Commissions ; États de services, nominations, Pension militaire signée du Grand CARNOT ministre de la guerre (<i>Lazare-Nicolas, comte, 1753-1823 ; Général Conventionnel du PAS DE</i></p>

CALAIS) -

Lettres de Paris, Cassel 1793, Gand An 3, Bruxelles An 3, Mézières An 9 – Quelques vignettes.

250/ 300 €

242 - « DRAGONS DE LA MANCHE ». 4 Pièces :

Adresse imprimée « Les Représentants du Peuple G. ROMME et C.A. PRIEUR, près l'Armée des Côtes de CHERBOURG, aux DRAGONS DE LA MANCHE. » - Impr. à CAEN, de l'Imprimerie Nationale, chez G. Leroy, 1793 ; 3pp in-4°. « Vous qui vous êtes armés pour défendre la cause d'un grand Peuple, pour combattre ses nombreux & lâches ennemis ;... On répand que quelques-uns d'entre vous veulent se réunir **aux rebelles de la Vendée**. Des Républicains souffriraient-ils un tel outrage ? Nous avons donné l'ordre que vous vous rendiez en cantonnement à la Délivrande & à Douvres ? Obéissez, Citoyens, la tranquillité vous le commande... »

+ 3 Documents manuscrits concernant le « 7° Régiment des DRAGONS DE LA MANCHE », pendant l'Expédition d'Espagne de 1823. (Mémoire de proposition en faveur d'un Sous-Lieutenant, signé du Comte d'HAUTEFEUILLE + Copie d'une situation de présence et d'un État nominatif des effets d'habillements, armements et harnachements. Burgos 1823.)

120/ 180 €

243 - 1793. HAUTE-SAÔNE. Avertissement « AUX FABRICANTS DE BAYONNETTES ». 1°) que désormais, on ne recevra plus de Bayonnettes pour le compte de la République, que celle sur le **modèle de 1777**, à l'exception de celles déjà fabriquées, qui devront être présenter à l'agent National du District... 2°) Elles doivent **être portées Maison des ci-devant Annonciades à VESOUL**.... - Le Tout conformément a un Arrêté **du Comité de Salut Public** du 19 Vendémiaire (An 2, 1793) - sans date - Impr. à Vesoul, chez J. P. Poirson, Imprimeur du Département de la Haute-Saône - Belle vignette. Placard (53 x 38) Etat A.

180/ 230 €

244 - 1793. PROCÈS DU ROI LOUIS XVI. SALLE (Jean Baptiste) Conventionnel de la MEURTHE (54). « **Déclaration de SALLE, Député de la Meurthe, dans l'Affaire du ci-devant Roi.** ». Imprimé par ordre de la Convention Nationale.”

Publié le 30 Janvier 1793.

Placard (51 x 41) État A .

300/ 350 €

245 - 1793. PROCÈS DU ROI LOUIS XVI. JULIEN (Jean, dit Julien de Toulouse) Conventionnel de la HAUTE-GARONNE (31). « Opinion de Jean **JULIEN**, Député du Département de la Haute-Garonne, sur le Procès de LOUIS CAPET, ci-devant Roi des Français, ou examen de cette question : Louis XVI sera-t-il jugé par la Convention nationale ? ». Imprimé par ordre de la Convention Nationale.

Placard (97 x 41) État A.

300/ 350 €

246 - 1793. PROCÈS DU ROI LOUIS XVI. LOUVET Conventionnel de LA SOMME (80). « Opinion de Pierre-Florent **LOUVET**, Député du Département de la SOMME, sur l'Affaire du ci-devant Roi; Imprimé par ordre de la Convention Nationale.”

Placard (73 x 41) État A.

300/ 350 €

247 - AN 2. SARTHE. “Bulletin du Département de la SARTHE du 4 Frimaire an 2. (1793)”. Vignette Département Sarthe. (Arrêté de **GARNIER Représentant du Peuple** dans le Département de la Sarthe. Séance du Conseil Général de la **Commune du MANS**. Hymne Patriotique. Décret qui prohibe les **Assignats: “Au nom du Roi, Bon pour...”**. relative aux dépenses de **l'enlèvement des signes de la Royauté**, dans les églises & autres monuments publics...). Impr. au MANS, chez Pivron.

Placard (52 x 42) État A.

130/ 180 €

248 - 1793. PROCÈS DU ROI LOUIS XVI. MÉAULLE Conventionnel de la LOIRE INFÉRIEURE (44). « Discours de Jean-Nicolas **MÉAULLE**, Député du Département de la Loire Inférieure, sur le Jugement de Louis XVI ; Imprimé par ordre de la Convention Nationale.”. Placard (93 x 41) Etat A.

300/ 400 €

249 - 1793. CALVADOS. GARDE NATIONALE DE LISIEUX. « Ordre à suivre pour le Service ordinaire & journalier de la Garde Nationale de Lisieux, ce 1er janvier 1793. » - De L'Imprimerie Nationale, chez J. Delaunay, rue étroite.

Placard (128 x 45) État A.

230/ 280 €

250 - LOT ET GARONNE. AGEN. BIENS NATIONAUX. N° 68. Première publication d'enchères pour la vente de Biens Nationaux du 2 Janvier 1793. Placard (45 x 56,50) Impr. à AGEN, chez la V. Noubel & Fils Ainé, Imprimeurs du Département, 1793.

Biens au District d'AGEN, de PUymirol, de Roquefort, et de MARMANDE : Anciens possesseurs, Les religieuses du Chapelet, Le Chapelain de la seconde chapelle de Vidal Marty, le Séminaire d'Agen, Le Chapitre de Saint-Caprais, les augustins d'agen, les Religieuses du tiers-Ordre d'Agen, le Ci-devant Chapitre de Saint-Caprais, le curé de Margastau, les Annonciades de Marmande, le Prieur de Garrigues.

150/ 200 €
<p>251 - (MARINE). DALBARADE “Le Ministre de LA MARINE, à ses Concitoyens.” (Entre le 10 avril 1793 et le 19 avril 1794). « <i>Nos plus mortels ennemis sont nos ennemis intérieurs. Ils prennent toutes les formes, ils saisissent tous les prétextes pour nous égarer, pour nous armer contre nous-mêmes.. Déjà l’erreur et la superstition ont servi leurs projets barbares. Déjà ils ont mis dans la main des hommes faibles & crédules, les poignards du Fanatisme. Aujourd’hui nos forces maritimes, sont pour eux un objet de terreur. Ils veulent nous enlever cet infaillible moyen de défense et de Victoire. Ils savent que pour l’armement des Vaisseaux, pour l’activité de la Marine, il faut des subsistances et des approvisionnements de tous les genres... Ayez confiance en vos Représentants Secondez-les ..., et vous verrez de quoi sont capables les braves Marins ...</i> » – Impr. C.F. PATRIS, Imprimeur du Département de la Marine et des Colonies, rue du Faubourg Saint-Jacques, aux ci-devant Dames Sainte-Marie. Placard (44 x 55) État A 200/ 250 €</p>
<p>252 - 1793. (ARMÉE DES PYRÉNÉES). « Arrêté du Directoire du Département de LOT ET GARONNE, relatif à la réquisition du Général SERVAN, Commandant en Chef l’Armée des Pyrénées. » Séance du 26 Avril 1793. <i>Réunion le 15 mai dans la Ville d’AUCH (Gers) de tous les Citoyens pour être organisés en Compagnies de volontaires Gardes nationaux à cheval, destinée à secourir nos Frères de la Vendée et contre une irruption d’Espagnols sur le Territoire de la République.</i> – Impr. à AGEN, chez la Veuve Noubel & Fils aîné, imprimeur du Département & Libraires, rue Garonne, 1793. Placard (42 x 32) Etat B. 150/ 200 €</p>
<p>253 – LOT-ET-GARONNE. 1793. CHÂTEAU D’AIGUILLON. « VENTE DES MEUBLES garnissant le Ci-devant Château d’AIGUILLON. Le 6 Juin (1793), il sera procédé dans le Château d’aiguillon, à la vente des meubles qui appartenaient à VIGNEROT, ci-devant Duc d’AIGUILLON, Émigré, dont le dernier domicile connu était dans la Municipalité d’AIGUILLON... la confiscation des biens dudit VIGNEROT a été proclamée, ainsi qu’il est prescrit par la Loi. <i>Aperçu des Effets qui seront mis en ventes ; savoir ; Toutes sortes d’ustensiles de cuisine... Tapisseries, tableaux, glaces, lustres, des habits & des décorations de théâtre, vins étranger & de liqueurs... tous les meubles à l’usage d’une maison de luxe.</i> Impr. à AGEN, chez la Veuve Noubel & Fils aîné, Imprimeur du Département & Libraires, rue Garonne, N°2 & 3, 1793. Placard (41 x 32,5) État A. 230/ 280 €</p>
<p>254 - 1793. GIRONDE. ÉMIGRATION DES NOBLES. GARAT – « Décret de la Convention Nationale, du 2 Mars 1793 (An2), qui donne à loyer les terrains incultes des Émigrés. » (... y compris la location des terres renfermées dans les parcs de la Liste-Civile.) signé (impr.) BEURNONVILLE & GARAT – Belle vignette révolutionnaire « Département de la GIRONDE/ Liberté & Égalité ». Impr. à BORDEAUX, chez Simon LACOURT, Imprimeur du Département, 42 rue du Cahernan. Placard (40 x 32) État A. 120/ 180 €</p>
<p>255 - 1793. LOIRET. ASSIGNATS. « Décret de la Convention Nationale, du 6 Juin 1793, relatif à la FABRICATION DES DOUZE CENT MILLIONS D’ASSIGNATS. » – Art. 1°) il sera créé un milliard deux cent millions d’assignats, dans les formes ci-après déterminées. 2°) Ces Assignats seront déposés dans la Caisse à trois clefs, à fur et à mesure de leur fabrication.... Impr. à ORLEANS (45), chez Jacob l’Aîné, Imprimeur du Département, rue de l’Ecrivinerie, N°1. Placard (59 x 44) Etat B. 250/ 300 €</p>
<p>256 - 1793. PARIS. DROITS DE L’HOMME ET DU CITOYEN. « Décret de la Convention Nationale du 27 Juin 1793, qui ordonne la Convocation des Assemblées primaires pour la présentation de la Déclaration des Droits de l’Homme & du Citoyen, & de l’acte Constitutionnel. » (Instruction, Modèle de Procès-verbal). N° 1085 – Impr. à PARIS, de l’Imprimerie Nationale du LOUVRE, 1793. Placard (51 x 39) Etat B, Entoilée. 450/ 500 €</p>
<p>257 - 1793. MAINE ET LOIRE. LA CONSTITUTION de l’AN 3. Proclamation des Administrateurs du Département de MAINE-ET-LOIRE, à leurs Concitoyens. 13 juillet 1793 – « .. <i>La nouvelle Constitution vient de nous parvenir. Examinez-la en hommes libres..... On fera, dans la salle de séances du Département, lecture de l’Acte Constitutionnel...</i> ». Impr. à ANGERS, chez Mame, Imprimeur du Département. Placard (54 x 32) État B. 200/ 250 €</p>
<p>258 - 1793. ASSIGNATS. CHEVAUX DE LUXE. Décrets de la Convention Nationale du 17 Août 1793. 1°) Qui autorise les percepteurs d’impositions à rendre jusqu’à concurrence de cent livres sur des Assignats à face royale aux citoyens qui auront payé ou payeront leurs impositions. 2°) Qui ordonne de faire devant les Municipalités la déclaration des chevaux de luxe, de selle, ou de trait non employés à l’agriculture. Impr. à PAU (64), Imprimeur National du Département des Basses-Pyrénées, rue des Droits de l’Homme – Placard (41 x 31) État B. 150/ 200 €</p>

<p>259 - 1793. DRÔME. « Arrêté des Sections de VALENCE », du 18 août 1793 – 1°) Déclaration des 42 Sociétés populaires de Valence, 2°) Acceptation pure et simple de l'Acte Constitutionnel et de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen faite par les Sections,... 3°) Sur la marche des gardes nationales de la Commune, dans l'armée du Général CARTEAUX contre les fédéralistes... – Bonnets phrygien. Impr. à VALENCE, chez Pierre Aurel – Placard (47 x 37) État A. 200/ 250 €</p>
<p>260 - 1793. DRÔME. PERTES PAR L'INVASION DE L'ENNEMI. « Décrets de la CONVENTION NATIONALE, des 27 Février & 14 Août 1793, relatifs aux indemnités accordées à tous les Citoyens pour les pertes occasionnées par l'invasion de l'ennemi. » – Valence, 1^{er} Septembre 1793. Imprimé à Valence, chez Jean-Jacques VIRET – Placard (53 x 42) État A. 120/ 180 €</p>
<p>261 - 1793. NORD. « SOCIÉTÉ RÉPUBLICAINE DE LILLE (59) ». « Discours prononcé par le Citoyen ISORÉ, Représentant du Peuple près l'Armée du NORD, à la Séance de la Société Populaire & républicaine de LILLE, le 5 Octobre 1793, deuxième de la République Française une & indivisible. » Vignette. « Citoyens, Il est bien agréable pour moi d'être au milieu de ceux qui sont redoutables aux tyrans & qui les ont déjà repoussés avec l'énergie révolutionnaire qui a terrassé le despotisme & établi le règne sacré de la Liberté & de l'égalité ... ». Impr. ; à LILLE, chez C. L. Deboubers, Place de la République. Placard (51 x 42) Etat A. 250/ 300 €</p>
<p>262 - AN 2. HAUTE-SAÔNE – Adresse du Conseil Général de la Haute-Saône, aux Districts, Municipalités, Sociétés populaires, Comités de Surveillance, & tous autres Citoyens de son ressort. Fait à VESOUL le 20 Brumaire An 2 (10 nov. 1793) – « Citoyens, Voici le moment d'expulser du territoire de la République les Satellites des Despotes qui ont fait ci-devant quelques progrès dans le Département du BAS-RHIN; ... La Conspiration de STRASBOURG a été découverte ; les traîtres sont punis ; toutes les Autorités Régénérées ; une armée Révolutionnaire y détruit l'aristocratie, l'égoïsme et le fanatisme... Empressons-nous de... renforcez l'armée du Rhin ; que tous les chevaux destinés pour la Cavalerie... partent incessamment pour BELFORT... ». Impr. à Vesoul, chez J. P. Poirson. Placard (46 x 35) État A. 200/ 250 €</p>
<p>263 - AN 2. MARAT AU PANTHÉON, MIRABEAU A LA VOIRIE. « Décrets de la Convention Nationale, des 24, 26 Brumaire & 5 Frimaire An 2 (16 Déc. 1793), Qui décernent les honneurs du Panthéon à MARAT, ordonnent que son corps y remplacera celui de MIRABEAU, & que le jour de son Apothéose sera une Fête pour toute la République. » – Frise de Bonnets Phrygien. Impr. à BOURG Régénéré, de l'Imprimerie de Philipon & compagnie. Placard (45 x 34) Etat B. 350/ 400 €</p>
<p>264 - GENDARMERIE. « Extrait du procès-verbal de LA CONVENTION NATIONALE », du 4 Nivôse an 2 (22 déc. 1793) - (Entête impr., vignette de la Convention Nationale, & sceau sous papier) , qui décrète une pension alimentaire de 50 Livres pour Madame JOLLIVET, Veuve de Jean louis GENDARME de la 33^{ème} Division, mort des suites d'une blessure reçue dans l'exercice de ses fonctions. – P.S. des Conventionnels François Louis BOURDON (de l'Oise) & Jean JAY (de la Gironde). Visé par DUMONT Garde des archives du Sceau. (Cachet de cire). 150/ 200 €</p>
<p>265 - An 2. PRISE DE TOULON. SEINE-ET-MARNE. « Décret de la Convention Nationale, du 4 Nivôse An 2, relatif à la Prise de TOULON. « L'Armée de la République, dirigée contre Toulon, a bien mérité de la Patrie... Prise de cette Ville Rebelle,... Le Nom infâme de TOULON est supprimé : cette Commune portera désormais le nom de PORT LA MONTAGNE ... ». Fait au Directoire du Département de Seine-et-Marne, le 5 Nivôse An 2 (25 déc. 1793), & envoyée aux districts de Meaux, Melun, Nemours, Provins & Rozay – Impr. à MELUN, chez le Républicain Lamberté. Placard (50 x 38) Etat B. 200/ 250 €</p>
<p>266 - CONVENTION NATIONALE. COMITÉ DE SALUT PUBLIC. 25 Imprimés in-8° de l'Imprimerie Nationale & divers. (1792/ 1795) : Adresse des FÉDÉRÉS réunis à Paris, et des Sections de la même Ville, à la Convention Nationale, du 4 Novembre 1792 + Lettre du Ministre de l'Intérieur (ROLAND), à la Convention Nationale, sur les subsistances. 1792 + Projet de Loi provisoire sur les Subsistances, par POUILLAIN GRANDPREY, Député des Vosges, le 27 avril 1793 + Rapport fait par Yves AUDREIN Député du Morbihan, au nom du Comité des Pétitions et correspondance, Avril 1793 + Extrait du procès verbal de la Convention Nationale du 12 Mars 1793, l'an 2. + Plan et projet de Décret sur le Gouvernement Révolutionnaire, par COUTURIER Député de la Moselle, du 24 Thermidor An 2. + Rapport fait au nom du Comité de Salut Public, sur le progrès des Armées de la République, séance du 21 messidor An 2, par BARÈRE. + Rapport fait au nom du Comité de Salut Public, sur la Prise de CHARLEROI, par BARÈRE, séance du 9 thermidor An 2. + Projet de Loi sur les Successions par J B NOEL, Député des Vosges + Exposé des motifs qui ont déterminé les bases adoptées sur les Donation entre-vifs & à cause de la mort, par Nicolas HENTZ Député de la Moselle... projet de Code Civil. + discours prononcé par BOISSY-D'ANGLAS, représentant du Peuple, dans la Séance de la Convention Nationale du 1^{er} Thermidor An 3 + Rapport de la première mission des commissaires Delmas, Dubois-Dubais et Bellegarde, envoyés aux frontières et armées du Nord... par DUBOIS DUBAIS Député du Calvados. + Rapport et projet de Décret fait et présenté par DELAUNAY le Jeune, Député de Mayenne et Loire, au nom du Comité de Législation, sur la réclamation de Jean François MAGENTHIES +</p>

Rapport fait à la Convention Nationale, au nom du Comité de Salut Public, par BILLAUD-VARENNE, le 1^{er} Floréal An 2, sur la théorie du Gouvernement démocratique... ; sur le but politique de la guerre actuelle ; & sur la nécessité d'inspirer l'amour des vertus civiles par des fêtes publiques & des institutions morales. + Rapport fait au Nom du Comité de Salut Public par BARÈRE, sur les évènements de Paris du 9 thermidor An 2 + Rapport et projet de Décret sur l'établissement d'une Commission nationale des Poudres & Armes de la République ; présentés au nom du Comité de Salut Public, par BARÈRE, du 13 Pluviôse (An 2) + Opinion de CARNOT Représentant du Peuple, sur l'accusation proposée contre Billaud-Varenne, Collot-d'Herbois, Barère et Vadier, par la Commission des 21... pour l'examen de la conduite de ces représentants. + Décret du 13 Ventôse An 2 relatifs aux envoyés des Gouvernements Étrangers. + Rapport de la Convention Nationale, au nom du Comité de Salut Public, par BILLAUD-VARENNE le 1^{er} Floréal An 2 + Premier Rapport fait au nom du Comité de Salut Public, sur les moyens d'extirper la mendicité dans les campagnes, et sur les secours que doit accorder la République aux Citoyens indigents ; par BARÈRE, séance du 22 floréal (An 2) + Rapport fait au nom du Comité de Salut Public, Liquidation et Secours, réunis, sur les pensions, indemnités et secours à payer aux familles des Défenseurs de la Patrie ; par COLLOT-D'HERBOIS, du 14 Prairial (An 2) + Rapport fait par DAUNOU, au nom des Comités de Salut Public et de Sureté générale le 21 Fructidor An 3. + Discours de C. A. PRIEUR (de la Côte d'Or) prononcé le 3 germinal An 3, immédiatement après le discours de Carnot, relatif aux trois membres inculpés de l'Ancien Comité de Salut Public. + Seconde suite aux éclaircissements nécessaires, & c. données par J.M. COLLOT, Représentant du peuple. An 3.
230/ 280 €

267 - HÉRAULT, GERS. Commerce de PLUMES (duvet de Volaille) venant du GERS. 28 Lettres commerciales adressées à Françoise GUY née BRUN, à MONTPELLIER (34). De l'An 2 (1794) à 1808. Lettres de Lorient (2), Condom (4), Mirande (4), Toulouse (10), Livourne (7), Nîmes, et Montauban.
« Lorient 5 Pluviôse An 2 : Problème avec un Assignat, reconnu faux par le Commissaire vérificateur de paris. Peu de Poivres, Ceux que la Compagnie a sont saisis par le Gouvernement ainsi que les Autres marchandises... » Mirande 1807, Envoi de balles de plumes d'oie et de plumes de canards « C'est actuellement le moment qu'on tue les belles oies et qu'un chacun s'empresse à venir me vendre leurs plumes, tous enchantés de me donner la préférence, ce qui m'engage à faire ce petit commerce et les messieurs de Bordeaux me prie de lui acheter toute la plume qu'il me sera possible, qu'ils viendront eux mêmes la recevoir chez moi au commencement de janvier.. ; Je dois vous observer que la plume que nous achetons à présent on l'appelle Plume grâce et celle que nous achèterons après pâques Plume sèche, parce qu'on déshabille ses pauvres bêtes 3 fois l'année en vie... actuellement nous avons un temps superbe... et 600 hommes de cavalerie, nous en avons logé 4 avec leurs chevaux et aujourd'hui 1000, tous vont donner secours au Roy d'Espagne, notre Allié... » « Livourne 1798 ...Les Assureurs sont extrêmement rebutés, les Corsaires Français arrêtent même les Neutres jusque sous le canon de la Forteresse... nous espérons que vu le prix des factures, vos 3 balles vous rendront un résultat satisfaisant... » « Livourne 1798... les Corsaires dont nous sommes environnés ne respectent rien. Ils trouvent toujours quelque raison pour colorer une arrestation même injuste & le moindre mal qui puisse arriver, c'est de leurs accorder une somme pour transiger avec eux... »
250/ 300 €

268 - "GENDARMERIE NATIONALE À PIED. 32^e Division, composée des 33^e & 35^e Divisions, en vertu de la Loi du 27 prairial An 2." (En-tête impr., vignette au bonnet) - Certificat que le citoyen BOIN Père Gendarme de la 2^e Compagnie est hors d'état de se mettre en Campagne. Il demande les Invalides. du 12 Brumaire An 3 (1794) - P.S. STAPART Officier de Santé de la Gendarmerie Nationale de la 32^e Division. & P.S. du Conseil d'Administration - 1p in-4^e - Cachet "Force à la Loi."
100/ 150 €

269 - «COMMUNE DE PARIS. Administration de POLICE » - Nomination du Citoyen DIDIER, demeurant Section des Amis de la Patrie, à la **Place de CHIRURGIEN** pour exercer ses fonctions, dans toutes les Maisons d'Arrêts et de Santé. - P.S. des Maire et Officiers municipaux administrateurs de POLICE - Fait au Département de Police le 1er Pluviôse an 2 (20 Janvier 1794) - Vignette "Commune de Paris." et Cachet de cire - Diplôme (28 x 43) impr. rempli à l'encre.
150/ 200 €

270 - « ARMÉE DES ARDENNES, 2^e Division. ». « FORT LA MONTAGNE » (Nom révolutionnaire de CHARLEMONT Ardennes) ce 4 pluviôse an 2 (23 Janvier 1794) - Certificat de services signée des membres du **9 Bataillon de SEINE ET OISE** (13 signatures) & du **Général Commandant à GIVET** & l'Arrondissement **NALÈCHE** (Gilbert-Jacques Bandy de; Felletin /Creuse 1756-1820) - Attestation pour Jean ANCELIN né à Longuesse (Pontoise) Grenadier, a servi depuis 14 Sept 1792 jusqu'à ce jour avec honneur et probité, **blesé d'un coup de Balle de fusil dans une sortie qu'a faite la Garnison à Bossu (BOSSUS LES RUMIGNY/08)** 16 octobre dernier... - "Liberté, Révolution ou la Mort" (En-tête manus.) - 2 Cachets de cire. 1 page (45 x 30). 150/ 180 €

271 - (SEINE MARITIME) «Département de la SEINE-INFÉRIEURE. VENTE DE BIENS NATIONAUX PROVENANT D'ÉMIGRÉS. » 4 Expéditions de Ventes sur papier timbré in-folio - Procès-verbal d'une division des Biens appartenant à l'Émigré **VARIN** située à **ANNEVILLE District de ROUEN** du 11 Messidor An 2 (29 Juin 1794).
District de NEUFCHATEL ; Municipalité de **BRADIENCOURT Biens provenant de l'Émigré Louis Amable DE MONTALENT**, Fait à Neufchâtel le 7 Pluviôse An 3. (1795) Avec son Décompte pour acquisition de Domaines Nationaux. + Domaines Nationaux. Adjudication définitive d'une pièce de terre ayant appartenu à **la Fabrique de LOUVETOT (Biens du Clergé)** soumissionnée par Charles FERET.
250/ 300 €

272 - AN 2. LOIR ET CHER & SARTHE. « Proclamation du Citoyen **GARNIER (De Saintes) Représentant du Peuple dans les Département de LOIR ET CHER et de la SARTHE**, aux Habitants du Département de la SARTHE ; à **BLOIS** 14

Pluviôse an 2 – Vu au Département de la Sarthe, le 19 Pluviôse An 2 (7 Janvier 1794) – « **Les fanatiques brigands de la VENDÉE ont disparu sous vos yeux** : témoins de leur ravages, vous l'avez été aussi de leur destruction ; mais il reste encore au milieu de vous des hommes qui en ont les principes et la cruauté : ... Le Comité de Salut Public me prévient que des hommes méchants répandent dans le Département de la Sarthe que la Loi sur le Maximum (des denrées) ne s'exécute plus à Paris...

Placard (44 x 35) Etat B.

200/ 250 €

273 - AN 2. GERS. HAUTE GARONNE. AVEYRON. « DARTIGOEYTE, Représentant du peuple, dans les départements du Gers et de Haute-Garonne » – « Au nom du Peuple Français ; du 11 Pluviôse, An 2 » (30 Janvier 1794) – « Les Entrepreneurs des étapes et convois militaires, sont tenus de continuer leurs fournitures, chacun en ce qui les concerne, jusques à ce que le Ministre de la Guerre donne des ordres pour ce renouvellement de marchés, d'après la nouvelle organisation des deux services... Le prix des chevaux de selle ou de trait, sera fixé tous les mois par la municipalité du lieu de la résidence du préposé... ». Imprimé à **RODEZ (12)**, chez Devic.

Placard (47 x 38) Etat B.

180/ 230 €

274 - LE MANS (SARTHE) RARE COLLECTION DE 127 FACTURES DE LA VILLE DU MANS de l'An 2 (1794) à 1877.

Presque toutes différentes, aux entêtes imprimés des Commerçants de la Ville du Mans. Tous formats :

« **AU GRAND PONT-NEUF**, Au Mans, **DUBOIS**, Marchand Drapier, An 2 et An 3 + **POUPLIN** marchand, 13 Place de l'Eperon, Le Mans 1820 + **MUREY**, Marchand de Draps, 2 Place Saint-Nicolas, le Mans 1822 + **COQUERET-LECHESNE** marchand drapier au Mans, rue St Jacques, 1824 + **ROCHE** tient Magasin de toutes sortes de fils, 3 rue du saumon, au Mans 1824 + « **A LA SIRÈNE** » **BEAURY**, 6 rue de la Barillerie, tient un magasin assorti de draps, casimirs et velours... Au Mans 1825 + « **AU PRIX FIXE** » **MÉTIVIER**, orfèvre au Mans, 25 rue Marchande 1825 + **PELLIER** Fils, Marchand de Meubles et tapissier, Miroitier, 5 Place Saint Nicolas, le Mans 1826 + **JONIAUX** Marchand Poëlier, 8 Place de l'Eperon, au Mans, 1828 + **DERRÉ**, Frères, Marchands de Mercerie, Bonneterie, 18 rue du Saumon, le Mans 1830 + **LEZOUX** Marchand de Vins en gros, à l'Arche, près le Mans 1832 + Prosper **VOISIN** Tapissier, Marchand de Meubles, Grand Rue, le Mans 1832 + **VITALIS** Peintre en décors et en bâtiments, tient magasin, 17 rue Marchande, a Mans 1833 + **FERARD** Ébéniste et Tapissier, 6 rue Saint Jacques, au Mans 1833 + **HOUDAYER** 20 rue St Jacques, Draperies en tous genres et Nouveautés pour gilets. Au Mans 1835+ **LEGEAY**, Marchand, rue Saint-Vincent, au Mans, Tient Rouennerie, draps d'Elbeuf.. ; 1840 + Mme **SARAZIN**, tient Magasin de modes et lingerie, Rue St Dominique, le Mans 1840 + **DESGRAVIERS**, draperies, Soieries, Mérinos.. ; 8 rue de la Perle, le Mans 1841 + **MAZIER-VERRIER** Roulage, le Mans 1845 + **BOURDELOIS**, Fabrique & magasins de Papiers peints, 4 Rue Royale, au Mans 1849 + **LAINÉ-GALPIN**, 15 Place des Halles, au Mans, Mercerie, Soierie, 1856 + **DUNIAL** Mécanicien breveté, au Mans, Place Saint-Pierre, 1865 + Melle **POUPLIN**, Place de l'Etoile, Spécialité de Toiles, le Mans 1869 + **LEBALLEUR** Magasin de Papiers peints, 13 rue St Dominique au Mans 1860 + **DAVID** 7 Place St-Nicolas, Bijouterie, Ornaments d'églises, le Mans 18.. + **CH. LENOIR**, Maison de Nouveautés, 1 rue de Paris, le Mans 1869, etc...

550/ 600 €

275 - AN 2. NIÈVRE. MARINE. ROBESPIERRE. « Extrait des Registres des Arrêtés du **COMITE DE SALUT PUBLIC** de la Convention Nationale du 14 Prairial, an 2 (2 Juin 1794). « *Tous les Citoyens inscrits sur les registres des classes de la Marine, et notamment ceux des **quartiers riverains de la Loire et des Départements méridionaux**, situés dans les arrondissements de Nantes et de Bordeaux, sont mis en réquisition pour le service des Vaisseaux, ainsi que pour celui des Ports et Arsenaux de la République.* ». Vignette – Impr. à **NEVERS**, chez Lefebvre Ainé.

Placard (45 x 35) Etat A

150/ 200 €

276 - AN 2. MARINE. « Au nom du Peuple Français. **Les Représentants du Peuple (MIGNET & RICORD) dans les Départements des BOUCHES-DU-RHÔNE, de VAUCLUSE & le VAR** – Fait à **MARSEILLE (13)** 4 Messidor An 2 (22 Juin 1794) – « *Voulant concilier les soulagements qu'on doit aux matelots infirmes avec le service qu'on a droit d'attendre d'eux, & allier les droits de l'humanité souffrante avec les besoins de la République arrêtent : ... Tous ceux qui chargeaient inutilement les Vaisseaux, pourront quitter leur bord, munis d'un certificat de l'officier de santé, nommé à cet effet au **PORT LA MONTAGNE (Toulon)**... » Vignette « République Française » et bonnets phrygiens. N°71 – Impr. à **MARSEILLE (13)**, chez Auguste Mossy.*

Placard (51 x 34) État B.

180/ 230 €

277 - AN 2. (GIRONDE. LANDES). AGRICULTURE. Copie de la Lettre du citoyen **JOURNU-OLIVIER**, aux citoyens Administrateurs du **Département du BEC-D'AMBÈS (nom révolutionnaire de la Gironde)**. Bordeaux 11 messidor an 2 (29 juin 1794). Il invite les citoyens et particulièrement les **Habitants des LANDES**, de se prémunir contre les accidents funestes dû au **SEIGLE ERGOTÉ**, faute de nettoyer et cribler le seigle – Vignette « Droits de l'Homme ; La Nation et la Loi ». Impr. à **BORDEAUX**, Chez le Citoyen Delormel, rue des Ayres, N° 54.

Placard (42 x 33) État A.

150/ 180 €

278 - HAUTE-LOIRE. 1794. COMITÉ DE SALUT PUBLIC. Extrait des Arrêtés du Comité de Salut Public de la Convention Nationale, 17 Messidor an 2 (5 Juillet 1794) concernant le prix du Savon à Marseille. Signé au registre Carnot, Lindet, ROBESPIERRE, Collot-d'Herbois, Prieur, Barère, Couthon, Billaud-Varenne, & ST-JUST. Impr. au PUY, chez P.B.F. CLET, Imprimeur du Département de la Haute-Loire. Devise « Égalité, Liberté ou la Mort » Vignette « Assemblée Nationale, La Loi (le Roi a été enlevé.) » Placard (46 x 36)

120/ 150 €

<p>279 - AN 2. NIÈVRE. ROBESPIERRE. MARINE & COLONIES – Extrait du registre des arrêtés du COMITÉ DE SALUT PUBLIC de la Convention Nationale, du 18 Messidor, an 2 (6 Juillet 1794). Arrête que tous les Agents maritimes & autres divers préposés dans les Ports de la République, sont tenus, sous leur responsabilité, de faire suivre aux Citoyens classés, leur destination sur les Vaisseaux de la République...Charge la Commission de la Marine & Colonies, de l'exécution du présent arrêté. » signé au registre : JEAN-BON-ST-ANDRÉ, B. BARÈRE, COUTHON, LINDET, CARNOT, ROBESPIERRE, C. A. PRIEUR – Pour copie conforme DALBARADE. Imprimé à NEVERS, chez J. Lefebvre l'ainé, rue de Loire, proche la place Brutus, An 2. Placard (52 x 42) Etat A. 200/ 250 €</p>
<p>280 - AN 3. CHUTE DE ROBESPIERRE. ALLIER. « Proclamation du Représentant du Peuple BOISSET, aux habitants des départements de l'Ain, l'Allier et Saône et Loire. » Fait à MOULINS, le 9 Frimaire, an 3 (29 Novembre 1794) – « <i>Un volcan, né du sein des factions, allait dévorer la République et ses défenseurs ; la Tyrannie d'un homme avait peuplé la France d'échafauds et de bastilles, le sang de l'innocent coulait avec celui du conspirateur... ROBESPIERRE tombe et le Triumvirat expire ! Robespierre monte à l'échafaud du crime...</i> ». Imprimé à CHAROLLES (71) chez E.P. Baudinot. Placard (52 x 40) Etat B (brulures d'encre) 220/ 280 €</p>
<p>281 - AN 3. MARSEILLE (13) EN ÉTAT DE SIÈGE : « Ordonnance rendue par le TRIBUNAL CRIMINEL-MILITAIRE établi dans la Place de MARSEILLE, en état de siège. Qui acquitte de l'accusation & met en liberté Jean-Pierre VAUTIER natif de cette Commune, y résidant, ci-devant Concierge des Prisons Militaires du Fort Nicolas, & François BONNET, Cultivateur, natif de Montpellier, Volontaire dans le premier Bataillon de Gravilliers. ». Fait le 12 Prairial An 3 (31 Mai 1795) – Vignette – De l'Imprimerie d'Elisabeth MARTIN, rue de la Fraternité, isle 36, maison 23. Placard (46 x 36) Etat A. 200/ 250 €</p>
<p>282 - AN 3. VAUCLUSE. L'ACCUSATEUR PUBLIC. « Au nom de la République Française. » Arrêté de Jean François BOURSAULT, Représentant du Peuple dans le Département du VAUCLUSE. AVIGNON 12 Thermidor an 3 (1795) – Nomination du Citoyen JAMET à la place d'Accusateur Public du Tribunal Criminel du Département, l'invitant à se rendre à son poste. – Impr. à Avignon, chez Mouriès, Imprimeur du Département, rue Galante, N° 34. Petite vignette. Placard (46 x 38) État C. 180/ 230 €</p>
<p>283 - AN 3. DÉPARTEMENT du BEC-D'AMBÈS (<i>Nom révolutionnaire de la GIRONDE</i>). "Vente et adjudication de BIENS NATIONAUX, provenant de François DURON TAUSIAC Condamné, biens situés commune de FLAUJAGUES & RADEGONDE, Canton de GENSAC. tableau n° 31. 18 nivôse an 3 (7 Janvier 1795). Impr. à LIBOURNE, chez le Citoyen PUYNESGE, Imprimeur du District, rue Lamothe. Placard (42 x 52) État A. 180/ 230 €</p>
<p>284 - AN 3. PROCLAMATION de Jean DEBRY, Représentant du Peuple Français, envoyé dans les Départements de la Drôme, de Vaucluse et de l'Ardèche. & LOI du 24 Pluviôse An 3 (12 Février 1795) qui approuve la Proclamation. « <i>INDIGNÉE de la lutte audacieuse que les partisans du régime sanguinaire osent élever et continuer contre la justice et l'humanité, la Représentation Nationale toute entière s'est prononcée spontanément le 25 nivôse, et a juré guerre éternelle aux hommes de sang... Citoyens de la Drôme, de Vaucluse et de l'Ardèche, tendons les bras au patriote égaré qui reconnaît son erreur ; mais anathème aux hommes de sang...</i> ». De l'Imprimerie Nationale des Lois. Placard (54 x 39) État B. 200/ 250 €</p>
<p>285 - AN 3. FINISTÈRE. GUEZNO et GUERMEUR, Représentants du Peuple, près les Armées des Côtes de BREST et de CHERBOURG, et dans les départements de leurs arrondissements. (texte sur les parents des Émigrés). QUIMPER, le huit ventôse, an 3 (26 Février 1795). Imprimé à QUIMPER (29), de l'Imprimeur Derrien. Vignette mort aux Tyrans, Paix aux Peuples. Placard (48 x 36) Etat B. 180/ 230 €</p>
<p>286 - AN 3. PAU. PYRÉNÉES ATLANTIQUES – Extrait du registre des délibérations du Directoire du Département des Basses-Pyrénées, séance publique du 4 Prairial An 3 (23 Mai 1795) – Arrêté, vu l'arrêté du Représentant du Peuple BO relatif aux jeunes-gens de la première Réquisition. Vu la lettre du Citoyen CRAVEY Adjudant-général, Agent supérieur militaire de l'Armée des Pyrénées Occidentales, qui annonce son arrivée prochaine pour passer en revue tous les réquisitionnaires. « <i>... ces jeunes-gens, eux mêmes insensibles au premier des devoirs de l'homme libre, à l'appel de leurs frères déjà couverts de gloire, les laissent seuls exposés aux coups d'un ennemi qu'ils ont tant de fois vaincu, et qu'ils vaincraient encore sans de nouveaux secours... il est plus que temps qu'une égalité de forces préparant des succès moins brillants, épargne le sang précieux de nos frères...</i> ». Impr. à PAU, de l'Imprimerie de J.P. Vignancour, Prairial An 3. Placard (46 x 36) Etat A. 150/ 200 €</p>
<p>287 - AN 4. AVIGNON (84). « Extrait du registre des délibérations de l'administration Municipale de la Commune et</p>

canton d'AVIGNON, Département de VAUCLUSE. » Séance du 9 Frimaire An VI (30 nov. 1795). « Désignation des Contribuables cotisés » (**Liste de 110 noms**).

Placard (52 x 42) Etat B

180/ 230 €

288 - VAR. COMMERCE MARITIME. TOULON (83). 53 Lettres de 1796 à 1829 -

53 Lettres Commerciales de MARSEILLE (13), adressées à Messieurs BOUSQUET Fils & Cie Négociants à AGDE (34) sur le Commerce par terre et par eau, le transport de diverses Marchandises, avec indications des variations des cours des changes.

Extraits de lettres : *«Toulon 6 Janvier 1815... Le Commerce est bien paralysé sur tous les points, les Grains ne donnent que des soucis et points de bénéfice... la mer noire n'offre rien et de grand danger. Nous venons de perdre une cargaison sur un bâtiment russe. Une tempête l'a perdu,... fort heureusement nous l'avons fait assurer. Les Vins sont ici comme chez vous, biens soutenus, mais bien peu de débouché les gros droits qu'a mis le Roi de Piémont à l'entrée de nos vins, avilit le prix » « Je vous transmets le Connaissance que je viens d'embarquer sur le Bateau le St Jean Baptiste Capitaine Langlade... Il mettra sous voile ce matin... A l'ouverture du Canal, vous recevrez les blés pour nous faire parvenir... » « ...Concernant les Sorties,... Nous nous concerteront avec nos confrères pour réclamer auprès du sous-préfet la Libre permission de sortie de notre Port, ne doutant point qu'elle ne nous soit accordée, vu a disette de comestible dans laquelle se trouve souvent notre Département. Le vent d'Est qui souffle depuis deux à trois jours a du vous amener des Bâtiments, mais nous vous prions de ne point embarquer les 292 Setiers que vous avez en grenier, ni les 400 setiers que vous attendez de Narbonne jusque ce que vous soyez assurer de pouvoir nous les expédier, vous pourrez y joindre toujours quelques barils farine... »*

220/ 280 €

289 - MANCHE. 46 IMPRIMÉS SUR LA MANCHE du 1 Février 1796, (An 4) à 1800 (An 8) : Extrait du registre des délibérations de l'Administration Centrale du Département de la Manche. Lettres circulaires imprimées des Administrateurs du département de la Manche. Arrêté de l'Administration centrale du Département de la Manche.. - **Nombreuses Vignettes – Impr. à SAINT-LO**, chez L. Marais rue St. Thomas, ou rue de Peuffre, proche le Temple décadaire, ou à SAINT-LO, de l'Imprimerie de D. Agnès, rue Torteron, N°83 - (qqs défauts)

L'ensemble : 180/ 230 €

290 - Henry de FONTENAY, Propriétaire, En 1789 il fut élu suppléant de la Noblesse aux États-Généraux par le Bailliage de TOURS. En l'an IV, Député D'INDRE-ET-LOIRE puis en l'an XVIII, Député sous Bonaparte (La Bretonnière/ Indre-et-Loire 1753 - Paris 1834)

Ensemble de 16 Lettres et Pièces à lui adressées en tant que Citoyen de FONTENAY Législateur, Représentant du Peuple ou membre du Conseil des Anciens, du 27 Ventôse an 4 (17 mars 1796) au 30 Nivôse An 12 (21 Janv. 1804) :

Lettre D'AZAY-LE-RIDEAU an 5, au sujet d'un déversoir de moulins + Lettre des Commissaires de l'Hospice civil de LOCHES (Indre et Loire) qui demande une aide pour se faire rembourser de journées de malades militaires traités dans l'hospice. An 5 - Lettre du Président de l'administration départementale d'Indre et Loire An 5, en réponse à une de ses lettres confidentielles + Sa Procuration an 7 + Lettre de Chinon An 8 ; *« daignez recevoir nos remerciements des soins que vous avez bien voulu vous donner pour procurer à cet Commune l'établissement d'un Tribunal civil... »* + Lettre du Ministre ABRIAL qui lui demande des renseignements sur un ex-avocat du Roi au ci-devant Présidial de Tours. An 9 (Vignette) + Quittance de la contribution personnel et nobiliaire d'Henry Fontenay membre du corps législatif - Lettre de La Municipalité de Tours qui le sollicite pour qu'il intervienne auprès des Consuls pour récupérer l'ancien archevêché de Tours, pour en faire un lycée et un musée. An 11 + ABRIAL lui demande un candidat pour remplacer le Juge de Chinon (vignette Justice.) + Lettre amicale signée « FOUQUÉRÉ », à l'entête de la Municipalité de Tours An 4 ; Sa femme Madame FONTENAY lui a donné des nouvelles + Le Maire de TOURS lui demande d'intervenir pour l'établissement d'un Lycée + Il lui demande d'appuyer sa demande auprès du Gouvernement pour que TOURS soit un chef-lieu du Tribunal d'appel. An 10, sur l'établissement d'une foire sur l'emplacement du Domaine National, etc. -

L'ensemble : 450/ 500 €

291 - AN 4. PYRÉNÉES ATLANTIQUES. BRIGANDAGE. "Extrait du Registre des Délibérations de l'Administration Centrale du Département des BASSES-PYRÉNÉES.". séance du 7 pluviôse an 4 (27 janvier 1796). *"... instruite des brigandages affreux qui se commettent chaque jour dans différentes communes du Département. Considérant , qu'il est de son devoir de veiller à l'exécution des Lois... Que les Gardes Nationales, que tous les Patriotes, seconderont les Magistrats du Peuple pour saisir les coupables & les livrer à la vengeance des Lois..."*. en 8 articles. Impr. à PAU (64), chez J. P. Vignancour Imprimeur. Placard (46 x 38) État A.

180/ 230 €

292 - AN 4. JOUBERT Commissaire du Gouvernement près L'ARMÉE DE SAMBRE & MEUSE. Quartier général à BONN (Allemagne) 16 Pluviôse an 4 (5 Février 1796). Affiche bilingue - Suite à des vols de chevaux venant de WESEL, Il déclare les Municipalités & Communes responsables des Convois de Chevaux qui s'arrêteront sur leur territoire...

Placard (46 x 38) État B.

180/ 230 €

293 - AN 4. DRÔME. RÉACTION THERMIDORIENNE. "PROCLAMATION des Administrateurs du Département de la DRÔME, et du Commissaire du directoire exécutif près de cette Administration, en permanence, à leurs Concitoyens. du 2 prairial an 4 (21 mai 1796). impr. à VALENCE. *"Un mouvement, citoyens, préparé d'avance, et mis au comble par une lettre anonyme... a failli couvrir cette commune de deuil, et la déshonorer à jamais... Maintenant que le calme est rétabli, que toute la perfidie des démarches de ceux qui veulent assassiner les soutiens du gouvernement, sont découvertes,... vos magistrats doivent vous éclairer et vous faire apercevoir le piège dans lequel voulaient vous faire tomber nos ennemis et les*

<p>vôtres..."</p> <p>Placard (40 x 26) État A. 100/ 150 €</p>
<p>294 - AN 4. SUISSE. «Le Général de Brigade DUFOUR, s'empresse de faire connaître à ses Concitoyens & ses Frères d'armes, les heureuses nouvelles qui lui ont été adressées par l'Ambassadeur de la République Française, à BÂLE. ». à Milan 19 Thermidor An 4 (6 Août 1796) – « Les Autrichiens forts de leur supériorité (en nombre) s'étaient persuadés qu'ils pouvaient revenir sur nous avec plus qu'avantage. Le Général BUONAPARTE ne leur a pas laissé le temps d'arriver, il les a prévenu. Il les a attaqué avec la plus grande impétuosité sur les hauteurs de CASTIGLIONE. WURMSER y était en personne avec la plus grande partie de l'armée qu'il commande dans le Tyrol. Le combat a été terrible ; mais l'ennemi a dû céder à la valeur républicaine... ». De l'Imprimerie de Métoyer. Placard (54 x 42) Etat A. 200/ 250 €</p>
<p>295 - AN 5. (CAMPAGNE D'ITALIE). DIVISION MASSÉNA. « Guerre aux Tyrans ». « Les Citoyens de la 1^{ère} Division de Ligne de l'Armée d'Italie, dite MASSENA, au Directoire Exécutif – à PADOUE 26 Messidor An 5 (1797). Certifié SOLIGNAC Chef de l'Etat-Major – « Les glaives qui ont exterminé les armées du Roi, sont encore dans les mains des Vainqueurs du Rhin, Sambre & Meuse, & d'Italie. ».</p> <p>Placard (47 x 34) Etat C, Mouillure. 120/ 180 €</p>
<p>296 - AN 5. ÉCOLE CENTRALE DU GARD. Le Professeur de Législation ouvrira son cours le premier nivôse prochain.... NÎMES 23 Frimaire An 5 (13 déc. 1796) . Vignette – Impr. à Nîmes, chez J. B. Guibert & Compagnie, Imprimeurs du département du Gard. Placard (45 x 36) État B. 100/ 150 €</p>
<p>297 - ARDÈCHE. 72 Lettres commerciales adressées à JOHANNOT FABRICANTS DE PAPIERS A ANNONAY. Toutes les lettres sont parties de MARSEILLE (13) de 1797 à 1822 <i>Les Johannot, des papetiers concurrents des Montgolfier, les Johannot se signalent par la qualité de leur production. Leurs papiers sont appréciés de spécialistes comme Didot qui y imprime les ouvrages destinés à l'éducation du Dauphin.</i> 200/ 250 €</p>
<p>298 - François-Antoine HERMANN est un Diplomate français (Sélestat/ BAS-RHIN 1758 – Paris 1837) Consul général de France à Londres de 1789 à 1792, émigre, Rentré sous le Consulat, il est nommé premier secrétaire de légation de l'Ambassade française à Madrid en novembre 1801, puis envoyé comme Consul général de France à Lisbonne en mars 1806.</p> <p>Dossier de copies de lettres, brouillons et projets de lettres, copies de rapport, lors qu'il était à Londres, en Espagne et au Portugal – Textes et études politiques intéressantes (Plus de 50 documents manuscrits de 1797 à 1808) : «... à Mr le duc de Vauguyon. » « Observation sur une note du Roi, envoyées à sa Majesté. 1797. » «Londres 1797 » « Copie d'une lettre écrite à M ; le Comte de PANIN Ministre de Russie à Berlin, au Roi. » « observation sur une note de Mr d'A... relative au séjour du Roi » « Conjectures sur la Prusse au moment actuel. Déc. 1797. » « Mémoire sur l'état actuel de l'Europe, envoyé à l'Empereur Paul 1^{er}. Oct. 1797 » « Lisbonne 7 février 1808 »... L'ensemble : 350/ 400 €</p>
<p>299 - AN 5. (LOIRE ATLANTIQUE). GARDE NATIONALE SÉDENTAIRE du Canton de NANTES. Adresse de Louis DUFEU Le Chef de Division de la Garde sédentaire du Canton de NANTES, à ses Concitoyens. NANTES 20 pluviôse an 5 (8 février 1797). « .. <i>Ne perdez pas de vue que vos ennemis sont les partisans de la royauté et de l'anarchie; que votre salut est dans votre attachement à la république et à la Constitution de l'an 3; et que votre premier devoir est de faire respecter les Magistrats établis par la loi. En cas d'ordres ou d'alertes, les Bataillons, la Compagnie de Canonniers et la Cavalerie se rassembleront.. ceux qui ne se présenteraient pas, seront déferés aux Magistrats...</i> ». Impr. à NANTES, chez BRUN Ainé Imprimeur Libraire, Place Égalité. Placard (53 x 42). Etat B. 180/ 230 €</p>
<p>300 - AN 5. ORNE. TAXE À L'EMPRUNT FORCÉ de l'AN 4 – « Extrait du Registre des délibérations du Département de l'ORNE du 27 ventôse an 5 (17 mars 1797). L'administration centrale autorise ... à prononcer des modérations sur les taxes et surtaxes à l'emprunt forcé de l'an 4 – Vignette « <i>Constitution, Droits de l'Homme</i> ». Impr. à ALENÇON, chez les Citoyens Malassis, imprimeurs des autorités Constituées, An 5 de la République Française. Placard (50 x 39) État B. 150/ 200 €</p>
<p>301 - AN 5. LOT-ET-GARONNE. GARDE NATIONALE & COLONNES MOBILES : «Arrêté de l'administration Centrale du Département de LOT ET GARONNE, relatif à la Garde Nationale et aux Colonnes Mobiles. » signé Cassabonne-Lajonquière Président, Crebessac, Phiquepal, Poitevin-Desbarris, administrateurs. Fait à AGEN le 11 Floréal An 5 (30 Avril 1797). Impr. à AGEN, de L'Imprimerie du Département. Placard (41 x 52) Etat A. 180/ 230 €</p>
<p>302 - DOUBS. 1797. GARDE NATIONALE. « L'Administration Centrale du Département du DOUBS, aux Habitants de son ressort. » Fait au département du DOUBS, à la séance du 14 Fructidor an 5 (31 Août 1797). « <i>La Loi prescrit une</i></p>

nouvelle organisation de la Garde Nationale, elle va s'opérer ; les obligations que vous avez contractées envers la Société, vous imposent le devoir d'y concourir, les circonstances vous le commandent. Sachez secondez la sagesse de Vos Législateurs,... » - Impr. à BESANÇON, chez de COUCHÉ.

Placard (52 x 43) Etat A.
150/ 200 €

303 - AN 5. PYRÉNÉES-ATLANTIQUES - «Proclamation pour que les ARMÉES FRANÇAISES soient complètes & prêtes à marcher le 15 Vendémiaire prochain. LE DIRECTOIRE EXÉCUTIF, aux Français.» - du 4^e jour Complémentaire An 5 (20 Sept 1797) - pour expédition conforme Louis Marie de LA RÉVELLIÈRE-LÉPEAUX. Impr. à PAU (64), Chez J. P. VIGNANCOUR Imprimeur.

Placard (45 x 38) Etat B.
180/ 230 €

304 - AN 6. SAÔNE-ET-LOIRE. Adresse de « L'Administration Centrale du Département de Saône-et-Loire, à ses Concitoyens. ». MACON le 4 Nivôse an 6 (24 Déc. 1797) - « *Citoyens. Toujours féconde en crimes, la royauté se reproduit au milieu de nous ; elle y sème le désordre et la corruption... Que la République, la Constitution de l'An 3 et le Gouvernement vous servent de guide ! Aimez-les, défendez-les...* ». Vignette. Impr. à MACON, chez BAUDINOT.

Placard (52 x 41) État B.
200/ 250 €

305 - AN 6. GIRONDE. « EMPRUNT NATIONAL pour la DESCENTE EN ANGLETERRE ». Loi relative à l'ouverture de l'Emprunt.. du 16 nivôse an 6 (5 Janvier 1798). Proclamation du Directoire Exécutif sur le mode d'exécution de la Loi du 16 Nivôse An 6, concernant l'emprunt contre l'Angleterre. Lettre de LETOURNEUR Ministre de l'Intérieur - N° 1655. Impr. à BORDEAUX, chez la Veuve Lacourt et Faye aîné, Imprimeurs, rue de Cahernan, N° 42.

Placard (96 x 54) État B.
280/ 320 €

306 - AN 6. MAINE-ET-LOIRE. « FÊTE DE L'AGRICULTURE » - « L'Administration Municipale du Canton d'ANGERS, à ses Concitoyens » « *La Cérémonie aura lieu à 10 Heures le matin dans le Temple décadaire ; grand Orchestre ; Cortège ; l'après midi Cérémonie Rurale, Cortège par la rue des Pommiers et le Champ de Mars...* » - Fait à ANGERS le 6 Messidor, an 6 (24 Juin 1798). Imprimé à Angers (49), chez Mame, père et fils. Placard (53 x 43) Etat B.

200/ 250 €

307 - AN 6. NIÈVRE. CRIME DE BIGAMIE, MARIÉ à 4 FEMMES - « Extrait des Registres du Département de la NIÈVRE, du 23 Fructidor an 6 (1798), où étaient GALLOIS Président, DUPIN Commissaire du Directoire Exécutif - **Michel BRUGÈRE, Tisserand, a contracté 4 Mariages, en sorte qu'il aurait à la fois quatre femmes vivantes.** Le dernier Mariage a été contracté à CLAMECY. - Arrêté considérant « *qu'il est urgent de réprimer l'abus criminel et scandaleux commis par l'individu dont il s'agit, et de signaler cet abus à toutes les Municipalités de ce département, pour qu'elles veillent constamment à ce qu'il ne se renouvelle pas.* ». Impr. à NEVERS, chez L. ROCH, Imprimeur du Département, Place de la Liberté, An VI.

Placard (46 x 36) État A.
120/ 180 €

308 - AN 6. INDRE. JUSTICE. "État sommaire des Jugements rendus, dans le cours du mois de Thermidor de l'an VI (1798), par le Tribunal criminel du département de l'INDRE, séant à CHATEAUROUX, et dressé par le Commissaire du Pouvoir exécutif près ledit Tribunal, en exécution de l'arrêté du directoire exécutif, du 27 brumaire dernier." (détails). Impr. à CHATEAUROUX, chez F. BOURGEOIS. Vignette.

Placard (54 x 41) État B.
120/ 150 €

309 - « ÉCOLE NATIONALE VÉTÉRINAIRE D'ALFORT » (94) - Diplôme de Vétérinaire délivré à Antoine MENTON de la commune de LA MARCHÉ (Vosges) - Fait à ladite École le 3 Vendémiaire An 7 (1798) - Vignette représentant des animaux et une ruche. Cachet de l'école. Pièce signée FRANÇOIS DE NEUFCHÂTEAU (Nicolas-Louis, Comte) le Ministre de l'Intérieur.

(43 x 32) État B.
200/ 250 €

310 - AN 6. SOMME. GARDE NATIONALE : «Au Nom de la République Française, Arrêté du DIRECTOIRE EXÉCUTIF, contenant des mesures pour activer le service de la Garde Nationale. ». du 26 Nivôse an 6 (15 Janvier 1798) - P. BARRAS Président, LAMBRECHTS Ministre de la Justice. Impr. à AMIENS, chez Caron-Berquier, imprimeur du Département de la Somme.

Placard (52 x 42). B.
150/ 200 €

311 - AN 6. OISE. VENTE DE BIENS NATIONAUX du 19 pluviôse an 6 (7 Février 1798), par-devant les Administrateurs du Département de l'Oise - savoir: (à Épineuse, Bailleul-le-soc, Fouilleuse, d'Agnets, Villers, du Plessis-Briou, Canectancourt, Maximin (St Maximin) Biens d'Émigrés Pasquier-Franclieu, Condé, Biens du ci-devant Ordre de Malte, du ci-devant Chapitre de Noyon,... - N° 44. Impr. à BEAUVAIS, chez Desjardins, Imprimeur du Département de l'Oise. An 6 - Affiche (42 x 51) État A.

150/ 200 €
<p>312 - AN 6. ALLIER. (CALENDRIER RÉPUBLICAIN). Extrait des délibérations de l'Administration Municipale du Canton de MOULINS, séance du 25 Floréal, an 6 (14 Mai 1798) – (qui prescrit les mesures pour la stricte application du Calendrier Républicain pour les jours de foires et marchés, les fêtes nationales, l'école...). Imprimé à MOULINS, de l'Imprimerie des associés A. Lachaussée et P. Grizeaut, rue Candie, près le cours, Beurepaire. Placard (50 x 40) Etat A. 180/ 230 €</p>
<p>313 - CORSE. Au Q.G. à BASTIA le 15 Prairial An 6 (3 Juin 1798). Adresse d'AMBERT Général de Division, Commandant en Chef dans l'île de CORSE, aux Citoyens des Départements du GOLO & du LIAMONE. « Depuis longtemps des troubles & des dissensions particulières ont agité tout à tour ces Départements ; sous prétexte du bien public, des individus sont parvenus à vous égarer... Citoyens Corses, cette liberté qui vous est si chère ne l'avez-vous pas acquise dans sa plénitude ? Ne faites vous pas partie intégrante de la république française ?... A ce nom quel est l'homme qui n'envie pas le Titre de Citoyen Français. Corses, ce titre vous l'avez, sachez ne pas vous écarter des obligations qu'il vous impose... Le Gouvernement m'a chargé du Commandement en Chef de cette Ile, j'emploierai tous les moyens dont sa confiance m'a investi pour faire cesser toute révolte, pour ramenez sous l'obéissance des Lois ceux qui voudraient les enfreindre... » - Vignette « République Française. » Impr. à BASTIA, chez Etienne BATINI Imprimeur du Département du GOLO. Placard bilingue (55 x 43) Etat B. 250/ 300 €</p>
<p>314 - CORSE. Au Q.G. à BASTIA le 28 Prairial An 6 (16 Juin 1798). Adresse et Arrêté du Général de Division AMBERT, Commandant en Chef dans l'île de CORSE, aux Citoyens des Départements du GOLO & du LIAMONE. « Désirant concourir de tout son pouvoir à la parfaite tranquillité de ces Départements & ôter à l'avenir aux malveillants & aux ennemis de la République les moyens d'occasionner des troubles... » « Article 1) L'État de Siège du Département du GOLO est levé. La Place de CORTE & ses dépendances sont exceptés de cette disposition... Art. 2) A l'avenir & pour les deux Départements de l'île de Corse, s'il se manifestait des mouvements de révolte dans quelques Communes, dès l'instant où les troupes de la République y arriveront, elles seront déclarées en état de Siège... » Impr. à BASTIA, chez Etienne BATINI Imprimeur du Département du GOLO. - Vignette « République Française. » Placard bilingue (84 x 42 cm) Etat B. 250/ 300 €</p>
<p>315 - AN 7. PYRÉNÉES-ATLANTIQUES – Extrait des délibérations du DIRECTOIRE EXÉCUTIF du 27 Vendémiaire, an 7 (18 Octobre 1798). Vignette au faisceau d'armes surmonté du bonnet phrygien. « ... informé que des réquisitionnaires et conscrits des départements limitrophes de l'Espagne, cédant aux insinuations des ennemis de la République, se rendent dans ce pays sans passeport... Ils se sont constitués eux-mêmes en état d'émigration... arrêté pour enrayer cette contagion ... ». Imprimé à PAU (64), chez J.P. Vignancour. Placard (47 x 38) Etat B. 180/ 230 €</p>
<p>316 - AN 7. CALVADOS. DROIT DE PASSE. "Arrêté du Directoire Exécutif, qui défend aux Percepteurs du droit de passe, d'en exiger le paiement pour les VOITURES ET CHEVAUX marchant pour le service de la République. du 9 brumaire an 7 (30 oct. 1798). Impr. à CAEN, de l'Imprimerie de BOULLAY-MALASSIS, au ci-devant Collège Dubois. Placard (43 x 34) État B. 100/120 €</p>
<p>317 - AN 7. LYON. Arrêté du Département du RHÔNE, Fait à LYON le 25 Prairial An 7 (1799), relatif à l'arrestation des réquisitionnaires, déserteurs . Impr. à LYON, chez Ballanche et Barret, aux Halles de la Grenette, An 7. Placard (52 x 42). État A. 100/ 150 €</p>
<p>318 - AN 7. SUISSE & HAUTE-SAVOIE. « TRIBUNAL CRIMINEL du Département du LÉMAN ; Jugements rendus sur accusation admise, Fait au Parquet, à GENÈVE le 1^{er} Thermidor An 7 (1799) – CHEVRIER, domicilié à BONNEVILLE (74), convaincu d'avoir homicide son frère, condamné à la PEINE DE MORT ; GEORGES, demeurant à ÉVIAN (74), convaincu d'avoir emporté des marchandises anglaises, consistant en 3 ballots de cuirs forts tannés, sur le territoire Français, lesquelles marchandises ont été saisis par la DOUANE... ; JACQUET, domicilié à CORSI, canton d'ANNEMASSE (74), convaincu d'avoir frappé et maltraité un Garde-champêtre, condamné à la peine d'une décade d'emprisonnement... ». Placard (54 x 43) État B. 180/ 230 €</p>
<p>319 - AN 7. ISÈRE. « CHAMPIONNET Général en Chef, à tous les Conscrits des Départements compris dans l'arrondissement des 7^e, 8^e & 19^e Divisions Militaires. ». « <i>La Loi appelle au secours de la Patrie en danger, que tous s'empressent de s'y rendre. Je vous attends sous ses drapeaux honorables, où est inscrit ce seul serment, qui n'appartient pas aux factions, LA LIBERTÉ OU LA MORT. Que cette guerre soit la dernière entre nous & les barbares que soudoie l'ambitieuse Angleterre...</i> » au Quartier Général à GRENOBLE (38) 14 Thermidor An 7 (1 août 1799). Vignette « République Française ». Impr. à GRENOBLE, Chez J. Allier, Imprimeur, Cour de Chaulnes. Placard (53 x 42) Etat A. 200/ 250 €</p>

320 - BOUCHES-DU-RHÔNE. 1799. Proclamation du Général SAINT-HILAIRE, Commandant la 8^{ème} Division militaire. Au **Quartier-général à MARSEILLE (13)**, le 29 Brumaire An 8 (20 nov. 1799) – « *Le Peuple Français victorieux de la lutte de la Liberté contre le despotisme, voulut fixer son indépendance et tous les droits qu'elle lui assurait, en atteignant le terme et le but de toute révolution... Chaque réaction a eu ses crimes et ses victimes : il n'en faut plus... Il est temps que le Peuple Français repose sur le marbre des Lois... Que les agitateurs tremblent !... Appelé au Commandement de la 8^{ème} division, vous me connaîtrez sévère, mais juste ; ami de la patrie, des Républicains, et leur zélé défenseur...* ». Impr. à Marseille, de l'Imprimerie de ROCHEBRUN, à la première Calade. – **Général SAINT HILAIRE (Louis Vincent Joseph Le Blond de) Ribemont (Aisne) 1766 – Vienne 1809 – Général en 1795, Comte de l'Empire en 1808.**

Placard (54 x 42) État B.

150/ 200 €

321 - AN 7. SARTHE. Le Général de Brigade SIMON, aux habitants de la commune de PRESSIGNÉ – Quartier Général du MANS, le 14 Nivôse, an 7 (3 Janvier 1799) – « *Déclare que la Commune de Pressigné est mise en état de siège...* ». Imprimé au MANS (72), chez Pivron, Rue Marchande, an VII. Placard (53 x 43) Etat B.

180/ 230 €

322 - AN 7. DÉPARTEMENT DE LA DYLE (Belgique, Pays conquis). "L'Administration Municipale du Canton de BRUXELLES, à ses Administrés." Avertissement. LIQUIDATION de l'An SIX et années antérieures. **Affiche Bilingue Français et Flamand.** Impr. à BRUXELLES. Bonnet phrygien. 4 Pluviôse an 7 (23 janvier 1799). Envoi des États d'ouvrages et livrances ordonnées par l'Administration pendant l'an 6.

Placard (35 x 43) État A.

150/ 200 €

323 - AN 7. DÉPARTEMENT DE LA LYS (Belgique, Département conquis). “.. Arrêté de l'Administration Centrale du Départ. de LA LYS.”, à BRUGES 7 floréal an 7 (26 avril 1799). Impression **bilingue** (Franco-Belge) de l'Arrêté du Directoire Exécutif, “concernant les **Émissaires et Espions de l'AUTRICHE, répandus dans la ci-devant Belgique.**”. **BARRAS, LAMBRECHTS** – Impr. à BRUGES, chez Frans. VAN HESE, Imprimeur de l'administration centrale du Département de la LYS.

Placard bilingue (47 x 39) Etat A.

200/ 250 €

324 - AN 7. MEUSE. “LOI portant Établissement d'une **subvention extraordinaire de Guerre** sur la Contribution foncière de l'An VII.”. du 6 Prairial an VII (25 Mai 1799) – N° 2957. “Considérant qu'il n'est rien de plus instant que de fournir aux dépenses de la solde, de l'armement et équipement des défenseurs de la patrie destinés à **venger la Nation française & l'humanité, des attentats commis par la maison d'Autriche...**” . Impr. à BAR-SUR-ORNIN (Nom révolutionnaire de BAR-LE-DUC).

Placard (79 x 55) État B.

150/ 200 €

325 - AN 7. ARMÉE D'ITALIE (Siège de MANTOUE) – Au Quartier Général à MANTOUE le 11 Prairial an 7 (30 Mai 1799) – **Ordre du jour signé FOISSAC LA-TOUR – Vignette – Affiche Bilingue Imprimé à MANTOUE** « Mantova all'apollo ». sur les états des divers Magasins d'approvisionnements de Siège.

Affiche bilingue (53 x 40) Etat A.

180/ 230 €

326 - AN 7. SÂONE-ET-LOIRE. LISTE DES ÉMIGRÉS. SOMME : Extrait des registres des délibérations du **DIRECTOIRE EXECUTIF**, Paris 17 Prairial An VII (5 Juillet 1799). signé **MERLIN Président & DUVAL Ministre de la Police générale** – L'Arrêté de l'Administration de **Saône et Loire**, du 28 messidor An IV, qui raie provisoirement de la Liste des Emigrés Charles-Claude-Théodore **DRÉE**, est annulée. Suite à la **fraude d'un acte de décès établi à FROHEN-LE-GRAND (80)**, le nom de Charles-Claude Théodore **Drée est définitivement maintenu sur la liste des émigrés.** Vignette et Bonnet Phrygien – Impr. à MACON, chez J. Galand, An VII.

Placard (50 x 36) Etat A.

180/ 250 €

327 - AN 7. GAND (Belgique, Pays conquis). "JUGEMENT À MORT rendu par le Premier Conseil de Guerre permanent de la 24^o Division militaire”. 17 Messidor an 7 (5 juillet 1799). **Affiche bilingue Français & Flamand.** “.. le Conseil, convoqué par l'ordre du Commandant s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances Maison commune de GAND, à l'effet de juger les nommés accusés du Département de La LYS (Liste & description: vols commis avec effractions ou par violence sur les routes. détails des peines encourues). Vignette de la Justice. Cachet et signature manus. Impr. à GAND.

Placard (1m 20 x 64) État A.

200/ 250 €

328 - AN 7. LOIRET. "COLONNE MOBILE". Adresse “Les Administrateurs du Département du LOIRET, à leurs Concitoyens”. Fait à **ORLÉANS**, en séance, le 29 fructidor an 7 (15 sept 1799). “**RÉPUBLICAINS**, lorsque la Patrie est menacée, il n'est pas de Citoyens qui ne doivent faire tous les sacrifices dont elle a besoin. La jeunesse vole aux frontières; le Riche prête en raison de sa fortune; **le possesseur d'Armes, de calibre de Guerre, doit donc s'empresse de les offrir pour armer les bras de nos nouvelles Colonnes...**”. Invitation à déposer les armes aux Chefs-lieux de leurs Cantons respectifs. Impr. à ORLÉANS, chez JACOB L'Ainé, Imprimeur du Département, rue de la

Philosophie, N° 6.
Placard (53 x 42) État A.
200/ 250 €

329 - An 8 (BRUNE & OUDINOT à L'ARMÉE D'ITALIE) - Placard bilingue, du quartier-Général de MILAN le 14 Fructidor an 8 (1800) - Le Maréchal BRUNE, récemment nommé, en tant que Général en Chef à la tête de l'Armée d'Italie (22 août 1800), prend les dispositions concernant **le libre Commerce de grains et la circulation des Marchandises**, « indispensables dans l'intérieur **des Républiques Cisalpine, Ligurienne et Piémontaise...** Les Postes laisseront passer librement, d'après les règles établis par les Gouvernements respectifs... **Est considérée comme frontière toute la partie du Pô, à compter de Pavie jusqu'à Cremona, et de Brescello jusqu'à la mer...** » BRUNE et OUDINOT - Impr. à MILAN, de l'Imprimerie Française, A.S. ZENO.

Placard bilingue (49 x 38) État A.
180/ 230 €

330 - ARMÉE D'ITALIE. 1800. Maréchal MASSÉNA. Placard bilingue : Arrêté de MASSÉNA, Général en Chef de l'Armée d'Italie au Q.G. à 3 le 24 Messidor An 8 (13 Juillet 1800), puis au Q.G. à TURIN le 6 Thermidor An 8. Suivi du Décret de la Nation Piémontaise. « *Il est frappé une contribution extraordinaire de guerre d'un million de France sur le Piémont, pour servir à acquitter quinze jours de solde de l'Armée.* »

Impr. à TURIN (Torino) de l'Imprimerie Nationale.

Placard (53 x 45) État B.
200/ 250 €

331 - AN 8. NANTES (44) EN ÉTAT DE SIÈGE. « L'Administration Municipale de NANTES, à ses Concitoyens ». les Consuls arrêtent que la **Commune de Nantes cesse d'être en état de Siège** ; en conséquence l'autorité civile y reprendra son exercice constitutionnel. Cambacérès, Hugues Maret, & Fouché Ministre de la Police - Paris 3 Prairial an 8 (23 Mai 1800) - Impr. à NANTES, chez Ve Malassis, Imprimeur de la Municipalité.

Placard (46 x 36) État C (petit manque)
180/ 250 €

332 - AN 8. VAUCLUSE. "Extrait des Registres des délibérations des **CONSULS de la République** du 7 Prairial an 8 (27 mai 1800). Arrêté relatif à **l'appel fait aux CONSCRITS de l'an huit.** Appel aux Conscrits par **PELET Préfet de Vaucluse.** "Déjà vos frères d'armes, dirigés par BONAPARTE, ont franchit les Alpes et arboré le drapeau de la république, sur les murs de MILAN. Allez! peut-être en aurez-vous encore le temps... partager leurs lauriers et la gloire qui attend les braves qui auront concouru à procurer à leur Patrie une paix honorable et solide." . Impr. à AVIGNON.

Placard (53 x 42) État A.
200/ 250 €

333 - AN 8. « DÉPARTEMENT DU LÉMAN ». Au Quartier-Général à **GRENOBLE (38)** 12 Thermidor an 8 (31 Juillet 1800). **KLINGLER**, Adjudant-Général, Chef de l'État-Major, commandant la Division par intérim, **aux Conscrits et Réquisitionnaires** appelés à servir la Patrie. "...Déjà vos frères, en s'immortalisant dans les plaines de la Bavière comme dans celles de l'Italie, ont forcé l'ennemi à demander de poser les armes. La paix est plus qu'à moitié conquise; elle le serait en entier, sans votre déshonorante désobéissance à vous ranger sous les drapeaux qui guidèrent vos frères à la Victoire. Déjà,.. **Une seconde Armée de réserve s'organise** dans les lieux d'où la première, **guidée par le Génie du Premier CONSUL, marcha à l'immortalité...**". Arrêté de A.M. **D'EYMAR Le Préfet** du Département du LÉMAN. Belle vignette.

Placard (48 x 38) État A.
200/ 250 €

334 - AN 9. JOURDAN A L'ARMÉE D'ITALIE - « Proclamation du Général JOURDAN Ministre extraordinaire de la République française, en Piémont, **au Peuple Piémontais** » - TURIN le 2 brumaire an 9 (24 Oct. 1800) - « Des amis de la Liberté, au Patriotisme, et aux intentions desquels je me plais à rendre publiquement justice, **interprétant mal l'arrêté du PREMIER CONSUL, en date du 20 fructidor an 8, ont cru voir, dans ses dispositions, des motifs d'inquiétude sur le sort ultérieur du Piémont.** Habiles à profiter de cette circonstance et prompts à calomnier les vues du Gouvernement Français, des hommes perfides se sont empressés de semer l'alarme dans tous les esprits... » . Petite Vignette. Impr. à TURIN, de l'Imprimerie Nationale.

Placard (48 x 42) État B.
180/ 230 €

335 - (AN 9). ARIÈGE. BONAPARTE Premier Consul : « Proclamation des **Consuls de la République** aux Français du 29 Ventôse (20 mars 1801). - **Une PAIX GLORIEUSE a terminé la Guerre du continent.** Vos frontières sont reportées aux limites que leur avait marquées la nature... » « Après que le secrétaire général aura donné lecture de la proclamation du gouvernement, le Préfet fera la publication de la PAIX (**Description de son cortège et de son itinéraire dans la Ville de FOIX**). Impr. à FOIX (09), chez Pomiès l'aîné.

Placard (54 x 44) Etat B.
250/ 300 €

336 - AN 9. HAUTE-SAÔNE. PROCLAMATION DES CONSULS de la République aux Français donnée à Paris, au Palais du Gouvernement, le 21 Messidor, an 9. Signée **BONAPARTE, premier Consul et CHAPTAL**, Ministre de l'Intérieur.

« Français, Ce jour est destiné à célébrer cette époque d'espérance et de gloire où tombèrent des institutions barbares, où vous cessâtes d'être divisés en deux peuples, l'un condamné aux humiliations, l'autre marqué pour les distinctions et pour les grandeurs ; où vos propriétés furent libres comme vos personnes ; où la féodalité fut détruite, et avec elle ces nombreux abus que des siècles avaient accumulés sur vos têtes... ». Et arrêté de **VERGNES**, Préfet de la Haute Saône, du 26 Messidor, an 9 (15 juillet 1801) – Imprimé à **VESOUL (70)**, chez Bobillier et Lepagnez.

Placard (44 x 35) Etat A.

200/ 250 €

337 - AN 10. DEUX-SÈVRES. BONAPARTE Premier Consul « PROCLAMATION SUR LA PAIX GÉNÉRALE du 18 Brumaire An 10 » (9 Novembre 1801). « *Les Consuls de la République aux Français. Le monde ne vous offre que des nations amies ; et sur toutes les mers, s'ouvrent, pour vos vaisseaux, des ports hospitaliers... le Gouvernement n'a cédé ni à l'ambition des conquêtes, ni à l'attrait des entreprises hardies et extraordinaires. Son devoir était de rendre le repos à l'humanité...* » signé (impr.) **BONAPARTE & MARET**, certifié **ABRIAL** – Impr à **NIORT (79)**, chez Plisson, Imprimeur de la Préfecture.

Placard (59 x 47) Etat A.

250/ 300 €

338 - AN 9. DOUBS. UNIFORMES. « Au **Quartier général de BESANÇON**, le 22 Floréal An 9 (12 Mai 1801) – **Ordre du jour** de Philippe Romain **MÉNARD Général de Division** Commandant la VI^e Division, aux Troupes de la Division. « *Les Ordonnances militaires ont fixé l'ordonnance et le costume des troupes et des grades... les ordonnances et règlements militaires sur les uniformes, costumes, le service des places, seront mis à exécution le plus strictement possible...* ». Impr. à **BESANÇON**, chez Couché.

Placard (72 x 42) Etat B.

180/ 230 €

339 - AN 9. PYRÉNÉES ORIENTALES . « Le Général de Brigade MARTIN, Préfet du Département ». PERPIGNAN (66) 2 Messidor An 9 (21 Juin 1801) – «... Chaque Maire en se rendant à la Sous-Préfecture, sera porteur de la délibération du conseil municipal pour **l'établissement d'un peseur, mesureur et jaugeur public** & de l'état des recette et dépenses de la Mairie... » **St-Paul, La Tour, Estagel, Rivesaltes, St Laurent, Elne, Thuir, Pézilla & Millas** – Impr. à Perpignan, chez Tastu & Veuve Reynier.

Placard (53 x 42) Etat A.

180/ 230 €

340 - AN 10. GIRONDE. BORDEAUX. CHÂTEAU TROMPETTE. « **JUGEMENT** rendu par le **1er Conseil de Guerre permanent** de la 11 Division Militaire **séant à BORDEAUX.** ». 11 Frimaire an 10 (2 déc. 1801) – Séance de jugements fait au **CHÂTEAU TROMPETTE** de plusieurs **soldats déserteurs de la Gironde, du Lot, de l'Aveyron, des Landes, de la Haute-Garonne, de l'Aube, de la Somme, du département du Mont-terrible,** etc. (détails). Vignette de la République Française. Impr. à Bordeaux, chez Pinard, Imprimeur de la Préfecture, rue des Lauriers, N°5.

Placard (78 x 53) Etat A.

180/ 230 €

341 - VILLOT-FRÉVILLE. Archive du Baron de FRÉVILLE, Conseiller du Roy, Membre du Tribunal, Pair de France. Ensemble de 50 LETTRES SIGNÉES, L.A.S. ou Pièces concernant ses nominations et sa correspondance de l'An 10 (1802) à 1845 -

(Lettres signées de MONTALIVET, Ministre de l'Intérieur, qui lui donne Avis de **sa nomination à la Préfecture de Jemmapes** ; Lettres de LAUMOND Préfet ; Baron de LA BOUILLERIE ; de ROY Ministre, de MARTIGNAC Ministre, de VILLÈLE Ministre ; BOREL DE BRETIZEL ; Baronne d'ACHÈRES, de CHABROL Ministre ; Jacques LAFITTE Ministre ; Copie de l'Ordonnance de **LOUIS-PHILIPPE qui le nomme Baron de FRÉVILLE Pair de France et Conseiller d'Etat** ; Lettres de HUMANN Ministre, PASQUIER Président de la Cour des Pairs ; MARTIN (du NORD) Garde des sceaux ; DUCHÂTEL Ministre ; MARTINEAU Conseiller d'État ; D'ARGOUT Ministre ; LOUIS Ministre ; Copie de lettres adressées au Comte de CORVETTO ; Le Baron de FRÉVILLE ; Manuscrit pour un article Biographique, etc.) -

(*Jean Baptiste Maximilien VILLOT DE FRÉVILLE (Paris 1773 - 1847) fut Maître des requêtes (1808), Préfet de Jemappes (1811), Conseiller d'État (1828), Préfet de Vaucluse, puis de la Meurthe, Agent diplomatique, à Turin, Vienne et Madrid, Membre du Tribunal. Chevalier (1808) puis Baron de l'Empire (1809), Pair de France (1832).*)

400/ 500 €

342 - « SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DE SEINE ET OISE » - 3 pièces :

1°) Société d'Agriculture de Seine-et-Oise (Entête, vignette) - "ÉTAT commencée à VERSAILLES le 25 Prairial an 10 (14 Juin 1802) par le citoyen BRIÈRE, Secrétaire de la société des diverses Sociétés avec lesquelles celle de Seine-et-Oise est en correspondance, et à qu'il faudra adresser à l'avenir, ce que la société fera imprimer." (Noms des 46 Sociétés affiliées) -

2°) DIPLÔME Empire de membre de la Société d'Agriculture du département de Seine et Oise, à VERSAILLES - Diplôme vierge - Impr. 1p in-folio, vignette et frise -

3°) NOTE des Séances de la Société d'Agriculture An XIV, An 1806 - Impr . 1p in-8° - (Tableau des dates et horaires des séances.)

L'ensemble : 150/ 200 €

343 - AN 10. SARTHE. VOITURES ou CHARRETTES. Extrait des arrêtés du Département de LA SARTHE, fait au MANS le 16 Thermidor An 10 (1802) : AUVRAY Chef de Brigade, Préfet de la SARTHE. « Art. 1) Les Lois du 29 Floréal

dernier, sous les N° 1606 et 1607,... seront toutes les deux réimprimées, publiées et affichées dans toutes les Commune du Département... » – Suit la teneur des LOIS. N°1606 « Loi relative aux **contraventions en matière de grande voierie** » ; Loi, N° 1607, relative aux **POIDS DES VOITURES employées au ROULAGE ET MESSAGERIES. (Tarif)** » fait à Paris, le 9 Prairial An X, signé (impr.) **BONAPARTE Premier Consul**, Hugues MARET ABRIAL Ministre de la Justice – Impr. au MANS, chez de MONNOYER, Imprimeur de la Préfecture, An X.
Placard (76 x 43) État A.
150/ 200 €

344 - AN 10. SAVOIE. «DÉPARTEMENT DU MONT-BLANC». JUSTICE. Lettre & Arrêté de A. **SAUZAY** Préfet du Mont-Blanc, du 24 Pluviôse an 10 (13 Février 1802), relatifs aux Élections Constitutionnelles des **Nouveaux JUGES DE PAIX**. Impr. à **CHAMBERY (Savoie)**, chez Gorrin, père & fils, Imprimeurs de la Préfecture.
Placard (49 x 41) État A.
180/ 230 €

345 - AN 10. JURA. « Arrêté prescrivant l'usage des **NOUVELLES MESURES.** » du 21 Ventôse An 10 (12 mars 1802) – « les Marchands débitant à l'aune, au pied ou à toute autre **mesure ancienne de longueur**, ne pourront vendre qu'au **Mètre**, les grains et les légumes **au Litre**, etc. (Détail des mesures de longueurs, agraires, liquides, grains... Les instituteurs sont invités à faire entrer, comme partie essentielle de leur enseignement, les règles de calcul décimal... ». Impr. à **LONS-LE-SAUNIER (39)**, chez Pillot.
Placard (59 x 47) Etat B.
180/ 230 €

346 - AN 10. ARIÈGE – BONAPARTE Premier Consul – « Proclamation relative aux CULTES » du 27 germinal an 10 (17 avril 1802) – « *Les Consuls de la République aux Français. Que jamais de combat de Doctrine n'altèrent ces sentiments que la Religion inspire et commande. Français, soyons tous unis pour le bonheur de la Patrie... que cette Religion QUI A CIVILISÉ L'EUROPE, soit encore le lien qui en rapproche les habitants* » signé **BONAPARTE & MARET** – N° 1345. Impr. à FOIX, chez Pomiès l'aîné –
Placard (54 x 44) Etat B (trous d'affichage).
200/ 250 €

347 - AN 11. SARTHE. « VENTE DE LA POUDRE DE CHASSE ». Extrait du registre des arrêtés de la Préfecture du Département de la SARTHE sur la vente de la poudre de chasse. Fait au MANS le 1^{er} Nivôse An 11 (22 Déc. 1802). L. M. AUVRAY Chef de Brigade, Préfet – Impr. au MANS, de l'Imprimerie de Monnoyer, an XI.
Placard (52 x 42) Etat B.
150/ 200 €

348 - AN 11. ARIÈGE. Arrêté de BRUN, Préfet du Département de l'Ariège, aux Maires... ». FOIX le 10 Thermidor An 11 (29 Juillet 1803). Il les informe que **le Gouvernement vient de prendre deux Arrêtés relative à la Formation des CAMPS DE VÉTÉRANS.** « *Il a fixé les bases de cette organisation, et les mesure qu'il y consacre, relativement à l'habitation des Vétérans, à leur Habillement, équipement et armement. Il importe essentiellement, Citoyens, à tous les militaires, mutilés ou blessés, d'obtenir une prompte et parfaite connaissance de cette arrêtés.* ». **Le Premier Consul BONAPARTE & Alexandre BERTHIER Ministre de la Guerre.** Impr. à FOIX, chez Pomiès l'aîné, Imprimeur de la Préfecture.
Placard (83 x 52) État C.
120/ 180 €

349 - AN 12. HAUT-RHIN. BONAPARTE. "CONVOCATION DES ASSEMBLÉES DE CANTON." – «Par le Tableau ci-après le Préfet fait connaître le jour et le lieu de la réunion des Assemblées de Canton, les nominations dont elles devront s'occuper, et les noms des citoyens que le Premier Consul a choisis pour les présider. » (**ALTKIRCH, BELFORT, COLMAR, DELEMONT, PORRENTRUUY**). Impr. à COLMAR, chez DECKER & Fils, Imprimeurs de la Préfecture du Département du Haut-Rhin. Placard Bilingue (97 x 44) État A.
200/ 250 €

350 - AN 11. AISNE. « OCTROI DE NAVIGATION » « Le Préfet du département de l'Aisne BELAIS-COURMENIL... prévient le public que la perception de l'Octroi de Navigation commencera, dans le 8^{ème} arrondissement, comprenant **la rivière d'AISNE**, le 1^{er} Vendémiaire, à minuit ; en conséquence, le Receveur du premier bureau établi à SOISSONS, percevra pour toute la navigation supérieure descendante **depuis Neufchâtel et Pontavert jusqu'à Soissons**, et pour la même navigation, en remontant de Soissons à Pontavert et Neufchâtel... Celui du **second bureau placé à COMPIEGNE (60)**, percevra également l'Octroi, pour la navigation descendante... Fait à la Préfecture de **LAON**, le 4 fructidor An 11 (22 Août 1803). Impr. à LAON, de l'Imprimerie de Veuve MELLEVILLE, An 2.
Placard (46 x 36) État B.
150/ 200 €

351 - 4 BILLETS DE LOTERIE (1803 à 1831) :
« **LOTERIE NATIONALE** » **Commune de CLERMONT-FERRAND (63)** – Billet du tirage du 2 Ventôse an 11 (21 février 1803) Format (11 x 21,5) + « **LOTERIE IMPÉRIALE DE FRANCE** » **Commune d'AUCH (GERS)**. Billet du tirage de BORDEAUX Février 1812. Format (8 x 21,5) TB + « **LOTERIE ROYALE DE FRANCE** » **Commune de DUNKERQUE (59)**. Billet du tirage de PARIS, Mars 1820. Format (8 x 20, 5) TB + « **LOTERIE ROYALE DE FRANCE** » Billet du tirage de LILLE (59), Octobre 1831. Format (8 x 21) TB.
Les quatre billets : 180/ 230 €

352 - BONAPARTE 1^{er} CONSUL. SOMME - "20^e DEMI-BRIGADE LÉGÈRE". BREVET de Sous-Lieutenant pour le Citoyen DUPONT Nicolas, né à VIENCOURT (Somme) – Pièce signée **BONAPARTE (Secrétaire) contresignée **Alexandre BERTHIER** Ministre de la Guerre & **Hugues MARET** Secrétaire d'État. Vélin (24 x 33). Donné à **SAINT-CLOUD** le 30 Fructidor An 11 (17 Sept. 1803) - "A fait les Campagnes des années 1792, 1793, An 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, et 9 - Vignette "BONAPARTE 1er Consul".
180/ 230 €**

353 - (SEINE-SAINT-DENIS. 1791.) LE CHÂTEAU DE VILLEPINTE (93) vendu en Bien National, adjudgé en 1791 au citoyen BOSCARIS. 2 Feuilles in-folio de décompte d'acquéreur de Domaines Nationaux, de PARIS et GONESSE de l'an 11 (1803) - « *Adjudication du 21 février 1791, payable en 12 ans, Un grand corps de ferme dit LE CHATEAU DE VILLEPINTE composé de divers bâtiments d'exploitation, cour et jardin potager... et des terres, le tout dépendant des ci-devant Bénédictins de SAINT-DENIS, moyennant 245000 Francs.* »
250/ 300 €

354 - MARINE – Carrière de Jean Baptiste Alexis FRADIN Contre-amiral : 15 pièces signées de l'an 11 (1803) à 1828, de **Paris et du Port de ROCHEFORT (17)** – 1 Vignette – concernant ses nominations et ses États de services de sa Carrière militaire. Nombreuses Signatures : (**FORESTIER + Comte BEUGNOT Ministre Marine + Baron BONNÉFOUX Préfet + Comte MOLÉ Pair de France Ministre Marine (3) + Vicomte DUBOUCHAGE Ministre Marine et colonies (2) + Baron PORTAL Ministre Marine et Colonies (2) + Contre Amiral E. HALGAN.**
L'ensemble : 200/ 250 €

355 - VAR. 1803. « EXERCICE DE LA MÉDECINE. » (Titre) - Arrêté du Préfet du VAR relative à l'exercice de la Médecine. (en 21 articles.). Fait à **DRAGUIGNAN**, à l'Hôtel de la Préfecture, le 11 Prairial An XI (31 Mai 1803) – « *Art. 1) À compter du 20 du présent mois de Prairial, il sera ouvert tant au secrétariat de la préfecture du Var, pour l'arrondissement communal de Draguignan, qu'aux bureaux des sous-préfectures de BRIGNOLES, GRASSE ET TOULON, un registre d'inscription pour les anciens médecins et chirurgiens désignés dans l'article XXII de la loi précitée.* – Impr. à DRAGUIGNAN de l'Imprimerie des frères GUICHARD.
Placard (52 x 43) Etat B.
150/ 200 €

356 - AN 11. TARN. BONAPARTE Premier Consul – « Le Ministre de l'Intérieur au Préfet du Département du TARN – « Citoyen Préfet, **LE CABINET BRITANNIQUE VEUT LA GUERRE** ; Non content de dominer l'Asie et l'Amérique, l'Angleterre aspire à dominer l'Europe. L'Angleterre ne veut ni notre prospérité commerciale, ni le rang que la Nation a prise en Europe... dans son délire elle viendra se briser contre ce colosse d'airain, au pied duquel l'Europe entière avait déposé ses armes... ». Paris le 12 Prairial An 11 (1^{er} Juin 1803) – Signé **CHAPTAL**. impr. à ALBI (81), chez le Citoyen Baurens.
Placard (46 x 38) Etat A.
200/ 250 €

357 - AN 12. NAPOLÉON BONAPARTE EST NOMMÉ EMPEREUR DES FRANÇAIS. AUDE – Extrait des registres du SÉNAT-CONSERVATEUR du 28 Floréal an 12 (18 Mai 1804) – Art 1) Le Gouvernement de la France est confié à un Empereur, qui prend le titre d'EMPEREUR des Français. Art 2) **NAPOLÉON BONAPARTE, premier Consul actuel de la République, est Empereur des Français.** Art 142) Proposition de **l'hérédité de la dignité impériale** dans la descendance directe, naturelle, légitime & adoptive de Napoléon Bonaparte, & dans la descendance directe, naturelle & légitime de Joseph Bonaparte & Louis Bonaparte. – Suivi de l'Arrêté de **TROUVÉ** Préfet de l'AUDE – Imprimé à CARCASSONNE, chez G. GARENG, Imprimeur de la préfecture.
Placard (52 x 42) État A.
350/ 400 €

358 - (AN 12). HAUTE GARONNE. « SOCIÉTÉ DE MÉDECINE, CHIRURGIE ET PHARMACIE DE TOULOUSE . ». (1804, sans date) – Affiche annonce des Cours de la Société : Anatomie ; Physiologie et Hygiène ; Opérations ; Nosologie et Pathologie interne ; Accouchements ; Pathologie Chirurgicale ; Matière médicale ; Pharmacie-Pratique... Le Citoyen entrera le 17 messidor... les Consultations gratuites continueront d'avoir lieu chaque lundi, à quatre heures précises du soir, dans le lieu ordinaire des assemblées de la Société, rue des Pénitents gris. Francès Vice-Président.
Placard (55 x 44) État B.
120/ 180 €

359 - BAUDET-LAFARGE (Importante Famille du PUY-DE-DÔME). 60 lettres et pièces.
BAUDET-LARGARDE (Mathieu Jean : 1765 - 1837) fut Député du PUY-DE-DÔME aux Conseil des Cinq-Cents et Sous la Monarchie de Juillet. Entomologiste -
Son Fils BAUDET-LAFARGE (du PUY-DE-DÔME) fut Sous-Préfet d'AMBERT et Conseiller Général du PUY-DE-DÔME. Élu représentant du Peuple en 1848 –
4 Lettres autographes signées Mathieu Jean DAUDET-LARFARGE : Maringues An 12 (1804), sur des bruits d'arrestation. ; et 3 autres sur des questions politiques ; affaire d'Espagne, attitude des partis en France, dissolution possible de la France, Irlande, rapprochement entre les chartes de 1814 et 1830 + Lettre à lui adressée en tant qu'Ex-administrateur du Département du Puy-de-Dôme ;

<p>Divers manuscrits autographes : « Opinion de Mr M. J. BAUDET-LAFARGE (du Puy-de-Dôme) sur le projet de résolution concernant les ascendants d'émigrés et les droits de successibilité de la République, présenté le 6 Pluviôse an 7. » ; « Sur les chemins de MARINGUES. », « Observations sur l'ouvrage de Mr de MONTLOSIER, intitulé de la Monarchie française. » ; « sur les vaches laitières en Angleterre.. » ; sur « les chemins vicinaux, loi du 28 Juillet 1824 » (d'une autre main), divers notes « sur la société Impériale zoologique d'acclimatation », sur les incestes ; sur les variétés de pommes de terre et autres, Cahiers de comptes de « Marais » et un ensemble Lettres et Documents concernant son fils – Un registre journal de dépenses de l'année 1829 de Mr COLIN (Marié à Mademoiselle DAUDET-LARFARGE), 3 actes notariés dont un Bail de chasse avec le marquis César de MONTGON. 1896. 1000/ 1200 €</p>
<p>360 - BRETAGNE. BAGNE - Archive personnelle de Mr Jean Olivier LECOR ingénieur au Corps Impérial des Ponts-et-chaussées attaché aux travaux maritimes du Port de Brest, à Rennes, à Osnabrück (Ems supérieur), à St-Brieuc. - Intéressant dossier de 64 Lettres, doubles de lettres, et documents de l'An 12 (1804) à 1840, dont différentes correspondances, un double de son important rapport pour un projet d'un nouveau BAGNE à BREST (« avec comparaison de la dépense de la Chiourme dans les deux cas : celui réel de 1807 & celui résultant de son projet. »), des cahiers de copies de ses correspondances relative à ses travaux maritimes, etc. 450/ 500 €</p>
<p>361 - AN 12. ARIÈGE. Arrêté de BRUN Préfet de l'Ariège, relatif au SERMENT. 15 Prairial an 12 (4 Juin 1804). "En suite d'un décret de Sa Majesté Impériale portant que les Préfets recevront le serment des autorités civiles dans toute l'étendue de leur Département, et qu'ils pourront se faire suppléer dans les cas que le Ministre aura déterminé,...". Prestation de serment des Administrations. Impr. à FOIX, chez Pomiès l'ainé. Placard (48 x 38) État B. 150/ 200 €</p>
<p>362 - AN 12. ARDÈCHE : Arrêté de ROBERT, le Préfet du Département de l'Ardèche, au sujet de la Perception du Droit sur les Vins, Cidres & Poirés & sur la vendange. PRIVAS le 22 thermidor An 12 (10 août 1804) – Impr. à Privas, chez Charles-Antoine Guiremand, Imprimeur de la Préfecture. Placard (52 x 42) Etat B 150/ 200 €</p>
<p>363 - AN 13. PYRÉNÉES ORIENTALES. ESPAGNE. ÉPIDÉMIE. « Arrêté qui prohibe toutes communications avec l'Espagne. ». du 3 Brumaire An XIII (25 Octobre 1804) – « ... considérant que l'Epidémie qui a fait périr les malheureux habitants de MALAGA , fait tous les jours des progrès rapides et effrayants... Toutes communications avec l'Espagne demeurent prohibées... conformément aux dispositions convenues avec le Général commandant la Force armée, les postes établis à Laroque, au Perthus, à Céret, à st Laurent de Cerdan, à Coustouges, etc. tous ces postes communiqueront des uns des autres en patrouillant... ». signé Général MARTIN – Impr. à Perpignan, chez Tastu. Placard (50 x 40) Etat B 180/ 230 €</p>
<p>364 - LOT ET GARONNE. 1804. ABBAYE D'EYSSES. Adjudication au rabais, à AGEN 29 Brumaire An 13 (20 Nov. 1804), des réparations à faire au Bâtiments de l'Ex-Abbaye d'EYSSES, située dans la commune de VILLENEUVE-D'AGEN. Lesdits ouvrages consistant en fouilles et transport de terres, démolition de la maçonnerie, maçonnerie à faire, charpente, couverture, planchers, plâtrerie, menuiserie, ferrure, peinture, vitrerie, etc. - A AGEN, de l'Imprimerie de Grenier. Placard (52 x 41) 180/ 230 €</p>
<p>365 - TOULOUSE (31). 1804. SACRE DE L'EMPEREUR NAPOLÉON 1^{er} – « Mandement de Monseigneur l'Archevêque de TOULOUSE, qui ordonne que le TE DEUM sera chanté dans toutes les Églises de son Diocèse, an actions de grâces du sacre et du Couronnement de l'EMPEREUR Donné à Paris le 26 Décembre 1804. Lettre de S.M. Impériale à Mr l'archevêque de Toulouse. NAPOLÉON... La même Cérémonie aura lieu dans toutes les Eglises de la Ville de TOULOUSE, le Dimanche suivant. Donné à TOULOUSE, en Congrégation, le 18 Janvier 1805. Impr. à Toulouse, chez Marie-Joseph DALLES, Imprimeur de mgr l'archevêque, près les Changes, N°110. Placard (53,5 x 43 cm) État B. 200/ 250 €</p>
<p>366 - AN 13. SEINE ET MARNE. "COUR DE JUSTICE CRIMINELLE du Département de SEINE ET MARNE" (Titre). "État sommaire des Arrêts définitifs rendus par la Cour de justice criminelle du département de Seine et Marne, pendant le mois de floréal an XIII (1805),...". Tableau avec les délits commis en seine et marne et les peine prononcées. Impr. à MELUN, de l'Imprimerie de Lefebvre-Compigny. Placard (76 x 42) Etat A. 200/ 250 €</p>
<p>367 - AN 13. GARD. BONAPARTE Premier Consul : "Arrêté de la Préfecture du Département du GARD, relatif aux DÉSERTEURS et CONSCRITS RÉFRACTAIRES". du 2 Germinal An 13 (1805). D'ALPHONSE Préfet – « Loi concernant l'exécution de celles relatives aux Déserteurs et aux Réquisitionnaires du 24 Brumaire An 6 » LACOMBE-SAINT-MICHEL Président du Conseil des anciens. « Extrait des registres des délibérations du Gouvernement de la République, SAINT-CLOUD (92) le 14 Vendémiaire An 12 » signé (impr.) BONAPARTE Premier Consul & Hugues MARET. Impr. à NÎMES, chez J. GAUDE, imprimeur de la Préfecture du Département du GARD.</p>

<p>Placard (112 x 53) État A. 160/ 200 €</p>
<p>368 - AN 12. HAUT-RHIN. "Extrait des Registres de la Préfecture du Département du HAUT-RHIN. du 18 Floréal An 13 (1805). Placard BILINGUE – Le Préfet DESPORTES arrête que conformément à l'annonce de l'Empereur, le Département fournira 83 Conscrits de réserve des années XI et XII au 61^{ème} Régiment de Ligne –(répartition par arrondissements : Altkirch, Belfort, Colmar, Delémont, Porrentruy). Impr. à COLMAR, chez DECKER et Fils, Imprimeurs de la Préfecture du Haut-Rhin - Placard (52 x 44) État A. 150/ 200 €</p>
<p>369 - LOT-ET-GARONNE. « CONSCRIPTION DE L'AN 14. ». Avis aux jeunes Gens nés depuis et compris le 23 sept. 1784, jusques et compris le 22 Sept. 1785. – Fait à AGEN, en l'Hôtel de la Préfecture, le 12 messidor an 13 (1 Juillet 1805). J. PIEYRE, fils – Impr. à AGEN, de l'Imprimerie de GRENIER. Placard (42 x 54) État A. 120/ 180 €</p>
<p>370 - AN 14. (PYRÉNÉES ATLANTIQUES). "Préfecture des BASSES-PYRÉNÉES". "Arrêté concernant les CONSCRITS des Années 13 et 14." – du 9 Frimaire an 14 (30 Nov. 1805). "Boniface Louis André CASTELLANE Général de Brigade, Préfet des BASSES-PYRÉNÉES, considérant que si une partie des Conscrits des années 13 et 14 mis en activité ont déjà volé sous les drapeaux, d'autre se montrent sourds à la voix de notre auguste Empereur qui les appelle à partager la gloire des armées qu'il commande et que son génie conduit chaque jour à de nouvelles victoire...". Impr. à PAU, chez P. VERONESE, Imprimeur de la Préfecture - Placard (60 x 45) État B. 160/ 200 €</p>
<p>371 - 1805. BATAILLE D'AUSTERLITZ. BELGIQUE. « 30^e Bulletin de LA GRANDE ARMÉE. » d'Austerlitz le 12 Frimaire An 14 (3 décembre 1805) concernant la Victoire de la Bataille d'Austerlitz. – Placard grand format, (103 x 37) divisé en 3 feuilles, le tout en LANGUE FLAMANDE. Impr. à Antwerpen, chez Allebé, Imprimeur du Département et de la Préfecture. On joint un Placard : AUSTERLITZ 16 Frimaire An 14, avec plus de détails (49 x 35) ainsi que 3 Bulletins de la GRANDE ARMÉE, vendémiaire An 14 : Nouvelles de la même Campagne, texte en Flamand – Impr. à Antwerpen, chez Allebé. On joint la traduction en Français du 30^e Bulletin de la Grande Armée : « ...le 7, à 9 heures du matin, une nuée de Cosaques, soutenus par la Cavalerie Russe, fit replier les avant-postes du prince MURAT, cerna Vischau et lui prit cinquante hommes à pied du 6^e Régiment de Dragons. Dans la journée l'Empereur de Russie se rendit à Vischau... L'EMPEREUR avait envoyé son Aide-de-Camp le Général SAVARY, pour complimenter l'Empereur de RUSSIE... » (Extrait). Soit 5 Placards de divers grands formats. État B & C (marges réduites) 350/ 400 €</p>
<p>372 - 1806. GENÈVE . DÉPARTEMENT DU LÉMAN – CORPS DES VÉLITES A CHEVAL – Avis de BARANTE Préfet du Département du Léman – Fait en l'Hôtel de Préfecture le 20 Janvier 1806 – « <i>Un Décret Impérial ordonne la formation d'un Corps de Vélites à cheval. Chaque Département doit fournir 6 Vélites pris parmi les conscrits des réserves des ans 11, 12 et 13, moitié de la taille de 5 pieds 4 pouces, moitié de la taille de 5 pieds 5 pouces et au-dessus, ayant un revenu assuré de 300 francs par an...</i> ». Impr. à GENÈVE, chez Luc Sestié, Imprimeur de la Préfecture. Placard (41 x 27) État A. 150/ 200 €</p>
<p>373 - 1806 – NAPOLÉON à STRASBOURG (67), le 18 Janvier 1806 – Extrait des Minutes de la Secrétairerie d'Etat, au sujet de la suppression des Corporations Religieuses – « <i>Sur le Rapport de notre Ministre des finances, relatif à des dépôts faits par des Établissements religieux. « Les Dépositaires refusent de les restituer.</i> ». suivi de l'Arrêté de THIBAudeau Préfet des BOUCHES-DU-RHÔNE, MARSEILLE (13) 20 Février 1806 – Belle Vignette Empire à l'Aigle au manteau -De l'Imprimerie d'Elisabeth MARTIN, sur le grand Cours, Isle 37, Maison 3. Placard (47 x 36) État A. 150/ 200 €</p>
<p>374 - 1806. (SEINE-ET-MARNE). "FOIRES DE BRIE-SUR-HIÈRES (Nom Révolutionnaire de BRIE-COMTE-ROBERT), arrondissement de MEUN, Département de SEINE-ET-MARNE." . Les trois Foires sont fixées par Décret Impérial du 23 mai 1806, savoir celle appelée de SAINT-LOUIS, au 15 juillet; celle de la SAINT-SIMON, au 28 octobre; et celle de la SAINT-ANDRÉ, au 30 novembre. Il se vendra à celle du 15 juillet, chevaux, vaches, moutons, porcs, laines en toisons, friperies, mercerie, quincaillerie, bijouterie, et autres objets ..." Le Maire de BRIE, THIBAUT. Impr. à MELUN, chez LEFÈVRE-COMPIGNY. Placard (35 x 44) État A. 150/ 200 €</p>
<p>375 - 1806. SEINE ET MARNE. "Renouvellement des PERMIS DE PORT-D'ARMES accordés jusqu'à ce jour.". MELUN 29 Mai 1806. "Extrait des registres des Arrêtés de la Préfecture de SEINE ET MARNE. Impr. à MELUN, chez de LEFEBVRE-COMPIGNY." – Placard (53 x 32) État B. 120/ 180 €</p>

<p>376 - 1806. BOUCHES-DU-RHÔNE. "CONSCRIPTION DE L'AN 1806". "Arrêté de A. C. THIBAUDEAU, Conseiller-d'État, préfet des Bouches-du-Rhône, Commandant de la Légion d' Honneur.. 1°) Les opérations relatives à la vérification des listes, examen, visite et désignation des Conscrits de l'An 1806 auront lieu pour les Cantons du 1er Arrondissement, Savoir : à ROQUEVAIRE, à AUBAGNE, à LA CIOTAT, à MARSEILLE...". Fait à MARSEILLE (13) le 16 Août 1806. Impr. à MARSEILLE, chez MOSSY, rue d'Aubagne, Isle 46, N°16. Placard (53 x 42) État A. 150/ 200 €</p>
<p>377 - 1806. (MINES DE CHARBONS DES PYRÉNÉES ORIENTALES) : NAPOLÉON au PALAIS de SAINT CLOUD le 5 Septembre 1806. Extrait des Minutes de la secrétairerie d'Etat. Signé (impr.) NAPOLÉON - « Il est fait concession pour 50 ans, aux sieurs Guillaume CATHALAN et Raphael FABRE, du droit d'exploiter les Mines de houille existantes sur le territoire de la Commune d'ESTAVAR, arrondissement de PRADES (66), dans une étendue de surface de 31 Kilomètres 74 hectomètres carrés... ». Impr. à PERPIGNAN, chez TASYU, imprimeur de a Préfecture, rue St-Jean, N°42. Placard (45 x 34) État A. 150/ 200 €</p>
<p>378 - 1806. GARD. FOURBISSEURS, ARMURIERS. "Arrêté de la Préfecture du Département du GARD, concernant les FOURBISSEURS, ARMURIERS et autres personnes faisant le Commerce des Armes." - du 28 octobre 1806 - Impr. à NISMES, chez la veuve BELLE, Imprimeur de la Préfecture du GARD, place du Château, N° 32. Placard (53 x 43) État B. 200/ 250 €</p>
<p>379 - 26^{ème} BULLETIN DE LA GRANDE ARMÉE. Placard imprimé par Arrêté de J. B. J. FOURIER Préfet du Département de l'ISÈRE, GRENOBLE ce 15 Novembre 1806 : BERLIN (Allemagne) le 2 & 3 Novembre 1806 : « <i>On n'a pas encore reçu la nouvelle de la prise des colonnes du Général BLUCHER et du duc de WEYMAR... l'Armée est instruite que CUSTRIN s'est rendu au maréchal DAVOUST... Il y avait 4000 hommes qui ont été fait prisonniers, 90 pièces d'artillerie... ; Ordre du jour du 1^{er} Corps d'armée de Réserve, au quartier-général de BOULOGNE le 8 Novembre 1806, contenant le 21^e Bulletin de la Grande Armée. Proclamation sublime de l'EMPEREUR et Roi à Sa Grande Armée... signé du Maréchal BRUNE.</i> Impr. à GRENOBLE, chez A. Allier, Imprimeur de la Préfecture. Placard (53 x 41) État A. 250/ 300 €</p>
<p>380 - 1806. SARTHE. EMPIRE : « LEVÉE DES CONSCRITS de l'An 1806. » Extrait du registre des arrêtés de la Préfecture du Département de la Sarthe, relatif à une levée de Conscrits de l'An 1806. fait au MANS le 7 août 1806. Tableau de répartition par arrondissements : Mamers ; Saint-Calais, La Flèche, Le Mans. AUVRAY Colonel, Préfet - Impr. au Mans, chez Monnoyer, Imprimeur de la Préfecture, 1806. Placard (54 x 44) État B. 180/ 230 €</p>
<p>381 - 1806 - GARD. NAPOLÉON. Quartier Général de BAMBERG (Allemagne), le 7 octobre 1806. " Arrêté de la Préfecture du département du Gard du 21 octobre 1806 " ... <i>Considérant que la lettre de SA MAJESTÉ l'Empereur et Roi, est une nouvelle preuve de son amour constant pour la Paix, et de sa sollicitude pour l'Honneur, le gloire, et la prospérité des peuples... Considérant que la circulaire de son Excellence le Ministre de l' Intérieur, en retraçant aux citoyens et aux fonctionnaires publics leurs devoirs... seront imprimées à la suite du présent..". Lettre de S.M. l' Empereur et Roi. " Sénateurs, Nous avons quitté notre capitale, pour nous rendre au milieu de notre armée d'Allemagne, dès l'instant que nous avons su avec certitude qu'elle était menacée sur ses flancs par des mouvements inopinés... Déjà les Armées prussiennes, portées au grand complet de guerre, s'étaient ébranlés de toute part; elles avaient dépassé leurs frontières; la Saxe était envahie... Les Armées prussiennes étaient arrivées devant les cantonnements de nos Troupes... nous allons marcher contre les armées prussiennes et repousser la force par la force...". Imprimé à Nismes (Nîmes). (quelques trous de vers). Impr. à NISMES. Placard (52 x 43) État B. 150/ 200 €</i></p>
<p>382 - PRINCE EUGÈNE. THÉÂTRE ITALIEN. 1807 : Décret à l'entête de NAPOLÉON 1^{er} Empereur des Français, Roi d'Italie, suivi de l'ordonnance d'EUGÈNE NAPOLÉON (Beauharnais) de France, Vice-Roi d'Italie, Prince de Venise, daté de MONZA le 2 août 1807. Texte en italien, Vignette à l'Aigle. <i>Protection spéciale du Gouvernement pour la Société d'acteurs italiens qui représente l'Opéra tragique et comique du Théâtre Nationale.</i> Impr. à MILAN (Milano), de l'Imprimerie Royale. Placard (44 x 27) Etat B. 180/ 230 €</p>
<p>383 - 1807. (LA RAGE DANS LE DÉPARTEMENT DU GARD). "Arrêté de la Préfecture du Département du GARD, concernant les mesures à prendre lorsque quelques signes de RAGE se manifestent dans une Commune." D'ALPHONSE Préfet. du 13 Juin 1807 - Considérant que plusieurs rapports constatent des signes de Rage se sont à diverses époques manifestés parmi les chiens de plusieurs points du Département, et notamment dans les Arrondissements d'ALAIS (Alès) et du VIGAN... » Impr. à NÎMES, chez la Veuve BELLE, Imprimeur de la Préfecture du Gard, place du Château, N°32. Placard (48 x 41) État A. 150/ 200 €</p>
<p>384 - 1807. DRÔME. PORT-D'ARMES. HAUTE POLICE. Permis de Port-d'Armes. Arrêté du Préfet, Descorches, du</p>

département de la Drôme . Fait à Valence , le 3 décembre 1807. " Aucun permis de port-d'armes ne peut être valable plus d'un an..." – Placard (46 x 36) État A. 100/ 150 €
385 - 1808. SAÔNE-ET-LOIRE - « NAVIGATION INTÉRIEURE. CANAL DU CENTRE » . "Extrait des diverses lois, arrêtés et décrets, d'après lesquels les droits de navigation sur le Canal du Centre doivent être perçus, par distance de 5 kms." . Décret du 29 mai 1808. Placard (41 x 51) État B. 100/ 150 €
386 - 1808. BAS-RHIN. Arrêté de la Ville de STRASBOURG , du 23 Août 1808, concernant les Aubergistes ou Logeurs, et les Directeurs de Diligences ou autre voitures publiques. – de l'Imprimerie de Louis ECK, Imprimeur-Libraire, rue des Frères, N° 2. Placard (47 x 38) État B. 150/ 200 €
387 - 1808. VAR. EMPIRE. « APPEL de 606 Conscrits sur les Classes 1806, 1807, 1808 et 1809, en exécution du Décret Impérial du 12 septembre 1808. ». DRAGUIGNAN 24 et 26 septembre 1808. (Répartition par Arrondissements (Brignoles, Draguignan, Grasse, Toulon); et Répartitions par Cantons). en Tableaux. Placard (55 x 43) État B. 150/ 200 €
388 -TARN-ET-GARONNE. 1808. Mairie de MOISSAC. Ordonnance concernant la Taxe du PRIX DU PAIN , du 4 janvier 1809. DETOURS Maire de Moissac. « Vu les diverses réclamations des Boulangers de la Ville de Moissac, tendant à obtenir une rectification dans le tarif de la taxe du pain, fixé par l'arrêté du 8 mars 1771 ; Considérant que le système décimale des poids et mesures, définitivement obligatoire, nécessite l'établissement d'une nouvelle base pour la taxe du pain... le prix du blé, le pain commun, le pain blanc, le pain bis... » Arrêté en 16 articles. Impr. à MOISSAC, chez Claude BROUSTET, Imprimeur de la Mairie et de l'arrondissement. Vignette Empire à l'aigle au manteau. Placard (53 x 42) État A. 150/ 200 €
389 - « JOURNAL DE L'EMPIRE. » Année 1809. Recueil de 114 JOURNAUX intitulés « Journal de l'Empire » de 4 pages in-folio, de Janvier, Février, Mars et Avril 1809, (COMPLET) reliés ensemble – (Reliure technique XIX ^e s.) – <i>Nouvelles de Russie, Danemark, Prusse, Allemagne, Autriche, Hollande, Confédération du Rhin, Italie, Angleterre, Hongrie, Suisse, Espagne, Turquie, Empire français, Variétés, annonces, etc. (4 mois riche d'évènements pour l'Empire.)</i> 250/ 300 €
390 - 1809. BOUCHES-DU-RHÔNE. GRANDE-ARMÉE. « 5^E BULLETIN. » Imprimé par ordre de M. le Conseiller-d'État, Préfet du Département des Bouches-du-Rhône. (extrait du Moniteur du 13 Mai 1809. » « Au Quartier Impérial d'ENNS , le 4 mai 1809. Le 1 ^{er} Mai, le Général OUDINOT , après avoir fait onze cents prisonniers a poussé au delà du Ried, où il en a encore fait quatre cents... L'Empereur est à Ried, le 2 mai, et à Lambach le même jour ... Une Compagnie du Bataillon CORSE poursuivant l'ennemi dans les bois, a fait à elle seule 700 prisonniers.... L'Empereur couche aujourd'hui à ENNS dans le Château du Prince d'Awersperg ; la journée de demain sera employée à rétablir le pont... ». Impr. à MARSEILLE (13) , chez MOSSY, rue d'Aubagne, N°45. Placard (60 x 46) État A. 150/ 200 €
391 - 1809. BOUCHES-DU-RHÔNE. GRANDE-ARMÉE. « 10^E BULLETIN. » (<i>Relation de la BATAILLE D'ESSLING, Mort du Maréchal LANNES duc de Montebello, mort des suites de ses blessures reçues à ESSLING le 31 Mai 1809</i>) – Imprimé par ordre de M. le Conseiller-d'Etat, Préfet du Département des Bouches-du-Rhône. (extrait du Moniteur du 31 Mai 1809. ». «... Le duc de Montebello a eu la cuisse emportée par un boulet, le 22 à 6 heures, L'amputation a été faite, et sa vie est hors de danger. Au premier moment on le crut mort : transporté sur un brancard auprès de l'Empereur, ses adieux furent touchants. Au milieu des sollicitudes de cette journée, l'Empereur se livra à la tendre amitié qu'il porte depuis tant d'années à ce brave compagnon d'armes... » « La Bataille d'Essling,... , sera un nouveau monument de la gloire et de l'inébranlable fermeté de l'Armée française. Les Maréchaux duc de MONTEBELLO et de RIVOLI ont montré dans cette journée toute la force de leur caractère militaire. L'EMPEREUR a donné le commandement du second Corps au Comte OUDINOT, Général éprouvé dans cent combats où il a montré autant d'intrépidité que de savoir. ». Impr. à MARSEILLE , de l'Imprimerie de MOSSY, rue d'Aubagne, N°45 -Placard (47 x 36) État A. 200/ 250 €
392 - 1809. BOUCHES-DU-RHÔNE. GRANDE-ARMÉE. « 11^E BULLETIN. » Imprimé par ordre de M. le Conseiller-d'Etat, Préfet du Département des Bouches-du-Rhône. (extrait du Moniteur du 31 Mai 1809. ». « EBERSDORF , le 24 mai 1809. « Le Maréchal Duc de DANTZICK est maître du Tyrol. Le pays tout entier est soumis... Combat de L'URFAR : « le 17 de ce mois. Trois colonnes Autrichiennes... ont attaqué le Général VANDAMME , au village de URFAR, en avant de la tête de pond de LINTZ... ». ARMÉE D'ITALIE ... ; le 11, Toute l'armée a passé le Tagliamento : elle a joint l'armée Autrichienne vers 3 heures... Le général GROUCHY a chassé l'ennemi... ». Impr. à MARSEILLE , de l'Imprimerie de MOSSY, rue d'Aubagne, N°45. Placard (48 x 37) État A. 150/ 200 €
393 - 1809. GRANDE-ARMÉE. « 20^{ème} Bulletin de L'ARMÉE D'ALLEMAGNE - Préfecture du NORD. ». (Début de la

5^{ème} Coalition. METTERNICH accusé). Paris le 26 Juin. Vienne le 20 Juin 1809 – Vignette à l'aigle Impérial. Impr. à **LILLE (59)** chez Danel.

Placard (1m 16 x 52). Etat A.

200/ 250 €

394 - MOSELLE. METZ 1809. NAPOLÉON. « FÊTE de l'Anniversaire de la Naissance de Sa Majesté l'EMPEREUR et ROI. » MARCHAND le Maire de METZ, le 11 Août 1809. **Programme de la Fête** du 15 Août 1809 ; le 14 août ... *Spectacles gratuits et Feux d'artifice, représentant le portrait de l'Empereur et Roi. Le 15 août Toutes les cloches de la ville commenceront la solennité... le cortège se rendra à la Cathédrale... Une troisième salve de toute l'Artillerie accompagnera le TE DEUM ... pour le Bonheur et la Gloire dont il a plu à Dieu d'environner le nom Français. Des vœux seront adressées au ciel pour la conservation des jours précieux de S.M. l'EMPEREUR et ROI, de l'IMPÉRATRICE et REINE, et des PRINCES de la Famille Impériale. Après... les jeux et les danses commenceront au cours Napoléon.*

Impr. à METZ, chez LAMORT, Imprimeur de la Ville.

Placard (55 x 44,5 cm) État B.

230/ 280 €

395 - 1809. EMPIRE. SEINE ET MARNE. Organisation de la GARDE NATIONALE. (face aux tentatives anglaises de débarquer sur nos côtes) – Le Préfet de Seine-et-Marne LAGARDE, aux Maires, MELUN 17 août 1809. « Une expédition anglaise ose aujourd'hui se présenter sur nos Côtes, depuis BOULOGNE, jusqu'à la frontière de l'Escaut et menace les établissements du Génie que l'Empereur a créés... en conséquence 1200 hommes sont mis en réquisition à **Coulommiers, Fontainebleau, Melun, & Provins**... L'intention de l'Empereur étant de connaître ceux qui se seront présentés volontairement, les Sous-Préfets auront soin d'en tenir une note particulière et de nous la transmettre. – Impr. à MELUN, de l'Imprimerie de Lefèvre-Compigny. Placard (55 x 42) Etat B.

180/ 230 €

396 - 1810. VAR. EMPIRE. « HÔPITAL MILITAIRE DE TOULON. » Fournitures pour l'an 1811. à TOULON (83) le 15 Avril 1810 – « Les personnes qui désireront faire les Fournitures ci-après détaillées, pour le service de l'hôpital militaire pendant l'an 1811, consistant savoir : **Huile à brûler, Chandelles, Bois, Charbon de bois... feront des soumissions cachetées... »** LECLERC Le Commissaire des Guerres du Département du VAR – Impr. à TOULON, chez d'Aug. AUREL, Place Austerlitz, ci-devant St-Pierre, ile 90, N°5.

Placard (52 x 41) État A.

120/ 150 €

397 - 1810. TARN ET GARONNE. TABACS. Arrêté du Baron LEPELETIER Préfet, « concernant l'Inventaire des Tabacs. ». Fait à l'Hôtel de Préfecture à MONTAUBAN, le 31 Août 1810 – « Vu le Décret Impérial du 16 juin 1808, relatif à la culture du tabac, Vu la lettre de M. le Directeur des droits réunis de ce Département...il sera fixé tous les ans, l'époque où sera fait l'inventaire des feuilles de tabac récoltées,... pour éviter aux planteurs de Tabac la gêne des inventaires, sans nuire aux intérêts du Trésor... (en 12 articles.). Impr. à MONTAUBAN, chez P.A. FONTANEL, Imprimeur de la Préfecture, Rue Napoléon, N°55.

Placard (46 x 37) État B.

150/ 200 €

398 - 1811. MAINE-ET-LOIRE. « De par Sa Majesté l'Empereur et Roi. **L'HÔTEL DE COMMERCE, connu autrefois sous le nom DE L'HÔTEL DU GRAND LOUIS, situé à ANGERS, rue des Lauriers, N° 7, Section F, près la place Cupif, à Vendre sur Folle-Enchère,** devant le Tribunal de première Instance d'Angers. Première publication le 11 Janvier 1811. Placard (54 x 44) Etat B.

150/ 200 €

399 - 1811. BOUCHE-DU-RHÔNE. CONSCRIPTION DE 1812. Levée de 6667 conscrits dans les cantons littoraux des 30 départements maritimes, par le Sénatus-consulte du 19 février 1811. "Tous les jeunes gens des Cantons littoraux de ce Département appartenant par leur âge à la conscription de 1812 seront tenus de se présenter... pour se faire inscrire ... Les Cantons sont ceux de **SAINTE-MARIES, d'ARLES, ISTRES, MARTIGUES, BERRE, MARSEILLE, et La CIOTAT**". Fait à MARSEILLE 1er août 1811. Impr. de MOSSY, rue d'Aubagne.

Placard (47 x 37) État B.

150/ 200 €

400 - 1811. DEUX-SÈVRES. EMPIRE. GRANDS ÉLECTEURS – « LISTE DES 600 CONTRIBUABLES les plus imposés du département des Deux-Sèvres, formée par le Ministre des Finances, en exécution de l'article 25 du Sénatus-consulte organique du 16 thermidor an 10,... » (Noms, Prénoms, domiciles) – Paris ce 9 Mars 1811 – **Le Ministre des Finances GAUDIN, Le Duc de GAËTE** – Impr. à PARIS, de l'Imprimerie Impériale, Mars 1811.

Placard (61 x 67) État B.

180/ 230 €

401 - 1811. CÔTE D'OR. PRISONNIERS ANGLAIS : « JUGEMENT rendu à DIJON par la Commission Militaire de la 18^{ème} Division qui condamne à la peine de **6 ans de fers** les nommés Bows, Munday et Taylor, tous trois prisonniers de guerre anglais, convaincus de **désertion du Dépôt d'AUXONNE**. De la Maison d'arrêt, le 7 Mars 1811 – Imprimé à DIJON (21), chez Carion, rue de la Liberté.

Placard (61 x 45) Etat A.

180/ 230 €

<p>402 - MARÉCHAL BEURNONVILLE. VAL D'OISE. 2 Lettres autographes signées. BEURNONVILLE (Pierre de RIEL, marquis de) Champignolle/ Aube 1752-1821 - Général 1792, Ministre de la Guerre 1793, Comte de l'Empire 1808, Maréchal de France 1816 : L.A.S. "Le Gal BEURNONVILLE" - BALINCOUR (Château de BALINCOURT, VAL D'OISE.) le 4 nov. 1812 - 3pp in-4° - relative à une coupe de bois sur sa terre - "<i>Réservez moi toutes les vieilles écorces et 30 baliveaux par arpent et obligez les acquéreurs à évacuer les coupes pour le 15 Avril. Vous m'avez promis que l'acquisition de la chapelle serait définitive dans le mois passé, toutes les formalités sont remplies...</i>" + L.A.S. « Général, Comte de BEURNONVILLE, Sénateur » de Paris 30 mars 1809 - 4pp in-4° - "Mon cher Ministre... je commence par vous faire mon compliment sur votre avènement au Ministère de la guerre de S.M. le ROI DE NAPLES; suivant moi, vous seriez mieux à la tête d'une armée... M. le Colonel de ZIMMERMAN, qui commande dans la Province d'OTRANDE, est le fils du respectable Général de ZIMMERMAN Ancien major général des Gardes Suisses... (Il demande d'intervenir pour lui procurer le grade de Général de Brigade)... Mr de SALICETTI m'a dit qu'il tenait une conduite parfaite. La guerre, qui, paraît probable avec l'AUTRICHE, mettra sans doute Sa Majesté dans le cas de faire des promotions..." Les deux lettres : 230/ 280 €</p>
<p>403 - 1812. DEUX-SÈVRES. CONSCRIPTION DE 1812 (GRANDE ARMÉE) . Arrêté de SAINTE-GEMME Auditeur au Conseil d'État, Sous-préfet de l'Arrondissement de NIORT. Lieux et dates pour le Tirages des Conscrits, Cantons de Niort, Prahecq, Coulonges, Champdeniers, S-Maixent, Beauvoir, Mauzé, Frontenay. NIORT 4 Janvier 1812. Vignette à l'Aigle foudroyant – Impr. à NIORT, chez P. ELIES, Imprimeur, Place de la Comédie. 1812. Placard (52 x 41) Etat A. 180/ 250 €</p>
<p>404 - LOIR-ET-CHER. CONSCRIPTION DE 1812. (pour la GRANDE ARMÉE) - « Répartition entre les cantons de l'Arrondissement de VENDÔME, de 241 Conscrits de la Classe de 1812, que doit fournir cet Arrondissement. » Lefebvre. Vendôme 12 Janvier 1812 – (Tableau par Cantons : St-Amand, Droué, Mondoubleau, Montoire, Morée, Savigny, Selommes, Vendôme.) – Vignette à l'aigle au manteau. Impr. à Vendôme, chez Morard, rue Ferme N°2. Placard (53 x 43) Etat B. 180/ 230 €</p>
<p>405 - DEUX-SÈVRES. CONSCRIPTION DE 1812 (pour la GRANDE ARMÉE) . Répartition du Contingent de 246 Conscrits assignés à l'Arrondissement de NIORT, pour la levée de la Classe de 1812 (Cantons de Beauvoir, Champdeniers, Coulonges, Frontenay, Saint-Maixent, Mauzé, Niort, Prahecq.) . NIORT 17 Janvier 1812. Impr. à NIORT, chez P. Elies, Imprimeur Titulaire, Place de la Comédie. 1812. Vignette à l'Aigle foudroyant. Placard (53 x 42) État A. 200/ 250 €</p>
<p>406 - 1812. SEINE-ET-MARNE - « ORGANISATION ET LEVÉE DE 88 COHORTES DU 1ER BAN DE LA GARDE NATIONALE. ». Extrait du Décret Impérial du 14 Mars 1802 signé (impr.) NAPOLÉON – & Avis du Comte De PLANCY Préfet de Seine et Marne, Fait à MELUN, en l'Hôtel de Préfecture, le 20 mars 1812 – « procèdera à MELUN, à la désignation des Officiers et Sous-Officiers qu'il croira être capables d'entrer dans les cadres des Cohortes de la Garde nationale. ». Impr. à MELUN, de l'Imprimerie de Lefèvre-Compigny. Placard (52 x 42) État A. 200/ 250 €</p>
<p>407 - 1812. SARTHE. LEVÉE DE GARDES NATIONALES. Au Mans 28 Mars 1812 - Répartition des Conscrits arrêté par AUVRAY Baron de l'Empire, Préfet de la Sarthe – (Tableau par cantons : Mamers, Saint-Calais, La Flèche, le Mans. Années de Conscription de 1807 à 1812.). Impr. au MANS, chez Monnoyer, Imprimeur de la Préfecture. 1812. Placard (52 x 42) État A. 150/ 200 €</p>
<p>408 - 1812. CAMPAGNE DE RUSSIE. ARIÈGE. 8° BULLETIN DE LA GRANDE ARMÉE, publié par ordre de M. de CHASSEPOT DE CHAPLAINE, préfet de l'ARIÈGE. BLOUBOKOË 22 Juillet 1812. "<i>.. le 14, le général LATOUR-MAUBOURG, qui suivait l'arrière-garde de Bagration, était à Romanow. Le 16, le prince PONIATOWSKI y avait son quartier général. Le Général ROZNIECKI, commandant la cavalerie légère a perdu 600 hommes tués ou blessés... le 18, l'EMPEREUR porta son Q. Gal à Gloubokoé. Le 20 les Maréchaux duc d'Istrie et de Trévise étaient à OUCHATSCH, le Vice-roi à Kamen, le roi de Naples à Disna. Le 18, l'armée russe évacua son camp retranché de Drissa...</i>". Imprimé à FOIX, chez Pomiès l'ainé, libraire et Imprimeur de la préfecture de l'Ariège. Placard (48 x 38) Etat A. 200/ 250 €</p>
<p>409 - 1812. CAMPAGNE DE RUSSIE. « XI° Bulletin de la GRANDE ARMÉE. ». Impr. à GRENOBLE (38) le 22 août 1812, chez J. Allier, Imprimeur de la Préfecture – (9° Bulletin de la Grande Armée, Witepsk 4 Août 1812 ; Traduction de la Lettre écrite par le Prince WURTEMBERG, Gouverneur-Général de la RUSSIE-BLANCHE, au Gouverneur civil de Witepsk en date du 19 Juillet 1812.) Placard (53 x 42) Etat A. 200/ 250 €</p>

410 - 1812. CAMPAGNE DE RUSSIE. « XIII^{ème} Bulletin de la GRANDE ARMÉE. Smolensk le 21 Août 1812. » (Récit de la Bataille de SMOLENSK. Napoléon défait les Russes commandés par le Général Mikhaïl Koutouzov à Smolensk) – « Le Combat de Smolensk, qu'on peut à juste titre appeler Bataille, puisque cent mille hommes ont été engagés de part et d'autre coûte aux Russes la perte de 4700 hommes restés sur le champ de Bataille, de 2000 prisonniers et de 7 à 8000 blessés... ». Impr. à **PERPIGNAN (66)**, chez Tastu, imprimeur de la Préfecture des **PYRÉNÉES ORIENTALES**.
Placard (53 x 43) État C. Taches.
180/ 230 €

411 - 1812. CAMPAGNE DE RUSSIE. Département de l'OURTHE (BELGIQUE). 18^{ème} Bulletin de LA GRANDE ARMÉE – Nouvelles de Mojaïsk 10 Septembre 1812. Discours de l'Empereur à l'armée « *que l'on dise de vous : Il était à cette grande Bataille sous les murs de MOSCOU.* » Borodino 7 Septembre 1812....
Placard en 2 Feuilles (54 x 42) – État D (déchirure d'un angle)
100/ 150 €

412 - 1812. DEUX-SÈVRES : Arrêté du **Baron DUPIN Préfet du Département des Deux-Sèvres, Baron de l'Empire, NIORT** 16 Novembre 1812 – « **L'Anniversaire du Couronnement de S. M. l'EMPEREUR et ROI (NAPOLÉON)** sera célébré par des Fêtes et des réjouissances publiques dans toutes les Communes du Département des DEUX-SÈVRES, le dimanche 6 décembre prochain. Impr. à Niort, chez E. Depierris aîné, Imprimeur de la Préfecture, près le champ de Foire. Placard (52 x 41) – Etat B – 200/ 250 €

413 - 1813. EMPIRE. COLOGNE (Allemagne) – « CALENDRIER DES BUREAUX pour l'An 1813, neuvième du règne de Sa Majesté Impériale et Royale NAPOLEON 1^{er} – (Calendrier Bilingue : Tableau des jours avec « Arrivée et départ des courriers à Cologne ; Réductions des Monnaies d'après les décrets impériaux du 18 août et 12 Sept 1810 ; Départ des Diligences par terre à Cologne.». Vignette à l'Aigle – Impr. à Cologne, chez Heberlé et Messing, rue St. Apern N° 4183.
Placard (56 x 44) Etat A.
230/ 280 €

414 - 1813. DEUX-SÈVRES. « POIDS & MESURES ». NAPOLEON désirant faciliter et accélérer l'établissement de l'universalité des Poids et Mesures dans notre Empire décrète...- suit le Décret du **Baron DUPIN Préfet des Deux-Sèvres**, baron de l'Empire sur les dispositions générales. Fait à **Niort** le 5 Janvier 1813 – Impr. à NIROT, chez E. Dépierris Aîné, Imprimeur de la Préfecture près le Champ de foire. Placard (75 x 41) Etat B.
180/ 230 €

415 - 1813. « PRÉFECTURE DU MONT-BLANC ». (RETOUR DE RUSSIE). « SENATUS-CONSULTE » (Séance du 10 janvier 1813). Rapport du Ministre des Relations extérieures. à S.M. l'Empereur et Roi. *"Lorsque la RUSSIE violant ses traités et renonçant à son alliance avec la France pour s'unir au système de l'Angleterre, déclara la guerre à Votre Majesté Vous apprécîâtes, Sire, toute l'importance de la lutte qui allait s'engager. Vous ordonnâtes la formation, sous le titre de cohortes de la Garde Nationale, de cent Bataillons composés d'hommes âgés de 20 à 26 ans... Lorsque de SMOLENK Votre Majesté fit marcher vers MOSCOU ses armées victorieuses, elle ne se dissimula point que ses progrès dans le pays ennemi, ajoutaient de nouvelles chances aux chances communes de la Guerre... elle ordonna la levée de la conscription de 1813, qui est aujourd'hui toute entière sous les armes..."* (Première feuille d'une affiche en 2 feuilles)
Placard (50 x 38) État A.
150/ 200 €

416 - 1813. CÔTE D'OR. "OFFRES VOLONTAIRES DE CHEVAUX" (titre). Arrêté de **COSSÉ-BRISSAC** Préfet de la Côte d'Or, Comte de l'empire, fait à **DIJON** le 18 Janvier 1813 : Vu l'exemple de la Ville de PARIS qui offre un régiment de cavalerie de 500 hommes montés & équipés à ses frais, Appel est fait aux Maires des Communes pour offrir eux aussi des Chevaux et Cavaliers volontaires. (*après la Campagne de Russie, La Grande armée n'a presque plus de Cavalerie*).
Impr. à DIJON, chez Franton, Imprimeur de la Préfecture 1813 –
Placard (51 x 41) État A.
180/ 230 €

417 - 1813. CÔTES D'ARMOR. NAPOLEON forme « **4 RÉGIMENTS DE GARDES D'HONNEUR A CHEVAL** » – « **SÉNAT CONSERVATEUR** » (en-tête) – Le Sénat Conservateur, le 3 avril 1813, décrète **qu'une force de 180000 Hommes est mise à la disposition du Ministère de la guerre**, pour augmenter les Armées actives (**Grande Armée**), savoir : 10000 Hommes de gardes d'Honneur à cheval ; 80000 Hommes qui seront appelés sur le premier ban de la Garde Nationale ; 90000 Hommes de la conscription de 1814, qui étaient destinés aux frontières de l'ouest et du midi, et spécialement sur les chantiers d'Anvers, de Cherbourg, de Lorient, de Rochefort et de Toulon. – **Décret Impérial relatif à l'Organisation de quatre Régiments de GARDE D'HONNEUR...** Palais de l'Elysée le 5 Avril 1813, signé (impr.) NAPOLEON : « Ces quatre Régiments seront habillés, équipés et armés à la hussarde... » (description de l'uniforme, etc..) – suivi de l'Arrêté du **Baron de BOULLÉ fait en préfecture, à SAINT-BRIEUC** le 14 Avril 1813 – Impr. à Saint-Brieuc, de l'Imprimerie de G. Bourel.
Placard (85 x 45) État A.
350/ 400 €

418 - 1813. CANTAL. GRANDE ARMÉE. BATAILLE DE LÜTZEN (ville d'Allemagne). 21 Mai (1813). *"Le 15, l'Empereur et le Roi de SAXE ont passé la revue de quatre Régiments de cavalerie saxons... Ils ont visité le champ de bataille de la tête de pont de PRIELNITZ... A la bataille de LUTZEN, un régiment composé de l'élite de la noblesse prussienne a été*

<p>entièrement détruit. Ces cosaques singeaient réellement les cosaques du Don." Impr. PELLISSON. Placard (36 x 24) État A. 130/ 180 €</p>
<p>419 - 1813. CANTAL. GRANDE ARMÉE. Paris le 7 Juin 1813. « <i>Sa Majesté l'Impératrice-Reine et Régente a reçu les nouvelles suivantes sur la situation des Armées du 30 Mai au 2 Juin 1813 : « Le quartier-général de L'EMPEREUR est toujours à Neumark ; celui du prince de la Moskowa était à lissa. Le Duc de Tarente et le Comte Bertrand étaient à Jauer et Striegau ; le duc de Raguse au village d'Eisendorf ; le 3° corps au village de Titerdorf ; le duc de Bellune entre Globau et Liegnitz... »</i> ». De l'Imprimerie de B.-M. Pellisson, Imprimeur de la Préfecture du Cantal, à Aurillac. Placard (54 x 43) Etat B. 180/ 230 €</p>
<p>420 - 1813. PAU (64). « NOUVELLES OFFICIELLES de la GRANDE ARMÉE. N° 14 » (Campagne d'Allemagne). Paris 26 juin 1813. « <i>Le 8° Corps, commandé par le Prince PONIATOWSKI, qui a traversé la Bohème, est arrivé à ZITTAU en LUSACE. Ce Corps est fort de 18000 hommes, dont 6000 de cavalerie... Le 25, l'Empereur a parcouru les différents débouchés des forêts de DRESDE... Deux ponts ont été jetés sur l'ELBE... Le Prince d'ECKMÜHL (DAVOUT) est à HAMBOURG. Son Corps a été renforcé par des troupes venant de FRANCE et de HOLLANDE...</i> ». Impr. à PAU (64), chez P. Veronese, libraire, et Imprimeur de la Préfecture. Placard (53 x 43) État A. 200/ 250 €</p>
<p>421 - 1813. BOUCHES-DU-RHÔNE. (DROITS DES BACS SUR LA DURANCE). « Adjudication de la perception des Droits de Bacs et passages d'eau établis dans la Département des Bouches-du-Rhône. » A.S. Thibaudeau, Comte de l'Empire, Préfet – Fait à MARSEILLE (13) le 14 Août 1813 – De l'Imprimerie de Mossy, rue d'Aubagne, N°45. Placard (46 x 36) État B. 150/ 200 €</p>
<p>422 - 1813. CANTAL. GRANDE ARMÉE. Paris, 24 Septembre 1813. Vignette à l'Aigle foudroyant. « <i>Sa Majesté l'Impératrice Reine et Régente a reçu des nouvelles de l'armée : Le quartier-Général de l'Empereur était à Dresde. » Le Duc de Tarente, le Comte de Lobau, le Duc de Raguse, Le Général Margaron, Mouton-Duvernet, Ornano, Prince Poniatowski. « L'Empereur a couché à Péterswalde.... Les Généraux Margaron, Lefèvre Desnouettes et Piré se sont mis avec des colonnes de Cavalerie... »</i> ». Impr. à AURILLAC, de l'impr. B.M. PELLISSON, Imprimeur e la Préfecture. Placard (48 x 35) État B. 200/ 300 €</p>
<p>423 - 1813. CANTAL. Cortège de SA MAJESTÉ L'IMPÉRATRICE (MARIE-LOUISE), Reine et Régente, qui est parti du Palais des Tuileries, pour se rendre au SÉNAT. Bulletin de Paris 7 Octobre 1813. Discours de l'Impératrice : « ... <i>Associée depuis 4 ans aux pensées les plus intimes de mon époux, je sais de quels sentiments il serait agité sur un trône flétri et sous une couronne sans gloire. Français ! Votre EMPEREUR, la patrie et l'honneur vous appellent !..</i> ». Impr. PELLISSON, Imprimeur de la Préfecture – Placard (48 x 35) État B. 150/ 200 €</p>
<p>424 - 1813. DRÔME. GRANDE-ARMÉE - « LEVÉE DES TROIS CENTS MILLE HOMMES, ordonnée par le Sénatus-Consulte du 15 novembre. » – VALENCE 27 novembre 1813 – Arrêté de Marie DESCORCHES Préfet, Baron de l'empire, en 7 articles : 1°) « <i>Tous les Conscrits ajournés, réformés,, du dépôt de droit et du dépôt du sort des classes de 1807, 1806 et An 14, seront immédiatement appelés et recevront en conséquence un ordre de départ prochain...</i> ». Impr. à VALENCE, chez Jacques MONTAL Imprimeur de la Préfecture. Placard (47 x 36) État A. 180/ 230 €</p>
<p>425 - 1813. DRÔME. «Organisation des Cohortes de GARDES NATIONALES, à MONTÉLIMAR, ROMANS ET VALENCE, pour le maintien de la tranquillité publique dans ces villes – Marie Descorches, Préfet – Fait à Valence le 31 Décembre 1813. Imprimé à Valence (26), chez Jacques Montal. Placard (74 x 41) Etat A. 200/ 250 €</p>
<p>426 - 1814. PYRÉNÉES ORIENTALES. Château de VILLEFRANCHE-DE-CONFLANT. Empire. « AVIS. Le Public est prévenu que le 16 janvier courant, il sera procédé, par M. le Préfet du Département, à l'Adjudication des denrées nécessaires à l'approvisionnement de Siège de la Place et du Château de VILLEFRANCHE ; savoir (énumération des denrées et leur répartition : Farine, foin, paille, vin, ...) A Perpignan le 17 Janvier 1814. » signé DU HAMEL Le Maître des Cérémonies de Sa Majesté l'Empereur, Préfet – Impr. à PERPIGNAN, chez Tastu. Placard (46 x 36) Etat A. 180/ 230 €</p>
<p>427 - 1814. (Retour du Roi LOUIS XVIII). LILLE. « CHARTRE CONSTITUTIONNELLE DES FRANÇAIS. » signé LOUIS. Donnée à Paris, 2 Mai 1814 – <i>texte intégral de la Charte.</i> imprimerie de LELEUX, Editeur de l'ECHO DU NORD, Grande Place, à LILLE. Placard (40 x 50) État A. 180/ 230 €</p>

<p>428 - 1814. (Retour du Roi LOUIS XVIII). YONNE : Déclaration du ROI LOUIS XVIII, Fait à Saint-Ouen le 2 Mai 1814 & Adresse du Préfet de l'Yonne, Baron DEFERMON, Fait à AUXERRE, le 11 Mai 1814 – Vignette Royale gravée par Bernard – Impr. à AUXERRE, de l'Imprimerie de Laurent Fournier. 1814. Placard (47 x 36) État A. 200/ 250 €</p>
<p>429 - AUBE. « ORDONNANCE du ROI (LOUIS XVIII). ». (en 5 articles.) « Article 1°) <i>Le Autorités, dans chaque Département de la France, pourvoient, d'après les ordres qu'elles recevront de nous, et par les moyens qui leur sont propres, aux subsistances et besoins des troupes des Puissances alliées, jusqu'au moment où elles auront évacué le territoire français.</i> » Fait à Paris le 5 Mai 1814. À TROYES, de l'Imprimerie de SAINTON, Fils, Imprimeur de la Préfecture de l'AUBE. Placard (42 x 35) État A. 150/ 200 €</p>
<p>430 - CULTE DE LOUIS XVI, ROI MARTYR. 1814. AGEN: « Arrêté de Monsieur le Préfet du département de LOT-ET-GARONNE, qui prescrit une Cérémonie funèbre en l'Honneur de Leurs Majestés LOUIS XVI, LOUIS XVII, la Reine MARIE-ANTOINETTE, de Son Altesse Royale Madame ELIZABETH. ». du 28 Mai 1814. « <i>les bons Français ont gémi en secret sur le sort des illustres victimes dont nous honorons la mémoire...</i> » signé (impr.) le Comte de VILLENEUVE. Impr. à Agen, chez Raymond Noubel, Imprimer de la préfecture. Placard (54 x 42) État B. 250/ 300 €</p>
<p>431 - SARTHE. CATHÉDRALE DU MANS. PROTECTION DE LA VIERGE (Vers 1814) « INSTRUCTION pour ceux et celles qui portent LE SAINT SCAPULAIRE. ». <i>On bénit les Scapulaires, à l'issue des Vêpres, tous les jours des Fêtes de Notre-Dame, dans l'Église Cathédrale du MANS.</i> – Vignette de la Vierge – Impr. au mans, chez Madame Veuve DUREAU, Imprimeur-Libraire du Clergé, rue de la Perle, N°5. Affiche (44 x 35) État A. 120/ 180 €</p>
<p>432 - DRÔME. (TRAITÉ DE PARIS du 30 mai 1814) « TRAITÉ DE PAIX. » Fait à VALENCE le 23 Juin 1814 – « <i>Habitants de la DRÔME ! Depuis plus de trois ans le génie destructeur des combats a cessé de présider aux destinées de la France ; la Paix est enfin venue, sur les traces de Louis XVIII nous consoler de nos maux, et le traité... est signé depuis le 30 mai 1814...</i> » Le Marquis Descorches – suit le texte intégral du Traité – Vignette Royale. (<i>Le Traité de Paris ramène la France a ses frontières de 1792. la France gagne Philippeville et Mariembourg, Sarrebruck, une partie de la Savoie, le Comtat Venaisin, Montbéliard et Mulhouse. Elle retrouve ses Colonies. Ce résultat inespéré est l'œuvre de Talleyrand.</i>) – Impr. à VALENCE, de l'Imprimerie de Jacq. Montal, Imprimeur de la Préfecture. Placard en 3 feuilles de (52 x 42) Etat B. 250/ 300 €</p>
<p>433 - DÉPARTEMENT DES DEUX-NÈTHES (Belgique et Pays-Bas, pays conquis). Ouverture de LA CHASSE et règlement sur LE PORT-D'ARMES. Fait à l'intendance départementale des Deux-Nèthes le 18 Août 1814. Arrêté en 28 articles. Le Chevalier DE WARGNY - De l'Imprimerie de P.J. HANICQ, à MALINES. Placard (106 x 45 cm) Etat B. 150/ 200 €</p>
<p>434 - 1814. AUDE – «LOI relative à la Célébration des FÊTES ET DIMANCHES. ». Paris le 18 Novembre 1814 » signé (impr.) LOUIS XVIII & Comte BEUGNOT Directeur-général de la Police & Arrêté du Baron TROUVÉ Préfet de l'Aude, du 6 Déc. 1814 – Vignette Royale – Impr. à CARCASSONNE, chez Pierre Polère, Imprimeur Libraire. Placard (53 x 42) État A. 150/ 200 €</p>
<p>435 - 1814. GIRONDE. « Loi relative à la Célébration des FÊTES ET DIMANCHES. ». Donnée à Paris le 18 novembre 1814. suivi de l'Arrêté du Préfet de la Gironde du 16 déc. 1814 – Vignette royale. Impr. à BORDEAUX, chez Racle, imprimeur de la Préfecture, rue Ste Catherine, N° 74. Placard (52 x 43) État A. 150/ 200 €</p>
<p>436 - Baron PAS DE BEAULIEU (Jean Baptiste, Pierre), Lieutenant Colonel, Chef de Bataillon au 1^{er} Régiment de la Garde Royale, Chevalier de l'Ordre de la Légion d'Honneur, Député de Valenciennes (Nord), né à ST AFFRIQUE (Aveyron) – Son archive de 20 Lettres et Pièces de 1815 à 1847 - Lettre Signée Le Maréchal Duc de DALMATIE (SOULT), Paris 30 Janvier 1815 + L.S. Le Maréchal Duc de FELTRE (CLARKE) Paris 31 Oct. 1815 + Certificat Signée des Officiers au 3^{ème} Régiment de la GARDE ROYALE, 30 mars 1817 + L.S. LOUIS ANTOINE de BOURBON, duc d'Angoulême. Paris 12 Avril 1819, sur son mariage + L.S. du Marquis V. de LATOUR-MAUBOURG Ministre, Paris 1820 + L.S. du Maréchal MACDONALD Le Grand Chancelier de la Légion d'Honneur, Paris 1821 + P.S. Le Baron de DAMAS Paris 13 Février 1824 + Relevé de Service 1824. + 5 Imprimés le concernant : Discours prononcé par M. le Baron PAS DE BEAULIEU, Président, à l'Ouverture du Collège, séance du 23 Juin 1830 + Notice sur M. le Baron de PAS DE BEAULIEU Ancien Député. 1847 + Divers actes de famille dont son contrat de mariage du 10 Avril 1819 -</p>

350/ 400 €

437 - PYRÉNÉES ATLANTIQUES. 4 Papiers militaires du Sous-officier GÉRIN, natif de l'Isère :

1) PAU (64) 22 nov. 1815 - Congé provisoire pour Fourier Gérin - P.S. du **Général Baron GÉRARD** Inspecteur-Gal de la Cavalerie (Futur Maréchal en 1830) & **DESMICHELS** colonel. Vignette royale - Décoratif - 1p (23 x 34) en partie impr. + **2) PAU (64)** 22 Nov. 1815 - Certificat de bonne conduite pour le Fourrier Gérin du 4^e Régiment de Chasseurs à Cheval. Pièce signée DESMICHELS, Colonel Président - Impr. 1p in-4° + **3) Place de PAU (64)** 25 Nov. 1815. Feuille de Route de Sous-officier du 4^e Régiment de Chasseurs à Cheval, pour se rendre dans l'Isère (nombreux visas) ; 4pp in-folio + **4) Grenoble 6 Sept 1815.** Ordonnance du Préfet de l'Isère sur l'organisation des Légions départementales concernant GÉRIN.

200/ 250 €

438 - BREVET DE DÉCORATION DU LYS, telle qu'elle est accordée à la **Garde Nationale de PARIS**, délivré à Mr COLLINEAU né à **CHATILLON-SUR-INDRE (36)** , Docteur en Médecine, Chasseur, 3^e Compagnie, 3^e Bat, 6^e Légion; actions: sous les armes les 29 et 30 mars 1814 - P.S. de la griffe de CHARLES PHILIPPE de France, Comte d'Artois (Futur Charles X), contresignée du Duc de MONTMORENCY l'aide-Major Gal, Président, Pair de France & Gilbert de Voisins Secrétaire Gal, commissaire au Sceau - Donnée à Paris le 7 janvier 1815 - Vélin (39 x 49) , gravé par Adam. Décoratif.

200/ 250 €

439 - 1815. NORD. « ÉVASION DE NAPOLÉON BONAPARTE, ENNEMI ET PERTURBATEUR DU REPOS DU MONDE. ». « Le Préfet du Département du NORD, aux Habitants du département. Soyons fidèles au Roi ! évitons la guerre civile et la guerre étrangère. Voici la déclaration des Puissances assemblées au **Congrès de VIENNE, le 13 mars 1815** : « *Les Puissances qui ont signé le Traité de Paris, réunis en Congrès à Vienne, informées de l'évasion de BONAPARTE, et de son entrée à main armée en France, doivent à leur propre dignité et à l'intérêt de l'ordre social, une déclaration solennelle des sentiments que cet événement leur a fait éprouver. En rompant ainsi la Convention qui l'avait établi à l'Isle d'ELBE, BONAPARTE détruit le seul titre légal auquel son existence se trouvait attachée... Les Puissances déclarent en conséquence que NAPOLEON BONAPARTE s'est lancé hors des relations civiles et sociales, et que comme ennemi et perturbateur du repos du monde ; il s'est livré à la vindicte publique... ».* Vignette Royale - Impr. à **LILLE**, chez MARLIER, imprimeur du Roi, rue Française, N°23.

Placard (51 x 43) État A.

200/ 250 €

440 - 1815. HAUTE SAÔNE. VESOUL 15 mars 1815. "**Au Nom des Hautes Puissances Alliées**". Ordonnance du **baron d'ANDLAW** Gouverneur-Général de la Franche-Comté, des Vosges et des Principautés de Porrentruy et Montbéliard. Sur les plaintes, que les besoins des hôpitaux augmentent... il sera levé sur les propriétaires inscrits sur la **liste des 600 plus imposés du département de la Haute Saône** une somme de 200000 francs, à titre d'avance... **Tout propriétaire qui se refusera au paiement, y sera contraint par voie d'exécution militaire...** - Placard (46 x 30). B (manque de lettres au pli).

80/ 120 €

441 - 1815. CENT JOURS (Retour de Napoléon). CANTAL - « Proclamation du Conseil Général du Département du Cantal », le Général Comte de MURAT, Président - Aurillac, le 19 Mars 1815 - « La Patrie et le Roi nous appellent à leur défense... Napoléon reparaît sur le sol Français, et ramène avec lui la conscription, la guerre et tous les fléaux dont vous étiez délivrés... ». Vignette royale. Impr. De B. M. Pellisson.

Placard (60 x 48) Etat B.

200/ 250 €

442 - 1815. (CENT-JOURS). HÉRAULT. COCARDE NATIONALE. "9 Division Militaire. ORDRE DU JOUR pour les Départements de la 9^e Div. M.". du **8 avril 1815.** "Art.) *Tout fonctionnaire public et employé civil ou militaire, recevant, à quelque titre que ce soit, un traitement des deniers de l'État, qui ne se conformerait pas au décret du 9 mars, ordonnant que la COCARDE NATIONALE sera arborée, sera censé avoir donné sa démission et renoncé à tout traitement...*" Vignette à l'aigle foudroyant, couronné. Impr. à MONTPELLIER (34), chez Auguste RICARD, seul Imprimeur de la préfecture, plan d'Encivade, N°209.

Placard (46 x 37) Etat A.

200/250 €

443 - 1815. CENT-JOURS (Retour de Napoléon). CANTAL. «NOUVELLE OFFICIELLE. », Aurillac 13 avril 1815. « *Le huit du courant, LE DUC D'ANGOULÊME A CAPITULÉ avec le Lieutenant-général GILLY, Commandant à Nîmes. Par suite de cette capitulation, il s'embarque à Cette (Sète), et il sera fait remise de toutes les armes, munitions dont l'Armée Royale était en possession. Telle est l'heureuse nouvelle qu'annonce.. le Général MOUTON-DUVERNET, par une dépêche datée de St-Etienne, qui ne laisse plus d'incertitude que son arrivée prochaine dans nos murs, où il veut bien fixer le quartier-général de son commandement, qui comprend six Départements.* » Signé **ROMEUF Conseiller, Préfet par intérim de la HAUTE-LOIRE.** Certifié conforme **LACHADENEDE Préfet du Cantal** - Vignette impériale à l'aigle foudroyant - De l'Imprimerie de B.-M. Pellisson, Imprimeur de la Préfecture.

Placard (53 x 42) Etat A.

250/ 300 €

444 - 1815. CANTAL. (LES CENT-JOURS) « VIVE L'EMPEREUR. » Le **Maréchal de Camp MONTFALCON** **Commandant le Département du CANTAL**, aux Habitants de ce Département.) au **Quartier-général d'AURILLAC, le**

<p>13 Mai 1815 - « <i>L'EMPEREUR m'a confié le Commandement de ce Département... BRAVES HABITANTS DU CANTAL.. Ralliez-vous, formez ces Bataillons d'élite ; repoussons le joug de l'étranger, marchons !... Vive l'Empereur !</i> » - Vignette à l'Aigle impérial. Impr. de B-M. PELLISSON, imprimeur de la Préfecture. Placard (53 x 43) État B. 250/ 300 €</p>
<p>445 - 1815 - (CENT-JOURS). "MAIRIE DE MARSEILLE. (13)". Fait à MARSEILLE, en l'Hôtel de Ville, le 15 Avril 1815 - Avis du Maire de la Ville de MARSEILLE qui offre au Comte de GROUCHY Général en Chef, les assurances de la soumission de la Ville et de sa fidélité au Gouvernement Impérial... S.E. nous a autorisé à annoncer officiellement, que la Capitulation qu'elle avait conclue au Saint-Esprit avec S.A. Monseigneur le Duc d'ANGOULÊME, avait été ratifiée par S. A. l'EMPEREUR ; ... ». Vignette à l'Aigle. Impr. à MARSEILLE, de l'Imprimerie d'Antoine RICARD, rue Paradis, N°31. Placard (51 x 42) État B. 230/ 280 €</p>
<p>446 - 1815. LA CONSTITUTION DES CENT-JOURS de NAPOLÉON. LOT-ET-GARONNE. « ACTE ADDITIONNEL AUX CONSTITUTIONS DE L'EMPIRE. » NAPOLÉON Empereur des Français, fait au Palais de l'Élysée, le 22 Avril 1815 - Impr. à AGEN (47), de l'Imprimerie de Raymond NOUBEL. Placard (61 x 46) État A. 350/ 400 €</p>
<p>447 - 1815. LES CENT-JOURS de NAPOLÉON. CANTAL : « ACTE ADDITIONNEL AUX CONSTITUTIONS DE L'EMPIRE, et Décrets Impériaux. ». Au Palais de l'Élysée le 22 Avril 1815 - (Dispositions générales ; Des Collèges électoraux, et au mode d'élection ; de la Loi de l'Impôt ; Des Ministres, et de la Responsabilité ; du pouvoir judiciaire ; Droits des Citoyens ; etc.) signé (Impr.) NAPOLÉON & Le Duc de BASSANO - « Acte et tableau fixant le nombre des Députés à élire pour la chambre des représentants. ». « Acte et tableau pour régler le nombre de Députés pour représenter la propriété et l'industrie commerciale et manufacturière. ». Décret Impérial ordonnant la présentation de l'Acte Additionnel aux Constitutions à l'acceptation du Peuple Français. ». Vignette à l'Aigle foudroyant. Impr. à AURILLAC, de l'Imprimerie de B. M. Pellisson, Imprimeur de la Préfecture du CANTAL. ». Placard (112 x 60) État A. 350/ 400 €</p>
<p>448 - 1815. LES CENT-JOURS de NAPOLÉON. LEVÉE DES CORPS FRANCS. DAVOUT. (CANTAL) -«Extrait des Minutes de la Secrétairerie d'Etat. Au Palais de l'Élysée, le 22 Avril 1815». « NAPOLÉON empereur des Français, Nous avons décrété qu'il sera organisé un ou plusieurs Corps Francs dans chacun des Départements frontières de l'Empire. Ces Corps porteront le nom de leur Département ; et dans les Départements où il y en aura plusieurs, ils se distingueront par le numéro d'ordre de leur formation. ». (En 10 articles) signés (impr.) NAPOLÉON, le Duc de BASSANO, & le Maréchal DAVOUT prince d'ECKMUHL. Vignette à l'Aigle au manteau. - Impr. à AURILLAC, de l'Imprimerie de B. M. Pellisson, Imprimeur de la Préfecture du CANTAL. ». Placard (60 x 47) État B. 250/ 300 €</p>
<p>449 - 1815 (CENT-JOURS) NORD. "PROCLAMATION pour la Convocation des Collèges Électoraux du Département et des Arrondissements." "HABITANTS du Département du NORD !" signé (impr.) NAPOLÉON. LILLE (59) 4 Mai 1815. Vignette à l'Aigle foudroyant - « <i>Vous êtes placés sur l'extrême frontière ; Quelles que puissent être vos opinions politiques, quand l'étranger menace la Patrie, vos places fortes, votre patriotisme sauront s'élever devant lui d'insurmontables barrières ... Si l'EMPEREUR est contraint de courir aux armes il veut que les Corps nationaux soient assemblés, qu'ils constituent le Gouvernement, qu'ils le conservent, tandis que son bras armé ira nous défendre ...</i> ». Exécuté par DUPONT-DELPORTE Préfet du NORD - Impr. à LILLE, de l'Imprimerie de L. DANIEL, grande place. Placard (53 x 42) État A. 250/ 300 €</p>
<p>450 - 1815. CENT-JOURS. LYON - « FÉDÉRATION » - « Les LYONNAIS à leurs concitoyens des Départements environnants. ». Lyon 7 mai 1815 "Tous les Rois de l'Europe se liguent de nouveau contre la France. ... Les Citoyens des Départements du Rhône, de la Loire, de la Haute-Loire, du Puy-de-Dôme, du Cantal, de l'Isère, de l'Ain et de Saône et Loire sont invités à se réunir pour former une Fédération... - Impr. à LYON, chez Michel LEROY, Place Saint Jean, 1815. Placard (42 x 53) État A. 200/ 250 €</p>
<p>451 - TARN ET GARONNE. CENT-JOURS. 1815. Assemblées des Collèges Électoraux. 4^{ème} Série. Session de 1815. Arrêté de l'Empereur NAPOLÉON (Convocation, Ouverture de l'Assemblée, élections des Députés à la Chambre des Représentants.) suivi de la Proclamation de SAULNIER Préfet de Tarn et Garonne. Le 8 Mai 1815. Impr. à MONTAUBAN, chez Ph. CROSILHES, Imprimeur de la Préfecture. 1815. Placard (42 x 53) État B. 100/ 150 €</p>
<p>452 - BRETONS. CENT-JOURS. Retour de NAPOLÉON. 1815. ILLE-ET-VILAINE. Avis du Comte Auguste De BIGARRÉ Le Lieutenant-Général, aux Habitants des Campagnes des 4 Départements de la</p>

<p>13^{ème} Division Militaire. Donné au Quartier-Général, à RENNES, le 11 Mai 1815. Suivi de son Ordre du Jour. « Honnêtes et Braves Cultivateurs BRETONS ... VIVE L'EMPEREUR ! » De l'Imprimerie de CHAUSSEBLANCHE, Place Impériale, à RENNES. Vignette Empire à l'Aigle foudroyant couronné. Placard (54 x 43) Etat B. 200/ 250 €</p>
<p>453 - 1815. LES CENT-JOURS de NAPOLÉON. LOT-ET-GARONNE - AGEN 16 Mai 1815. Proclamation de ROUEN DES MALETS l'Auditeur au Conseil d'Etat, Préfet de Lot-et-Garonne, à ses administrés. Vignette à l'aigle impérial foudroyant. <i>« HABITANTS DE LOT-ET-GARONNE ! La France vient de reprendre une nouvelle existence à la voix du héros qui lui a rendu l'honneur et la liberté. Tous les cœur sont encore émus de ces grands évènements... Dans la lutte nouvelle où les puissances étrangères paraissent vouloir nous engager, nous triompherons, n'en doutons pas ; la gloire et la force de nos armées, le génie de l'Empereur et l'esprit national fortement prononcé, sont pour nous de sûrs garants de la Victoire... ».</i> Impr. à AGEN, chez Raymond NOUBEL, Imprimeur de la Préfecture. Placard (55 x 44) État A. 200/ 250 €</p>
<p>454 - 1815. NORD. Les CENT-JOURS de NAPOLÉON. « HABITANTS DU NORD ! ». Adresse du Préfet DUPONT-DELPORTE, Baron de l'Empire, fait à LILLE le 17 Mai 1815 – « L'EMPEREUR sait que des armements se préparent au-delà du Rhin... L'armée est en ligne et des milliers de Gardes Nationaux quittent l'intérieur pour la seconder à la frontière et vous défendrez. Cette réunion considérable de bras appelés à la défense de la Patrie entraîne des dépenses extraordinaires... Répartition de l'avance à faire, qui s'élève à 1.500.000 Francs, par les Citoyens du Département du NORD savoir : (Dunkerque, Hazebrouck, Lille, Cambrai, Avesnes, Douai.) – Vignette à l'Aigle impérial foudroyant – Impr. à LILLE, chez L. DANIEL, imprimeur, Grande place. Placard (51 x 42) État A. 180/ 230 €</p>
<p>455 - 1815. NANTES (44). Les CENT-JOURS de NAPOLÉON. Avis du Maire de NANTES, BERTRAND-GESLIN, Baron de l'Empire, aux RÉFUGIÉS, en Mairie, le 22 Mai 1815 – <i>« Désirant connaître la quantité de Réfugiés qui se sont retirés dans cette ville, les invite à se présenter dans les 24 heures devant MM. Les Commissaires de Police. Le Maire saisit cette occasion pour rappeler aux Habitants l'obligation qu'il leur est imposée de déclarer les étrangers à la ville auxquels ils donnent logement soit en chambre garnie, soit autrement... ».</i> Impr. à NANTES, chez Mellinet-Malassis, Imprimeur de la Mairie, place du Pilon, à la Bible d'Or. Placard (44 x 37) État A. 150/ 200 €</p>
<p>456 - 1815. AUDE. (WATERLOO) – Affiche imprimée à CARCASSONNE, pendant les Cent-Jours de Napoléon, le 17 Juin 1815, la veille de la Bataille décisive de Waterloo (18 juin 1815). Superbe vignette à l'Aigle foudroyant – Arrêté de SAULNIER Préfet de l'Aude, relatif aux délai accordé aux VOLONTAIRES DIT ROYAUX pour la présentation de leurs remplaçants. ». Impr. à Carcassonne, chez B.-V. Gardel-Teissié, Imprimeur-Libraire. Placard (48 x 36) État B. 200/ 250 €</p>
<p>457 - FINISTÈRE. BREST EN ÉTAT DE SIÈGE, le 19 Juin 1815 – Ordonnance du Baron BRENIER Lieutenant-Général, commandant supérieur de BREST, en état de Siège, concernant l'organisation et le service de la Garde Nationale. <i>« Considérant que les Compagnies d'Élite des trois Bataillons de la Garde Nationale de BREST seront mises incessamment en activité, et qu'il est urgent d'organiser le service intérieur des Compagnies du centre desdits bataillons... Ordonne à tous les habitants de BREST de se présenter à leurs Compagnies... »</i> (40 x 35) + On joint : Extrait des délibérations de la Mairie de BREST, du 3 Nivôse An 9. (30 Déc. 1800). Elle s'oppose au Citoyen LA SALLE Commissaire général de la Police du Port de BREST – (39 x 35). Les deux Placards État D (marges coupées) 100/ 200 €</p>
<p>458 - 1815. CANTAL (RETOUR DE LOUIS XVIII) – Adresse de LESSEPS, Préfet du Département du Cantal à ses administrés – Paris, le 9 Juillet 1815 « Habitants du Cantal, sa majesté LOUIS XVIII est sur son trône... en conséquence le pavillon blanc flottera à la Préfecture, à la Mairie et dans tous les lieux publics, et la Garde Nationale arborera la cocarde blanche. VIVE LE ROI ! » Placard (60 x 48) Etat B. 200/ 250 €</p>
<p>459 - LOT. HAUTE-GARONNE. 1815. Acte public pour la LICENCE DE DROIT soutenu dans la Salle de Droit de TOULOUSE, le 11 Juillet 1815, par Jean Julien CAVIOLE, de CATUS (Lot). Affiche (53 x 43, 5). Vignette et frises décoratives. 100/ 150 €</p>
<p>460 - 1815. ISÈRE. (RETOUR DE LOUIS XVIII, à PARIS) – Avis de RANDON-SAINT-MARCEL Le Commissaire général de la Ville de GRENOBLE et du département de l'ISÈRE, le 12 Juillet 1815 – Il s'empresse d'annoncer à ses Concitoyens que le MONITEUR du 8 du courant renferme l'heureuse nouvelle que S.M. LOUIS XVIII a été proclamé, à PARIS, Roi de France. Par une autre dépêche, il est également annoncé que la Ville de LYON a demandé à capituler, et qu'il est probable qu'elle a reçu dans ses murs les Troupes Alliées. ». Vignette Royale – Impr. à GRENOBLE, chez Baratier, Grande Rue.</p>

Placard (41 x 26) État B.
150/ 200 €

461 - 1815. LYON Occupé. TABAC DE CONTREBANDE. Ordonnance de **FERDINAND Comte de BUBNA**, Chambellan, Lieutenant-Général commandant l'Aile gauche de l'Armée d'Italie, Gouverneur de la Ville de LYON. . Lyon 22 Juillet 1815. "Considérant que dès le moment de **l'occupation militaire de la Ville de LYON et du Département du RHÔNE...** Les Lois et Règlements qui concernent la Régie des Tabacs, et particulièrement ceux relatifs aux introductions frauduleuses, n'ont point été suspendus;..". Impr. à LYON, chez Ballanche, aux Halles de la Grenette.

Placard (54 x 39) État A.
180/ 230 €

462 - 1815. «ARMÉE IMPÉRIALE ROYALE AUTRICHIENNE D'ITALIE » : Ordonnance du **Baron de FRIMONT** Le Commandant Général de l'Armée autrichienne d'Italie, Fait au Quartier-général de **CHÂLONS- SUR-SAÔNE** le 24 Juillet 1815 - « Un nombre considérable de Gardes nationales licenciés et de soldats isolés sont rentrés dans leurs foyers... Plusieurs des individus rassemblés sous le nom de **CORPS FRANCS**, et qui ont été la terreur et l'épouvante des campagnes qu'ils disaient défendre et protéger, se trouvent également armés... ». Impr. à GRENOBLE, chez J. Allier.

Placard (49 x 37) Etat B.
150/ 200 €

463 - 1815. (Fin des CENT-JOURS). HAUT-RHIN "Extrait des Journaux français des 30 Juin et 1er Juillet 1815, et nouvelles de l'armée, publiées à **BERNE** par ordre du conseil.". "L'ennemi se montre aux environs de la Capitale. Cette nouvelle répand la terreur et l'épouvante... il est demandé un **sauf-conduit et une sauvegarde pour NAPOLÉON**, « **Ce héros fuyard** ». **Lettre de Lord WELLINGTON**. Opérations militaires: "Après plusieurs combats glorieux, pendant lesquels les Français ont été continuellement battus, le Feld-Maréchal autrichien **DE BUBNA a pris Chambéry** (Savoie) et a occupé le Fort Barraud..." (texte). **Affiche bilingue.** Impr. à **COLMAR**, chez J. H. Decker, imprimeur de la Préfecture du Département du Haut-Rhin.

Placard (53 x 42) État A.
250/ 300 €

464 - 1815. AUDE. Proclamation du Vicomte De CHAMPAGNY Colonel, aide de Camp de S.A.R. Mgr Duc d'Angoulême, Commandant le Département de l'AUDE, aux Sous-Officiers et Soldats du Régiment Colonel-général (10^e d'Infanterie de ligne.) - Fait à Carcassonne le 11 Août 1815 - « **Sous-Officiers et Soldats, Beaucoup d'entre vous ont quitté leurs drapeaux pour rentrer dans leurs foyers... Votre Régiment va se réorganiser à PERPIGNAN... Accourez-donc, Soldats du 10^e, venez vous ralliez autour du drapeau de toute l'infanterie Française... Ce Drapeau n'a été souillé par aucune lâche trahison.... S.A.R. Mgr Duc d'Angoulême, en quittant la France, l'avait emporté avec lui... Que tous ceux qui vont rejoindre, viennent me trouver à **CARCASSONNE**, et je les ferai diriger sur leur Régiment... ». Vignette Royale - Impr. à Carcassonne, chez B.-V. Gardel-Teissié, Imprimeur-Libraire.**

Placard (44 x 34) État B.
150/ 200 €

465 - 1815. ARIÈGE (RETOUR DE LOUIS XVIII) - FOIX le 20 Août 1815. Adresse de CHASSEPOT, Baron de CHAPLAINE Préfet du Département de l'Ariège : « **HABITANTS DE L'ARIÈGE**, le **ROI (Louis XVIII)** m'a fait grâce de ma rendre l'Administration de ce Département... **Le ROI ne pouvait punir, a tout pardonné... LOUIS-LE- DÉSIRÉ (Louis XVIII) est rentré dans la Capitale.** ; J'en appelle à la joie que vous avez témoignée naguère à l'arrivée de ce Prince, courageux autant qu'aimable, de ce Héros héritier de son Trône... ». Belle vignette Royale - Impr. à Foix, chez Jean Pomiès, Imprimeur-Libraire de la Préfecture de l'Ariège.

Placard (51 x 42) État A.
180/ 230 €

466 - 1815. PYRÉNÉES ORIENTALES. Espagne. Adresse de DEVILLIERS DU TERRAGE « le Préfet du Département des Pyrénées Orientales, à ses Administrés. » PERPIGNAN 24 août 1815 : « **Des combinaisons politiques ... amènent sur notre territoire l'Armée espagnole commandée par le Général CASTANOS. Bannissez tout sentiment d'alarme... Le Général CASTANOS vient partager nos Fêtes à l'occasion de la célébration de l'Auguste cérémonie de celle de notre Roi....** ». Impr. à Perpignan, chez P. Tastu, Imprimeur du roi, de S.A.R. Mgr le Duc d'Angoulême et de la Préfecture. - Vignette royale & Fleurs de lys.

Placard (45 x 37) Etat A.
200/ 250 €

467 - 1815. DORDOGNE. Le Comte DU HAMEL, Préfet du Département de la Dordogne, à ses Administrés. PÉRIGUEUX 31 Août 1815. "**Habitants de la Dordogne; La Confiance du meilleur des Rois me place à la tête de votre département**, je m'efforcerais de la mériter, mais j'ai besoin de la vôtre pour assurer l'exécution de ses volontés paternelles... Soyons tous réunis autour du trône auguste des BOURBONS "- Impr. à PÉRIGUEUX, chez F. Dupont, Imprimeur de la Préfecture.

Placard (42 x 32) État A.
150/ 200 €

468 - 1815. VAUCLUSE. TAXE D'OCCUPATION. ARRÊTÉ du **Baron de SAINT-CHAMANS** préfet de Vaucluse . "...relativement à la **contribution extraordinaire de 100 Millions**, considérant que les circonstances exigent que le Trésor Royal obtienne sans délai la rentrée des produits de cette contribution, et qu'il est indispensable pour cela que

les paiements soient faits très exactement, et même anticipés...". en 8 articles. Fait à **AVIGNON**, le 17 octobre 1815 - Impr. à Avignon, chez Etienne CHAILLOT, Imprimeur de la Préfecture, place de Change. Vignette royale.

Placard (53 x 44) État A.

120/ 150 €

469 - YONNE. AUXERRE, le 8 Novembre 1815. Retour de LOUIS XVIII. Ordre du Jour du Marquis de VILLEFRANCHE, Maréchal de Camp, Inspecteur de la Garde Nationale du Département de l'Yonne. «**BRAVES GARDES NATIONAUX du Département de l'YONNE.** *Un trahison sans exemple, fut la cause de tous les maux que vous venez d'éprouver, où notre Département s'est trouvé depuis le retour de l'Usurpateur (Napoléon.)...* » Publié par le Comte de GOYON Préfet de l'Yonne. Vignette Royale. Impr. à AUXERRE, chez de Laurent FOURNIER, 1815.

Placard (52 x 42) Etat A.

150/ 200 €

470 - 1815. LOT & GARONNE. "GARDE ROYALE". "Extrait des Registres de la Préfecture du Département de LOT-ET-GARONNE. du 11 Décembre 1815. relatif à la création et au complètement de la Garde Royale. "Les hommes enrôlés seront dirigés sur le Chef-lieu du Département, où ils seront passés en revue." . Fait à **AGEN**, signé DE GUER Préfet (Impr.). Impr. à Agen, chez L. Currius, Imprimeur de la Préfecture, Sous les Cornières de la grande-Boucherie, N° 47.

Placard (52 x 42) État A.

200/ 250 €

471 - 1815. GARD. DROIT SUR LES BOISSONS. Arrêté du Préfet du Gard relatif au Rétablissement provisoire des Droits sur les Boissons conformément à la loi du 28 décembre 1814. du 28 décembre 1815. Impr. à **NISMES**, chez J. B. Guibert, Imprimeur du roi et de M. le Préfet. - Vignette Royale.

Placard (55 x 44) État B.

150/ 200 €

472 - ESTAMPE du « TESTAMENT DE LOUIS XVI, fait à la Tour du Temple le 25 Décembre 1792. » Médaille représentant la Famille Royale de profil : Louis XVI, Marie Antoinette et le Dauphin, entouré des dernières paroles de Louis XVI « *Je pardonne à mes ennemis ; je désire que ma mort fasse le salut de la France : Je meurs innocent.* » (imprimé lors du retour des Royalistes au pouvoir vers 1816)

gravure (42,5 x 27) Etat B.

150/ 200 €

473 - «GARDE NATIONALE DE PARIS. » Paris 15 Juillet 1816. Brevet du Service de Santé - Le Maréchal OUDINOT, Commandant en Chef ordonne que Mr COLLINEAU Docteur **Médecin de la Faculté de Médecine de Paris, Médecin des Prisons** est nommé Chirurgien Major du 3^e Bataillon de la 6^e Légion, avec le grade de **CAPITAINE** - (29 x 42) Vignette et cadre décoratif. Signatures.

120/ 180 €

474 - « LÉGION DU CHER. 1^{er} Régiment d'Infanterie. » État de Services et Campagnes de Mr BAS Jean Lieutenant, né à DIJON (21) en 1778, entré en service en 1799. » (*a servi à l'Armée d'Helvétie et d'Italie, au Camp de Boulogne, à la Grande Armée, en Espagne, au Blocus de Wesel, sous les ordres de Masséna, Leclerc, Augereau, Ney, Moncey, Duc d'Abrantès et Suchet, Duc d'Albuféra, Baron Bourck, Blessé de deux coups de feu en Espagne, en 1812*). Paris le 23 Août 1816 - Pièce signée du Conseil de la **LÉGION DU CHER** dont le Marquis D'ORAISON & de l'Inspecteur au Revues BOISSY-D'ANGLAS. Grand diplôme (40 x 51) impr., rempli à l'encre. Vignette Royale.

120/ 180 €

475 - VAR. Correspondance adressées à « CAUSSEMILLE Ainé et ses Fils », Négociants à DRAGUIGNAN (83) - 20

Lettres familiales et commerciales de Lyon, Marseille et Toulon, de 1816 à 1838.

120/ 150 €

476 - (1816). ARIÈGE: Lettre du Maréchal-de-Camp Baron COUTURE, Commandant pour le ROI le département de l'Ariège, à Messieurs les Maires - « Je vais m'occuper de statuer définitivement, comme Inspecteur-général, sur le **sort de tous MM. Les Officiers, sous-Officiers & Soldats qui se trouvent dans le Département**, que quelques armes qu'ils soient... Tous les Militaires, quelque soit leur grade, devront se présenter chez moi ; savoir : Ceux de l'**arrondissement de PAMIERS** depuis le 22 de ce mois jusqu'au 26 inclus ; Ceux de l'**Arrondissement de SAINT GIRONS** depuis le 2 février jusqu'au 7 dudit inclus ; Et ceux de l'**arrondissement de FOIX** depuis le 27 de ce mois jusqu'au 1^{er} Février inclus... ». Vignette Royale - (sans date, vers 1816). Impr. à FOIX, chez Jean Pomiès, Libraire et Imprimeur de la Préfecture de l'Ariège.

Placard (47 x 35) État B.

120/ 180 €

477 - VERSAILLES (78) le 29 Janvier 1816. « ORDRE DU JOUR, du Baron Alexandre DE MONTBRUN Le Maréchal de Camp, commandant le Département de SEINE-ET-OISE. « *...Informé que plusieurs Officiers supérieurs et autres en non-activité, se trouvent en ce moment à VERSAILLES et dans l'étendue du Département, sans titre légal... Tout Militaire qui, en contravention au présent ordre, sera trouvé, dorénavant, sans Permis de séjour, sera arrêté par la Gendarmerie, et conduit au Chef-lieu du Département, où il subira une punition de discipline...* » - Impr. à VERSAILLES, Chez JOCOB, Fils ainé, avenue de Saint-Cloud, N°3, près la Place d'Armes. - Vignette Royale.

Placard (53 x 41) Etat A.

150/ 200 €

478 - ARIÈGE. 1816. CHARLES X. DONS VOLONTAIRES DES « GARDES NATIONALES DE FRANCE. » **Ordre du jour de CHARLES-PHILIPPE le Prince Colonel-Général (Futur Charles X).** Paris 25 Avril 1816. « *Le Prince Colonel-Général charge MM. Les Inspecteurs de faire connaître aux Gardes Nationales qui ont offert au Roi différentes sommes applicables aux besoins de l'Etat, que Sa Majesté (Louis XVIII, son frère) a été touchée de cette nouvelle preuve de dévouement donnée au milieu des sacrifices que le service leur impose...* » - Pour copie conforme, **le Maréchal-de-camp Le Comte DE BELLISSEN-DURBAN**, l'Inspecteur des Gardes Nationales du Département de l'Ariège - Impr. à **FOIX**, chez J. Pomiès l'aîné, Imprimeur-Libraire de la Préfecture du département de l'Ariège. Vignette royale.
Placard (48 x 36) État A.
180/ 230 €

479 - 1816. SEINE-ET-MARNE - « Ordonnance du Roi (LOUIS XVIII) qui accorde diverses RÉCOMPENSES ET DISTINCTIONS AUX GARDES NATIONALES du Département » - 12 Juin 1816 - « ... Nous voulons leur en donner un témoignage en les associant aux récompenses que nous avons décernées aux Gardes Nationales de plusieurs Départements, et nous avons choisi cette époque, où nous allons, au milieu d'eux, **recevoir notre Bien-aimée fille la Duchesse de BERRY...** ». Vignette Royale - Avec notes manuscrites pour l'Imprimeur « Imprimer 100 exemplaires in-quarto. » Impr. à **MELUN**, chez Michelin, Imprimeur de la Préfecture.
Placard (52 x 42) État B.
150/ 200 €

480 - 1816. SEINE-ET-MARNE. "TRIBUNAL de Première Instance de l'arrondissement de PROVINS." Par jugement du 12 juin 1816, un Manceuvrier et deux maçons, tout trois demeurant à **NANGIS**, accusés présent, convaincus d'avoir répandu et accrédité une nouvelle tendant à alarmer les citoyens sur le maintien de l'autorité légitime, ont été condamnés à de l'emprisonnement et des amendes. Le jugement sera **imprimée au nombre de 500 exemplaires au frais des condamnés**. Impr. à **PROVINS**, chez **LEBEAU**, Imprimeur-Libraire de S.A.R. **MONSIEUR Frère du Roi**.
Placard (44 x 35) État A.
150/ 200 €

481 - 1816. DEUX-SÈVRES. "Extrait du Registre des Actes Administratifs de la Mairie de la **Ville de NIORT**, Chef-lieu du Département des DEUX-SÈVRES." (En-tête, **Vignette au blason de la Ville "SIGILLUM NIORTENSE."**). Arrêté du Maire de Niort **CHEBROU-DE-LA-ROULIÈRE**, Membre de la Chambre des Députés, NIORT 8 Juillet 1816 - « **L'ordre et la tranquillité exigent** que les Administrations soient instruites de l'arrivée des Voyageurs et qu'elles sachent s'ils sont autorisés à circuler dans le Royaume... **Les Aubergistes, Hôteliers, Logeurs** et tous particuliers résidants dans cette ville **seront tenus de se faire remettre les Passeports des Voyageurs**, aussitôt leur arrivée dans leurs maisons... ». DE **CURZAY** Préfet des Deux-Sèvres - Impr. à **NIORT**, chez **A. P. MORISSET**, Imprimeur de la Préfecture et de la Marie, successeur de **P. ELIES**, imprimeur du roi.
Placard (52 x 41) État B.
200/ 250 €

482 - 1816. SEINE-ET-OISE- « Ordonnance du Roi (Louis XVIII) relative aux ARMES DE GUERRE. ». Publié à **VERSAILLES (78)** 7 Septembre 1816, par le Préfet de Seine-et-Oise, **Le Baron DES TOUCHES** - « Voulant mettre un terme aux abus qui se sont multipliés, et recueillir les armes de guerre, soit pour les placer dans nos arsenaux, soit pour armer la garde Nationale... ». **Impr. à VERSAILLES**, de l'imprimerie de la préfecture, chez **Isidore JACOB**, Fils aîné, avenue de Saint Cloud, N°3, près la Place d'armes.
Placard (53 x 42) État B.
150/ 200 €

483 - 1816. YONNE. Ville d'AVALLON. Règlement concernant la HALLE AUX GRAINS, approuvé par M. le Préfet de l'Yonne, le 5 Octobre 1816. Impr. à **Avallon**, chez **François-Nicolas COMYNET**, 1816.
Placard (54 x 43) État A.
180/ 230 €

484 - 1816. NIÈVRE. FIXATION DES PRIX. Arrêté de **DEVAINES** Préfet de la Nièvre, du 30 octobre 1816. "Faisant droit à la demande de M. le Préfet, la commission s'est occupée de la comparaison des mercuriales des quatre arrondissements **pendant le séjour des alliés** ; et chaque membre réunissant à ces renseignements généraux, ses connaissances particulières sur la valeur des différentes denrées..."- Tableau de la fixation des prix par denrée. Impr. à **NEVERS**, chez **Lefebvre Lejeune**, Imprimeur de la Préfecture, descente du Château, 1816.
Placard (53 x 42) État B.
150/ 200 €

485 - 1817. DORDOGNE - « POIDS ET MESURES ». Extrait des Registres des Arrêtés de la Préfecture de la DORDOGNE du 29 mars 1817. Arrêté de **Pépin DE BELLISLE**, Préfet de la DORDOGNE, considérant que la vérification annuelle des poids et mesures est une garantie des opérations du commerce et des intérêts du consommateur ; que, par conséquent, elle ne peut élargir sous aucun prétexte. Impr. à **PÉRIGUEUX**, Chez la **Veuve Faure**, Imprimeur de la Préfecture et des Tribunaux.
Placard (53 x 41) État A.
120/ 180 €

486 - LOIRET. 1817. Affiche du « THÉÂTRE D'ORLÉANS. La Troupe de Comédie, sous la Régie de M. MIRCOURT, fera son premier début aujourd'hui Dimanche 1^{er} Juin 1817, par LES CHÂTEAUX EN ESPAGNE, Comédie en 5 actes et en vers, de Collin-d'Harleville, ; suivie des FRÈRES A L'ÉPREUVE, Comédie en trois actes et en prose, de M. Pelletier-Volméranges... Incessamment les Débuts de M. BOURDAIS, premier Comique, et de Madame DECROIX, premier Rôle... Prix des Places... » Impr. à Orléans, chez Darnault-Maurant, rue des Basses-Gouttières N°2. Timbre fiscal royal.

Affiche (31 x 44) Etat A.

150/ 200 €

487 - LOUIS XVIII. 1818. MARINE. BREVET DE COMMISSAIRE DE LA MARINE HONORAIRE. Pièce signée LOUIS XVIII Roi de France (de sa main), cosignée du **Comte MOLÉ** avec souscription signée **Duc D'ANGOULÈME** Amiral de France et du **Chevalier De PANAT** pour le Sieur LUZANCY DE CHAMPOLLE (Secrétaire de la chambre du Roi). Donné à PARIS le 4 février 1818. Diplôme oblong sur vélin (45 x 31) avec sceau sous papier –

LOUIS XVIII Louis Stanislas Xavier, Comte de Provence (Versailles 1755-1824) Roi de France.

Louis Antoine BOURBON D'ARTOIS, Duc D'ANGOULÈME, Fils de France (Versailles 1775 -1844) Grand Amiral de France, fils aîné de Charles X ; neveu de Louis XVIII.

CHEVALIER DE PANAT (1762-1834) Contre-amiral, qui fit les guerres d'Amériques.

180/ 230 €

488 - ROUEN (76). 1818. CARDINAL CAMBACÈRES (Etienne Hubert) Archevêque de Rouen (1802), Cardinal en 1803, Pair d'Empire, né à Montpellier (34), est mort le 25 Oct. 1818, à Rouen, et inhumé dans la Cathédrale. « **Mandement du Vénérable Chapitre de l'Eglise Métropolitaine de ROUEN, à l'occasion du décès de Mgr le Cardinal Cambacères, archevêque de Rouen, etc.** ». Petite vignette. Impr. à ROUEN, chez Mégard, Imprimeur du Chapitre Métropolitain, rue Martainville, N°200. Placard (52 x 40) État B.

120/ 180 €

489 - CHARLES X Roi de France de 1824 à 1830 (Versailles 1757 - 1836) :

Pièce Signée "**CHARLES-PHILIPPE de France, Fils de France, MONSIEUR, Comte d'ARTOIS, Colonel Général des Gardes Nationales du Royaume**" (En-tête imp., vignette royale) - Brevet 1p (40 x 28, 5) en partie imp.- Cachet à sec - Belle pièce décorative - "Sa Majesté a daigné conférer au sieur GIRAUDEL (Jean François) le Grade de Lieutenant dans la 1^o Légion de la Garde Nationale à Pied de l'Arrondissement de BLOIS, Département de LOIR-ET-CHER - Paris 31 Août 1818. 180/ 230 €

490 - 1818. SEINE ET OISE. Vérification annuelle des POIDS ET MESURES –Arrêté du Baron DES TOUCHES Préfet, fait et arrêté à VERSAILLES (78) le 12 Février 1818 – « 1^o) La vérification annuelle des Poids et Mesures pour l'année 1818, commencera le 10 avril prochain, dans toute l'étendue du Département de SEINE-ET-OISE. **Indépendamment de l'empreinte des Armes de France, les Poids et mesures seront marqués de la lettre Q.** 2^o) A compter du 1^{er} juin, pour les cantons de **VERSAILLES, CORBEIL, PONTOISE, MANTES, ÉTAMPES, ET RAMBOUILLET**, et du 1^{er} septembre pour les autres Cantons des arrondissements respectifs, tous les poids et mesures qui ne porteraient point la lettre Q pour caractère de nouvelle vérification, seront réputés faux et saisis comme tels... » (en 12 articles). Vignette Royale. Impr. à VERSAILLES, de l'imprimerie de la préfecture, chez Isidore JACOB, Fils Ainé, avenue de Saint Cloud N°3, près la Place d'armes.

Placard (53 x 41) État A.

150/ 200 €

491 - (1818. BATAILLES DE LA RÉVOLUTION ET DE L'EMPIRE.) « Tables de LA GLOIRE FRANÇAISE, ou plus de trois Victoires par jour, de 1792 à 1815. » – (le Tableau commence en 1792 et se termine par Novembre 1818, par l'évacuation du territoire français par l'armée d'occupation, les batailles sont classées par date dans chaque mois du calendrier.) . A Paris, chez Delarue, Libraire, 15 Quai des augustins ; à Lille, chez Gastiaux, libraire. Imprimerie de Blocquel.

Affiche (63 x 52) État A.

200/ 250 €

492 - 1819. LYON. FÊTE DE SAINT LOUIS. Ordonnance de Police, ordonné par le **Baron RAMBAUD** Maire de LYON, vu le Programme des cérémonies et réjouissances du 25 août 1819, pour la célébration de la Fête de St. Louis et de celle de notre auguste Monarque. Vignette aux armes. Lyon 20 août 1819. Impr. à LYON, chez Rusand, imprimeur de la Ville. 1819.

Placard (52 x 42) État B.

180/ 230 €

493 - CHER. 1819. « APPEL de la Classe 1818. » BOURGES 17 Mai 1819 – **Fixation des époques de TIRAGE AU SORT** des jeunes gens de la Classe 1818, lieux et jour où le Tirage sera exécuté, par cantons – Chevalier LOCARD Préfet du Cher. Impr. à BOURGES, chez Augustin Manceron, 1819.

Placard (60 x 47) État B.

150/ 200 €

494 - (VAL DE MARNE). Lettre Autogr. Signée du Général "VILLARET DE JOYEUSE" au Château de GROS BOIS, par BOISSY-SAINT-LÉGER (94) le 24 Octobre 1819, à un Marquis, au sujet de l'injuste Destitution de M. MOIRET. "... Mr MOIRET vous écrit lui-même, ... Je me ferais rendre de suite près de vous, si je n'étais retenu près S.A.R. Melle la Princesse de WAGRAM depuis plusieurs mois. Mais je sais que lorsqu'il y a un emploi vacant, il n'y a pas un moment à perdre ce qui me

détermine à vous écrire...." - 1p in-8° -

Jean Marie de VILLARET JOYEUSE, né à Auch (GERS) 1757, mort à Paris 1847. est Général (Artillerie). Il servit à l'Île de France 1785-1796, Directeur d'Artillerie de la Martinique en 1802, Prisonnier de Guerre de 1809 à 1814.

150/ 200 €

495 - COMTE DE BOISSY D'ANGLAS (François Antoine), Ardèche 1756-1826. **Conventionnel de l'ARDÈCHE**, Membre du Comité de Salut Public, Député, Comte de l'Empire, Pair de France.

Correspondance de 23 Lettres écrites à Messieurs TREUTTEL et WURTZ Libraire, rue de Bourbon à Paris, **concernant son Essai sur M. de MALESHERBES** et commandant différents livres. De **BOUGIVAL (78)** et **PARIS**, de 1819 à 1824 - Différents cachets postaux sur lettres aux Libraires. - On joint ; Deux papiers de l'Athénée Royal à Paris avec sa Signature.

400/ 500 €

496 - GIRONDE. Correspondance commerciale adressée à La Maison CLOSSMANN et Cie, négociants de Vins à BORDEAUX. 19 LETTRES :

19 Lettres commerciales adressées à Mr CLOSSMANN & « à MM. CLOSSMANN & Cie » à Bordeaux de 1819 à 1853.

Lettres de Bayonne, Paris, le Havre, Vannes, Marseille, Strasbourg, Cernay, Mulhouse, Nancy... - Marques postales.

(La Maison CLOSSMANN et Cie, fondée en 1770 par le Baron CLOSSMANN est installée dans le haut lieu du commerce de vins de Bordeaux, quartier des Chartrons. Elle figure parmi les plus anciennes sociétés de négoce de la Place de Bordeaux.)

150/ 200 €

497 - « FACULTÉ DE DROIT DE PARIS ». Acte Public pour la Licence soutenu le 20 mars 1819 par Benjamin-François CAUET, de PARIS (Seine) - Matière du Droit Français : « De l'adoption, de la tutelle officieuse, et de la puissance paternelle. ». Impr. C. BALLARD, Imprimeur du Roi, 8 rue J.J. Rousseau - Vignette Royale.

Affiche (41 x 56) État B.

80/ 120 €

498 - 1819. (LOIRE-ATLANTIQUE) - Département de la LOIRE-INFÉRIEURE - Extrait des minutes du Greffe du Tribunal de Commerce de NANTES (44), le 1^{er} Juin 1819, concernant la liquidation de la Maison de Commerce LEBOULANGER ET DUGENET. - Vignette Royale - Impr. à NANTES, chez Victor MANGIN, Imprimeur du Tribunal de Commerce, 28 rue de la Fosse, vis-à-vis de la Bourse.

Placard (53 x 42) État B.

100/ 150 €

499 - DEUX-SÈVRES. 2 Placards : « Préfecture du Département des DEUX-SÈVRES ». 1^{ère} et 2^{ème} affiches « concernant l'adjudication des ouvrages à exécuter pour l'établissement de BORNES destinées à indiquer la limite des Cantons de 5 Routes Royales, & la délimitation départementale de ces mêmes Routes. ». (savoir : sur la Route de Paris à Rochefort, sur celle de Paris à La Rochelle, sur celle de Bordeaux à Rouen, sur celle de Limoges à Nantes ; sur celle de Poitiers à Saintes.) - Fait à NIORT le 26 Juillet 1819 et le 31 Août 1819 - Impr. à NIORT, chez A.-P. MORISSET, Imprimeur du Roi et de la Préfecture.

2 Placards (52 x 42) État B.

150/ 200 €

500 - 1819. TARN-ET-GARONNE - NAVIGATION. BACS ET BATEAUX - « Adjudication définitive des Droits à percevoir sur les Bacs et Bateaux de passage établis à la traverse des fleuves du Département de Tarn-et-Garonne, divisé en 21 lots. » (Bacs de l'arrondissement de MONTAUBAN, de CASTELSARRASIN, de MOISSAC.) - Fait en l'Hôtel de la Préfecture à MONTAUBAN, le 12 Octobre 1819. Impr. à MONTAUBAN, chez Ph. CROSILHES, Imprimeur de la Préfecture. 1819.

Placard timbré (53 x 43) État B.

180/ 230 €

501 - FRANC-MAÇONNERIE. MARSEILLE. 1820. Brevet de Franc-Maçonnerie pour conférer le Grade de MAÎTRE à Louis François Marie De BOZONIER DE VOMANE, né à GAP (Hautes Alpes.) dans la Respectable Loge militaire de St Jean d'Écosse du désir de la Triple Union (de Marseille.). Fait et délivré à l'Ordre de l'Union sous la voûte du zénith, l'an 5820 et le 6 Septembre 1820. Nombreuses Signatures Maçonniques. Diplôme (39 x 49) gravé, rempli à l'encre.

180/ 230 €

502 - CARTE DE FRANCE dressée pour l'instruction, par Guil. DELISLE et Phil. BUACHE, Premiers Géographes du Roi et de l'Académie Royale des Sciences. Nouvellement revue et augmentée par DEZAUCHE Successeur, à Paris, chez l'auteur rue des Noyers. Garantie Nationale An 9. Réimprimé en 1820. *Cette carte figure l'état ancien de la France avec ses provinces. (sans les départements.)*

(56 x 76) État B.

100/ 150 €

503 - LOT-ET-GARONNE (1820/30). DUCHÉ DE LAUZUN - "À VENDRE, à l'amiable, la Terre patrimoniale de LAUZUN (Ancien Duché), situé entre MIRAMON et CASTILLONNÈS (47), à 5 lieues de MARMANDE. *(Elle se compose du Château de LAUZUN, grand édifice d'architecture ancienne, avec appartements à la moderne, jardin anglais, etc.)* .. - .

Impr. à BORDEAUX, chez J. PELETINGEAS, Rue Saint-Rémi, N°23 -

Placard (60 x 42) État A.

200/ 250 €

504 - ROUEN (76) 1820. « SPECTACLE DE ROUEN. » (titre) - Ordonnance du Maire de la Ville de ROUEN, Élie LEFEBURE, du 5 Juillet 1820. « *Considérant que depuis deux jours des troubles ont eu lieu au spectacle de cette Ville, et que, hier soir, ces troubles ont pris un caractère de gravité qui nécessite l'intervention de l'autorité ; Considérant que la Troupe des Artistes est incomplète et ne peut suffire à un Répertoire convenable, arrête : Le Spectacle est fermé jusqu'à nouvel ordre.* » - Impr. à ROUEN, chez F. MARIE, rue des carmes, N°36, vis-à-vis la rue aux Juifs. – grande Vignette au Blason de la Ville de ROUEN.

Placard (54 x 42) État A.

150/ 200 €

505 - 1820. YONNE. Adresse du **Maire de SENS : C. de LAURENCIN.** Aux Habitants de la Ville de SENS. pour la célébration du jour **anniversaire de l'Entrée du ROI à Paris.** (retour de Louis XVIII) ; Messe solennelle dans l'Église St Étienne de Sens. Les Autorités et la Garde nationale y assisteront en corps. SENS 6 mai 1820 – Vignette Royale. Impr. à Sens, chez Th. Tarbé, Imprimeur du Roi, 1820.

Placard (21 x 39) État A.

150/ 200 €

506 - FAMILLE D'ORLÉANS. HENRY V. COMTES DE PARIS. 51 Pièces : 6 Lettres, photos et documents sur La MAISON DE FRANCE, Prétendants Orléaniste au trône de France, et les Royalistes.

Affiche lithographiée (32 x 46), fait à Paris le 30 Septembre 1820 ; Dépôt Passage Verdeau, N°17. « Protestation de LOUIS PHILIPPE (alors) Duc d'ORLÉANS, sur la légitimité de la Naissance du Comte de CHAMBORD, L'Enfant du Miracle, HENRY V. »

+ Adresse d'HENRI V prétendant au trône, aux Français, , Frohsdorf le 2 Oct. 1852.

+ Imprimé « le Comte de CHAMBORD (Henri V) et ses ancêtres. C. Bertin Editeur.

+ **Lettre autographe d'Henri d'ORLÉANS, Duc d'Aumale** (Paris 1822 – Italie 1897), Prince, Fils du Roi Louis-Philippe, Militaire et homme politique Français. Il fut Gouverneur Général de l'Algérie. L.A.S. « H. d'ORLÉANS » du château de CHANTILLY, le 29 mai 1882. Remerciements pour un ouvrage.

+ « Protestation de PHILIPPE Comte de PARIS » Affiche (37 x 26,5) de l'Imprimerie Faivre à Paris, supplément de l'Almanach Français illustré.

+ « Dernier écrit de Mgr le Comte de PARIS. Déclaration de Mgr le Duc d'ORLÉANS, Chef de la Maison de France. 1894. »

Affiche (44,5 x 56) imprimé chez Charaire et Cie. Gravure de presse sur l'exil du Comte de Paris dans la rade du tréport. Chromo. « Le Comte de Paris. Grande manœuvres 1882. »

15 Photos ou Carte-photos : des Comtes de PARIS, une de Chalot et Cie, 18 rue Vivienne. Photos du Comte et de la Comtesse de Paris et leurs huit enfants

+ Fairepart (12 x 17,5) « Service funèbre pour le repos de l'âme de Mgr le Duc d'ORLÉANS. 1826. »

+ Imprimés : « À NAPOLÉON III. Qu'avez-vous fait de la France ? par Henri d'ORLÉANS, duc d'Aumale. » ; « L'EXIL. Embarquement de Mr le Comte de PARIS. Eu-Tréport 24 Juin 1886. » ;

Jean d'ORLÉANS Duc de Guise (1874 – 1940) Prétendant Orléaniste au trône de France : « Lettre de Mgr Jean Duc de GUISE, à Mr Le Prévost de Launay Ancien Député, Conseiller municipal de Paris. 1933. » ; « Manifeste de Jean Duc de GUISE. En exil le 7 Février 1934. »

Lettre à en-tête « Maison de Madame la Duchesse de GUISE. 1934 »

Coupures de presse, « Le Légitimistes- Les Royalistes. » Plaquettes impr. 1849, Plaquettes de chants royalistes. Manuel du Royaliste de Charles Maurras. 1903. Quelques docs sur a ligue de l'Action Français.

+ 4 Lettres Royalistes : Pour le retour d'Henry V, en 1852 ; signées « d'Astorg » 1879, de « E. de Monteynard » 1914.

Louis Philippe Albert d'Orléans (Paris 1838 - 1894), Comte de PARIS, est le dernier prince royal de France, de 1842 à 1848. Prétendant Orléaniste au trône de France de 1848 à 1883 sous le nom de **Louis-Philippe II**, puis de 1883 à 1894 sous celui de **Philippe VII**, c'est également un écrivain et un combattant de la guerre de Sécession.

3 Lettres autographes signées « Philippe Comte de Paris » (dont 2 longues sur la politique française.), à Eugène Marquis d'Auray de Saint Pois. 2 lettres parties d'Angleterre 1889 et 1891 et une d'Espagne 1892.

Le Prince Robert d'Orléans, Duc de Chartres (Paris 1940 – Mort au Château de St Firmin (Oise) 1910) Militaire français.

2 Lettres autographes signées « R d'Orléans. » à Eugène Marquis d'Auray de Saint Pois. Vienne 20 Sept. 1889 et Saint-Firmin par Chantilly (Oise) 26 Sept.1889.

600/ 800 €

507 - PARIS. EXCEPTIONNELLE COLLECTION DE 83 FACTURES DE PARIS de 1821 à 1938. Majorité seconde moitié XIXe s. Pièces remarquables (presque toutes différentes), savoir :

BOURLIER Boulevard de la madeleine N°16, tient magasin d'Avoine, de Fourrages et légumes, Paris 1821 + GALMARD 21 rue de Richelieu, Marchant Tailleur pour civil et militaire, Paris 1822 + Melle JACQUEMART, 4 rue du Commerce, « A LA PROVIDENCE », Tient magasin de Nouveautés, Paris 1830 + « A LA COQUETTE » FARGE, 202 Rue St Martin, fabricant de Parapluies, ombrelles, cannes, Paris 1835 + JOFFRE & BRUSCH, 20 Rue du Sentier, Dépôt de Toiles peintes, mouchoirs, calicots,.. Paris 1838 + REGNIAUD Fils, 6 rue Sainte-Foy, Fabrique de Magasin de Cuivrierie, Paris 1841 + LE GRAND 257 rue St Denis, Manufacture de Boutons de fantaisie et d'uniformes, 1844 + Edme MORISSET & Cie, 16 Rue du Sentier, Paris 1844, Nouveautés en impressions. + LIÉGAULT chapellerie Civile et Militaire, breveté par S.M. l'Impératrice, 11 Faubourg St Germain, Paris 1861 + LEFEBVRE Jeune Tissus en gros, 201 Rue Saint Martin, Paris 1868 + LETOURNEUR Frères, 11 Rue Harlay-au-Marais, Fabrique de lits et meubles en fer forgé, Paris 1867 + LAMOUREUX & GENDROT, produits chimiques & pharmaceutiques, Fabrique à Vaugirard, 6 rue Paradis. Paris 1868 + DUPONT Ainé, 51 rue de Turenne, Articles de Paris, Paris 1875 + BARTHEL Fabricant de Lanternes, 70 rue d'Angoulême, Paris 1871 +

MEUNIER Sculpteur, Fabricant, propriétaire de ses modèles, 6 rue de l'arrivée, Paris 1876 + AU BON MARCHÉ, 135 rue du Bac, Paris 1878 + Maison de la Belle Jardinière, 2 rue du Pont-Neuf, Paris 1889 + GESLIN, Eventailiste-Fabricant, 20 Passage des Princes, Paris 1903 + LANVIN Sport, 15 Faubourg Saint Honoré, Paris 1927, etc...
350/ 400 €

508 - AISNE. 1821. CHÂTEAU DE VÉZILLY à VENDRE. « *Très-Beau Bien Patrimonial situé à VÉZILLY, canton de FÈRE, Arrondissement de Château-Thierry, département de l'Aisne, à deux lieues de la rivière de Marne et de la grande route de Paris à Strasbourg, six de Reims et autant d'Épernay, à vendre. Ce bien se compose, 1° D'un CHATEAU, écurie, remise, cour et jardin... dont une partie est louée pour 9 ans le 23 Avril 1815... 2° D'un Corps-de-Ferme, logement de fermier, bâtiments d'exploitation, vaste cour et jardin ; ensemble environ 311 arpents de terre labourables... 3° d'un Moulin à eau, logement du Meunier.... Le tout affermé le 10 Mai 1818...* » - Pour connaître ces Biens, s'adresser, à VEZILLY, à M. HUA Fermier ; ou, à VILLERS-AGRON, à M. Niverd, Maire dudit lieu ;... - Impr. à Rheims (**REIMS**), chez de DELAUNOIS, Imprimeur de la Sous-Préfecture, Place Royale, N°1.
Affiche timbrée (53 x 45) État B.
180/ 230 €

509 - BRUGES (Ville de BELGIQUE situé dans la région Flamande. BRUGGE en néerlandais) « **SCHOONE HOFSTEDEN en andere goederen te koop** ;... » Traduction partielle : « Belle Ancre et autres marchandises à vendre. Samedi 10 Février 1821, dans la Mairie de Bruges. Les conditions, les titres et les plans sont au comptoir du Notaire De Busschere, sur le Marché des Pêcheurs, N°6, à Bruges. « *Il y aura des jetons de vin à gagner.* »
Affiche (54 x 43,5) avec timbres fiscaux « Timbre Belgique. Département de LA LYS. » Imprimé à Bruges chez TERLINCK.
120/ 150 €

510 - AUBE. « **MAIRIE DE TROYES – Avis important. Changement d'un Pont de pied sur le Canal de la MOLINE**, à établir 32 mètres plus haut que celui qui existe sur la propriété de M. **DUPONT, Manufacturier à TROYES.** » Fait à TROYES le 1^{er} Mars 1821 – Impr. à TROYES, Chez GOBELET, imprimeur du Roi (Louis XVIII). Vignette Royal et Fleurs de Lys.
Placard (46 x 34) État B.
120/ 180 €

511 - 1821. DORDOGNE. ENCOURAGEMENT POUR L'ÉDUCATION DES CHEVAUX. « Extrait du registre des actes et arrêtés du Préfet du Département de la DORDOGNE », sur l'éducation des chevaux – Fait et arrêté à Périgueux le 16 Mai 1821 – «... il a été alloué une somme de 2000 francs pour être distribuée en primes d'encouragement pour l'éducation des chevaux... pour stimuler le zèle des personnes qui se livrent à l'amélioration de nos races de chevaux... » « Il sera ouvert, à **PÉRIGUEUX**, un registre destiné à inscrire les poulains, pouliches, et juments poulinières que les particuliers voudront présenter au concours... ». DE CINTRÉ Préfet de la Dordogne – Impr. à Périgueux, chez F. Dupont Imprimeur du Département.
Placard (52 x 42) État B.
120/ 180 €

512 - VAUCLUSE. 1822. PROSTITUTION à AVIGNON (84). Arrêté de SOULLIER Maire d'AVIGNON concernant les Femmes et Filles publiques. Visé par le Comte de CAMBIS Préfet de Vaucluse. Impr. à AVIGNON, de l'Imprimerie e BONNET FILS. Vignette aux Armes de la Ville. (Carte de sureté pour les femmes et les filles de mauvaise vie. Arrestation de celles trouvées sans carte comme prévenues de vagabondage...)
Placard (49 x 41) État B.
150/ 200 €

513 - MEUSE. "SOCIÉTÉ PHILOMATIQUE DE VERDUN" - Diplôme (42 x 28), imp. rempli à l'encre - Réception de Mr ESNARD, Substitut du Procureur du Roi, à Verdun, au nombre de ses Membres agrégés. - Vignette - Signatures du Président et Secrétaire -
On joint : "**RÈGLEMENT de la Société Philomatique de VERDUN** (Meuse), Imp. 2pp in-4° - 1822 - *.. a pour objet de ses études les Sciences naturelles, Physiques et Chimiques, leur application aux Arts, l'Agriculture, les Antiquités et en Général tout ce qui peut offrir de l'intérêt et de l'utilité...*"
150/ 200 €

514 - LASALLE. RAPP. MACDONALD. 3 Gravures (30 x 42) à Paris, chez Charon Graveur. Autorisé par le Bureau de la Librairie le 8 Mars 1823.
Actions glorieuses et Faits d'Armes du Général LASALLE. « A L'intrépidité. » (Combat de Rivoli, Bataille des Pyramides, Combat de Gehémé, Prise de Stettin.)
+ Actions glorieuses et Faits d'Armes du Général RAPP. « A la Bravoure. » (Le Sénat de Berne lui fait des remerciements, Bataille d'Austerlitz, Combat de Colymin, Défense de Dantzig.)
+ Actions glorieuses et Faits d'Armes du Maréchal MACDONALD. « A la Vaillance. » (Combat de Calvi, Retraite mémorable de la Toscane, Passage de Spulgen, Bataille de Wagram.)
100/ 120 €

515 - MEUSE. CARNET DE VÉTÉRINAIRE - Carnet avec couverture et ficelle de fermeture, de **recettes et remèdes vétérinaires** - entièrement manuscrit écrit vers 1823 , 164 pages in-4° - il est inséré un imprimé 7pp in-8° de la Société d'Agriculture de **MONTMÉDY** en 1837.
150/ 200 €

516 - DOUAI (NORD) 1823. FÊTE DE GAYANT LE VALEUREUX GUERRIER – « *GAYANT bien restauré redouble l'allégresse. Tous les jours de sa vie, chaque DOUAI SIEN, ainsi que tout bon français, après avoir adoré Dieu, lui adresse de ferventes prières pour la prospérité de l'auguste Dynastie qui le gouverne, sous la dénomination de laquelle il a eu le bonheur de rentrer en 1667. Il aspire... célébrer l'Anniversaire de LOUIS XIV dans ses murs, et celle à laquelle LOUIS-LE-DÉSIRÉ (LOUIS XVIII) revint dans la Capitale. Les 6 et 8 Juillet sont pour lui des jours précieux. ... Depuis 1823, GAYANT est l'image fidèle de ce valeureux guerrier qui combattit pour son pays ; il a retrouvé son antique vigueur ; il a repris ses armes. Son Epouse a recouvré ses attraits... LA ROUE DE FORTUNE enfin, dans une forme nouvelle et élégante, retrace les caprices multipliés d'une source de bonheur et de maux. Ces améliorations, dues au zèle éclairé de l'Administration municipale, réunies aux autres divertissements qu'elle a arrêtés, ne manqueront pas d'amener à la Fête de la présente année, de nouveaux et de nombreux spectateurs.* » - Impr. à DOUAI, chez Deregnacourt , libraire, rue St Jacques.

Affiche timbrée (43 x 30) État A.
200/ 250 €

517 - 1823. BOUCHES-DU-RHÔNE. (EXPÉDITION D'ESPAGNE DE 1823). 23^{ème} Bulletin de l'ARMÉE DES PYRÉNÉES – « ... Monseigneur reçoit à l'instant l'importante nouvelle de la **Prise de LORCA** par le deuxième Corps d'armée aux ordres du **Comte Molitor**... ». Vignette et fleurs de lys Impr. à Marseille, chez Antoine Ricard, Imprimeur du roi, de la Ville et de la Préfecture, rue de la Cannebière N°19. Placard (90 x 59) Etat A.

150/ 200 €

518 - BOUCHES-DU-RHÔNE. AIX-EN-PROVENCE. « THÉÂTRE DE LA VILLE D'AIX (13) » – « Aujourd'hui 1^{er} Janvier 1823, pour la 7^{ème} représentation du 5^{ème} abonnement, la 1^{ère} représentation de la **reprise du NOUVEAU DIABLE À QUATRE ou la Femme acariâtre, Opéra en trois Actes**, paroles de Sédaine, musique nouvelle de Solié... Le Spectacle sera terminé par **LULLI ET QUINAULT ou le déjeuner impossible, Opéra nouveau** en un Acte et en prose, paroles de Nanteuil, musique de Nicolo... ». Par permission de Mr le Maire.

Affiche (53 x 44) État A.
200/ 250 €

519 - 1823. INDRE-ET-LOIRE. MAINE-ET-LOIRE. JUGEMENT d'un TAMBOUR qui a crié « VIVE L'EMPEREUR » au Château de SAUMUR (49) – « Jugement rendu par le 1^{er} Conseil de Guerre permanent séant à TOURS (37), qui condamne à la peine correctionnelle d'un An de PRISON et 24 francs d'amende, le nommé SALMONT (Adrien), Tambour au 2 Bataillon du 4^{ème} Régiment, convaincu d'avoir publiquement **proféré des CRIS SÉDITIEUX (« Vive l'Empereur ») dans l'enceinte du Château de SAUMUR** ; plus aux frais de la procédure, y compris ceux d'impression du jugement à 250 exemplaires. 8 Février 1823 ». Vignette Royale. Impr. à TOURS , de l'Imprimerie de LETOURMY, Imprimeur du Roi et de l'État-Major.

Placard (50 x 75) État A.
180/ 230 €

520 -EXPÉDITION D'ESPAGNE DE 1823.HAUTE-GARONNE : 12°, 13° et 14° Bulletins de L'ARMÉE DES PYRÉNÉES. Rapports du Major-Général Comte GUILLEMINOT, au Q.G. de Madrid du 18 au 21 juin 1823. (Le Général Molitor... Le Comte Bordesouille... Le Général Bonnemain... rendent compte à S.A.R. « Ballesteros avait porté son Armée à 14000 hommes, et cherchait à s'établir dans le Royaume de Valence. »). Impr. à TOULOUSE, chez Jean-Mathieu Douladoure, rue Saint-Rome, N°41.

Placard (47 x 30) État B.
150/ 200 €

521 - 1823. SOMME. "CANAL DU DUC D'ANGOULÈME" (Titre). Adjudication de la partie du Canal du Duc d'ANGOULÈME (Somme) comprise entre PÉRONNE et SORMONT. "Les ouvrages à faire dont une Écluse dans l'intérieur de Péronne, une Écluse, un Pont et un Aqueduc à Sormont, un Aqueduc à Bazincourt, un Aqueduc et Pont levis à Feuillères... Les entrepreneurs seront tenus de se conformer aux projets, devis, dessins, métrages qui seront ultérieurement approuvés par le Conseiller d'État, Directeur des Ponts et Chaussées... Fait à AMIENS le 5 juillet 1823 – Comte L. D'Allonville Préfet de la Somme – Impr. à Amiens, chez Caron-Duquesne, Lib. Impr. du Roi et de la Préfecture, place de la Mairie, N°6.

Placard (50 x 42) État A.
180/ 230 €

522 - 1823. ILLE-ET-VILAINE. "ARMÉE D'ESPAGNE" (Titre, Belle Vignette). **Intervention du Roi en Espagne, "pour conserver le Trône d'Espagne à un petit-fils d'HENRI IV"** ; Récit des événements du 2 Avril jusqu'au 1^{er} Octobre. Fait à RENNES (35) le 9 Octobre 1823, **Comte DE LAVILLEGONTIER, Préfet d'Ille et Vilaine.** "... Le 1^{er} Octobre a couronné les hauts faits; le Roi d'Espagne libre s'est rendu avec la Famille Royale au Quartier-Général de S.A.R. **Duc d'ANGOULÈME.** ... en moins de 6 mois toute l'Espagne a été soumise et son Roi délivré; admirables résultats de la Politique, aussi éclairée que grande et généreuse du meilleur des Rois, de la valeur et de la discipline de l'Armée Française, des vertus et de l'héroïque caractère du Prince qui la commande, et qui en est l'idole...". Impr. chez Veuve FROUT, Imprimeur de la Préfecture, rue Dauphine, N°4 – Vignette Royale.

Placard (52 x 42) État A.
200/ 250 €

523 - PARIS. EXPÉDITION D'ESPAGNE de 1823). "PRÉFECTURE DE POLICE." (Titre). "Ordonnance concernant des mesures d'ordre à observer à l'occasion du TE DEUM qui sera chanté Dimanche prochain 12 Octobre.". PARIS 10 Octobre 1823. Vû la lettre à nous adressée, aujourd'hui, par M. **le Marquis De ROCHEMORE, Maître des Cérémonies de France**, sur les dispositions relative au TE DEUM qui sera chanté dans l'Église de Notre-Dame, Dimanche prochain 12 Octobre, en actions de grâces de **l'heureuse délivrance de S.M.C. le ROI D'ESPAGNE.**". Impr. LOTTIN DE S. GERMAIN, Imprimeur de la Préfecture de Police, Rue de Nazareth, N°1 ; 1823.

Placard (52 x 41) État A.
150/ 200 €

524 - 1824. GRENOBLE (38) 23 Août 1824. «**FÊTE DE ST LOUIS.** Le Maire de la Ville de GRENOBLE, à ses administrés. » (Distribution de pain ; Il sera placé deux Mâts de Cocagne auprès du Jet d'eau du Jardin-de-Ville, garnis d'une montre d'argent et de plusieurs autres prix. ; Illuminations...) – Impr. à Grenoble, chez F. Allier, 1824 – Vignette au Blason & fleurs de lys.

Placard (52 x 41) Etat B.
150/ 200 €

525 - 1824. LYON. (CHARLES X) « FÊTE DE SAINT CHARLES ». Adresse du Baron RAMBAUD, Maire de la ville de LYON, le 3 novembre 1824. *"Les intentions de notre auguste Monarque ne nous permettent pas cette année de célébrer sa fête avec les accents de l'allégresse que nous inspireraient notre amour et notre fidélité : chacun sent aisément combien, dans la circonstance, nos cris de joie contrasteraient avec le deuil de Sa Majesté et de sa royale Famille"* (Son frère, **Le Roi LOUIS XVIII, est mort** le 16 septembre 1824). Impr. à LYON. Vignette au blason de la ville de LYON.

Placard (52 x 42) État B.
200/ 250 €

526 - "SOCIÉTÉ MÉDICO-PRATIQUE DE PARIS". Diplôme d'admission en tant que Membre correspondant de la Société Médico-Pratique de Paris pour M. GABILLOT Docteur en Médecine à LYON, le 14 Avril 1824 - Grande Vignette gravée de la Société - Cachet de Cire rouge "Société Médico-Pratique. 1806". Pièce signée du Conseil d'Administration - 1p (29 x 37) Etat A.

100/ 150 €

527 - 1824. LOIRET. THÉÂTRE & BAL à ORLÉANS. « Pour la dernière représentation de M. BAPTISTE, Comédien du Roi, Sociétaire de la Comédie française, Professeur de l'Ecole Royale, et de Mlle Emilie GROMEZ, Elève de l'Ecole Royale, **On donnera Aujourd'hui Dimanche 29 février 1824, « LE FESTIN DE PIERRE »,** Comédie en 5 actes et en vers, du Théâtre français, par thomas CORNEILLE. M. Baptiste remplira le rôle de Sganarelle, Valet de Don Juan. Mlle Emilie, celui de Léonore,... Cette Pièce sera suivie du «**PRECEPTEUR DANS L'EMBARRAS** » Vaudeville nouveau du théâtre des Variétés, par M. MELESVILLE.... Le spectacle commencera par «**LA CHASSE AU RENARD** », Vaudeville nouveau du théâtre du Vaudeville, par M. SAINT- HILAIRE... **MARDI-GRAS, GRAND BAL.** » Prix des Places : Premières, Parquet, Secondes, Troisièmes, Enfants... ». Impr. à ORLÉANS, de l'Imprimerie de Madame Veuve Huet-Perdoux, 94 Rue royale.

Affiche décorative (54 x 42) État A.
150/ 200 €

528 - PROTESTANTISME. 2 Diplômes :

«**UNIVERSITÉ DE FRANCE. Conseil Royal de l'Instruction publique. Diplôme de Bachelier en Théologie PROTESTANTE** pour Louis Auguste DUCROS, né à Nîmes (Gard). Fait à PARIS le 4 Octobre 1825 – **Pièce signée du Baron Georges CUVIER**, à son entête «**Commandeur de la Légion d'Honneur, Conseiller d'État et au Conseil royal, nommé par le Roi pour exercer les fonctions de Grand-Maître à l'égard des facultés de Théologie Protestantes.**» - Diplôme gravé, rempli à l'encre, sur vélin (34,5 x 43) – **Georges CUVIER (Montbéliard 1769 - Paris 1832) - Anatomiste Français, promoteur de l'Anatomie comparée et de la Paléontologie, Conseiller d'État**

On joint : le **Diplôme (38 x 41) de Maître de Pension** du Sieur DUCROS, de Paris le 3 Décembre 1833 - P.S. **François GUIZOT (1787-1874) Ministre** Secrétaire d'État de l'Instruction publique, Grand Maître de l'Université de France & du **Baron THÉNARD (Louis-Jacques) Aube 1777 - 1857 - Chimiste, découvrit le bleu Outremer, Professeur de Chimie au Collège Royal de France, Membre de l'Académie Royale des Sciences, de l'Institut de France, en tant que Conseiller, secrétaire du conseil Royal de l'Instruction publique.**

150/ 200 €

529 - PYRÉNÉES ORIENTALES. «**Vue du Port de COLLIOURE, prise du coté de PORT VENDRES.** » gravée par A. L. Garneray. Vers 1825.

Gravure à l'aquatinte (36 x 54). Coloris anciens. Etat A.
120/ 150 €

530 - 1825. Département de l'ORNE – Cour Royale de CAEN. Extraits des Arrêts pour Condamnation à des PEINES AFFLICTIVES OU INFAMANTES, rendus pendant les sessions de la Cour d'assises des 3^{ème}, 4^{ème} trimestres de 1824, et 1^{er} de 1825. (Peine de mort, travaux forcés, réclusion, la marque de la Lettre T.) – Impr. à ALENÇON chez Malassis-Cussonnière, rue du Bercail, 1825 – Vignette Royale. Placard (100 x 60) État B.

200/ 250 €

531 - 1825. (LYON (69) – SACRE DE CHARLES X) – « Mairie de LYON. » Avis du Maire de LYON, le 29 Mai 1825, du programme de la Fête. – «Les pluies continuelles n'ayant pas permis les préparatifs de **la COURSE À PIED**,... dans la grande allée du Midi, à l'occasion du Sacre de Sa Majesté CHARLES X. Nous prévenons que cette Course est renvoyée au

<p>Jeudi 2 Juin... Aujourd'hui Dimanche 29 Mai (1825) auront lieu, si le temps le permet : 1°) À Midi, LA JOUTE dans le bassin de la Saône entre le pont Volant et l'Archevêché... 2°) À 5 Heures du soir, DANSES sur la promenade des Tilleuls ; 3°) À 8 Heures et demie, FEU D'ARTIFICE, 4°) Après le Feu, ILLUMINATION des édifices publics et particuliers. ». Vignette au Blason de la Ville – Impr. à LYON, chez Rusand, Imprimeur de la Ville. Placard (55 x 43) État A. 200/ 250 €</p>
<p>532 - 1825. RHÔNE – « POLICE DE NAVIGATION ; Cours du Rhône. ». LYON le 18 août 1825 – Arrêté sur les « mesures à prendre pour prévenir les accidents qui pourraient résulter de l'imprudence des marinières, en traversant l'emplacement du pont de Charles X actuellement en construction... ». Vignette Royale. à LYON, de l'Imprimerie de Rusand, Imprimeur du Roi et de la Préfecture. Placard (52 x 41) État B. 150/ 200 €</p>
<p>533 - LILLE (NORD). "SOCIÉTÉ D'AMATEURS des Sciences de l'Agriculture et des Arts à LILLE." (En-tête + Grande vignette gravée représentant une Ruche dans la campagne. Cachet de cire de la Société) - Séance du 5 décembre 1826. Diplôme de membre Correspondant pour J.B.G. RODET VÉTÉRINAIRE en chef aux Hussards de la Garde Royale. (rousseurs) - 1 page (36 x 22). 120/ 150 €</p>
<p>534 - Maréchal Alexandre MACDONALD, duc de TARENTE (Sedan (Ardennes) 1765 - Courcelles 1840) - Fondation du MAJORAT-PAIERIE-DUCHÉ pour le Maréchal d'Empire MACDONALD Duc de TARENTE, accordée par le Roi CHARLES X - 3 pièces de 1826 : Lettre d'envoi, au Duc de TARENTE (Macdonald), de l'Ampliation d'une Ordonnance qui lui concède une Dotation sur la Chambre des Pairs. Lettre signée du Comte VILLÈLE Le Président du Conseil des Ministres., 1p in-folio - + Ampliation d'une Ordonnance de CHARLES X, pièce signée pour copie Jean-Baptiste, Comte VILLÈLE Le président du Conseil des Ministres, qui autorise le Maréchal MACDONALD Duc de TARENTE, à fonder, comme Pair de France, au Titre de DUC, un Majorat qui sera établi tant sur ses biens propres que sur la pension de 12000 francs, à prendre dans le fonds de la Dotation de la Chambre des Pairs. 1^{er} Mars 1826. Papier 4pp in-folio - + Lettres d'investiture du Majorat-Paierie-Duché, avec pension, de Jacques Étienne Joseph Alexandre MACDONALD Duc de TARENTE, né le 17 Nov. 1765 à SEDAN (Ardennes) Duc et Pair de France, Maréchal de France. Donné au Château de St Cloud le 7 Septembre 1826. Pièce signée de la Griffé de CHARLES X, du Comte de PEYRONNET Garde des sceaux et du Comte VILLÈLE Le Président du Conseil des Ministres - Sceau sous papier. Vêlin de 4 pages (41 x 26) 350/ 400 €</p>
<p>535 - 1826. NORD. TRAVAUX FORCÉS & CARCAN à DOUAI. « Par Arrêt de la Cour d'Assises séant à DOUAI, en date du 15 avril 1826, Charles GALLIEN, ouvrier, né à VALONNE, domicilié à COGNIES-CHAUSSÉE, convaincu de VOL ou de tentative de vol commis la nuit à l'aide d'escalade et d'effraction a été condamné à 7 ANS de Travaux forcés, à une heure de CARCAN sur la place publique de DOUAI, et aux frais du procès envers l'état. » - Impr. à Douai, chez WAGREZ, Ainé – Belle vignette royale. Placard (52 x 42) État A. 200/ 250 €</p>
<p>536 - NIÈVRE. DUPIN Ainé (André Marie Jean Jacques DUPIN, dit) Varzy 1783 – Paris 1865 – Avocat, Ministre, Député, Acad. Française – 5 LETTRES AUTOGRAPHES SIGNÉES de 1828 à 1835 dont 4 à son entête de Président de la Chambre des Députés + 1 Gravure : Une lettre de recommandation pour un brave militaire. Paris 1828. Il n'est pas en position actuelle de rien demander au Ministre. Une lettre de remerciements pour l'envoi de belles épreuves. Il envoie des exemplaires de son volume en 1835 (<i>Il vient d'écrire un ouvrage sur l'Histoire de la Révolution de 1830.</i>) + On joint son portrait gravée. Litho. De Delpech à Paris. 350/ 400 €</p>
<p>537 - YVELINES. 1828 - "BOIS À VENDRE à ST GERMAIN-EN-LAYE. MAISON DU ROI. Service des Forêts de la Couronne." - Saint-Germain-en-Laye, 3 décembre 1828 - "<i>seront adjugés, sur Soumissions cachetées, au plus offrant, les lots de Bois ci-après, provenant de vieux Treillages.</i>" (1^{er} Lot: Pelouse de NOISY, Forêt de MARLY; 2^{ème} lot: Route des LOGES, 3^{ème} lot: CROIX ST-SIMON) - De l'Imprimerie de STAHL, quai des Augustins, n°9, à Paris - Vignette Royale. Affiche (54 x 42) État A. 200/ 250 €</p>
<p>538 - MARIE AMÉLIE de BOURBON Reine des Français, Femme de LOUIS PHILIPPE 1^{er} Lettre autographe signée de NEUILLY (92) le 24 Nov. 1828 – 2pp in-8° - « Ma chère Duchesse, c'est de tout cœur que je prends la plus vive part à votre douleur pour la perte de votre excellente sœur, et mes sentiments sont partagés par tous les miens qui me chargent de vous en offrir l'expression ... Votre affectionné Cousine Marie Amélie. » 150/ 200 €</p>
<p>539 - DUC DE WELLINGTON (Arthur Wellesley) Dublin 1769 – 1852 - le Vainqueur de Waterloo - Lettre Autographe à la troisième personne, en anglais, de LONDRES le 8 mars 1829 - « The Duke of WELLINGTON » présente ses compliments à M. HAMILTON mais il ne peut pas recommander son fils qu'il ne connaît pas</p>

<p>personnellement. 1p in-8°. 150/ 200 €</p>
<p>540 - 1829. LYON. « FÊTE de Saint CHARLES » (Charles X) : Programme: Messe solennelle, libération, course de chevaux sur la place St Charles, feu d'artifice sur le pont de l'Archevêché.. DE LACROIX-LAVAL Maire de Lyon, 24 octobre 1829 . Impr. à LYON, chez Rusand. Placard (52 x 42) État B. 180/ 230 €</p>
<p>541 - 1829. LYON (69). CHARLES X. « Mairie de LYON. FÊTE DE SAINT CHARLES. Programme de la COURSE DE CHEVAUX ». Arrêté du Maire J. DE LACROIX-LAVAL. Fait à LYON le 26 Octobre 1829 – « Avis. Prorogation du délai pour l'inscription des Chevaux. ». Vignette au Blason de la Ville. Impr. à LYON, chez Rusand, Imprimeur de la Ville. Placard (59 x 47) État B. 200/ 250 €</p>
<p>542 - 1830. LOT-ET-GARONNE. Général LA FAYETTE : « Ordre du Jour aux GARDES NATIONALES du Royaume. 1^{er} Septembre 1830 » signé LA FAYETTE & Mathieu DUMAS – Extrait du registre des Arrêtés du préfet du Département de Lot-et-Garonne. « LA FAYETTE ; le Général Commandant en Chef les Gardes Nationales du Royaume, appelé par la confiance du Peuple à la tête de la force publique dans les <i>glorieux jours de notre Révolution, a cru devoir, malgré ses refus de 1790, accepter, dans nos nouvelles circonstances, l'immense Commandement que lui a conféré la confiance d'un Monarque patriote, porté lui-même par le vœu de ses concitoyens, sur le trône constitutionnel du Roi des Français...</i> ». Impr. à AGEN, chez Prosper Noubel, Imprimeur du roi et de la préfecture. Placard (52 x 43) Etat B. 200/ 250 €</p>
<p>543 - AISNE. DESSIN. « SOISSONS ET SES FAUBOURGS » Plan de masse manuscrit sur papier Calque (59 x 92) contrecollé sur papier. Coloris anciens. 1830. 200/ 250 €</p>
<p>544 - 1830. LOUIS-PHILIPPE D'ORLÉANS. COCARDE TRICOLORE. « Lieutenant générale du Royaume » PARIS, 1^{er} Août 1830 – Arrêté signé Louis-Philippe d'ORLEANS : Art. 1) La Nation française reprend ses couleurs. Il ne sera plus porté d'autre Cocarde que la Cocarde tricolore... ». De l'Imprimerie du Gouvernement, 1^{er} Août 1830, midi. Placard (53 x 42) Etat B. 200/ 250 €</p>
<p>545 - 1830. LOUIS-PHILIPPE 1^{er} Roi des Français. « Extrait du Moniteur du 10 Août 1830 – Procès-verbal de la Séance de la Chambre des Pairs et de la Chambre des députés réunis. » sur la convocation de Mgr LOUIS-PHILIPPE D'Orléans, duc d'Orléans, Lieutenant Général du royaume. « <i>J'accepte cette Déclaration et le Titre de ROI DES FRANÇAIS qu'elle me confère... Sa Majesté LOUIS PHILIPPE 1^{er}, Roi des Français s'est alors placée sur le Trône, où elle a été saluée par les cris mille fois répétés de Vive le Roi !...</i> ». Impr. à MONTPELLIER (34), chez RICARD, Place d'Encivade, N°3. Placard (53 x 44) Etat C. Déchirures. 200/ 250 €</p>
<p>546 - YONNE. 1830. LES TROIS GLORIEUSES. LOUIS-PHILIPPE 1^{er} - Habitants de la Ville d'AUXERRE, Un Glorieuse Révolution s'est opérée... La population de Paris a pris les armes, et en trois jours le trône de CHARLES X a été renversé... Le Duc d'ORLÉANS a été proclamé Roi des Français sous le nom de LOUIS-PHILIPPE... Tous les Citoyens sont invités à se parer des couleurs nationales, qui sont le symbole de l'ordre public aussi bien que celui de la Liberté, Vive LOUIS-PHILIPPE PREMIER !, le 16 août 1830. Pour copie Le Maire de la Ville d'AUXERRE, LE BLANC. Impr. à Auxerre, chez Gallot-Fournier, 1830. Placard (52 x 42) Etat A. 150/ 200 €</p>
<p>547 - PAU (64). 7 DOCUMENTS sur la Ville de PAU. Roulage MÉRILLON Ainé et Cie, rue de la Préfecture, à PAU 1831 + Grand Magasin de meuble 15 rue de la Mairie, LERICHE Marchand Tapissier à PAU ; Facture de 1847. (Grande Illustration.) + Facture « Grand Hôtel de l'Europe » tenu par M. PELLANNE, en face de la Préfecture et de la Poste aux lettres à PAU 1856 + Facture DELAGE & Fils Marchands Tailleurs, 9 Rue de la Préfecture à PAU 1856 + Lettre à entête Grand Hôtel de la Paix, Place Royale à PAU 1889. L.S. A. CUBAT Ex-Maître d'Hôtel de S.A.I. le Grand-Duc Michel de Russie + Facture SANTÉ Fils, Menuisier-Emballeur, Fournisseur du Musée et de la Société des Amis des Arts, 10 rue de Lamothe, à PAU 1890 + Lettre à entête F. PAPALET, Dorure et argenture, Ornements d'églises, horlogerie, lunetterie, 10 rue des Cordeliers à PAU 1900. 120/ 150 €</p>
<p>548 - 1831. BASSES-PYRÉNÉES (64). Recrutement de l'Armée. Ordonnance du Roi LOUIS-PHILIPPE pour la levée de la Classe de 1830. Tableau des opérations de Tirage au sort dans l'Arrondissement de PAU. Fait à PAU le 3 Janvier 1831 – Impr. à PAU, chez E. Vignancour, Imprimeur de la Préfecture. Placard (52 x 42) État A 150/ 200 €</p>

<p>549 - CHARLES ALBERT, Duc de Savoie & de Genève (Turin 1798-1849) Roi de Sardaigne, de Chypre, de Jérusalem ; père de Victor-Emmanuel II – BREVET DE PENSION signé CARLO ALBERTO Roi de Sardaigne à son en-tête impr. (en italien) – TURIN, le 17 janvier 1832 – Pension pour le Capitaine Téofilo TURINAZ à la Maison des Invalides - 1p grand in folio avec sceau sous papier à ses armes. 150/ 200 €</p>
<p>550 - 1832. PARIS. COLLÈGE ROYAL DE FRANCE. «TABLES Synoptiques et Mnémoniques d'ANATOMIE HUMAINE, par Ch. CLEMENT, D. M. P. Médecin de l'Hôpital de la Pitié, professeur d'Anatomie, Suppléant de M. le Baron PORTAL, Professeur au Muséum d'Histoire Naturelle et au Collège Royal de France. (Division générale du Squelette et classification des Os.). Impr. à Paris, chez Eberhart, Imprimeur du Collège Royal de France, rue du Foin St-Jacques N°12, Juillet 1832 – Placard (69 x 55 cm) Etat A. 200/ 250 €</p>
<p>551 - PARIS. « GRAND ALMANACH DE CABINET par PERROT. Année 1833 ». Imprimerie de Mme Ve POUSSIN, rue et hôtel Mignon, F. S.-G., à PARIS Planche gravée (55 x 71) 100/ 130 €</p>
<p>552 - MARNE. "ACADÉMIE de L'INDUSTRIE Agricole, Manufacturière et Commerciale" - Diplôme de membre de Monsieur CHANBRY DE TRONCENORD, ex-Législateur, Chevalier de la Légion d'Honneur, au Château de CONGY (Marne)- 14 Août 1833 - sur papier (41 x 54) – Pièce signée le Duc de MONTMORENCY Président, et César MOREAU, de Marseille Fondateur. Décoratif. 100/ 150 €</p>
<p>553 - VAUCLUSE. « MAIRIE D'ORANGE (84) – Anniversaire des JOURNÉES DE 1830» (les Trois Glorieuses) . ORANGE le 20 Juillet 1833 – Henri MONIER Maire – Vignette à la Charte de 1830 – « Citoyens, nous voici arrivés au 3^{ème} Anniversaire de la sublime Révolution de JUILLET. C'est depuis cette époque que nous avons reconquis nos glorieuses Couleurs Nationales et notre souveraineté populaire inscrite au frontispice de la Charte... ». Impr. à ORANGE, Imprimerie de RAPHEL Fils Ainé. Placard (53 x 44) État B 180/ 230 €</p>
<p>554 - JOURNALIME. PRESSE. AUTOGRAPHES. Ensemble de 128 Lettres signées de 1835 à 1902, de Directeurs de Presse, de journalistes, et d'écrivains. La plupart des ces lettres, in-8°, possèdent un entête de leur Maison de presse. Quelques cartes-lettres. (<i>Le Constitutionnel, Satan, La Presse, Le Charivari, l'Abeille, Revue historique, Journal du Commerce et de l'Industrie, Le Rappel, Le Journal à un sou, Le Monde illustré, La Chanson illustrée, l'Illustration, Le Gaulois, Le Grelot, La réforme, La Jeune République, Le Henri IV, La Croix, Revue des deux Mondes, L'Avenir, Théâtre-Journal, La Lanterne, La Dépêche, Beaumarchais, Paris-Caprice, Le Ruche Parisienne, Revue Municipale, Le Petit Parisien, Le Républicain, La Chronique de Paris, Le Progrès Féminin, Le Figaro, Journal des Débats, Le Temps, Le Figaro Musical, l'Intransigeant d'Henri Rochefort, Les Nouvelles, La Justice, Encyclopédie du XIXe Siècle, Le Télégraphe, L'événement, Revue Contemporaine, Le Messager des Théâtres, Revue de la Gazette des Théâtres, Le Ménestrel, La Vie à la Campagne, L'Electeur, Le Radical, Le Bien Public, Le Monde Militaire, La gazette de Paris, Le Siècle, La Patrie, Le Voltaire, Musée des Familles, La Libre Parole, La Raison, Le Soleil, Le Pays, journal du soir, Revue Européenne, Revue des Provinces...</i>) 350/ 400 €</p>
<p>555 - TALLEYRAND-PÉRIGORD. « Tableau généalogique des Comtes de Périgord et des diverses branches qui en descendent. » Vignette aux armes. 1835 – Tableau impr. (67 x 50) 100/ 120 €</p>
<p>556 - PARIS. 1836 « CANAL SAINT-MARTIN. RÈGLEMENT pour le Service de la NAVIGATION » (20 articles) - Maximum du Tarif des Droits de navigation et de stationnement établis sur le Canal Saint-Martin. Maximum des prix - PARIS 1er Mai 1836 - Affiche timbrée – Imprimerie d'Adolphe Everat et Compagnie, 16 rue du cadran, à Paris. Affiche (62 x 44) État A. 150/ 200 €</p>
<p>557 - LOUIS PHILIPPE 1er (Paris 1773-1850) Roi des Français de 1830 à 1848 – Grand vélin à l'en-tête de Louis-Philippe, Roi des Français (45 x 34) oblong - Donné au Palais des Tuileries 28 février 1838 - « MARIAGE - Dispense de Parenté. La prohibition portée par l'article 163 du Code civil est levée en faveur du Sieur Pierre SARRON, et de Marie SARRON sa nièce, demeurant l'un à Ladoux, et l'autre à Saugonet (Puy de Dôme) à l'effet de contracter mariage. » Pièce Signée LOUIS PHILIPPE en tant que ROI, Contresignée BARTHE Garde des Sceaux, Ministre de la Justice et des Cultes. (sans le sceau) 180/ 230 €</p>
<p>558 - (LOIRE-ATLANTIQUE). SOCIÉTÉ ROYALE ACADÉMIQUE du Département de la LOIRE INFÉRIEURE – NANTES (44) 30 Janvier 1838 - Diplôme de membre correspondant pour Mr CHOLLET, GRAVEUR à Paris - 1page (29 x 38) avec encadrement gravé - Sceau sous papier - (petites consolidations). 100/ 150 €</p>

<p>559 - PARIS 1839. VENTE D'AUTOGRAPHES : « VENTE DES MEUBLES après le Décès du Comte de ROCHEFORT DALLY, le 15 Novembre 1839, le Ministère de Me SEIGNEUR Commissaire-Preneur, Rue Favart, N°6 » - « Vente aux enchères publiques de meubles, Batterie de cuisine, Porcelaine, Fusils, belles Montres et Tabatières, Bijoux, Argenterie, Bronzes, Gravures, Garde-robe, d'homme, Linge, Livres : 1500 volumes, Autographes, Vins, etc. » - « ...AUTOGRAPHES: Lettres de Mme de Maintenon, du Grand Condé, Turenne, plusieurs de Voltaire, de d'Alembert, Ducis, La Harpe, Diderot, Jean Jacques Rousseau, etc. » Imprimerie de Bruneau, successeur de Moreau, Rue Montmartre N°59 - Affiche timbrée (58 x 43) État B - 150/ 200 €</p>
<p>560 - MARINE IMPÉRIALE. MANCHE. 9 Documents sur la Carrière de BARMON Lieutenant de Vaisseau attaché au Port de CHERBOURG (50) de 1839 à 1854 - Entête « Marine impériale. » ou « Marine royale ». « Port de Cherbourg. » - Documents maj. In-folio. 150/ 200 €</p>
<p>561 - OISE. COMMISSION D'INSPECTEUR FORESTIER pour le Sieur POIRSON Inspecteur des Forêts de la Couronne pour l'Inspection de COMPIÈGNE, résidence de Compiègne - Pièce signée MONTALIVET l'Intendant général de la Liste Civile. PARIS 16 Octobre 1840. Vélin (34 x 45) 100/ 120 €</p>
<p>562 - IMPRIMERIE. 13 Lettres adressée à DERRIEY, Fondateur en Caractères (d'Imprimerie), Typographe, rue Notre Dame des Champs, N°8, à Paris, de 1842 à 1849. Intéressante correspondance avec les Imprimeurs, concernant la créations de caractères d'imprimerie, de filets mobiles, Création de lettres, la combinaison dans les types, les vignettes, les illustrations sur bois ou clichés. Lettres de Blocquel à Lille 1842, Gleizes à St Germain en Laye 1842 et 1845, Le Brun à Avignon 1843, H. Faye à Bordeaux 1844, L'Étoile de la jeunesse à Paris, rue Favart 1846, Bégat Imprimeur à Nevers, Garcia à Bayonne 1846, Collignon 1848, Boehm Montpellier 1849, De Villet-Collignon, Verdun 1849, Librairie Imprimerie Barbou Frères Éditeurs à limoges 2 lettres, février et mars 1849. 220/ 280 €</p>
<p>563 - "CANAL DE LA MARNE AU RHIN." NANCY 3 Mai 1842. AVIS aux propriétaires de Terrains qui doivent être occupés par le Canal de la Marne au Rhin, sur les territoires de PAROY, HÉNAMÉNIL, BAUZEMONT, EINVILLE. Impr. à NANCY, chez A. PAULLET, Imprimeur de la Préfecture et de la Mairie. . (petit cachet de collection au verso) Placard (42 x 30) État B. 150/ 200 €</p>
<p>564 - LOT. « THÉÂTRE DE CAHORS. » Collection de 73 Programmes du Théâtre de Cahors entre 1843 et 1859. Très intéressant ensemble retraçant les programmations et spectacles de ce théâtre sous la Monarchie de Juillet et le Second empire. Affichettes timbrées de formats grand in-8°, en général, de couleurs variées, imprimées à CAHORS, chez Plantade, Brassac, ou Richard. Toutes différentes. <i>(MONTE CHRISTO</i> drame d'Alexandre Dumas 1854 ; <i>LES DROITS DE L'HOMME</i> ou <i>le despotisme conjugal</i>, Comédie de Jules de Premaray 1855 ; <i>RODOLPHE</i> drame de Scribe 1850, <i>Spectacle aux bénéfices des pauvres LES DOUZE TRAVAUX D'HERCULE</i> comédie 1849 ; <i>PETIT PIERRE</i> ou <i>le marin de la Garde</i>, vaudeville 1851 ; <i>CICILY</i> ou <i>le lion amoureux</i>, drame lyrique par Scribe 1851 ; <i>LOUIS XI</i>, tragédie de Casimir Delavigne 1851 ; <i>OTHELLO</i>, ou <i>le Maure de Venise</i>, Tragédie ; <i>TARTUFE</i> de Molière ; <i>GRAND CONCERT</i> vocal et instrumental ; <i>BRUNO LE FILEUR</i> Vaudeville ; <i>BABIOLE</i> et <i>JOBLOT</i> Comédie-Vaudeville, <i>LES CONTES DE LA REINE DE NAVARRE</i> Comédie dramatique, <i>LE GAMIN DE PARIS</i>, Drame-Vaudeville de MM. Cognard Frères 1845 ; <i>Spectacle SATAN</i> ou <i>le Diable de Paris</i> 1845 ; <i>L'AMITIÉ</i> des Deux Frères, vaudeville par M. Desaugiers ; <i>LOUISETTE</i> ou <i>la chanteuse des rues</i> Comédie-Vaudeville ; <i>LA FAVORITE</i> Grand Opéra ; <i>Soirée Musicale et Littéraire</i> ; <i>CROTONIATES MODERNES</i>, ou <i>le Musée Vivant</i> ; <i>LA BERGÈRE DES ALEPS</i>, drame ; <i>LE PENDU</i> Drame ; <i>JE DINE</i> chez ma mère, Comédie ; <i>JAGUARITA L'INDIENNE</i> Opéra-comique ; <i>Soirée aux bénéfices des victimes de l'inondation</i> 1856, <i>LE MARI À LA CAMPAGNE</i> comédie ; <i>L'AMBASSADRICE</i> Opéra-comique ; <i>MATHILDE</i> et <i>Ligarto</i>, le Mulâtre, drame nouveau 1843 ; <i>BOHÉMIENS DE PARIS</i>, drame 1844 ; <i>LA COMTESSE D'ALTENBERG</i> drame ; <i>TRENTE ANS</i> ou <i>la vie d'un joueur</i>, Mélodrame 1844 ; <i>Représentation extraordinaire au bénéfice des Soldats de l'ARMÉE D'ORIENT</i>, 1854, <i>LA JOIE FAIT PEUR</i> Comédie, <i>BATAILLE DE L'ALMA</i> Grande Cantate, etc...) 550/ 600 €</p>
<p>565 - CHEMIN DE FER, PARIS, ORLÉANS, BORDEAUX. 1845. (CRÉATION DE LA LIGNE). 2 Traités manuscrits et 1 Imprimé : Traité passée entre la Compagnie du Chemin de Fer d'Orléans à Bordeaux avec la Compagnie du Chemin de Fer de Paris à Orléans. Fait et signée double à Paris le 12 Novembre 1845. Pièce signée des deux parties représentées par les Directeurs des 2 compagnies BANÉS et BARRY, Contrat manuscrit 6pp in-folio sur papier timbré - « a été convenu se qui suit. (en 13 articles.) Article 1^{er}) La Compagnies des Chemin de Fer d'Orléans à Bordeaux aura droit à l'usage de la gare de voyageurs et la gare de marchandises d'Orléans et de leurs dépendances, telles que voies, cours, rues, quais d'embarquement couverts ou découverts, remises de voitures, salle de voyageurs, bureaux et C. en commun avec la Compagnie du chemin de fer de Paris à Orléans, propriétaire desdites gares avec la Compagnie du Chemin de Fer du Centre ou telles autres Compagnies que la Compagnie d'Orléans pourrait y admettre dans l'avenir. Les Gares et dépendances... seront communes aux deux Compagnies. Art. 9 Le présent Traité est fait pour toute la durée de la concession du Chemin de Fer d'Orléans à Bordeaux. Il commencera à recevoir son exécution du jour de l'ouverture de la Station d'Orléans à Tours. + Traité passée entre la Compagnie du Chemin de Fer de Paris à Orléans et la Compagnie du Chemin de Fer d'Orléans à Bordeaux. Fait et signée double à Paris le 12 Novembre 1845. Pièce signée des deux parties représentées par les Directeurs des 2 compagnies BANÉS et BARRY, Contrat manuscrit 10pp 1/2 in-folio sur papier timbré - « a été convenu se qui suit. (en 23 articles.) Article 1^{er}) Pendant toute la durée du présent traité, les Compagnies d'Orléans et de</p>

Bordeaux consentent à suspendre l'exercice réciproque du droit qu'elles peuvent avoir au libre parcours. Art. 2 Chacune des deux Compagnies faisant exclusivement la traction sur sa ligne, aura seule droit à tout le produit, d'après ses propres tarifs et règlements des voyageurs, marchandises et objets quelconques transportés sur sa ligne. Station de Paris, voyageurs et objets - Station de Paris, marchandises et autres objets de transport à petite vitesse - Stations d'Orléans - Autres stations des deux lignes - Dispositions générales.

+ « **COMPAGNIE DES CHEMINS DE FER DE PARIS A ORLÉANS. État général du Matériel** roulant au 1^{er} Janvier 1867. » Imprimé 39pp in-8° (Locomotives et tenders, voitures et wagons des trains de voyageurs, wagons à marchandises, matériel de la voie.)
1500/ 2000 €

566 - TITRE DE BARON. 1846. BOUCHES-DU-RHÔNE.

Etienne Henri Jules MEIFFREN-LAUGIER, Baron de CHARTROUSE, avocat, Maire d'ARLES et Député des BOUCHES-DU-RHÔNE (1855/70), fut confirmé à la mort de son père, dans la transmission du majorat et du titre de BARON y attaché, par arrêté ministériel du 28 octobre 1846 (Paris 1804 - Arles 1877) - Grand Brevet d'Inscription, sur vélin (35 x 48) : « **INSCRIPTION AU SCEAU DE FRANCE**, en conformité de l'article 14 du décret du 4 mai 1809, sur la requête de **Etienne Henri Jules MEIFFREN-LAUGIER**. Donné, en Chancellerie, à Paris, le 28 octobre 1846. Sceau sous papier « LOUIS-PHILIPPE Roi des Français ». Signatures. Vélin (34 x 48)
230/ 280 €

567 - 1848. Diplôme de PHARMACIEN, délivré par l'Université de France, à Jean BERNARD, né à **ST USUGE (Saône-et-Loire)**. Fait le 3 Octobre 1848. Signatures et Sceau sous papier. Vélin (45 x 34), au verso, visas et cachet d'enregistrement à Versailles, puis Paris.
100/ 150 €

568 - SAVOIE PROPRE. 1849. CORPS ROYAL D'ARTILLERIE. « CORPO REALE D'ARTIGLIERIA. » Spectaculaire Congé militaire de 1849. Texte en italien- au verso Certificat fait à **SAINT-PIERRE DE CURTILLE (Savoie Propre)**. Signatures et cachets.
Planche lithographiée (57 x 80 cm) État B.
100/ 150 €

569 - (EURE-ET-LOIR). CORRESPONDANCE de 35 Lettres in-8°, du Marquis et de la Marquise de SAINT-MARS, au Capitaine MONTAGNE à Paris, Lettres de 1852 à 1858, principalement de la ville d'**AUNEAU (28)**, et d'un voyage à **AIX-LES-BAINS (73)** - La correspondance : 120/ 150 €

570 - LOIRET. 25 FAIREPARTS de décès à ORLÉANS, de personnalités de la Ville dont 2 Députés du LOIRET - Grands formats (maj. 50 x 65) avec Lettrine, de 1852 à 1886. Diverses imprimeries : COIGNET-DARNAULT, Paul MASSON, Georges JACOB - État A et B, savoir :
1868, de GAUVIGNON de BASSONNIÈRE ancien Capitaine, décédée en son hôtel à Orléans, 6 rue Jeanne d'Arc - 1875, CRESPIN Député de l'Assemblée Nationale, Conseiller Général du LOIRET, ancien Maire d'Orléans, décédé 2 rue du Puits-Saint-Christophe - 1881, PETAU-GRANCOUR, ancien Député à l'Assemblée Nationale, ancien Membre du Conseil Général du LOIRET, décédé 13 rue d'Angleterre - 1850, ROCHE, née BARDON -1852, Madame GALLARD, épouse de Charles PLOIX, Notaire honoraire à Orléans - 1852, Victor CATHERINE, Limonadier, décédé au café, 9 rue Jeanne-d'Arc - 1852, LESOURD, ancien négociant - 1859, GLANEUR, veuf de Madame BOMPARD, Négociant-grainetier à Orléans - 1872, SAUTTON-PARISIS, Ancien Président du tribunal de Commerce - 1872, PORCHER, veuve de M. Henri BRETONNEAU, ancien payeur du Département des Basses-alpes, décédée à Orléans - 1872, DEBESSE, Chanoine honoraire, ancien curé de Nogent-sur-Vernisson - 1874, BORDAS - 1876, FRÉMOND, Conseiller honoraire à la Cour d'Appel d'Orléans - 1879, Madame PIERRE, née PAQUOT/ 2 -1880, MORIN Propriétaire - BOUTET DE MONVEL, ancien Directeur de l'École normale primaire d'Orléans, inspecteur honoraire, chevalier de la légion d'honneur -1881, PORCHER Notaire honoraire - 1882, LOISEAU (famille du Général Vicomte De BONNEMAINS) /2 - 1883, FERRÉ - 1884, Madame veuve louis BORDAS, née AUGÉ - 1885, Madame DOUVILLE, née félicité RAPIN - 1886, Madame veuve FORTIN, née LAROUSSE - 1886, BOMPARD, ancien négociant.
280/350 €

571 - CHARENTE MARITIME. Ensemble de 14 Professions de Foi ou de Lettres circulaires imprimées sur les Élections du Second Empire dans la Charente Maritime. (Élections de 1852 à 1870) ;

« **Adolphe BERTRON, le Candidat Humain** » La Rochelle 1859 + « Élections dans la Première circonscription de la Charente-Inférieure », du 28 Nov. 1859 + **Emile DELAVERGNE (de la Rochelle.)** Paris 184 + **Paul BETHMONT**, « à MM. Les Électeurs de la 2^{ème} Circonscription de la Charente-Inférieure. » + « Aux Électeurs de l'Arrondissement de ROCHEFORT » + « Aux Électeurs de LA TREMBLADE. » **GABIOU Membre du Conseil général** + Le Sous-Préfet de VILLERÉAL, Saint-Jean-d'Angély 1852 + **Fabius FILIPPI** Ancien consul, « aux Electeurs de la Rochelle » + DUBOIS le Recteur de l'académie, « à MM. Les Instituteurs de la Charente-Inférieure » 1852 + **Julien LECLERC** Inspecteur-général des Ponts-et-chaussées, « aux Électeurs de la 2^{ème} Circonscription de la Charente-Inférieure » + **BOFFINTON Le Préfet..** + **P. De CHASSELOUP-LAUBAT Membre du Conseil Général**, « aux Electeurs du Canton de MARENNES » + **J. DUFAURE Ancien Ministre**, « à un Électeur de la 2^{ème} Circonscription de la Charente Inférieure »
L'ensemble : 180/ 230 €

572 - LOIRET. Château de CHEVILLY. Baron de MONPINSON. 1853. Affiche mortuaire du 28 Février 1853, concernant l'enterrement dans l'Église de CHEVILLY du Baron Pierre Marie Ludolph de MONPINSON, décédé dans son Château de CHEVILLY (Loiret). Affiche (47 x 63) avec une frise macabre. 150/ 200 €

<p>573 - « SOCIÉTÉ ZOOLOGIQUE D'ACCLIMATATION fondée en 1854 » - Diplôme d'admission au nombre de ses membres titulaires pour M. le baron de LATAPIE. Pièce signée du Président Isidore GEOFFROY ST HILAIRE, Antoine PASSY, Comte d'ESPREMESNIL, Prince De BEAUVAU - Paris 7 avril 1854 (<i>Année de la fondation</i>) - Vélín 1p in-folio oblong, Cachet à sec. 150/ 200 €</p>
<p>574 - LÉGION D'HONNEUR. SECOND EMPIRE. NORD - Diplôme de nomination de CHEVALIER dans l'Ordre Impérial de la Légion d'Honneur pour Mr BERNAERT Victor Lieutenant de Vaisseau, né à DUNKERQUE (Nord) - Pièce signée NAPOLÉON III Empereur des Français (de sa griffe) - Fait au Palais des Tuileries le 21 Janvier 1854 - Vélín (52 x 43) - Superbe gravure de CAMPAN. Décoratif. 120/ 150 €</p>
<p>575 - (FORÊTS. INDRE-ET-LOIRE) - 34 Documents sur la carrière de M. BERTRAND (Arthur Charles) Inspecteur des Forêts de 1ère Classe, né à Richelieu (INDRE & LOIRE), Élève de l'École Forestière Impériale 1855 - Garde Général stagiaire à Tours 1857, Garde Général à Russey (Doubs) 1858, Bracieux (Loir & Cher), Loches (Indre & Loire), Sous-Inspecteur à Aix 1867, Clermont-Ferrand, Issoire (63), Montargis (Loiret), Inspecteur à Sisteron, Clermont-Ferrand 1882, Chevalier du Mérite Agricole (Pièce signée Louis DEVELLE Ministre de l'Agriculture) - Diplômes, Commissions de Garde Général, d'Inspecteur des Forêts, Lettres de nominations et de services, Notes, divers. L'ensemble : 250/ 300 €</p>
<p>576 - MARSEILLE (13). MAISONS DE COMMERCE GROS et CONTE. 1856/ 1857. 23 Lettres circulaires imprimées de ces Maisons de Commerces Marseillaises donnant les nouvelles du commerce des blés, maïs, et seigles, les arrivages du monde entier : les Marianopoli, les Sandormirka, Les Alexandries, les Polognes Les Salonique, Les orges d'Afrique, etc. avec leurs cours du Jour. 150/ 200 €</p>
<p>577 - "COMPAGNIE IMPÉRIALE DES VOITURES DE PARIS. 1856" - Volume d'actes en parchemins reliés avec couverture cartonnée - Titres d'une propriété située à Paris rue Bellefonds N°20, contenant: 1856 Vente par MM. MENESSION à la COMPAGNIE DES VOITURES d'un grand terrain à Paris, rue Bellefonds N°20; État sur transcription; Certificat de radiation; Pièces de purge et hypothèques légales; Quittance pour solde du prix de cette vente. (Détails). 150/ 200 €</p>
<p>578 - (DEUX-SÈVRES) Léon de BESSY, Littérateur et traducteur. 25 LETTRES autographes signées, la plupart écrites du Château de LA SALMONDIÈRE à Arthenay de Vouillé (Deux-Sèvres). Lettres écrites à son Éditeur, de 1856 à 1857, au sujet de l'impression et de la publication de ses ouvrages, notamment des traductions des livres de la Comtesse Ida de HAHN-HAHN, « De Babylone à Jérusalem » et « Une voix de Jérusalem » (<i>Histoire de la conversion de l'auteur au catholicisme.</i>) 200/ 250 €</p>
<p>579 - LOIRET. 1856. « CHEMINS DE FER DE L'EST ET D'ORLÉANS ». Arrêté du Préfet du Loiret concernant la suppression des tarifs communs pour transports à grande vitesse avec délai allongé. ORLÉANS le 9 août 1856. - Impr. chez Boucquin imprimeur à Paris 1856. 120/ 150 €</p>
<p>580 - AISNE. ÉLECTION 1857. Comte Louis de CAMBACÉRÈS. 2 Affiches et 1 Imprimé - Affiche (55 x 45) : Préfecture de l' AISNE. Élection d'un DÉPUTÉ Louis de CAMBACÉRÈS au Corps Législatif les 27 et 28 Déc.1857. 2^{ème} circonscription électorale. (Arrondissement de SAINT-QUENTIN.). CANDIDAT DU GOUVERNEMENT, le Comte de Louis de CAMBACÉRÈS. Chamblain Préfet » - Impr. à LAON, Typographie de Ed. FLEURY. + Adresse du Comte Louis de CAMBACÉRÈS, aux Électeurs de l'arrondissement de SAINT QUENTIN. Paris 7 Déc.1857. Impr. à St Quentin, 1p in-4°. + Affiche (68 x 48) : « Département de l' AISNE. Élection d'un DÉPUTÉ au Corps Législatif. Convocation des Électeurs de la 2^{ème} Circonscription. (Arrondissement de SAINT-QUENTIN.). Décret de NAPOLÉON III, Empereur des Français, fait au Palais des Tuileries le 5 Décembre 1857 - Impr. à LAON, Typographie de Ed. FLEURY. - Les trois pièces, État A. 150/ 200 €</p>
<p>581 - LILLE (NORD) - BREVET de membre de la SOCIÉTÉ IMPÉRIALE des SCIENCES, de L'AGRICULTURE et des ARTS de LILLE, avec vignette à la Ruche & aux Abeilles - Adressé à M. Léon RODET Inspecteur de la Fabrication à la Manufacture Impériale des Tabacs - Lille 20 mai 1859 - 1 page gravée (30 x 47) remplie à l'encre - Pièce Signée Charles Frédéric KUHLMANN (Chimiste français; 1803-1881) et cosignée Charles-Louis FROSSARD (Minéralogiste, Archéologue, Géologue & Historien). 100/ 150 €</p>
<p>582 - MOSELLE. GUYANE. ALGÉRIE. Papiers militaires de l'Officier de santé Michel Justin CHEVALIER Médecin de 2^{ème} Classe de la Marine en 1866, Chirurgien de 3^{ème} Classe de la Marine, « Médecin de Colonisation », né à SIERCK (Moselle) . 54 pièces concernant sa carrière militaire de 1862 à 1883. (Débarqué à Cayenne en 1863, Mission d'exploration dans le Haut Maroni (Guyane) 1863., détaché sur le Pénitencier de St Laurent de Maroni en 1865, Médecin de la Prison de BOUGIE (Algérie). Il opte pour la Nationalité française en 1872.</p>

Affecté à l'Hôpital militaire de Philippeville en 1879, Médecin du Service sanitaire de Bougie (Algérie) 1883.). Dossier de ses nominations signées d'Amiraux, de Gouverneurs de Guyane, de Ministres de la Marine., ses ordres d'embarquements sur différents vaisseaux (Frégate cuirassée), ses affectations, son livret militaire, quelques papiers de famille.
L'ensemble : 450/ 500 €

583 - AVIGNON (84). CONSERVATOIRE DE MUSIQUE. Concours de 1863 & 1864 – 2 Diplômes lithographiés par A. CHAUVIN à Avignon, remplis à l'encre – 2 Prix accordés par la Ville d'Avignon pour Mr BERTIN. Prix de Solfège. 2 fois (39 x 51).
100/ 150 €

584 - AISNE. Archive de Mr HEBERT BOURRELIER à ST MICHEL (02) ou ST-MICHEL-SOUGLAND – Plus de 540 Pièces de 1864 à 1929, en majorité : principalement des factures de Commerçants de l'Aisne (d'Hirson, St Michel, Aubenton, Blissy, Brunhamel, Buironfosse, Any, Étréaupont, Guise, Mondrepuis, Nouvion-en-Thiérache, St Quentin, à la Vallée-anceaux, Vervins, ...), Lettre de changes, traites, quittances, etc... - **Riche d'informations concernant les métiers de BOURRELIER, SELLIER, MARCHAND DE TANNERIE ET CORROIERIE**, et sur la vie quotidienne de cette époque dans le Département de l'Aisne.
L'ensemble : 300/ 350 €

585 - Victor LOTTIN DE LAVAL Littérateur et Voyageur, créateur d'un procédé de moulage. (Orbec/ Calvados 1810 – Menneval près Bernay 1903) – 2 Lettres autographes signées :
L.A.S. au Château des TROIS-VALS par BERNAY (EURE) le 12 Mai 1865 - *« Mon cher LA SICOTIÈRE. J'étais absent quand Mr Dupont m'a répondu de Paris... Il s'agissait de savoir si on pourrait se loger à Alençon ? et de me retenir une chambre à un lit... Soyez assez aimable pour m'écrire trois lignes pour me dire quel est le jour de l'Archéologie. Je ne peux rester que deux jours à Alençon et je ne tiens pas à assister aux concours des bêtes. On en rencontre déjà bien trop tous les jours. Un autographe de MONTESQUIEU vous ferait-il plaisir ? Je n'ai que celui là mais je vous l'offre de bon cœur. Je vous en porterais un autre du fameux KOSREUFF Pacha et un colossal du Pacha de VAN, deux des plus célèbres exterminateurs des janissaires... »* - 1p in-8° - (Petit cachet de collection) –
L.A.S. au Château des TROIS-VALS par BERNAY (EURE) le 5 avril – au même – *« Mon cher Monsieur. En arrivant à Paris j'ai trouvé la caisse contenant mes deux tableaux ; je l'ai déballée et à ma grande surprise j'ai trouvé le cadre du petit tableau des côtes de l'Asie brisé et le panneau... cassé en deux parties. Le paquet portait ces mots : Tableau de M. Lottin de Laval. Comment cet accident est-il arrivé ? Il a fallu un coup très violent sur le panneau de platane pour le briser en deux morceaux et je trouve plus qu'étrange qu'on me le renvoie dans cet état sans une lettre quelconque. Du reste M. le Maire d'Alençon m'avait déjà par avance habitué à ses procédés peu poli. Vous m'avez écrit pour me prier d'envoyer deux sculptures. J'ai obtempéré à vos désirs et à ceux du Maire en vous en adressant une caisse que j'ai généreusement offerte à la ville d'Alençon ; J'ai écrit au Maire et non seulement il ne m'a pas remercié mais n'a pas daigné m'en accuser réception. Je ne sais ce qu'est M. CORBIÈRE mais à coup sûr il n'est pas poli... Dans tous les cas l'Affaire du Tableau n'en restera pas là et j'userai de mon droit pour en être indemnisé... Je vous remercie de l'offre hospitalière que vous avez bien voulu me faire mais il est impossible d'être des vôtres, je suis forcé à cause de l'achèvement de mon grand ouvrage d'aller sans cesse à Paris... P.S. Mr Corbière à peut-être pris pour des choses futiles les bas-reliefs que je vous ai envoyés ; Ces futilités là m'ont coûté dix ans de ma vie, trois voyages terribles en Asie et plus de Cent mille francs ! Dorénavant j'en serai plus avare, le sans façon de ce Monsieur me fera cadencasser m'a générosité habituelle. »* - 3pp in-8° (Petit cachet de collection)
200/ 250 €

586 - MEURTHE-ET-MOSELLE. MINE DE FER. 1867. 1870. 1873 - 3 Affiches imprimées à NANCY, chez COLLIN, 2 rue de Guise.

1) « AVIS relatif à la demande par Mme Émilie PAILLOT, veuve MONTAUD, demeurant à Paris, en concession d'une MINE DE FER s'étendant sur le territoire de la Commune de CHAMPIGNEULLES, arrondissement de Nancy. » NANCY le 5 Juin 1867. Affiche jaune timbrée (40 x 56)

2) « AVIS relatif à la demande formée par M. SCHWEIGHAEUSER (Charles), Ancien directeur des forges, demeurant à NANCY, à l'effet d'obtenir la Concession de MINE DE FER s'étendant sur les territoires de LAY-ST-CHRISTOPHE, D'EULMONT et de BOUXIÈRES-AUX-CHÈNES, arrondissement de NANCY. » NANCY le 7 Avril 1870 – POIDEVIN, Le Préfet de Meurthe-et-Moselle. Affiche timbrée violette (60 x 41,5) –

3) « AVIS relatif à la demande en extension du périmètre de la concession DE MINES DE FER dite SAINT-JEAN, instituée par décret du 26 Février 1872, en faveur de M. Hippolite André maître de forges à COUSANCES-AUX-FORGES (Meuse). »

» NANCY le 5 Avril 1873 – *(il sollicite l'extension de la Mine sur les Communes de PONT-SAINT-VINCENT, arrondissement de NANCY, de MAIZIÈRES et de BANVILLE-SUR-MADON, arrondissement de TOUL, département de Meurthe-et-Moselle.)* - Affiche timbrée violette (60 x 42)

250/ 300 €

587 - LYON (69). MODES. Maison DUPIC & Cie, 14 Rue Désirée à LYON et MOYAT.

Plus de **230 Factures** la plupart de LYON, de 1870 à 1901. Ensemble varié, riche d'informations sur les commerçants lyonnais.

400/ 450 €

588 - MEURTHE-ET-MOSELLE. 1873. MINE DE FER – « AVIS relatif à la demande formée par MM. Auguste DAUBIÉ, Maître de Forges au Blanc-Murger, Commune de BELLEFONTAINE (VOSGES), et Joseph-Aimé PERGAUD, Maître de Forges au MAGNY, près LURE (HAUTE-SAÔNE), à l'effet d'obtenir la Concession d'une MINE DE FER s'étendant sur la Commune de SEXEY-AUX-FORGES, Arrondissement de Toul. » NANCY le 28 Juin 1873 – H. DONIOL, Le Préfet de Meurthe-et-Moselle.

<p>Impr. à NANCY, chez COLLIN, 21 rue de Guise - Affiche timbrée (60 x 41) État B. 120/ 150 €</p>
<p>589 - VICOMTE DE LORGERIL DÉPUTÉ DES CÔTES DU NORD – 14 Lettres et billets in-8° et in-4°, de 1873 à 1875, autographes signées « Vicomte de LORGERIL, Député des Côtes du Nord » de Versailles, à son éditeur DIDIER, « Librairie académique », quai des Grands Augustins à Paris, au sujet de la distribution et l'envoi de ses livres de poèmes. 150/ 200 €</p>
<p>590 - (ALLIER) Mr Émile THONIER Propriétaire-Fermier, habitant le Château de ST MŒURS, Commune de NEUVILLE par VILLEFRANCHE (Allier). Il fut maire de Neuville, membre de la Société d'Agriculture de l'Allier, de la Société Hippique et des courses de MONTMARAULT, de l'Union des Associations Ouvrières Catholiques, etc... - UN CARTON de plusieurs centaines de pièces, cartes, affiches, bulletins, correspondances, factures, lettres, imprimés et ses archives à étudier. Papiers de 1878 à 1911. 250/ 300 €</p>
<p>591 - VAUCLUSE. 1875. CARPENTRAS. Archive commerciale de la Maison « PECOUL et FILS » à Carpentras, négociants sur les denrées alimentaires, fabricants de conserves : (Truffes, abricots, etc.) et lettres à l'industriel Léopold PECOUL, le futur Maire de Carpentras en Mai 1900. Plus de 160 Pièces : Lettres, factures, mémoires, comptes, télégrammes et pièces de 1875 à 1900. 350/ 400 €</p>
<p>592 - UMBERTO 1^{er} ROI D'ITALIE – Pièce signée à son entête sur un Brevet de nomination d'un Consul de France à la résidence de CAGLIARI. Daté de Rome le 20 Février 1885 – Brevet (42 x 53). Texte en Italien. 150/ 200 €</p>
<p>593 - Charles GARNIER Architecte (Paris 1825 – 1898). Il a donné son chef-d'œuvre avec l'Opéra de Paris - Lettre autographe signée Paris 11 Juillet 1886 – 1p in-8° - à l'entête « Agence des travaux du Nouvel OPÉRA. Bureau de l'Architecte. » - «Madame, j'ai tardé à vous répondre parce que j'étais un peu souffrant. Ce que je vous dirais est très difficile à dire car je ne sais au juste ce qui convient à votre élève cela dépend de son degré d'avancement. Du reste le mieux serait de faire demander le catalogue de leurs institutions, Gallois et Daley et autre, rue des civils, N°57 et là devez sûrement choisir... » - On joint : petite photo de Charles Garnier, de la Collection Félix Potin. 150/ 200 €</p>
<p>594 - BALLON. De l'imprimerie aérostatique 4 rue du trésor à PARIS. Image (38 x 27). vers 1890. On joint : « Premier Voyage aérien en présence de M. le Dauphin. Expérience faite dans le Jardin de la Muette, sous la Directions de M. de MONGOLFIER, par Mr le Marquis d'ARLANDES et Mr PILATRE DU ROSIER, le 21 Nov. 1783, vue de la Terrasse de Mr Franklin à Paris. » Gravure (23 x 14) tirage fin XIXe S. 100/ 120 €</p>
<p>595 - Paul LEROY-BEAULIEU, Économiste, Professeur au Collège de France (1843 – 1916). Lettre autographe signée PARIS le 18 mars 1893, au Révérent Père Vincent MAUMUS des Frères Prêcheurs à Paris - 4pp in-8°. On joint l'enveloppe timbrée. <i>"Mon Révérent Père, J'ai reçu l'ouvrage que vous m'avez fait l'honneur de m'envoyer sur "L'Église et la Démocratie". Je n'ai pu encore que le parcourir; J'ai été très frappé de sa belle ordonnance, de l'abondante recherche d'observation que vous avez su concentrer dans un seul volume si maniable. Je me réjouis surtout de voir combien nous avons d'idées communes. Vous avez été très gracieux en citant mon Collectionneur et je vous en remercie d'en avoir présenter quelque passage à vos lecteurs. Dans la Crise très sérieuse que traversent les Sociétés Occidentales et qui n'est, je le crains, qu'à ses débuts. Je me sens rassuré quand je vois des hommes investis d'une grande autorité personnelle se ranger du coté de la Liberté. Je me félicite de voir que l'Église se rallie très nettement à Rome, et en France, à la Doctrine libérale et repousse l'absolutisme Socialiste dont on nous menace. Je transmettrai à mon frère, qui est en ce moment à Rome, l'exemplaire que vous lui destinez..."</i> 180/ 230 €</p>
<p>596 - Édouard BRANLY, Physicien, Il imagina en 1890 le cohéreur à limailles premier détecteur d'ondes hertziennes qui fut utilisé par MARCONI dans ses expériences de télégraphe sans fil etc.. (Amiens 1844 – Paris 1940) - Lettre autographe signée à son en-tête "Lauréat de l'Institut , 19 Sept 1905. 1p 1/2 in-8° (sur la même face). <i>"Monsieur, Je suis bien ennuyé d'être forcé de refuser une seconde fois, mais, j'ai des travaux commencés que je voudrais finir avant que l'Institut Catholique ferme ses portes. De là l'impossibilité absolue où je me trouve de m'absenter. J'ai dû rester toutes les vacances à Paris..."</i> 150/ 200 €</p>
<p>597 - HAUTE-LOIRE. AUZON (43). PASSEMENTERIE. Plus de 120 Pièces. Correspondance commerciale adressée à Mr G. ALLEQ, Fabrique de Franges (dentelles) à AUZON durant l'année 1923. Commandes diverses pour les Grands Magasins de Paris : Les Galeries Lafayette, le Printemps, et autres. 100/ 120 €</p>
<p>598 - «SOCIÉTÉ COLOMBOPHILE L'ESTAFETTE de BORDEAUX, fondée en 1886. Concours d'ÉTAMPES (91) du 17 Juin 1923. » - Société encouragée par le Ministère de la guerre - Diplôme Gravé (47 x 63) Etat A.</p>

80/ 120 €

599 - Maréchal FOCH (Ferdinand) Maréchal de France, de Grande-Bretagne et de Pologne. Acad. Fse (Tarbes (65) 1851-1929) -
Lettre A.S. à l'entête « Le Maréchal FOCH » du 20 octobre 1924 - 1p in-8° - Il remercie un ambassadeur pour ses renseignements.
100/ 150 €

600 - PAU (64). 1927. L'AÉRO-CLUB DU BÉARN. AVIATION. Aéronautique militaire. Instruction préliminaire technique. « *Vous pouvez faire votre service militaire légal dans l'aviation comme mécanicien d'avion. L'Aéro-Club du Béarn, met à votre disposition une très belle salle d'instruction, rue Bonado, à PAU.* » - Impr. Marrimpouey, à Pau. Affiche timbrée du 7 Mai 1927. (120 x 80 cm) Etat B.
180/ 230 €

601 - CAMPINCHI (César) Ministre de la Justice, Ministre de la Marine au moment de la Déclaration de Guerre de 1939, Préfet en 1942 à Bordeaux, Député de la CORSE -
Lettre dactylographiée signée le 25 Septembre 1939, à Georges Pioch. 1p in-8° - « *Mon Cher Ami, La France a fait les efforts les plus sincères pour maintenir la Paix et la menace hitlérienne s'en est accrue. Nous étions donc menacés de voir l'hégémonie allemande s'étendre sur l'Europe entière, y compris notre pays cela va sans dire. Devant cette menace la Chambre française s'est prononcée à l'unanimité et il n'est pas un soldat français qui n'ait pas compris son devoir. Que signifie donc un pareil tract où l'on peut lire : « Exigeons la Paix, que les armées déposent les armes ! ». Je ne puis que dire que je considère de pareils appels comme très graves pour ne pas dire davantage. Bien cordialement à toi.* » (enveloppe jointe)
120/ 180 €